



Derrière la légende de Jeanne d'Arc

Le dossier Pressibus - pressibus.org/jehanne

Derrière la légende de Jeanne d'Arc

Comment Marcel Gay et André Cherpillod ont dévoilé la réalité cachée

Sommaire

1. [Introduction : ma découverte de la vérité sur Jeanne d'Arc](#)
2. [De tous temps, il y a eu des doutes sur la légende officielle](#)
3. [Les bases de la présente étude](#)
4. [La certitude que Jeanne n'est pas morte sur le bûcher : elle réapparaît en 1436](#)
5. [Comment Wikipédia et les domrémistes déforment la réalité de la survivance de Jehanne](#)
6. [1439, Charles VII, lui-même, reconnaît que Jeanne des Armoises est la Pucelle](#)
7. [Que s'est-il donc passé sur le bûcher de Rouen en 1431 ?](#)
8. [Pourquoi n'a-t-on pas voulu tuer la Pucelle sur le bûcher ?](#)
9. [Le procès aboutissant à la condamnation à mort était-il une mascarade ?](#)
10. [La naissance de Jeanne d'Arc, à Paris le 10 novembre 1407](#)
11. [Les d'Arc, parents adoptifs de la Pucelle à Domrémy](#)
12. [Jeanne à Domrémy, une fillette puis adolescente reliée à Paris](#)
13. [Jeanne et les services secrets royaux : "l'opération Bergère"](#)
14. [Yolande d'Aragon est-elle le "Deus ex machina" de l'opération Bergère ?](#)
15. [La "mission" en cinq points de la Pucelle : deux succès, trois échecs](#)
16. [La Pucelle et la maison princière d'Orléans](#)
17. [Pourquoi Jehanne a-t-elle choisi Robert des Armoises pour époux ?](#)
18. [Jeanne, depuis son sauvetage à Rouen en 1431 jusqu'à son décès vers 1449](#)
19. [Ce qui reste du passage de Jehanne à Jaulny et à Pulligny](#)
20. [La découverte du squelette de Jeanne d'Arc à Cléry Saint-André](#)
21. [La dissimulation du squelette de Jeanne d'Arc](#)
22. [Le livre de Poitiers recherché par Jeanne, retrouvé en 1934 puis disparu à nouveau](#)
23. [La sexualité de la Pucelle](#)
24. [Un portrait, un portrait robot et des possibles portraits de Jeanne](#)
25. [Conclusion sur la personne de Jeanne : quelle fulgurance, quel caractère !...](#)
26. [Annexe 1 : autres épisodes révélateurs de la vie de la Pucelle de France](#)
27. [Annexe 2 : épisodes dessinés, de 1483 à 2023](#)
28. [Annexe 3 : le portfolio Jehanne de Yetchem](#)
29. [Annexe 4 : textes de référence](#)

1. Introduction : ma découverte de la vérité sur Jeanne d'Arc

Officiellement, il n'existe qu'une seule et unique histoire de Jeanne d'Arc. Cette fillette du village lorrain ou champenois (plus exactement barrois, du [duché de Bar](#)) de Domrémy qui entend des voix mystérieuses qui lui disent de sauver le Royaume de France, assurant que son seul représentant désigné par le Dieu catholique en personne est Charles VII. Celui-ci n'est alors que le petit roi de Bourges, qui essaye de disputer à son neveu Henri VI, roi d'Angleterre, le titre de roi de France. Agée seulement de 17 ans, celle qui n'a jamais été appelée Jeanne d'Arc, mais Jeanne ou Jehanne la Pucelle ou la Pucelle de France, rencontre le roi à Chinon, parle d'égal à égal avec lui, qui l'accueille comme un sauveur. Elle devient instantanément un redoutable chef de guerre qui, en quelques mois, en 1429, bat les Anglais à plusieurs reprises et fait couronner à Reims Charles VII roi de France. Elle subit ensuite des revers, est faite prisonnière par les Bourguignons puis les Anglais, qui la brûlent vive à Rouen, en public sur un bûcher, le 30 mai 1431, à 19 ans. Fin de la légende de sa vie, qui s'est transmise de siècle en siècle jusqu'à nous.

Les trois invraisemblances majeures de la légende Jeanne d'Arc.

Dans le résumé que je viens de raconter, il y a des invraisemblances flagrantes. Au moins trois, marquées par l'impossibilité de répondre de façon pertinente à ces trois questions :

1. Comment le Dieu catholique s'est-il adressé à Jeanne et en a-t-il fait son élue ?
2. Comment une jeune provinciale du fin fond de sa campagne peut-elle parler le langage raffiné de la Cour et convaincre le roi qu'elle est capable de battre les Anglais ?
3. Comment cette très jeune fille peut-elle se transformer en chef de guerre, en étonnant les combattants les plus aguerris ?

Florent Massot, en sa préface du livre de Marcel Gay, part lui aussi de ces constats ([==>Gay 9 10](#)).

J'avais, bien sûr, remarqué que la première de ces invraisemblances (commune aux autres saints et saintes...), sans vraiment pointer les deux autres. Voici comment je les ai découvertes.

Vers 2016/2017, en zappant un soir sur les chaînes de télévision, je suis tombé sur une émission historique animée par [Stéphane Bern](#). Elle portait sur quatre ou cinq femmes illustres du val de Loire et j'ai été happé par le cas de [Yolande d'Aragon](#), duchesse d'Anjou, que je ne connaissais pas auparavant. Elle était la belle-mère du roi Charles VII, était d'une grande intelligence et c'est elle qui aurait ourdi le phénomène Jeanne d'Arc. Le royaume de France était en péril, il fallait un électrochoc et une vierge envoyée par Dieu éblouirait tout le monde. Yolande fit venir Jeanne à Chinon et là, elle organisa un super coup de maître, dont on parle encore dans les livres d'histoire. Le but était de convaincre la cour. Imaginez au château de Chinon, dans la grande salle, toute la cour est réunie. Chacun sait, sauf Jeanne, que Charles VII, a laissé ses habits et son apparat à un de ses proches et s'est déguisé en courtisan de second rang. Ah ah, la bonne blague, chacun s'amuse à l'avance de la méprise inévitable de la Pucelle. Mais voilà que Jeanne se détourne du faux roi et, guidée par Dieu, va droit vers Charles VII déguisé... Elle s'adresse à lui de façon fort aimable, selon les us et coutumes de la Cour. Ebahis, les courtisans ne peuvent qu'admettre que c'est vrai : elle est envoyée par Dieu ! Hé bien non, nous dit Stéphane Bern, devenu complotiste : c'est un coup monté. Yolande d'Aragon a organisé tout cela. Elle a fait rencontrer Jeanne et le roi un peu avant et ils ont mis ensemble au point ce stratagème ! Ca y est : vous savez maintenant comment a eu lieu ce tour de magie, Dieu n'y est pour rien. C'est simple finalement, rien d'extraordinaire... Même si les historiens ont abandonné cet épisode (Wikipédia aussi, en sa [page](#) Jeanne d'Arc), l'histoire enjolivée est toujours racontée sans qu'on en présente les ressorts.

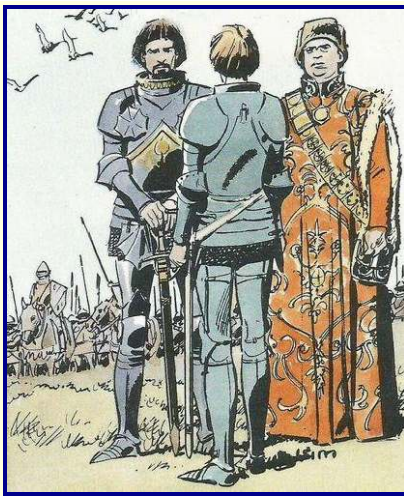


Cette anecdote est révélatrice de tout ce qui entoure Jeanne d'Arc : l'apparence et la réalité, la légende et l'Histoire, le merveilleux et la manipulation, se sont développés ensemble. Les historiens devraient ne s'en tenir qu'aux faits, pourquoi préfèrent-ils s'accrocher à la légende ?

Pour revenir à Stéphane Bern, il n'en disait pas plus, alors que je voulais plus de détails encore. Jusqu'où Yolande d'Aragon était-elle allée dans la préparation de la secrète opération Pucelle ? J'ai donc fait une recherche sur la Toile et je suis tombé sur un site extraordinaire, jeannedomremy.fr, "Les secrets de Jeanne". Et là tout est expliqué, ou presque, avec plein de détails. Les points 2. et 3. indiqués précédemment y sont mis en exergue et, comme pour l'épisode de Chinon, on comprend les mécanismes des tours de magie...

On comprend que Jeanne d'Arc n'est pas morte sur le bûcher et qu'elle a continué à vivre sous le nom de Jeanne des Armoises. On comprend aussi qu'elle était une demi-soeur ou une soeur de Charles VII, qu'elle avait 4 ans de plus qu'annoncé, qu'elle avait été longuement formée au métier des armes et qu'elle avait patiemment appris le langage de la Cour. Elle avait été préparée à tenir le rôle que Yolande d'Aragon lui a attribué.

Pour le moins, il y avait là un scénario officieux qui contrebalançait l'officiel. Je gardais tout de même des réserves, car j'avais du mal à croire que les historiens les plus connus se soient fourvoyés à ce point. Le hasard voulait que mes recherches généalogiques mènent de plusieurs façons à Jeanne d'Arc. Je suis un [descendant](#) de [Georges de la Trémoille](#) (prononcez Trémouille), grand Chambellan de Charles VII, souvent présenté comme opposé à Jeanne d'Arc. [Louis d'Orléans](#), le père biologique de Jeanne est un cousin issu de germain d'un de mes ascendants. Mon épouse est une [descendante](#) d'un bourgeois de Troyes, Huet Lesguisé le Jeune, qui a connu Jeanne d'Arc et elle a un ascendant qui est frère d'Alix de Marchéville, épouse de Robert Ier des Armoises, grand-oncle de Robert II des Armoises, l'époux de Jeanne d'Arc. Cela m'a permis de trouver quelques indices confortant la thèse officieuse et de placer Jeanne d'Arc dans ma généalogie. Je l'ai fait le 30 décembre 2017, en cette [fiche](#), avec un long commentaire. Le 15 octobre 2020 j'ajoutais : "Il est possible qu'un jour je fasse une étude comparative de la version officielle (le livre "Jeanne d'Arc, l'histoire à l'endroit" d'Olivier Bouzy 2008 me semble une bonne base) et des versions alternatives pour essayer d'y trouver la voie qui me paraîtrait la moins invraisemblable et la plus cohérente. En attendant, je maintiens l'hypothèse des parents royaux, tant que je n'ai pas réfuté complètement l'hypothèse dite bâtardisante".



Avril 1429 à Chinon, la Pucelle est de dos, devant Gilles de Rais, à gauche, et Georges de la Trémoille, à droite (Paul Gillon, case extraite de l'album "Jehanne, la séve et le sang", L'écho des Savanes / Albin Michel 1993). Juillet 1429 à Troyes, Huet Lesguisé le Jeune et trois autres bourgeois, offrent les clés de leur cité à Charles VII et à la Pucelle (enluminure "Comment ceux de Troyes se redduisirent au Roy", extrait du livre "[Vigiles de Charles VII](#)" de [Martial d'Auvergne](#), vers 1483, BnF) Avec ses frères et ses soeurs, en remerciement, Huet le jeune sera anobli en mars 1430 par Charles VII ainsi que sa descendance "même par femmes" ([lien](#)).

Cette étude comparative, je ne l'ai commencée qu'en juin 2023. Je croyais qu'elle serait difficile, que j'aurais de nombreuses hésitations, en soupesant le pour le contre... Au contraire, après avoir étudié quelques points clés j'ai immédiatement été impressionné par la puissance et la précision du discours officiel et par la légèreté, les amalgames et parfois la sottise du discours officiel. Le 12 juin 2023, juste avant d'écrire cette introduction, j'ajoutais sur ma fiche généanet : "*J'ai commencé à étudier le dossier de plus près, sur la base principale des livres de Marcel Gay, Olivier Bouzy (répondant à Marcel Gay), et André Cherpillod (répondant à Olivier Bouzy). Je peux d'ores et déjà dire qu'il est certain que Jeanne d'Arc et Jeanne des Armoises sont la même personne (les preuves sont nombreuses) et que j'ai l'intime conviction qu'elle est demi-soeur ou soeur de Charles VII (là, on manque de preuve formelle, mais la concordance très forte des indices ne laisse pas de doute, à mon avis). Je préparerai un dossier pour expliquer cela en détail*". Nous y sommes !

2. De tous temps, il y a eu des doutes sur la légende officielle

Vocabulaire employé. Pour simplifier, je vais employer le terme "domrémistes" pour tous ceux qui défendent la thèse officielle, celle qui soutient que Jeanne d'Arc est née à Domrémy et est décédée sur le bûcher de Rouen. Traditionnellement le terme "bâtardisant" désigne ceux qui croient que Jeanne est née à Paris, fille de la reine Isabeau de Bavière, et le terme "survivaliste" désigne ceux qui croient que Jeanne la Pucelle et Jeanne des Armoises sont la même personne. J'emploierai parfois ces désignations. De nos jours, les bâtardisants sont aussi survivalistes et réciproquement ("survivo-bâtardisants" selon Bouzy). Je pourrais les appeler "factuels" parce ce qu'ils s'en tiennent aux faits et ne croient pas aux trois légendes que j'ai présentées en introduction.

Avant de présenter la construction de ce dossier, j'insiste sur un fait négligé par les historiens. Du vivant même de Jeanne la Pucelle des Armoises, de très nombreuses personnes ont mis en doute la version officielle. Ainsi en 1437, un tenant de la mort sur le bûcher (un domrémistes) est contraint de reconnaître que "*L'idée que celle qui avait « bouté » l'envahisseur hors du royaume n'avait pu périr sur un bûcher comme une simple mortelle était donc presque générale.*" ([lien](#)). Sur ce sujet, à l'époque, dans le "*nouveau débat du noble et du vilain*", le vilain ne pouvait qu'avoir tort, d'abord parce qu'il est vilain. On en est encore là : le noble est devenu historien, le vilain est celui qui ose contester le savoir de l'historien, la condescendance est la même...



Statues à Chinon ([Jules Roulleau](#) 1893, photo Pierre Bastien 2015, [lien](#)) et Orléans ([Denis Foyatier](#) 1855, photo 2015, liens : [1](#) [2](#)).

En ce qui concerne la deuxième révélation, Jeanne d'Arc demi-soeur de Charles VII, il apparaît que c'était très peu connu dans la population. Mais la haute aristocratie le savait, notamment par la connaissance des armoiries attribuées à Jeanne (voir [chapitre 16](#)), très proches de la maison d'Orléans : Jeanne la Pucelle était considérée comme Jeanne d'Orléans. Les grands seigneurs du royaume savaient que Jeanne était des leurs, qu'elle avait leur sang bleu. Voici un épisode caractéristique.



Quand Jeanne d'Arc a déclaré qu'elle était de sang royal...

*"Chaque jour d'ailleurs, Jehanne se rendait auprès du roi et conversait longuement avec lui. Au cours d'une de ces visites, un jeune seigneur se permit d'entrer dans la chambre royale sans s'être fait annoncé. Surprise, la Pucelle demanda le nom de ce visiteur si désinvolte. - C'est mon cousin d'Alençon, répondit le roi. A ces mots, Jehanne se leva brusquement de son siège en s'écriant d'une voix enjouée : - **Soyez le très bienvenu ! Plus on sera ensemble de sang royal de France, mieux cela sera !**" (déclaration du duc d'Alençon au procès d'annulation en 1456) (traduction de Jean Jacoby en 1932).*

André Cherpillod : *"Les domrémistes ont fait d'énormes efforts pour réfuter cette interprétation. Il faut donc voir les choses de près". Et il se lance dans une brillante démonstration de compréhension des propos enregistrés en latin. Il termine par : "Tous ces domrémistes préfèrent traduire par un charabia lourdaud, plutôt que de rendre les paroles naturelles de Jeanne, celles qu'elle a prononcées avec plus de vraisemblance. La traduction tordue "Plus ils seront..." ou "Plus il y aura..." est devenue courante chez les domrémistes surtout à partir du livre de Jacoby (1932), parce qu'il fallait faire tout, y compris de fausses traductions en mauvais français, pour maintenir la légende niaise, sottie et pleurnicharde."* ([==>Bouzy 120](#)) ([==>Cherpillod 293 294 295 296](#))

Ci-contre, la scène est reprise dans cette case du tome 6 "La geste d'Orléans", 2015, de la très domrémististe série "Le trône d'argile" (présentée en fin d'[annexe 2](#)), avec la traduction viciée que dénonce Cherpillod.

[Jean II d'Alençon](#) (1409-1476) a épousé [Jeanne d'Orléans](#) (1409-1432), fille du duc Charles d'Orléans, il est donc un neveu de la Pucelle.

Encore en 1749, Daniel Polluche (1689-1768), érudit orléanais, *"dans son petit livre "Problème historique sur la Pucelle d'Orléans", admet la survie de Jeanne après son procès et tente d'en montrer la véracité"* (Cherpillod page 536). Le site [jeannedomremy.fr](#), en cette [page](#), ajoute :

- Jérôme Pasquerel, chapelain de Jeanne, confie au procès de réhabilitation : *"le roi et le duc d'Alençon connaissent le secret du bûcher. Moi je ne puis rien en dire..."*
- [Thomas de Courcelles](#), juge assesseur de Cauchon indique pour sa part : *"J'assistais au dernier sermon fait au vieux marché, le jour de la mort de Jeanne. Pourtant je ne la vis pas brûler, elle..."*
- La chronique bretonne de 1440 nous signale également : *"l'an 1431, la veille du sacrement fut la Pucelle brûlée à Rouen ou condamnée à l'êtré"*.
- La Nef des Dames de [Symphorien Champier](#), datant de 1503, nous renseigne ainsi : *"fut en trahison prise et baillée aux Anglais qui, en dépit des Français, la brûlèrent à Rouen, ce disent-ils néanmoins et que les Français nient"*.
- [Gabriel Naudé](#) a soutenu que *"la Pucelle n'avait jamais été brûlée qu'en effigie"* dans ses ouvrages [...].
- Un annaliste belge, prévôt d'Arnhem en Gueldre, [Pontus Heuterus](#) ou de Huyter, attestait dans son livre sur les ducs de Bourgogne, paru en 1583, qu'un grand nombre de femmes et de savants niaient l'existence de Jeanne d'Arc et soutenaient que ce n'était qu'une légende. Cet auteur rechercha sincèrement la vérité, c'est pourquoi il faillit être pendu, nous signale Raphaël Symptor.
- [Georges Chastellain](#), l'historiographe de la Maison de Bourgogne, conseiller de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire, confirme les doutes dans les deux derniers vers de son poème Recollection des Merveilles advenues de notre temps [...]
- Le Journal d'un Bourgeois de Paris nous précise : *"Il y avait donc moult personnes qui étaient moult années abusées d'elle, qui croyaient fermement que, par sa sainteté, elle se fut échappée du feu et que on eut arse une autre, cuidant que ce fut elle"*.
- Le manuscrit 11.542 du British Museum note : *"finalement, la firent ardre publiquement, ou autre femme en semblable à elle, de quoi moult gens ont été et sont encore de diverses opinions"*.
- [William Caxton](#) écrit dans son ouvrage de 1480 The Chronicles of England que Jeanne resta encore neuf mois en prison après sa condamnation.
- [Polydore Virgile](#) ou encore Polydore Vergil, ou de son nom latin Polydorus Vergilius, 1470-1555, est un écrivain et historien italien. [...] Il transcrit la même chose que Caxton dans son Historia Anglica LXXIII.
- Une correspondance parue dans le Mercure Galant en novembre 1683, adressée à Monsieur de Grammont, faisait référence à la chronique du Doyen de Saint-Thibaut datée de 1436 et qui révélait que la Pucelle n'avait pas été brûlée à Rouen.
- De Lanevère publiée au Mercure de France en 1764 un livre intitulé *"Essai sur la question : Jeanne d'Arc a-t-elle réellement subi l'arrêt qui la condamnait au supplice du feu ?"* en soulignant que les documents administratifs civils sont absents en ce qui concerne Jeanne car nous n'avons ni procès-verbal d'exécution ni un autre acte communal.
- Nicolas Lelong écrit en 1783 dans son Histoire Ecclésiastique du diocèse de Laon : *"On doute encore aujourd'hui en Lorraine si la Pucelle qui fut conduite voilée au bûcher a effectivement été brûlée."*



Gabriel Naudé, Georges Chastelain, William Caxton, Polydore Virgile ne sont pas des hurluberlus...

L'intérêt pour la Pucelle reste modéré aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, puis repart. En 1803, 1805 et 1819, [Pierre Caze](#), érudit, sous-préfet de Bergerac, publie des ouvrages où il affirme que la Pucelle est une bâtarde, fille de Louis d'Orléans et de la reine Isabeau de Bavière. Ces écrits furent davantage connus au XX^{ème} siècle qu'au XIX^{ème}. Mgr Albert-Léon-Marie Le Nordez (1844-1922), évêque de Dijon, affirma en public que Jehanne n'a pas été brûlée, ce qui le contraignit à démissionner en 1904 (Cherpillod page 540). Puis en 1914 un ouvrage de Emile Grillot de Givry l'affirme aussi ; en 1931 l'abbé Ambroise Ledru frise l'excommunication avec une brochure survivaliste. Puis, pour l'hypothèse bâtardisante, [Jean Jacoby](#) en 1932, Gérard Pesme en 1960...



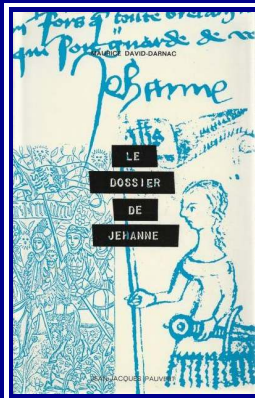
Ainsi, dès le début et de façon assez constante, la légende officielle a été contestée. Il est fascinant de constater qu'elle est toujours de mise et défendue bec et ongles par l'establishment, alors que, nous allons le voir, des études précises, basées sur les faits, montrent à quel point elle est invraisemblable et qu'une autre réalité apparaît en partie certaine, en partie beaucoup plus crédible.

Une légende en forte régression. Soyons tout de même optimistes, remarquons que la légende des siècles passés est déjà en net recul. Maintenant, on (Wikipédia & Cie) n'ose plus parler de la bergère qui gardait des moutons, de l'intervention de Dieu avec les voix entendues par Jeanne, davantage expliquées par des sortes d'hallucinations. Les salades colportées par [Jules Michelet](#) et le Vatican ne sont plus entendues, sauf exceptions, bien sûr. Je n'aborderai donc pas ces thèmes. On sent chez les domrémistes une inquiétude qui se traduit, par des anathèmes de plus en plus arbitraires et violents. Ils sont sur la défensive, de moins en moins crédibles, redoublons d'efforts dans l'argumentation. Amis lecteurs, jettons dans les poubelles de l'Histoire la légende éventée d'une Jeanne d'Arc invraisemblable pour ne retenir que l'épopée de la Pucelle de France, si bien préparée et si vaillamment menée.

Prenons par exemple la [page](#) intitulée "*Ce que vous ne savez sans doute pas*". L'auteur, Jean Estrada, commence par démonter avec justesse une part de la légende (elle ne s'appelait pas Jeanne d'Arc, elle n'est pas née le 6 janvier 1412, elle n'était pas bergère, elle n'était pas pauvre, elle a eu un procès avec un fiancé, son arrivée à Chinon était attendue...) tout en avançant des éléments contestables (elle parlait le français avec un fort accent, elle ne savait pas écrire sinon sa signature...) et en restant sur ce qui reste des bases officielles. La fin est un brûlot contre ceux qui n'y croient pas : "*Aucune piste n'est étayée par des preuves*", Jeanne des Armoises aurait été "*démasquée*", ce seraient de "*vieilles thèses éculées*" brandies par des "*théoriciens du complot*" (une complotosphère ? Avec la mère et les frères adoptifs de Jehanne...). Et, en conclusion, le mépris : "*Le dialogue entre les vrais historiens (en l'occurrence Colette Beaune, Olivier Bouzy, Philippe Contamine et Françoise Michaud-Fréjaville) et les spécialistes improvisés est donc impossible. Ces derniers accuseront toujours les premiers de représenter l'histoire officielle dépendante de l'État, voire du Vatican. Pour la seule raison que cela leur permet de disqualifier le travail de ces derniers sans avoir à l'analyser sérieusement*". Le lecteur pourra juger, par lui-même, du sérieux des analyses de Gay, Cherpillod et autres Dehayes...

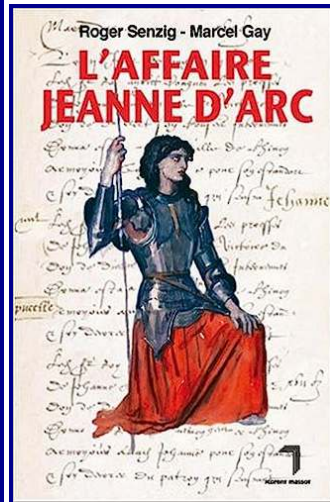
3. Les bases de la présente étude

Il n'y a aucune révélation dans le présent dossier, ou presque aucune (peut-être le lien entre les Armoises et les Marchéville ?). Je m'appuie sur des travaux existants, qui auraient dû faire référence. J'apporte seulement un nouvel éclairage, en m'appuyant principalement sur les ouvrages suivants. Et j'essaye de présenter une démarche pour que, progressivement, le lecteur non averti,



1968, Maurice David-Darnac "Le dossier de Jehanne"

Fin de la présentation par André Cherpillod : "Fin 1965, il publie "Histoire véridique et merveilleuse de la Pucelle d'Orléans", ouvrage de forme très romancée ; il contient de nombreuses assertions fantaisistes, et ne cite aucune source. En 1968, il publie "Le dossier de Jehanne". Cette fois, l'ouvrage est fort bien documenté. Il cite les textes originaux en latin ou en français d'époque, ce que les domrémistes [il ne l'est pas...] ne font que très rarement."

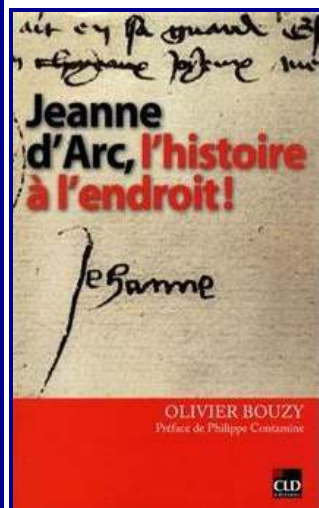


2007, Marcel Gay et Roger Senzig, "L'affaire Jeanne d'Arc"

Présentation par André Cherpillod : "Roger Senzig est latiniste et paléographe ; pendant la Seconde Guerre Mondiale, il a été membre des services secrets de la France Libre. Son coauteur Marcel Gay est grand reporter à L'Est Républicain et spécialiste des affaires judiciaires. Ces deux auteurs publient ensemble en 2007 "L'affaire Jeanne d'Arc", excellent ouvrage, fort bien documenté. Inutile de dire qu'il a suscité une levée de boucliers." [Critique](#).

Je ne citerai ce livre que sous le nom de Marcel Gay, non pas que je nie l'importance de l'apport de Roger Senzig (leur rencontre est révélatrice ==> [Gay 33 34 35 36](#)), mais pour simplifier, parce que Marcel Gay s'est exposé médiatiquement, a longtemps défendu son livre et parce qu'il vient de publier en décembre 2022 six articles ([1 2 3 4 5 6](#)) qui vont être reproduits ici en partie. Ce livre est disponible, notamment sur Amazon, à moins de 3 euros (+ port).

Je précise que lors de la crise du Covid-19, Marcel Gay est un des rares journalistes à avoir donné la parole à ceux qui ont été dénigrés comme des "antivax". Son livre de 2023, "Covid-19 : le naufrage de la science", censuré par Google, a été réalisé avec la contribution Jean-Marc Sabatier, directeur de recherche au CNRS, titulaire d'un doctorat en biologie cellulaire et microbiologie ([lien](#), [présentation](#)). Là aussi, il a vu juste.



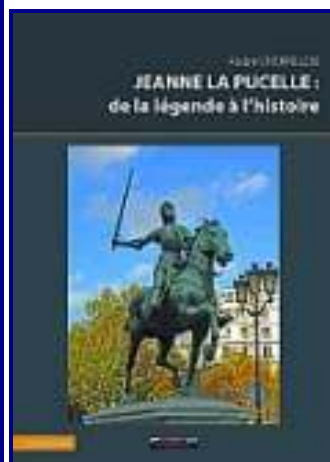
2008, Olivier Bouzy, "Jeanne d'Arc, l'histoire à l'endroit"

Présentation par André Cherpillod : "Olivier Bouzy (1961-), docteur en histoire, est directeur adjoint du Centre Jeanne d'Arc d'Orléans et chargé de cours à l'université d'Orléans. Il est l'auteur de "Jeanne d'Arc, mythes et réalités" (1999), un livre qui rétablit la vérité sur plusieurs points contestés, et de "Jeanne d'Arc, l'histoire à l'endroit", où il part en guerre contre le livre de Senzig & Gay. Le principal mérite de Bouzy est de donner les références précises de toutes ses citations, ce que les domrémistes ne font que rarement (à part Anatole France et Mgr Touchet)."

André Cherpillod a donc de l'estime pour Olivier Bouzy, ce n'est pas le cas pour sa supérieure, [Colette Beaune](#), directrice du Centre Jeanne d'Arc, ayant publié en 2008 "Jeanne d'Arc, vérités et légendes" qu'il considère comme "une tentative, fort mal réussie, de réfutation de l'ouvrage de Senzig & Gay".

C'est en se référant à ce seul livre que Wikipédia, en ce [chapitre](#), déclare : "Les erreurs commises par les promoteurs des mythes survivo-bâtardisants sur Jeanne d'Arc sont nombreuses, mais elles relèvent toutes d'un traitement fautif ou biaisé des sources".

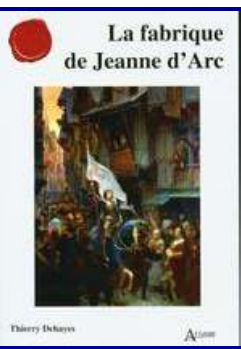
+ [Entretien](#) sur France-Info.



2014, André Cherpillod, "Jeanne la Pucelle, de la légende à l'histoire"

André Cherpillod (1930-) est connu sur Wikipédia comme un espérantiste français, autodidacte : "Depuis 1990, il occupe sa retraite à la rédaction d'ouvrages sur les sujets les plus variés et les fait connaître à l'occasion de conférences. Presque tous sont édités par l'auteur lui-même". Sur Jeanne d'Arc, il a fait un premier ouvrage, en 2011, "Jeanne la Pucelle: Autopsie d'un mythe". J'ai retenu son second livre, de 2014, parce que il est censé "trier le bon grain de l'ivraie". Cet ouvrage est maintenant introuvable, on m'en a heureusement fourni une copie pdf. J'ai trouvé le propos lumineux, précis avec une référence systématique aux sources, avec de multiples détails rassemblés en une vision cohérente et percutante, dépeçant de façon enlevée et caustique les explications de ceux qui sont appelés les "domrémistes" et que je vais appeler de la même façon.

Etant donnée son indisponibilité (il s'en plaignait dans un [article](#) de 2014), je mets ce livre intégralement en ligne en un [pdf](#) imagé (sans recherche textuelle possible) de 77 Mo (573 pages). Voici une [présentation](#) d'André Cherpillod dans un article de Ouest-France de 2014 ([lien](#)). Je n'ai pas pu le contacter, même par d'anciens contacts à lui. Agé de 93 ans, j'espère qu'il n'est pas décédé... Et qu'il approuverait la mise à disposition du pdf...



2022, Thierry Dehayes, "La fabrique de Jeanne d'Arc"

Thierry Dehayes est titulaire d'un DEA en Histoire ainsi que d'un doctorat et d'une agrégation de Lettres. Il enseigne en classes préparatoires. Il est notamment l'auteur de livres qui font autorité sur Marcel Pagnol, Jean Giono et Saint-Exupéry. On lui doit aussi des monographies historiques et patrimoniales remarquées sur le Pont du Gard ou Le Mans.

Son livre, sorti en juin 2021 chez Atlande, conforte les propos de Gay, qu'il a lu et de Cherpillod, qu'il n'a pas lu. Sauf sur un point, où il ouvre une nouvelle hypothèse, présentée en fin de [chapitre 5](#). Son analyse des procès est remarquable, réussissant à distinguer ce qui serait sincère, manipulé et dissimulé. [Article](#) de Ouest-France ([lien](#)).



Les secrets de Jeanne

A ces livres s'ajoute le très important site jeannedomremy.fr, "Les secrets de Jeanne", déjà indiqué, créé en 2008 et sans cesse mis à jour. On verra qu'il adopte certaines hypothèses périphériques sur lesquelles je reste prudent.

Merci à Maurice David-Darnac, Marcel Gay, Olivier Bouzy, André Cherpillod, jeannedomremy.fr et Thierry Dehayes pour leurs apports à ce dossier.

Avant d'aborder le présent dossier, je voulais présenter les principales argumentations, d'un côté et de l'autre et donner mon avis, en laissant le lecteur choisir. J'avais encore des hésitations et je me demandais si j'arriverais à trancher. Ce fut finalement très facile, car André Cherpillod l'a déjà fait de façon si brillante, géniale même, qu'il a pleinement emporté mon adhésion. Je vais donc souvent reprendre son argumentation. Et j'ai l'impression que sa force de conviction ne va guère laisser de choix au lecteur attentif... Bouzy a tenté de répondre au livre de Gay & Senzig et aux autres contestataires, Cherpillod, lui, a répondu à Bouzy, ainsi qu'aux autres tenants de la légende officielle. Un jour, un domrémist, réussira-t-il à répondre de façon pertinente à Cherpillod ? J'en doute. Finalement, le mérite premier de ce dossier va être de braquer les projecteurs sur l'étude de Cherpillod, qui est en train de tomber dans l'oubli (l'éditeur ne l'imprime plus, on ne la trouve pas d'occasion), alors qu'elle est primordiale.

Sources présentées. Quand je parlerai de Darnac, Gay, Bouzy, Cherpillod ou Dehayes, je ferai, sauf contre-indication, référence aux cinq ouvrages qui viennent d'être présentés. En lien direct et, plus tard, sur une page annexe, mais dans le même fichier pdf, je présenterai des extraits de ces livres, parfois d'autres, pour que le lecteur puisse avoir une meilleure compréhension. Ce sont là des sources de second degré, faisant appel à des sources de premier degré.

L'art de mélanger avec aplomb faits historiques et propagande légendaire, exemple. Le site stejeannedarc.net a le double avantage de présenter, d'une part, un grand nombre de sources documentaires précieuses, dont les procès, et, d'autre part, une caricature de la défense de la légende officielle. On lit, en effet, sur la page d'accueil ([mémoire](#)) : "Malheureusement depuis 1805 fleurissent moult auteurs de thèses sensationnelles, sorties tout droit de leur imagination ("Jeanne est une bâtarde royale", "Jeanne n'a pas été brûlée", "Jeanne est un homme" etc.). Pourfendeurs de "complots", ils se copient les uns les autres, dévoient sans état d'âme les textes d'époque et dénoncent les "falsifications" commises par les Historiens ! Tout cela ne mériterait pas qu'on en parle si, avec la bienveillance suspecte de certains médias, autant de lecteurs mal informés ne prenaient cette prose pour argent comptant !". En peu de lignes, on retient un mensonge (ces thèses n'ont pas commencé en 1805, elles existaient bien avant, on l'a vu au chapitre précédent), un amalgame (ceux qui disent que Jeanne est une bâtarde non brûlée ne disent pas qu'elle est un homme, sauf exception) et des sous-entendus malveillants non expliqués, balancés comme des insultes : "pourfendeurs de complots", "copistes", "dévolement de textes", "suspicion", "mal informés". Pourtant, quelles sont les thèses les plus sensationnelles, les plus invraisemblables, parmi celles-ci : une provinciale sort de son village et se met à parler au roi comme à un égal ; une fille de reine, qui a appris le langage et les manières de la Cour, révèle au roi sa parenté ; une campagnarde de 17 ans devient un brillant chef de guerre ; une jeune femme de 21 ans, après sept années de formation guerrière, rivalise avec les meilleurs capitaines du royaume. Les "mal informés" sont en fait les médias (notamment Wikipédia et les grandes maisons d'édition) qui, sans réfléchir, propagent une légende de type Père Noël, par certains aspects, mais solidement ancrées dans la réalité par de nombreux autres. Bien sûr Jeanne a bouté les Anglais hors d'Orléans, bien sûr elle a fait couronner Charles VII à Reims, elle est un personnage historique, mais pourquoi vouloir l'auréoler d'une légende bidonnée, au mépris des faits ?

4. La certitude que Jeanne n'est pas morte sur le bûcher : elle réapparaît en 1436

Commençons par le plus facile à comprendre : Jeanne des Armoises, parfois prénommée Claude, est Jeanne la Pucelle ; celle-ci n'est donc pas morte auparavant sur le bûcher à Rouen, en 1431. En 1436, cette Claude des Armoises est reconnue comme étant Jehanne la Pucelle par ses deux frères (de sa famille d'adoption) et quelques autres personnes la connaissant bien. Elle va ensuite être reconnue par sa propre mère (adoptive), par les bourgeois d'Orléans, par de nombreuses personnes l'ayant connues, y compris des chefs de guerre comme Gilles de Rais, et aussi par le roi Charles VII. Qui peut croire que toutes ces personnes ayant bien connu la Pucelle puissent se tromper ? Alors qu'aucune d'entre elles n'a ensuite dit qu'elle s'était méprise. Qui donc peut croire que c'est un vaste complot ? Même pas les domrémist, qui, on le verra, évitent ou marginalisent le sujet...

La Pucelle revient cinq ans après le bûcher

"Jeanne d'Arc et les fake news" (5/6), 27 décembre 2022, par Marcel Gay

Personne ne peut croire que l'on puisse revivre après la mort. Si Jeanne la Pucelle réapparaît, cinq ans après le bûcher de Rouen, c'est forcément qu'elle n'a pas été suppliciée, le mercredi 30 mai 1431, sur la place du Vieux-Marché. La femme qui périt dans les flammes, ce jour-là, a « le visage embronché », c'est-à-dire caché, nous dit Perceval de Cagny, chroniqueur au service des ducs d'Alençon. Mais on ignore son identité.

Jeanne (qui ne s'est jamais appelée Jeanne d'Arc de son vivant mais simplement la Pucelle, c'est le pape Calixte III qui la nommera pour la première fois d'Arc en 1456) Jeanne donc fait son retour sur la place publique le 20 mai 1436. Nous le savons d'abord grâce à Pierre de Saint-Dizier, curé de la paroisse de Saint Eucaire puis doyen de Saint Thiébaud et Official de Metz. Ce curé érudit tient un journal des événements survenus dans sa ville et dans les pays voisins. Il écrit que ce 20 mai 1436 « Jehanne la Pucelle » qui avait été en France arrive à un rendez-vous organisé avec les seigneurs de Metz. « Elle se faisait appeler Claude (NDLR-dans la clandestinité). Le même jour, ses deux frères vinrent la voir en ce lieu. L'un était chevalier et s'appelait messire Pierre, l'autre Petit Jehan, écuyer et ils croyaient qu'elle avait été brûlée. Mais, sitôt qu'ils la virent, ils la reconnurent pour leur soeur et elle les reconnut de même. »

Jeanne se marie à Arlon

La chronique du doyen de Saint-Thiébaud retrace ensuite le parcours de Jeanne de 1436 à 1449 avec une grande précision. Les plus grands seigneurs viennent à sa rencontre et lui offrent des cadeaux de valeur, notamment un cheval et une épée. Jeanne va se recueillir à Notre-Dame de Liesse puis elle va à Arlon, où elle est accueillie par la duchesse Élisabeth de Görlitz. Elle va ensuite guerroyer du côté de Cologne (le 2 août 1436, comme en fait foi un laisser-passer), en repart précipitamment, menacée d'excommunication, elle se marie enfin avec le chevalier lorrain Robert des Armoises. Robert a assisté au sacre de Reims, le 17 juillet 1429, il ne peut pas avoir été abusé par une aventurière. Le couple vient ensuite s'établir à Metz « tant qu'il leur plaisait » précise Pierre de Saint-Dizier.

Jeanne et Robert nous ont laissé plusieurs documents. Dont une copie authentique de l'acte notarié de la vente d'une partie de l'une de leur propriété, de Haraucourt. Le contrat de mariage conservé dans une étude de Fresnes-en-Woëvre (Meuse) aurait disparu durant les bombardements de 14-18. De nombreuses chroniques du 15ème siècle vont ensuite reprendre les informations du doyen de Saint-Thiébaud, en y ajoutant parfois des précisions.

Une mystification ? Cette femme serait-elle une usurpatrice ? Les seigneurs de Metz qui ont bien connu la Pucelle durant son épopée n'ont pas douté, pas plus que les deux frères de Jeanne. Il est vrai que d'autres imitatrices ont existé, comme Jeanne la Féronne, dite la Pucelle du Mans. Celle-ci fut rapidement démasquée, liée au pilori avant d'être emprisonnée pendant sept ans ! Quant à cette Jeanne-Claude qui arrive à Metz en 1436, elle a les mêmes traits physiques que Jeanne la Pucelle, elle parle également par paraboles, manie parfaitement les armes. En outre, elle a la même mémoire des événements. Enfin, à ceux qui douteraient, elle peut montrer ses deux blessures de guerre.

Jeanne à Orléans

Comme on l'imagine, la réapparition de Jeanne près de Metz fait l'effet d'une bombe à Orléans. Nous le savons grâce à des documents irrécusables : les livres de comptes de la ville qui vont de 1436 à 1440. Ainsi, la nouvelle est connue le 25 juillet 1436. Un chevaucheur porte une lettre de Jeanne la Pucelle adressée à Guillaume Béliet, bailli de Troyes. Le frère de Jeanne, Petit Jehan, vient aussi à Orléans le 5 août raconter qu'il a vu Jeanne et qu'elle est bien vivante. On lui offre un repas de fête. Extrait du Registre des comptes de la ville d'Orléans (1436)

Les compagnons de Jeanne et les personnalités du royaume affluent à Orléans. Le 9 août, Fleur de Lys apporte à la ville une lettre de la Pucelle, celle qui a libéré la ville des Anglais. Fleur de Lys ? Mais il connaît bien Jeanne puisqu'il était son poursuivant d'armes, sorte d'officier de renseignement. Le 2 septembre, Jeanne adresse une lettre au roi de France. Celui-ci ne crie pas au scandale en recevant une lettre de la Pucelle. 18 octobre 1436, cette fois-ci c'est Cœur de Lys, le héraut d'armes de la ville d'Orléans, qui part en mission. Il rentre après 41 jours d'un voyage harassant. Il racontera sa rencontre avec la Pucelle durant plusieurs jours. En 1439, Jeanne arrive enfin à Orléans. Dame Jeanne s'appelle désormais Jeanne des Armoises. On lit sur les livres de comptes : « A Jacquet le Prêtre, le 28ème jour de juillet pour 10 pintes et chopines de vin présentées à dame Jehanne des Armoises pour ce 14 sols. »

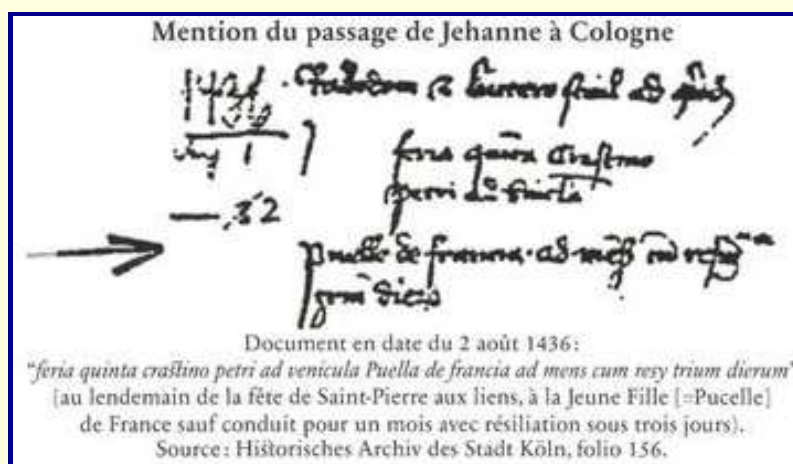
Comment douter ? Vin, dîners, soupers sont offerts à Jeanne des Armoises par la ville d'Orléans. La Pucelle rencontre évidemment tous ceux qu'elle a connus pendant le siège. Il faut croire qu'on lui demande comment elle a pu échapper au bûcher, où et comment elle a vécu pendant tout ce temps.

Ajoutons que l'évêque d'Orléans, en 1439, s'appelle Regnault de Chartres, celui-là même qui a présidé la commission de Poitiers et qui a procédé au sacre de Charles VII à Reims. Ni lui ni les Orléanais ne s'offusquent de la survie de Jeanne. Au contraire, la ville va lui offrir 210 livres tournois « pour le bien qu'elle a fait à la ville pendant le siège »



Yolande d'Aragon et Georges de la Trémoille tentent de protéger Jeanne des Armoises (fiction)
(tome 19 de Jhen, "Jeanne des Armoises", Martin / Néjib / Pleyers, Casterman 2019)

Thierry Dehayes décrit le soutien de la Maison d'Anjou à la Pucelle en 1436 à Metz : "Si l'on veut que la Jehanne de 1436 ne soit pas celle de 1431, il faut donc admettre que le propre beau-frère du roi est complice, voire instigateur de l'usurpation d'identité, ainsi que l'évêque de Metz puis bientôt la duchesse de Luxembourg. Pour quelles obscures raisons ?" (==>Dehayes [196 197](#)).



René d'Anjou, le bon roi René (1409-1480), fils de Yolande d'Aragon.

A gauche, extrait du livre de Thierry Dehayes (page 214). En complément (page 217) : "Par ailleurs, Jehanne aurait dit à Cologne quelque chose comme : "J'ai fait sacrer un roi de France ; je peux bien faire un archevêque !". Ce type de déclaration est en parfaite adéquation avec la personnalité historique de la Pucelle, qui n'a jamais manqué de confiance en elle". Jeanne des Armoises agit et parle comme Jeanne la Pucelle, cela se remarque en de nombreuses autres occasions.

A droite, miniature sur parchemin, vers 1469 (BnF). Description ([lien](#) Wikipédia) : "Première page de l'aveu rendu à René, roi de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou, pair de France, duc de Bar, comte de Provence" par un vassal. Mais pourquoi la scène est-elle surmontée par le blason des Orléans ? Hypothèse d'une [page](#) du site [jeannedomremy.fr](#) : vêtue de vert foncé ("vert perdu", couleur de la maison d'Orléans), ce serait la Pucelle ; elle poserait sa main sur l'épaule de Dunois, le bâtard d'Orléans...



USA, Wallace Wood, vers 1963 (cliquer pour agrandir) (même [double page](#) en français, dans "L'écho des savanes" n°19, en 1976)

5. Comment Wikipédia et les domrémistes déforment la réalité de la survivance de Jehanne

Les Domrémistes se comportent comme des négationnistes, non pas en niant formellement ces faits mais en les minimisant au maximum et en les amalgamant à d'autres faits sans rapport. Prenons par exemple Wikipédia en sa [page](#) "Jeanne des Armoises" ([mémorisation](#) Wikipédia 2023). C'est une page différente de [celle](#) de Jeanne D'Arc pour d'emblée faire croire que ce sont deux personnes distinctes. Sous le titre "L'hypothétique survie de La Pucelle", le chapitre commence ainsi : « Claude-Jeanne » aurait fondé son imposture sur une vague ressemblance avec l'héroïne du siège d'Orléans. Les frères de Jeanne d'Arc et quelques membres de l'aristocratie messine auraient feint ou l'auraient reconnue pour leur soeur. Plusieurs personnages naïfs ou douteux auraient pu être dupés ou vouloir devenir les complices de l'aventurière pour tirer quelque subside de l'escroquerie. Ainsi, tout de suite, sans la moindre preuve, il est écrit que c'est une imposture, il est inventé qu'il y aurait une "vague ressemblance", que les frères adoptifs de Jeanne et les bourgeois de Metz se seraient entendus entre eux pour "feindre" d'avoir reconnu Jehanne. Quelle imagination ! Rien dans les textes d'origine ne va en ce sens, ces propos ne sont d'ailleurs aucunement sourcés. C'est carrément un mensonge éhonté, une fake news. Ensuite, le mari de Jeanne, Robert des Armoises est présenté comme "un chevalier désargenté" (et alors ?) et un "quinquagénaire (un grand âge pour l'époque)", ce qui est faux, les quinquagénaires sont très nombreux à l'époque. C'est du dénigrement de bas étage. Et ça continue avec la duchesse de Luxembourg qui serait une femme "au train de vie si dispendieux", ce qui - sous-entendu - l'amènerait à mentir.

Il suit alors un autre chapitre titré "L'audience royale et la demande de grâce" sur lequel je vais revenir et puis, comme un cheveu sur la soupe, comme si c'était anecdotique, juste avant la fin de l'article, il est écrit : "La ville d'Orléans qui a reconnu Jeanne d'Arc dans Jeanne des Armoises, a, depuis 1440, versé une rente à Isabelle Rommée, la mère de Jeanne d'Arc, une rente dénommée sur les registres au nom d'Isabeau mère de Jehanne la Pucelle", puis à partir de juillet 1446 au nom d'Isabeau mère de feu Jeanne la pucelle", jusqu'en 1447". C'est pourtant essentiel ! Ce sont là d'autres preuves formelles que Jeanne des Armoises a été reconnue comme la Pucelle par les bourgeois d'Orléans et par sa mère (adoptive). Ce n'est pas un petit détail, Wikipédia arrange les faits pour les déformer et les adapter à la légende officielle.

Comme le dit Cherpillod (page 523), "Les adeptes du mythe, quand ils consentent à mentionner la reconnaissance de Jeanne des Armoises comme l'unique et vraie Jeanne d'Arc, pour reprendre un titre classique, se limitent prudemment à Pierre et Jean d'Arc" (on vient de voir qu'in extremis Wikipédia va un peu plus loin) "Ils ne mettent en cause que deux personnes. Ils ne s'agit donc que de deux dupes, ou deux escrocs", qui, d'après Wikipédia, "naïfs ou douteux" feignent d'avoir reconnu leur soeur. "Essayons donc, pour les confondre, de dresser la liste, d'ailleurs non exhaustive, de tous ceux pour qui l'identité de Jeanne des Armoises ne faisait aucun doute". Et Cherpillod cite, avec commentaires ([==>](#) Cherpillod [523 524](#)) : les bourgeois de Metz, les bourgeois d'Orléans, le chevalier Robert des Armoises, la Duchesse de Luxembourg, Gilles de Rais, Regnault de Chartres, Isabelle Romée (la mère adoptive), le roi Charles VII, le duc d'Orléans. Il conclut (là je mets en gras, c'est bien sûr essentiel) : "**Selon l'histoire officielle, tous ces gens là la savaient morte, réduite en cendres. Et pas un n'a crié son indignation devant la prétendue réapparition d'une soi-disant pucelle... Ou bien alors, quelques uns d'entre eux auraient protesté, mais par la suite une main noire aurait détruit les documents qui faisaient état de cette protestation...**". Même Wikipédia (Bouzy aussi) ne parle pas d'une telle absurde destruction. Le point fort de leur démonstration reste un amalgame avec de vraies fausses pucelles, c'est ce que l'on va voir maintenant.

Dans son livre, Olivier Bouzy est aussi affligeant que Wikipédia, prétendant (page 196) à propos de Jeanne des Armoises que "sa condamnation par le parlement, après qu'elle eut été démasquée par Charles VII en personne, fit retomber l'enthousiasme", propos aucunement sourcé et pleinement mensonger : Charles VII ne l'a pas démasquée, au contraire (voir le chapitre suivant), et elle n'a pas été condamnée par le parlement. En fait, il semble que Bouzy s'embourbe avec une ou deux fausses pucelles (car il y en eut effectivement plusieurs). En sa démonstration sur 5 pages, il ne fait référence qu'à trois sources et ce sont des domrémistes des XIXème et XXème siècles. Sa conclusion est sidérante : "S'il y eut des usurpatrices prétendant faussement être Jeanne, pourquoi ne pas admettre que toutes les aventurières dont les textes nous montrent la trace furent des usurpatrices ?" ([==>](#) Bouzy [194 195 196 197 198](#)). Dites, les domrémistes : comment pouvez-vous continuer à l'être avec de tels arguments ? Essayez donc de répondre précisément, factuellement, à Cherpillod, Gay & Cie, car jusqu'à présent, vous avez montré votre incapacité crasse à le faire.



Après avoir écrit ce qui précède, je découvre le livre de Thierry Dehayes "La fabrique de Jeanne d'Arc", paru chez Atlantide en 2021. C'est un auteur dans la lignée de Gay, de [jeannedomremy.fr](#), qu'il a lus tous les deux, et de Cherpillod, qu'il n'a pas lu. Il présente une hypothèse originale proche de celle des domrémistes en ce qui concerne les aveux au parlement de Paris. En pages, 242 à 248, l'auteur souscrit au récit du "Bourgeois de Paris" relatif à la fausse pucelle de Paris (avec l'épisode du parlement), qu'il attribue à Jeanne des Armoises sur le fait qu'elle serait passée à Orléans, qu'elle agit "pour garder son honneur" et qu'elle s'habille en homme (Jeanne des Armoises s'habillait-elle ainsi en ville ?). Il n'est pas gêné du fait que cette Jeanne n'est pas nommée des Armoises et a deux enfants. ([==>](#) Cherpillod [483 484](#)). En fait, comme la condamnation du parlement de Paris est plutôt légère, cela ne changerait pas grand chose pour Jeanne des Armoises. Et puis le récit peut être outrageusement à charge. D'autres indices renforcent-ils cette hypothèse ?

Philibert des Armoises est-il fils de la première ou de la seconde épouse de Robert II des Armoises ?

Pour Thierry Dehayes, l'un des deux enfants attribués à Jehanne serait Philibert des Armoises (aussi prénommé Philippe par Cherpillod), habituellement considéré comme fils de Robert et de sa première épouse, Alix de Manonville. Il a une importante descendance ([==>](#) Dehayes [319](#)). Dehayes apporte quelques éléments de confirmation, avec les recherches entreprises par [Jérôme Vignier](#) (1606-1661). Il est troublant de remarquer que Philibert = Phil(ppe) + (Ro)bert, Jehanne aurait alors donné à son fils le début du prénom Philippe qu'elle avait à la naissance...

Sauf qu'il y a une autre explication, plus habituelle : la première épouse de Robert, Alix de Manonville, avait pour grand-père maternel Philibert de Bauffremont. Philibert a vendu le château de Tichémont vers 1459, trois ans après la mort de Robert. S'il est fils de Jehanne, Philibert aurait alors moins de 23 ans, cela fait jeune. Sa fille Béatrix, décédée avant 1483, a eu une fille Odette Denizet (ou de Nicey) mariée le 6 juin 1494 ([lien](#)). Philibert aurait alors moins de 58 ans. Cela fait très jeune pour marier une petite-fille, mais c'est possible. Il serait aussi possible les fils de Jeanne, seraient ses beaux-fils, Philibert et Simon des Armoises ? ([lien](#) sur généalogie Jean-Loup Bretet). Nous verrons plus loin, en fin du [chapitre 23](#), une autre hypothèse d'une fille de Jehanne, née auparavant, en 1429. Alors : zéro ou un ou deux ou trois enfants ? A mon avis, zéro.



604 MUSEE DE SCULPTURE COMPAREE
Tête de Saint Maurice, conservée au Musée d'Orléans et provenant de St-Eloi, longtemps désignée comme Jeanne d'Arc (commencement du XVI^e siècle). - ND



Cette sculpture en pierre polychrome, retrouvée dans les ruines d'une église locale, a longtemps été considérée comme étant le portrait de Jeanne... Des auteurs (catholiques) s'en sont servis pour illustrer divers ouvrages, et le prestigieux atelier de copie du Musée du Louvre en a produit un fac-similé en plâtre... Mais depuis qu'une anthropologue allemande travaillant pour le BKA (la police criminelle allemande) s'est livrée à la comparaison scientifique de ce visage avec celui de la Dame des Armoises du Château de Jaulny, pour en conclure que la même femme y était représentée à des âges différents, cette tête est devenu celle de Saint Maurice ! ([page](#) de jeannedomremy.fr)

6. 1439, Charles VII, lui-même, reconnaît que Jeanne des Armoises est la Pucelle

Wikipédia et les Domrémistes font très fort en transformant en argument à leur avantage une preuve supplémentaire : Charles VII a reconnu que Jeanne des Armoises est la Pucelle. C'est vraiment simple : ils se rencontrent à Orléans, en 1439 ou 1440, peut-être plusieurs fois, au moins celle-ci :

Les courtisans proches entendent le roi accueillir chaleureusement la dame des Armoises avec ces mots révélateurs (en vieux français) : "**Pucelle, ma mie, vous soyez la très bien revenue, au nom de Dieu qui sçait le secret qui est entre vous et moy**".

Même le domrémist Olivier Buzy valide la teneur de ce propos (==>Bouzy [175 176 177](#)). Tout est dit : Jeanne des Armoises est la Pucelle et un secret la lie avec le roi, sous entendu c'est celui de leur naissance. En une phrase, le roi de France dit que sa demi-soeur est devant elle. Oui, c'est limpide : à ce moment là, Charles VII était survivaliste et bâtardisant ! Selon une [page](#) du site jeannedomremy.fr, ces propos ont été rapportés par Guillaume Gouffier, chambellan du Roi, seigneur de Boissy. Jeanne se mit alors à genoux... Etaient présents à cette entrevue : Jean Dunois, Charles d'Anjou, le sire de Chaumont, l'archevêque de Vienne, Jean Rabateau, chez qui Jeanne avait logé à Poitiers en 1429, et Regnault de Chartres, archevêque de Reims. Tous ces hauts dignitaires qui connaissaient bien la Pucelle ne pouvaient se méprendre car ils avaient un passé en commun.

Revenons à Wikipédia et à l'argumentation domrémist. Voici ce chapitre que nous avons déjà évoqué.

L'audience royale et la demande de grâce (point de vue domrémist de [page](#) Wikipédia 2023)

Pendant ces quatre ans, elle se serait entretenue par courrier avec le roi Charles VII de France qui, pour les tenants des origines royales de Jeanne d'Arc (qui n'avancent cependant aucun élément tangible accréditant leur hypothèse), serait son demi-frère (dont la légitimité de la naissance a également été contestée). Jeanne des Armoises obtint finalement une audience du souverain ~~qui est le beau frère du duc de Bar René Ier d'Anjou et dont la maîtresse Agnès Sorel a été suivante de l'épouse dudit René, la duchesse Isabelle Ire de Lorraine~~ [je barre, tellement c'est hors-sujet]].

D'après une relation tardive du chambellan de Boisy, le roi lui aurait demandé quel était le secret qu'il partageait avec elle. L'« héroïne » se rétracta, disant ne pas connaître le roi, et demanda grâce.

Soumise à une enquête de l'Université et du Parlement de Paris, elle est démasquée et condamnée (?) en 1440 [10]. Elle admit publiquement son imposture et se retira avec son mari en son château de Jaulny, où elle termina ses jours.

[note 10 :] Colette Beaune, « Une nouvelle affaire Jeanne d'Arc », sur Libération.fr, 10 juin 2009, avec sur ce [lien](#) : " Martin Meissonier n'a pas lu non plus les lignes suivantes qui rapportent sa condamnation par le Parlement en 1440 après qu'elle a avoué son imposture. D'ailleurs selon un autre texte, Claude s'effondra aux pieds du roi Charles VII, en sollicitant son pardon pour la supercherie ! "

Les paroles exactes du souverain ont été citées, il parle effectivement d'un secret mais nullement pour "demander" lequel il est. Au contraire il dit qu'il le connaît bien et qu'il le partage avec Jeanne. C'est là une contradiction majeure provenant, non pas de Wikipédia, mais d'un autre témoignage que celui de Guillaume Gouffier, plus tardif, rapporté par Pierre Sala, lequel est rejeté par Cherpillod comme ayant trait à une "fausse Pucelle de Sala", à ne pas confondre avec Jeanne des Armoises (==>Cherpillod [485](#) [486](#)). Il estime tout de même que le roi et la dame des Armoises se sont bien rencontrés en septembre 1439 (==>Cherpillod [472](#) [473](#)). Notons que Guillaume Gouffier est né en 1435 et que son récit est celui d'une scène qu'on lui a rapportée, scène assez remarquable et racontée assez précisément pour qu'on puisse estimer qu'elle a été correctement transmise. .

Je me range d'un avis proche de celui de Thierry Dehayes (pages 249 à 254), en estimant que l'épisode relaté par Pierre Sala est vrai dans ce qui est factuel (les paroles du roi à Jeanne) et faussé dans ses interprétations (rétractation et demande de grâce) parce qu'il est domrémist.. Hé oui, ce texte est tardif, 1515, et Pierre Sala interprète les faits à sa manière ; il convient donc d'être prudent. D'ailleurs, une fausse Pucelle aurait été châtiée publiquement, celle-là ne l'est nullement, même symboliquement...

Revenons au texte de Wikipédia. En plus de prendre au pied de la lettre la compréhension de Pierre Sala, le récit du "Bourgeois de Paris" (enquête de l'université de Paris, démasquée, condamnée) sur la "fausse pucelle de Paris", traité en fin du chapitre précédent, ajoute à la confusion. Notez l'extraordinaire parenthèse avec le point d'interrogation "(?)", comme si Wikipédia n'y croyait pas.

En fait, les domrémistes amalgament approximativement la vie de Jeanne des Armoises avec celle de fausses pucelles reconnues comme telles. Car il y en eut plusieurs. Cherpillod en dénombre huit (pages 488 à 491) (aussi en [jeannedomremy.fr](#), [chapitre](#) sur "Les travaux des historiens sur les fausses pucelles"). Certaines ont reconnues la falsification et l'une d'entre elles a été condamnée par le parlement de Paris, très tardivement en 1457. Mais ce n'est pas du tout Jeanne des Armoises, alors décédée (vers 1449) : la condamnée, dite "Pucelle d'Anjou" ou "Jehanne des Sermaises", est mariée à Jehan Douillet et a deux enfants, alors que la dame des Armoises n'en a pas eu. Elle aurait abusé les Orléanais, alors qu'ils n'ont jamais dit l'être par la dame des Armoises, même au-delà de sa mort. Les amalgames sont grossiers, avec un manque de recul. On retrouve des confusions semblables dans un [texte](#) de l'avocat historien domrémist [Maurice Garçon](#) en 1959.



Gilles de Rais démasque une fausse pucelle (fiction). Jeanne des Armoises avait ces traces de blessures...
(tome 2 de Jhen / Xan, "Jehanne de France", Martin / Pleyers, Casterman 1986)

Contrairement à Colette Beaune, Olivier Bouzy ne va pas jusqu'à raconter une telle construction abracadabrante, mais il reprend le propos de Pierre Sala sur le fait que "Claude s'effondra aux pieds du roi Charles VII, en sollicitant son pardon pour la supercherie !". Or, lors de cette rencontre à Orléans début septembre 1439, on connaît seulement les premières paroles du roi et le fait qu'assez rapidement Jeanne s'est jetée à ses pieds, puis est partie tranquillement. Le reste n'est qu'interprétation, de Pierre Sala ou, encore plus tardive (à laquelle se réfère Bouzy) de l'historien domrémist [Jules Quicherat](#) (1814-1882).

La raison pour laquelle Jehanne se jette aux pieds du roi. Il y a une autre interprétation, plus simple et correspondant mieux aux faits d'un roi qui ne considère nullement Jeanne comme une "imposteuse" : après le bûcher, Jehanne avait promis de ne plus se montrer sous le nom de Jehanne la Pucelle ; or, indirectement, elle l'a fait ; donc Charles VII lui reproche de ne pas avoir tenu sa promesse ; c'est alors qu'elle s'est jetée à ses pieds pour dire qu'elle le regrettait et qu'elle ne recommencerait pas ; et, effectivement, elle est alors devenue plus discrète... Si c'était une personne qu'il n'aurait jamais vue auparavant, Charles VII ne l'aurait bien sûr pas accueillie aussi aimablement, en parlant de secret, et il n'aurait pas manqué de la punir publiquement !... Comment des historiens peuvent-ils croire à de telles balivernes !

Concluons avec André Cherpillod (page 473). "*Lecteur, mon ami, on te berne, on te bafoue, on te ridiculise, on se moque de la confiance que tu accordes à des auteurs bardés d'autant de diplômes que de mauvaise foi, et diffusés par des éditeurs prestigieux...*"

En complément, on pourra lire l'instructive et amusante (et révélatrice) [page](#) "Florilège des bourdes" sur jeannedomremy.fr. Colette Beaune est particulièrement douée, elle qui a écrit que "*Les voix sont un fait historique incontestable* (Cherpillod p. 205) a le culot de terminer l'article de Libération cité dans Wikipédia par cette phrase : "*...en Histoire il y a des faits.*". Hé oui, la mère, les frères, les amis, le roi lui-même savaient que la Pucelle n'était pas morte sur le bûcher, ils l'ont reconnue en Jeanne de Armoises. Ce sont des faits, ils n'ont pas pu se tromper. Certes, il reste à considérer qu'ils se sont tous mis d'accord pour comploter, mais comment et dans quel but ? Même les domrémistes les plus farouches n'osent énoncer une telle hypothèse...

En conclusion, il apparaît certain que, si Jeanne des Armoises était une fausse Pucelle, cela aurait été clairement dénoncé de son vivant, y compris par des personnes ne l'ayant pas rencontrée, y compris par le roi, et même s'il ne l'avait pas rencontrée. Mieux que sa rencontre avec le roi, Dehayes suppose que Jeanne est aussi allée à Rome rencontrer le pape [Eugène IV](#) fin mai 1434 ([==>Dehayes 345](#)).

7. Que s'est-il donc passé sur le bûcher de Rouen en 1431 ?

Maintenant que l'on sait que la pucelle n'est pas morte sur le bûcher, il nous reste à trouver le mécanisme du tour de magie qui a fait croire qu'elle y a brûlé. Nous allons nous rendre compte que c'était finalement assez simple et que plusieurs textes délivrent des indices permettant de comprendre.

Cette démarche apparaît incompréhensible au domrémist Olivier Buzy, il considère que je prends le problème à l'envers (page 134) : "*Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée. Cette affirmation, qui devrait venir en tête dans la démonstration des survivalistes, vient au contraire souvent sur le tard, quand l'acuité de l'attention du lecteur s'est quelque peu émoussée. C'est pourtant la condition sine qua non : si Jeanne a été brûlée, Claude des Armoises est une menteuse, et tout ce qu'on pourra dire après ou avant n'est d'aucune utilité.*"

Evidemment, ce dossier, comme d'autres, veut convaincre le lecteur de la réalité des faits. Pour cela, c'est naturel, on part du fait le plus incontestable qui soit, que les domrémistes ne peuvent nier qu'avec une mauvaise foi manifeste. Une fois acquise cette vérité première, on vérifie qu'elle est conforme à la réalité observée, sachant qu'il y a eu un maquillage de celle-ci et que l'évidence est moins forte. J'ai procédé de la même manière dans le [dossier](#) Victorina en partant du fait qu'on a retrouvé sa pierre tombale et qu'elle a donc existé. Dans le [dossier](#) Brigitte Macron, je suis aussi parti de la certitude qu'elle est la transsexuelle Véronique interviewée en 1977. Dans ces trois cas, on analyse les faits maquillés à la lumière de la révélation effectuée. Et, on va le voir, tout naturellement, on trouve alors une explication aussi valable, sinon plus, que celle de la version officielle.

Dans leurs livres, Gay et Cherpillod font une longue description du procès et de la scène du bûcher. Je retiens cette version courte du 4ème article de Marcel Gay :

Le bûcher de Rouen, 30 mai 1431

Extrait de l'[article 4/6](#) du 26 décembre 2022 Vingt-six mois de vie publique", par Marcel Gay

Mercredi 30 mai 1431. Sur la place du Vieux-Marché de Rouen, 800 hommes d'armes portant glaives et bâtons attendent Jeanne-la-sorcière. La femme qui monte sur le bûcher a le visage "*embronché*" c'est à dire voilé, caché. Personne ne peut donc reconnaître la femme qui est brûlée ce jour-là.

En ce funeste jour de mai 1431, la vie publique de Jeanne est terminée. La Pucelle n'a pas rempli les autres missions que ses voix lui avaient assignées, notamment celle de bouter les Anglais hors de France et celle de libérer Charles d'Orléans, le prince-poète, prisonnier à Londres depuis Azincourt. La guerre de Cent ans ne prendra fin que le 17 juillet 1453 avec la bataille de Castillon.



Visage embronché, vu par Adrien Harmant

A propos de ce supplice, en plus des deux premiers points signalés par Gay, trois autres peuvent être ajoutés :

1. Personne n'a pu approcher la suppliciée parce qu'elle était entourée par 800 soldats.
2. Personne n'a vu son visage, qui était caché ("embronché").
3. Avant que le feu soit allumé, l'évêque Cauchon a longuement lu la sentence, sans que la suppliciée ne réagisse, comme si elle était droguée. Ce n'est pas du tout dans le tempérament de la Pucelle, elle qui répondait si vigoureusement à ses juges lors de ses procès. "*Comment peut-elle rester muette quand elle s'entend traiter de superstitieuse, de blasphématrice et de schismatique ? Apparemment, aucun domrémist ne s'est posé la question... Alors était-ce bien Jeanne ou une remplaçante ?*" (Cherpillod page 412). Maurice David-Darnac insiste aussi sur cette invraisemblance ([==>Darnac 307](#)).

4. (Cherpillod pages 414, 415) Jean Riquier, curé d'Heudicourt, dit également : "Après sa mort, les Anglais, craignant qu'on ne parlât d'évasion, dirent au bourreau de repousser un peu le feu : ainsi les assistants pourraient-ils la voir morte, et on ne raconterait plus qu'elle s'était évadée" (Duparc, IV, p. 141). "C'était pour vérifier que c'était bien une femme, et qu'elle était bien morte" (Bouzy, HE, p. 147). Il était vraiment inutile de se donner tant de mal ; personne ne nie que "c'était bien une femme, et qu'elle était bien morte". Le tout est de savoir **qui elle était**. Et cette simagrée ne prouve absolument **rien** quant à son identité.
5. (Gay pages 190, 191) Quant au procès-verbal d'exécution de Jeanne, il n'a jamais été rédigé, contrairement aux habitudes puisque les livres de compte des Domaines nous donnent le nom des "sorcières" brûlées à Rouen entre 1430 et 1432, avec le prix du bois et le salaire du bourreau : Jehanne le Turquenue, Jehanne Vanneril, Alice la Rousse, Caroline la Ferté, Jehanne la Guilloree. Mais pas de Jeanne la Pucelle ! Bouzy lui, affirme (page 157) : "Il n'y a pas apparence [...] qu'on ait brûlé de sorcière à Rouen au début du XVème siècle". C'est pourtant une certitude....

Le lecteur aura deviné que c'est une autre sorcière, probablement droguée, qui a été brûlée vive ce jour-là. Il n'y a certes pas de preuve, mais c'est tout à fait logique. Surtout, on se rend compte qu'il n'y a pas de preuve que la Pucelle était sur le bûcher. Elle n'a pas parlé (sauf à répéter parfois "Jésus"), personne ne témoigne qu'il l'a précisément reconnue.



Extrait de la bande dessinée "Jeanne d'Arc" dans la collection "Ils ont fait l'histoire", Glénat /Fayard 2014, rééditée en 2019 par Glénat / Fayard / Le Monde dans la collection "Les grands personnages de l'histoire en bandes dessinées", texte de Jérôme Le Gris, dessin d'[Ignacio Noé](#), dossier de l'historienne Murielle Gaude-Ferragu. Où sont les 800 soldats ? Où est la tête encapuchonnée ? Comment, au XXIème siècle, peut-on décrire une scène aussi éloignée de la réalité ? Cette BD accumule tous les poncifs, avec ci-dessous la scène de la reconnaissance à Chinon et même, carrément, un "miracle". Honte à cette historienne pour cautionner de telles élucubrations, honte à Glénat, Fayard et Le Monde pour les avoir éditées !



Que répondent les domrémistes à cela ? Il s'excitent sur le mot "embronché" qui ne signifierait pas que le visage était caché (==>Bouzy [152](#) [153](#) [154](#) [155](#)). Cherpillod leur répond avec brio (==>Cherpillod [412](#) [413](#) [414](#)), terminant par "Cette écoeurante jonglerie est destinée à nous faire oublier que les textes de Perceval de Cagny et de Fauquembergue mentionnent clairement un "visage caché", "caché par une mitre"." et il ajoute : "Le peuple vit-il Jeanne sur son bûcher ? Ce n'est même pas certain : "Et en ung tableau devant l'eschaffault où ladite Jehanne ezstoit, estoient escripts cez mos : " suit une liste de plus de 30 mots, qui cachaient le spectacle à de nombreux spectateurs...

8. Pourquoi n'a-t-on pas voulu tuer la Pucelle sur le bûcher ?

Nous avançons dans notre recherche de la réalité. Après avoir eu la certitude que Jeanne des Armoises était la Pucelle, nous avons compris qu'elle n'a pas brûlé à Rouen en 1431. Mais pourquoi tout ce cirque ? Pourquoi avoir simulé de façon aussi ostentatoire cette mort ? Pour quelle raison impérieuse les Anglais et l'Eglise n'ont-ils pas voulu tuer la pucelle ? Tout en faisant croire qu'ils l'ont tuée...

C'est là qu'intervient la deuxième révélation, celle qui fait de Jeanne d'Arc la soeur utérine de Charles VII et de sa soeur Catherine, épouse du roi d'Angleterre Henri V Lancastre. Avant d'appréhender les solides éléments historiques qui conforteront ce qui n'est là qu'un début d'hypothèse, comprenons bien qu'il faut une cause de cette dimension pour expliquer la simulation de mort sur le bûcher. Comme le dit Cherpillod (page 543) : *"Il n'y aurait aucune raison pour qu'on sauve du bûcher une simple paysanne [voire la fille d'un notable campagnard], alors que tout devient logique si Jeanne est une princesse de sang royal"*.

Jeanne, demi-soeur ou soeur du roi de France, tante du roi d'Angleterre, est de la plus haute lignée royale. Nous sommes dans un monde profondément catholique, comment pourrait-on tuer quelqu'un de sa famille ? Le but est d'écartier Jehanne, elle dérange tant, mais il n'y a pas besoin d'aller jusqu'au meurtre, il suffit de faire semblant et de l'exfiltrer pour qu'elle continue discrètement sa vie, sous un autre nom...

Une personne de sang royal ne peut pas être exécutée en place publique (Thierry Dehayes, page 355)

Enfin, pour preuve qu'une personne de sang royal ne peut pas être exécutée en place publique comme un "vulgaire" criminel, il faut à nouveau en revenir au duc d'Alençon. Après avoir été arrêté par Dunois en 1456, d'Alençon, coupable d'avoir entamé des négociations avec le duc d'York et donc de haute trahison, fut condamné à mort le 10 octobre 1458. Cela ne l'empêcha pas d'être ensuite grâcié, avant d'être libéré par le successeur de Charles VII, Louis XI en 1461.

Cette explication donne du sens à ce qui s'est passé. C'est une sorte de clé qui, on va le voir, va expliquer bien d'autres situations. Tout devient limpide quand on l'a compris. C'est ainsi que les survivalistes sont devenus bâtarisants. J'ai retrouvé le même phénomène de découverte d'une clé qui permet d'expliquer des comportements a priori incompréhensibles et incohérents dans l'affaire Brigitte Macron. Là, tout s'éclaircit quand on comprend que Jean-Michel Trogneux, s'est transformée en sa soeur Brigitte Trogneux. De même, dans un [autre](#) de mes dossiers, la découverte de l'identité de la mère d'Héloïse, l'amoureuse d'Abélard, est une clé permettant de connaître ses protections et de rendre accessoire l'identité inconnue de son père.

Pour en terminer avec le bûcher de Rouen, il va de soi que l'Eglise est complice dans cette mascarade et que c'est l'évêque Cauchon lui-même qui a organisé l'exfiltration de Jeanne. Sur le site jeannesomremy.fr, la [page](#) "Jeanne d'Arc au château de Rouen" montre précisément la présence de souterrains, mais il n'y en avait même pas besoin pour faire sortir discrètement quelqu'un de nuit...



Couverture et extrait de la bande dessinée "La dame des Armoises", tome 19 de la série "[Jhen](#)", Casterman 2021, textes de Neji, sur une idée de [Jacques Martin](#) (l'auteur d'Alix), dessins de [Jean Pleyers](#). Sur une intrigue très romancée, le héros, Jhen, ami de [Gilles de Rais](#), s'amourache de Jeanne des Armoises reconnue par Gilles comme la Pucelle d'Orléans, qui lui révèle son secret. Bravo aux auteurs qui se sont basés sur ces faits historiques, bravo à l'éditeur Casterman !

André Cherpillod insiste sur l'importance de la reconnaissance de la Pucelle par son "ami intime" Gilles de Rais. Il accueillit Jeanne des Armoises en son château de Machecoul et lui confia une petite troupe ([==>Cherpillod 440 441](#)).

En 1984, dans le tome 1 de Jhen, qui s'appelait alors Xan, Jacques Martin et Jean Pleyers avaient montré une image crédible de la mort sur le bûcher. De 1984 à 2021, il y a là une remarquable continuité et cohérence...



En 1985, dans le tome 2 de Jhen / Xan, titré "Jehanne de France", les auteurs ont mis en scène une fausse Pucelle (ci-dessous case 1), qui explique qu'elle n'est pas morte sur le bûcher (case 2). Finalement, elle sera démasquée par Gilles de Rais, qui ne lui retrouve pas de vieilles blessures à l'épaule et à la cuisse (case 3). Dans le tome 19, il n'a pas le moindre doute quand il voit Jeanne des Armoises... Et Marcel Gay nous a signalé que la vérification des "blessures de guerre" avait bien été effectuée à Metz sur Claude - Jeanne des Armoises.



Toutes les fausses pucelles ont été assez rapidement démasquées. En tant que vraie Pucelle d'Orléans, la dame des Armoises a été suivie durant plusieurs années, sans que quiconque n'émette un doute sur son identité. S'il y en avait eu, il aurait été exploité...

Extrait d'un [texte](#) de Jean Pleyers paru en 1986 lors de la parution du tome 6 de Jhen "Le lys et l'ogre" : "Il y eut en effet trois fausses Jeanne d'Arc facilement démasquées. Mais la « vraie », mariée plus tard à Robert des Armoises, serait réapparue devant témoins, et pas des moindres, cinq ans après son « évasion » de Rouen à Metz en 1436, se faisant appeler Claude, et n'aurait jamais été contestée par personne. Devrai-je donc penser tout le contraire de ce que je croyais comme tout un chacun, à savoir qu'elle a été brûlée à Rouen, et maintenant qu'« on » l'a fait s'évader !?"

9. Le procès aboutissant à la condamnation à mort était-il une mascarade ?

Avant de revenir sur la véritable naissance de Jehanne, essayons de comprendre le procès la condamnant à mort. Nous verrons plus loin que Jeanne a été faite prisonnière par les Bourguignons, puis livrée aux Anglais. Voici une courte présentation du procès qui s'ensuit.

1430 et 1431, à Rouen

Extrait de l'[article](#) du 26 décembre 2022 Vingt-six mois de vie publique", par Marcel Gay

23 décembre 1430. Arrivée à Rouen où Jeanne doit comparaître devant un tribunal ecclésiastique. C'est un procès en matière de foi : Jeanne est poursuivie pour sorcellerie. Mais c'est aussi un procès politique : la condamnation de Jeanne sera une réponse au sacre de Reims et, dans la foulée, remettra le traité de Troyes dans l'actualité.

Janvier-mai 1431. Le procès dure cinq mois sous la présidence de l'Evêque Cauchon et du vice-inquisiteur Graverent. Sans surprise, Jeanne est condamnée au bûcher au terme d'un procès-fleuve. Mais procès truqué. Sur les 55 séances, 17 sont consacrées aux Voix. Tous les juges (sauf un) sont Français.

Je me perds dans les méandres de ce long procès et je suis circonspect sur les déclarations des uns et des autres, pour deux raisons. D'abord à cause de la retranscription contrôlée et résumée des témoignages dénoncée par de nombreux auteurs, notamment sur les différentes versions et retranscriptions (==>Dehayes [382 383 384 385](#)). Ensuite à cause des déclarations répétées de la Pucelle elle-même, niant vouloir dire la vérité (==>Darnac [260 261 262 263 264](#)). Dans ces conditions, il est délicat de discerner la pertinence des propos consignés, sauf, comme le fait Thierry Dehayes, à prendre du recul. Les domrémistes, eux, sont sur une compréhension au premier degré, ce que voulaient les juges et les témoins complaisants de l'époque... Il y avait une volonté de fabriquer une légende.



Jeanne et l'évêque Cauchon (Mora / De la Fuente, Larousse 1977)

Je suis tout de même frappé par un tournant dans l'attitude de Jehanne, qui m'apparaît révélateur. Longtemps, elle est persuadée qu'elle sortira libre, parce que, dit-elle, ses "Voix" lui ont dit qu'elle serait libérée (==>Darnac [295 296 297](#)). Elle parle d'être "libérée de prison", "le jour et l'heure où je m'évaderai", "quelqu'évènement qui surviendrait" ou encore "La certitude d'un miracle". Donc on lui a certifié qu'elle ne risquait rien, elle ne se fait pas de soucis... Et puis arrive le 29 mai 1431 où elle est condamnée, indirectement, à être brûlée vive. Alors qu'elle se croyait intouchable, elle, la parente du roi de France et du roi d'Angleterre, elle tombe de haut et elle panique. Au point de promettre ce qui lui était impensable la veille : renier ses Voix et le caractère divin de sa mission. Bref, accepter qu'elle ne soit plus l'envoyée de Dieu, ayant une mission à accomplir à tout prix. Rentrer dans le rang, devenir anonyme... André Cherpillod l'explique très bien (page 401), c'est ce qu'il appelle "la seconde abjuration". "*Cauchon est parvenu à ses fins. Il n'avait aucune raison de souhaiter la mort de la Pucelle. Mais le procès mené par lui n'avait de sens que si elle reconnaissait ses "erreurs"*" (==>Cherpillod [401 402 403](#)).



Jeanne d'Arc en présence de ses juges. Fred Roe 1898 (Shipley Art Gallery) ([variante](#))

En pages 428 à 430, Cherpillod explique que le roi et ses proches étaient sur la même longueur d'onde que la Pucelle : ils étaient persuadés qu'elle ne serait pas tuée, ce qui explique qu'il n'y ait pas eu de demande d'échange contre rançon. Ils avaient pu obtenir des garantis de ce côté, de la part de Cauchon, notamment. David-Darnac est du même avis sur l'évêque de Beauvais et titre un de ses chapitres "*Charles VII n'a pas abandonné la Pucelle*" (==>Darnac [233 234 235 236 237](#)). Il rappelle que Cauchon et Jehanne avaient rencontré le jeune Henri VI d'Angleterre et sa mère (==>Darnac [244 245](#)). Tout semblait donc calé entre Cauchon et les souverains de France et d'Angleterre, il restait à vaincre l'obstination de Jehanne à vouloir poursuivre sa mission.

C'est ainsi qu'avec cette seconde abjuration, la Pucelle accepte in extremis de s'éclipser. Elle réapparaîtra comme Jeanne des Armoises, en 1436, on l'a vu précédemment. Charles VII, en 1439, lui reprochera à juste titre de se présenter comme la Pucelle, l'amenant à respecter à nouveau sa promesse de discrétion formulée en 1431. Donc non, ce procès n'était pas une mascarade, oui, il avait du sens : Cauchon, le roi d'Angleterre et probablement aussi le roi de France ont obtenu ce qu'ils voulaient : la trop entreprenante Jehanne, qui n'en fait qu'à sa tête, rentre enfin dans le rang !

10. La naissance de Jeanne d'Arc, à Paris le 10 novembre 1407

Reprenons le cours de nos recherches. Nous avons soulevé l'hypothèse que Jehanne la Pucelle puisse être fille de la reine de France Isabeau de Bavière et de Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. Il nous faut vérifier que c'est, pour le moins vraisemblable, pour le mieux très probable.

Plusieurs hypothèses bâtarisantes ont été émises. Marcel Gay (page 58 et suivantes) en cite trois : "fille de Charles VI et Odinette de Champdivers", "fille de Charles d'Orléans et d'Isabelle de France", "fille d'Isabeau de Bavière et Louis d'Orléans". Il explique en quoi les deux premières ne sont pas crédibles et montre à quel point la troisième l'est. C'est celle qui est maintenant presque unanimement admise par les non-domrémistes, car là, il y a du lourd, du factuel et du cohérent avec d'autres informations. Voici par Marcel Gay le contexte de la naissance de Jehanne.

Isabeau de Bavière, ses 11ème et 12ème enfant

Extrait des pages 64 à 66 du livre de Marcel Gay.

Les moeurs légères d'Isabeau de Bavière étaient connues de tous. En se référant à la chronique du Religieux de Saint-Denis, nous apprenons qu'à cette date Isabeau avait 36 ans et était depuis plusieurs années la maîtresse attitrée de son beau-frère, le duc Louis d'Orléans. Le frère cadet du roi, du même âge qu'Isabeau, est décrit comme grand, mince, racé, cultivé, brave, brillant, et grand séducteur. Délaissée par son mari dément, Isabeau avait un tempérament amoureux exigeant. Leur liaison débuta vraisemblablement en 1402 quand Isabeau s'installa à l'hôtel Barbette qu'elle venait d'acheter. Elle s'y sentait chez elle et Louis pouvait l'y retrouver presque tous les jours lorsqu'il était à Paris. Elle laissait son royal époux dans les mains d'Odinette avant de quitter l'hôtel Saint-Pol qui était à cette époque la résidence royale.

Le 22 février 1403, la reine mit au monde son onzième enfant qui sera le futur Charles VII. Dix-sept ans après, Charles VI, dans le traité de Troyes contresigné par Isabeau, a écarté formellement de la succession au trône de France celui qu'il désignait comme le "soy-disant dauphin", ses moments de lucidité ne lui laissant que peu de doutes quant à la légitimité de ce prétendu fils.

Le 10 novembre 1407, Isabeau accoucha à hôtel Barbette de son dernier enfant, le douzième.

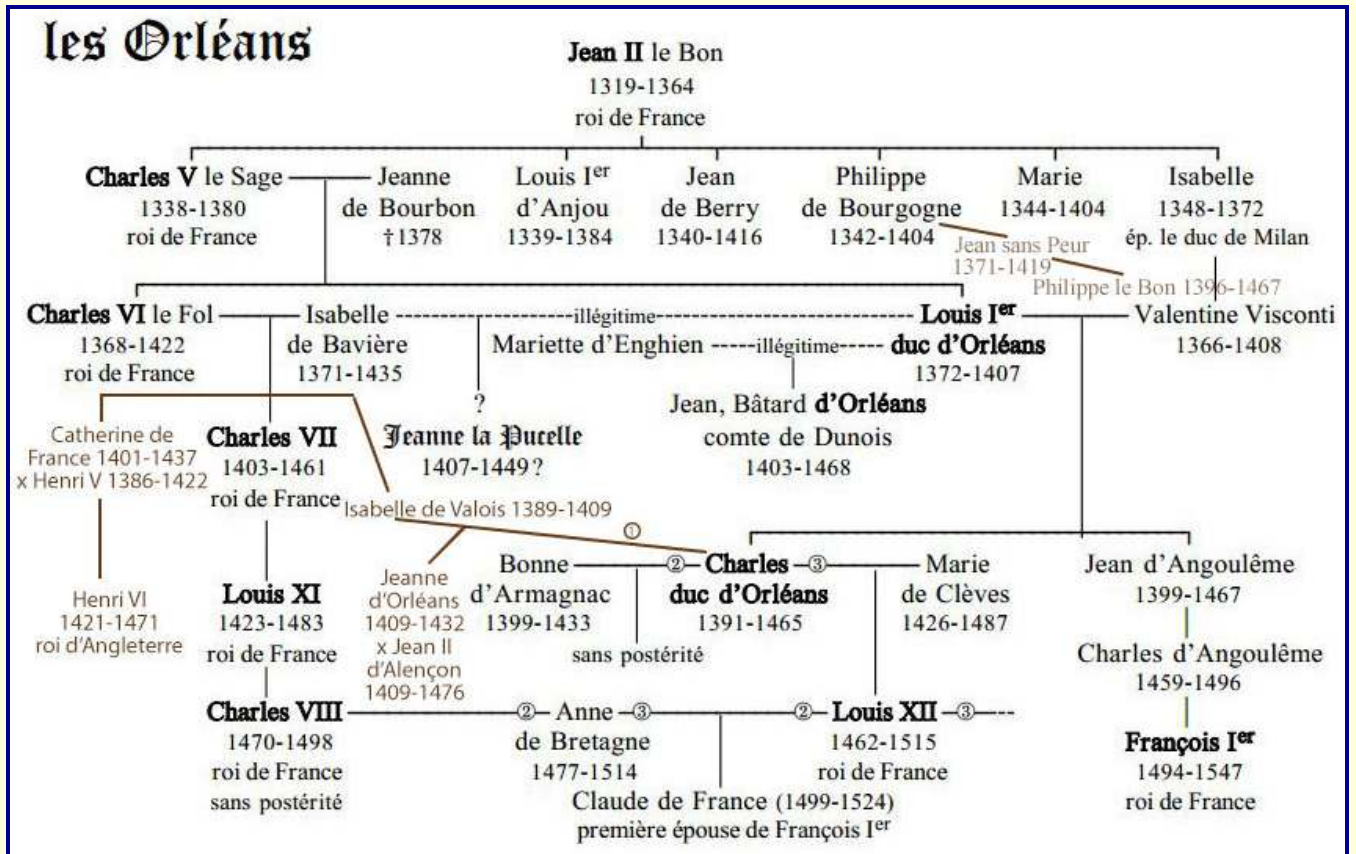
C'est cet enfant qui serait la future Jehanne la Pucelle. Il est prénommé Philippe. Gay, Bouzy et Cherpillod ne le disent pas, le site jeannedomremy.fr (en cette [page](#)) et Dehayes (page 285) le signalent : ce prénom Philippe est, à l'époque, à la fois masculin et féminin (j'ai plusieurs Philippe au féminin dans ma généalogie). Là où ça se complique, c'est que ce bébé est censé mourir quelques heures après sa naissance (il n'est pas "mort-né" comme le prétend Bouzy). Sauf que contrairement à la coutume et à ce qui fut écrit à l'époque, il n'a pas été enseveli dans la basilique de Saint Denis auprès de ses frères morts jeunes : "*On ne retrouvera pas sa sépulture dans la basilique Saint-Denis, ce qui est attesté par deux ouvrages, l'un de l'époque de la Révolution, l'autre du XVIIIème siècle*" (Dehayes, page 285).

La "*Chronique du Religieux de Saint-Denis*" datée de 1707 comporte la note suivante en latin : "*Ici manquent plusieurs feuillets dont quelques uns à la fin de l'année 1407 et d'autres continuent à manquer au début de l'année 1408*" (Gay page IV). En 1783, un généalogiste officiel écrit "*Le dernier enfant d'Isabeau dut une fille prénommée Jeanne qui ne vécut qu'un jour et fut enterrée à Saint Denis*". On s'y perd : quel prénom ? Quel sexe ? Enterré ou pas ? Y'a-t-il eu une volonté de camouflage ? ([==>Gay 66 67 68 69 70 71](#)).

En réponse à Marcel Gay, le domrémiste Olivier Bouzy (pages 81, 82) ne cite même pas Odinet et l'hôtel Barbette, estimant qu'il y a invention de "*romans sur les parties de jambes en l'air de la reine Isabeau*". Pourtant, même Wikipédia reconnaît les nombreuses accusations d'adultère dont elle fut l'objet de son vivant... Marcel Gay remarque fort justement que, pour une reine, l'adultère était particulièrement grave et laisser vivre ce bébé ne pouvait que lui attirer de graves ennuis. Le tuer n'était pas vraiment chrétien, il fallait donc le protéger... Conclusion : "*Si cet enfant de la reine n'est pas mort, il a bien fallu le cacher. Sans doute loin de Paris.*". André Cherpillod va dans le même sens (pages 149 à 163), en apportant quelques détails complémentaires.

Il n'y a donc là rien de certain, les arguments des domrémistes ont ici quelque valeur, ils n'ont toutefois aucune contre-indication formelle. Or l'hypothèse, une fois posée, apparaît hautement probable quand on la confronte à ses conséquences : souvenez-vous, par exemple, des propos du duc d'Alençon en 1429 cités précédemment, ou ceux de Charles VII en 1439. Et vieillir Jehanne de 4 à 5 ans, rend aussi son épopée beaucoup plus crédible. En continuant à fouiller, une naissance de la Pucelle à Domrémy apparaît improbable, c'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant. Remarquons que d'un point de vue juridique, la majorité à cette époque étant de 25 ans, Jeanne était mineure en 1431 au procès de Rouen, qu'elle soit née en 1407 ou en 1412. En conséquence, Thierry Dehayes (page 287) s'étonne que les juges de Rouen aient donné tant d'importance à l'âge de Jeanne, comme s'ils voulaient absolument la faire naître en 1412. Pareil, pire même, pour le procès d'annulation.

Considérons donc l'appartenance de la Pucelle à la maison d'Orléans, avec cet arbre généalogique du livre d'André Cherpillod. J'y ai ajouté, en couleur marron le roi d'Angleterre [Henri V](#), son épouse [Catherine de France](#) et leur fils le roi d'Angleterre [Henri VI](#), prétendant au trône de France. Et aussi les cousinages avec le duc d'Alençon et le duc de Bourgogne.



Cet arbre montre, comme déjà dit, que Jeanne la Pucelle serait demi-soeur du roi de France Charles VII, régnant de 1422 à 1461, et tante du roi d'Angleterre Henri VI, régnant aussi de 1422 à 1461 (et quelques mois en 1470/1471). A supposer que [Louis Ier](#) duc d'Orléans, frère cadet de Charles VI, soit le père biologique de Jeanne (ce qui est un peu moins sûr que sa mère biologique [Isabeau de Bavière](#)...), on constate que Jeanne et Charles VII sont davantage que demi soeur et frère : ils ont tous leurs ascendants en commun, sauf leur père. Jeanne la Pucelle d'Orléans est alors pleinement, autant que Charles VII, une Valois. Elle serait aussi, par son père une demi-soeur de [Dunois](#), un de ses compagnons d'armes, dont on reparlera. On note aussi que [Philippe le Bon](#), duc de Bourgogne de 1419 à 1467, est un petit-fils de [Philippe de Bourgogne](#) (le Hardi) et donc un cousin de Jeanne. N'oublions pas, enfin, qu'il reste une grosse incertitude sur le père biologique de Charles VII, qui pourrait être Louis d'Orléans. Jehanne et Charles seraient alors pleinement soeur et frère.



Charles VI et Isabeau de Bavière à Paris le 22 août 1389, Chroniques de Jean Froissart (fin XVème siècle).
 L'assassinat de Louis Ier d'Orléans le 23 novembre 1407, deux semaines après la naissance de Jeanne [enluminure BnF Paris]
 (Louis est assassiné en revenant d'une visite à Isabeau dans l'hôtel Barbette).
 Dunois, aussi nommé Jean d'Orléans, ou bâtard d'Orléans, en prière vers 1436 [Heures de Dunois, British Library Londres]

Toutes ces considérations, y compris celles à venir, m'ont amené à avoir l'intime conviction que la Pucelle a pour parents biologiques Isabeau de Bavière et Louis Ier d'Orléans. J'en parlerai désormais au présent et non plus au conditionnel, tout en reconnaissant qu'elle a eu des parents adoptifs, Jacques d'Arc et Isabelle de Vouthon, habitants de Domrémy, nous y arrivons...

11. Les d'Arc, parents adoptifs de la Pucelle à Domrémy

Jeanne ne portait pas le nom de son père adoptif. Les domrémistes affirment que la Pucelle est fille biologique de Jacques d'Arc (ou Darc ou autre variante). Pourtant, de son vivant, elle n'a jamais été appelée Jeanne d'Arc, et elle n'a jamais demandé à l'être. Comme si elle ne reconnaissait pas ce père... Même s'il y a des exceptions, c'était déjà la coutume qu'une fille prenne le patronyme paternel : il y a là quelques chose qui cloche. Ce nom ne lui a été attribué que très tardivement, en 1455, à l'époque du procès en nullité, comme si, face aux doutes, on voulait alors absolument qu'elle soit fille de Jacques d'Arc.

Il était nécessaire d'exfiltrer l'enfant d'Isabeau de Bavière (extrait des pages 69 et 71 du livre de Maurice David-Darnac)

Le 10 novembre 1407, Ysabeau accoucha d'un enfant qui ne pouvait être que le produit des oeuvres du duc d'Orléans, puisque la reine avait cessé toutes relations conjugales avec son mari depuis l'année 1405. [...] La liaison de la reine et de son beau-frère avait causé tant de scandales qu'il était absolument inconcevable qu'il restât un témoignage vivant et officiel de ces coupables amours, car c'eût été faire la part trop belle au Bourguignon, qui n'avait déjà que trop d'arguments valables pour attaquer la reine et le régent.

C'est pour ces raisons qu'il fut décidé de substituer un enfant mort à celui dont Ysabeau accoucherait. [...] La substitution fut d'autant plus facile que l'enfant naquit non pas dans la demeure royale, mais dans la résidence personnelle d'Ysabeau, bien à l'abri de tous les regards indiscrets ; quant au changement de sexe, il constituait une précaution supplémentaire, de nature à rendre encore plus difficiles toutes recherches éventuelles visant à rétablir la vérité. [...] Le choix du petit village de Domrémy présentait bien des avantages.

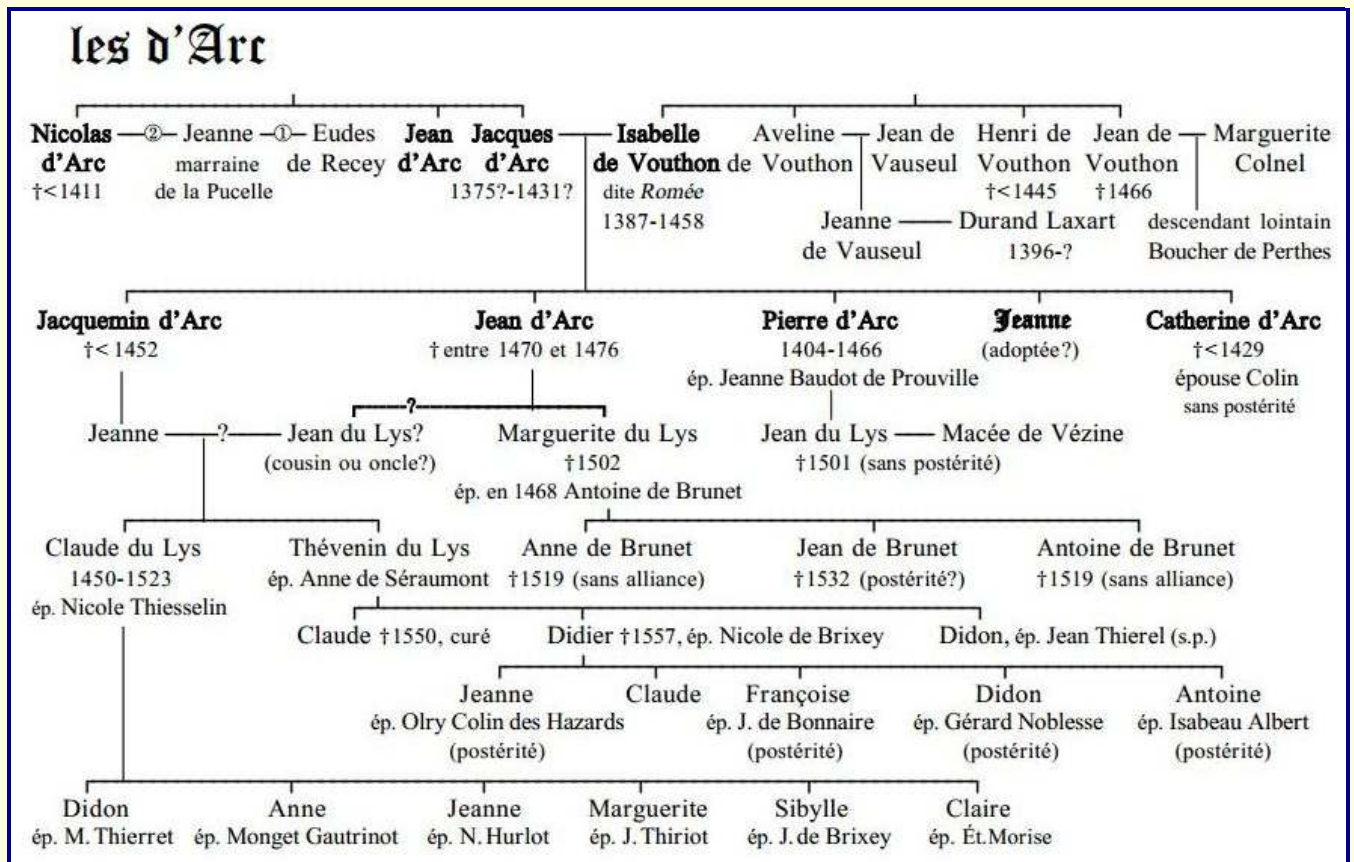
Le brouillard autour de sa naissance. Pour Wikipédia, Jeanne est née à Domrémy (actuel département des Vosges), dans le duché de Bar, "vers 1412". De nombreux domrémistes et les autorités ecclésiastiques estiment qu'elle est précisément née le 6 janvier 1412. Y-aurait-il un doute ? Oui, rien n'atteste cette date. On ne sait pas quand elle fêtait son anniversaire. Le lieu de naissance serait Domrémy, selon la Pucelle elle-même, mais on a vu qu'elle ne voulait pas promettre de dire la vérité. Des témoins aux deux procès l'ont dit, mais sans aucune précision, certains étant même vagues ("à ce qu'on disait"). André Cherpillod donne le détail de ces témoignages, souvent stéréotypés (page 117 à 121), concluant : "Alors que reste-t-il pour prouver que Jeanne est née à Domrémy ? C'est très simple : il ne reste RIEN. Les domrémistes sont bien imprudents de s'appuyer sur ces "témoignages"".

Ah si, un témoignage simple et précis.... Cherpillod va plus loin, en titrant un chapitre (pages 127 à 141) "La naissance en 1412 : impossible !". Le point le plus pertinent de sa démonstration (page 138) est le témoignage "parfaitement sincère et spontané" d'Hauviette, amie d'enfance de Jeanne, qui en janvier 1456, sans qu'on lui demande (contrairement aux autres témoins qui avaient été préparés à la question), se dit âgée d'"environ quarante-cinq ans" et dit que Jeanne était "plus âgée d'elle de trois ou quatre ans", ce qui fait naître Jeanne à la fin de 1407 ou au début de 1408. Croyez-vous que ce soit un hasard si on tombe là sur la date de naissance du 12ème enfant d'Isabeau de Bavière ?

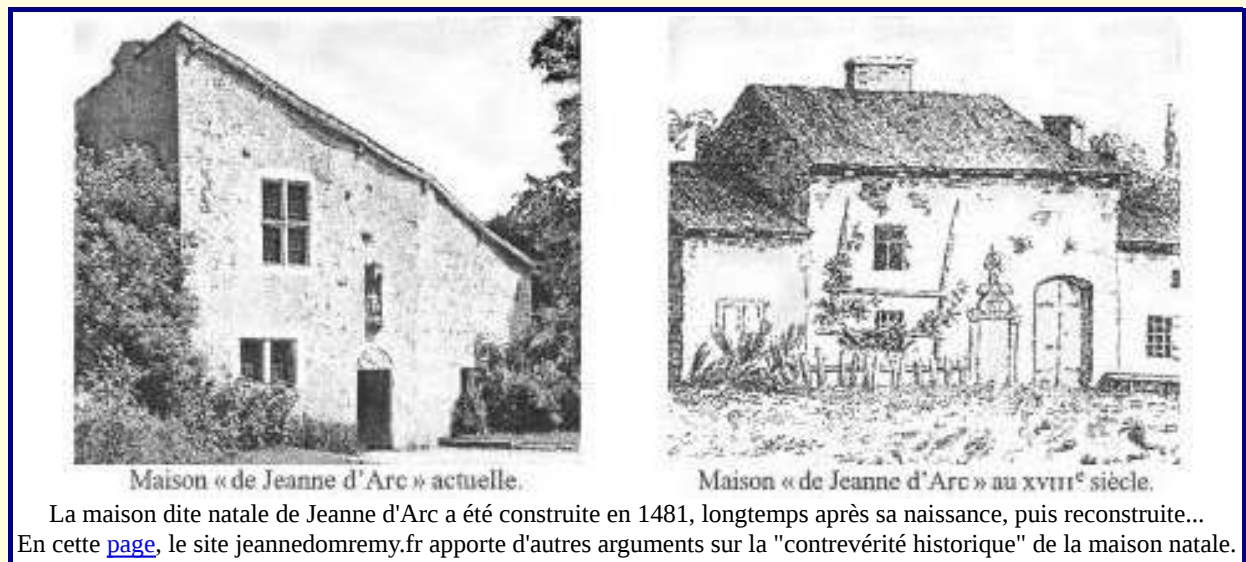


Le village des Arc est désormais appelé Domrémy la Pucelle. Deux statues y furent inaugurées en 1911... Jacques d'Arc et Isabelle de Vouthon, dite Romée, statufiés comme parents de Jeanne la Pucelle, renommée Jeanne d'Arc (photos J.-L. Bretet).

Prenons connaissance de la famille d'accueil de La Pucelle, avec cet arbre du livre d'André Cherpillod, lequel a mené une étude poussée sur cette famille.



En ses pages 171 et suivantes, André Cherpillod déconstruit la légende Domrémy sur plusieurs points, à commencer par la maison dite natale de la Pucelle. Elle a été construite en 1481 et maintes fois remaniée au point d'être très différente, comme il le montre avec ces deux illustrations :



Les parents adoptifs de Jeanne ne sont pas de simples manants ou laboureurs, mais des descendants de petite noblesse, les d'Arc et les de Vouthon. Jacques d'Arc est considéré comme le doyen du village, propriétaire de vingt hectares. Son épouse Isabelle Romée, venait du village proche de Vouthon. Elle était sœur de Henri de Vouthon, curé d'une autre paroisse voisine, Sermaise (==>Gay [92 93 94](#)). Si Bouzy conteste de façon théâtrale quelques détails du texte de Gay (==>Bouzy [106/107](#)), Cherpillod (pages 103 à 109) estime aussi que Jacques était le premier des notables de Domrémy, d'une famille d'Arc "probablement d'ancienne chevalerie", ayant des armoiries (ci-contre), et qu'Isabelle était "issue d'une famille modeste, mais noble". Et il affirme que les Arc sont en lien avec les Orléans.



Remarquons que Dunois, le bâtard d'Orléans, demi-frère de Jeanne, a lui aussi été confié à une famille adoptive, à la famille de Commercy-Sarrebrück, à Commercy. Domrémy n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres de Commercy (Moins de 40 km en fait) !
"Comment ne pas envisager que c'est le même convoi qui a exfiltré de Paris les deux enfants, pour les mener dans cette lointaine province...On doit se souvenir que Jean sans Peur, qui avait ordonné l'assassinat de Louis d'Orléans, n'hésitait pas à proclamer qu'il en supprimerait toute la descendance !" ([page](#) de [jeannedomremy.fr](#)) ([page](#) sur Dunois).

Isabeau de Bavière a donc confié sa fille à des gens de confiance, avec un niveau de vie relativement aisé. Elle prend soin de son enfant et elle va continuer à s'en préoccuper, elle va participer à son éducation, c'est ce que nous allons voir maintenant.

12. Jeanne à Domrémy, une fillette puis adolescente reliée à Paris

Jeanne n'a pas été abandonnée par sa famille biologique et "expédiée" à Domrémy chez les d'Arc de façon abrupte, renonçant à s'en préoccuper par la suite. De nombreux indices montrent le contraire. Maurice David-Darnac a révélé l'existence de liens anciens entre les Orléans et les d'Arc "*dont plusieurs des membres avaient obtenu, grâce à la haute protection des Orléans, d'importantes fonctions à la Cour de France*" (==>[Darnac 72 73 74 75](#)). Il relate ensuite cet épisode :

L'arrivée de Jehanne, bébé, à Domrémy

(Maurice David-Darnac, pages 74 / 75, s'appuyant sur une lettre du chambellan de Charles VII, Perceval de Boulainvilliers, adressée le 13 juin 1429 à Philippe Visconti, duc de Milan, frère de la veuve du duc d'Orléans)

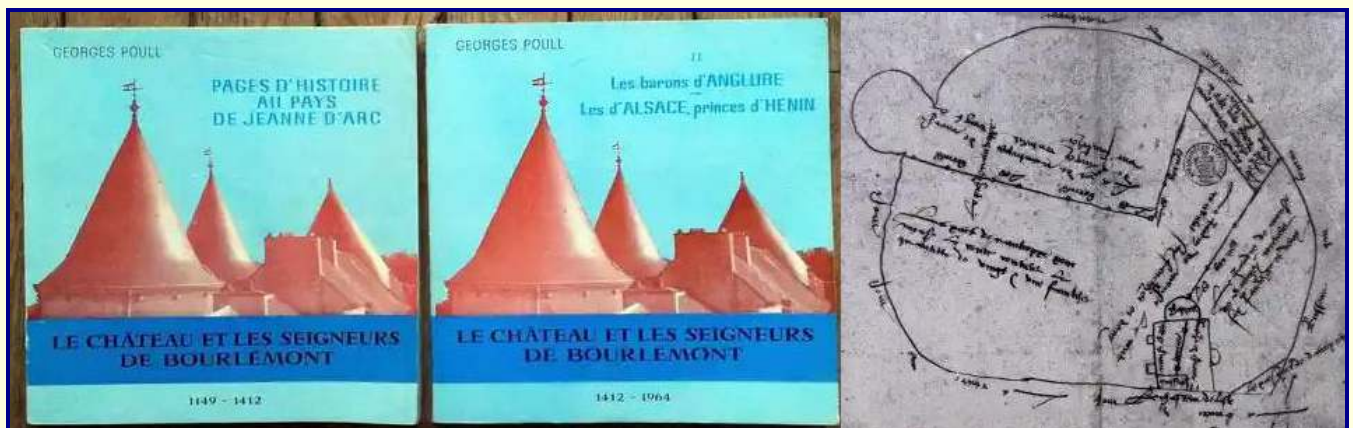
"Le 6 janvier dans la nuit de l'Epiphanie, les coqs se mirent à chanter. Des hommes porteurs de flambeaux avaient troublé la quiétude habituelle. Ils avaient frappé à la porte du doyen Jacques d'Arc".

Il est très vraisemblable que la petite Jehanne arriva à Domrémy dans la nuit de l'épiphanie, le 6 janvier 1408 ; L'entrée dans ce petit village d'une trentaine de maisons, d'un cortège de plusieurs cavaliers entourant une voiture légère et bien fermée, ne pouvait passer inaperçue. Le nourrisson avait donc deux mois lorsqu'il fut remis aux d'Arc.

Olivier Bouzy conteste cet épisode en le positionnant en 1412 (==>[Bouzy 82 83 84 85](#)). André Cherpillod, toujours pointu dans ses analyses, inflige à Olivier Bouzy un désaveu cinglant sur cette date, par une leçon de respect du texte, qui ne comporte aucune date (==>[Cherpillod 164 165 166](#)). Toutefois je constate que le texte intégral de Boulainvilliers, présenté par Bouzy (page 83), et confirmé par Gay (page 52), ne comporte pas les mentions citées par David-Darnac : "*les hommes porteurs de flambeaux*" et le fait qu'on ait "*frappé à la porte du doyen*". David-Darnac les aurait-il inventés ? C'est ce que pense Bouzy, qui, là, aurait raison. Ajoutez que c'est un témoignage tardif et unique, il convient de mettre en doute sa véracité. Mais c'est sur lui que s'appuie les domrémistes pour fixer la date de naissance de Jehanne au 6 janvier 1412 !...

Il ne semble pas y avoir de doute sur le baptême à Domrémy de Jeanne, avec plusieurs marraines et parrains, comme cela se faisait à l'époque... jusqu'à un certain point. Bouzy (page 78) : "*A prendre les choses au pied de la lettre, Jeanne aurait eu douze parrains et marraines*", d'après les témoignages au procès d'annulation. En imaginant des homonymies, il restreint à trois parrains et trois marraines. Je n'ai jamais vu en généalogie autant de parrains et marraines. Un siècle plus tard, la norme est de deux marraines et un parrain pour une fille, deux parrains et une marraine pour un garçon. Sur ce point précis, on voit à quel point il faut peu prendre en compte les témoignages préparés de ce procès.

En 1420 (date du traité de Troyes...), Jeanne a 13 ans et sa vie va changer. La famille d'Arc va habiter le château de l'Isle, proche de Domrémy. En effet, il a été trouvé, un document du 2 avril 1420 (parchemin conservé au Trésor des chartes de Lorraine aux archives de Meurthe-et-Moselle. Layette Ruppes 2, n° 28), qui est un bail "*conclu entre les propriétaires de la forteresse, les seigneurs de Bourlémont, et deux locataires, dont un n'est autre que Jacques (Jacobus) d'Arc*" ([page](#) du site [jeannedomremy.fr](#) avec le plan ci-après, sachant qu'il reste des interrogations sur son emplacement) (il y eut aussi d'autres locataires).



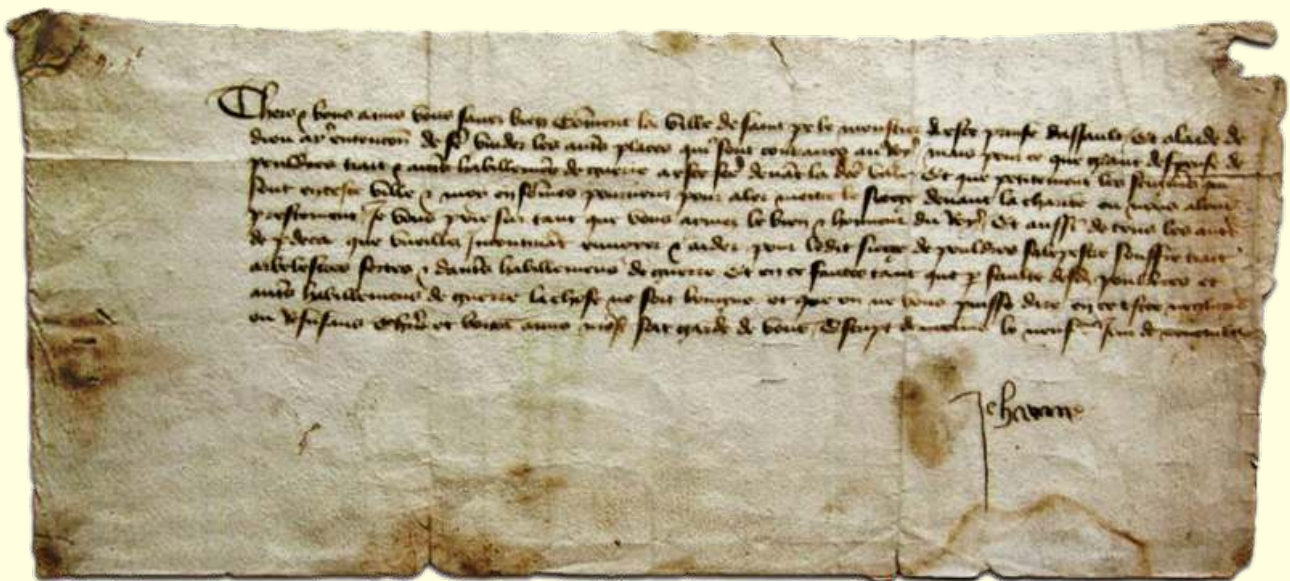
En deux tomes, [Georges Poull](#) (1923-2011) a étudié le château de l'Isle, avec notamment ce plan sommaire.

Et c'est ainsi que, derrière les remparts du château de l'Isle, l'adolescente Jehanne va s'exercer durant six ou sept années à manier les armes et à devenir une guerrière chevronnée, prête à commander. Mais quels sont donc ses instructeurs ? Il apparaît, notamment pour André Cherpillod, que ce seraient Bertrand de Poulengy et Jean de Novelonpont (aussi appelé Jean de Metz), deux gentilshommes dévoués à Jeanne, qui l'accompagnèrent de Vaucouleurs à Chinon (==>[Cherpillod 244](#)).

Etre entraîné dès 13 ans au maniement de lourdes armes a des conséquences physiques. L'une d'entre est la grande taille des mains de Jeanne d'Arc. Plusieurs documents en témoignent. Le plus pertinent est une statue de Jeanne agenouillée en armure. C'est une copie de 1610 (avec ajout d'une fraise au col...) de la statue du pont d'Orléans de 1458 (==>[Gay 79 80](#) et [article](#)) ([page](#) de [jeannedomremy.fr](#)), avec ici une miniature d'un parchemin médiéval. Même si ces portraits ne peuvent pas être considérés comme authentiques, cette caractéristique de grandes mains apparaît très probable pour une personne formée dès l'adolescence au maniement des armes. On en reparlera plus loin (au [chapitre 21](#)).



Croyez-vous qu'une princesse, même bâtarde, ne soit pas instruite, au moins de la lecture et de l'écriture ? La Pucelle n'était pas une bergère inculte comme cela a pu être dit. Elle savait lire, écrire, signer, rédiger une lettre (en dicter aussi). Voici une des douze répertoriées par Cherpillod (pages 529 et 530) (il indique qu'il y en eut 9 autres au moins, dont on ne connaît pas le contenu). Elle l'a adressée aux habitants de Riom le 9 novembre 1429 :



C'est peut-être encore là, entre les murs du château de l'Isle, que la jeune princesse a appris le langage et les manières de la Cour. Marcel Gay en son [article 4/6](#) : "Jeanne affirme avoir été gouvernée par ses voix pendant sept ans. Cela correspond à sa formation militaire et intellectuelle à Domrémy. La formation militaire étant assurée par deux officiers du capitaine Robert de Baudricourt : Jean de Metz et Bertrand de Poulangy. Sa formation religieuse et intellectuelle par les dames de Bourlémont, de Gondrecourt et de Joinville." On vient de voir que les Bourlémont sont colocataires avec les d'Arc du château de l'Isle. "Béatrice de Bourlémont, qui vient de France, a fort bien pu veiller à l'éducation très soignée de la jeune princesse Jeanne, à commencer par l'apprentissage de la langue de France, des usages de cour, voire de l'éloquence" (Dehayes, page 352). A Domrémy, on parlait une autre langue, un patois qui est analysé en début de cette [page](#) du site jeannedomremy.fr. Il y a d'autres hypothèses pour le lieu d'éducation de Jehanne : le château de Vaucouleurs, possession de Robert de Baudricourt, le château de Ligny en Barrois, possession de la famille du Luxembourg, peut-être plusieurs d'entre eux... Peu importe les lieux, le résultat est là.

Avec une telle éducation, on comprend cette description de Perceval de Boulainvilliers : "Cette Pucelle est d'une élégance certaine; elle a une attitude virile, parle peu, montre une admirable prudence dans toutes ses paroles. Elle [...] se plaît à cheval et à porter de belles armes, aime beaucoup la compagnie des nobles hommes d'armes, déteste les assemblées et réunions nombreuses.". Dans sa chronique, Jean Chartier va jusqu'à écrire : "Lors ycelle, venue devant le roy, fit les inclinations et révérences acoustumées de faire aux roys, ainsy que se elle eust esté nourie en sa court". André Cherpillod, en pages 73 à 82 de son livre, dans le chapitre "A tu et à toi avec les grands seigneurs" montre à quel point Jeanne parle et agit comme une princesse, imposant un respect aux plus puissants.

A l'évidence, cette éducation là ne provient pas de sa famille adoptive, mais de sa famille biologique, qui, de Paris ou d'ailleurs, a missionné des éducateurs pour former un personnage de haut rang.

13. Jeanne et les services secrets royaux : "l'opération Bergère"

Ce qui vient d'être présenté au chapitre précédent peut être considéré comme une manipulation des services secrets royaux, qui, bien sûr, n'existaient pas sous ce nom ou un autre. Mais tout cela s'est bien fait en secret, voulu par des proches du roi de France, sans savoir où cela mènerait. Rappelons que la situation est alors très délicate pour la royauté et qu'il peut être bon de disposer de "cartouches" de rechange. Jeanne s'avère être une élève particulièrement douée, la situation du roi est devenue critique avec son concurrent le jeune Henri VI d'Angleterre qui s'est installé à Paris, la capitale ! Il va falloir se remuer et frapper un grand coup dans l'opinion pour emporter l'adhésion. C'est alors que, selon toute vraisemblance est conçue et préparée ce qui, rétrospectivement, peut être appelée "l'opération Bergère"...

Cette appellation est le titre d'un livre d'[André Guérin](#) (1899-1988), paru, en 1961, en anglais (Operation Shepherdess - The mystery of Joan of Arc = Opération Bergère - Le mystère de Jeanne d'Arc) et, en 1963, en allemand (Johanna sagt Euch lebewohl - Das Ende einer Legende = Jehanne vous dit adieu - La fin d'une légende), mais pas en français, conséquence d'une censure éditoriale française sur un sujet considéré comme sacrilège. Pourquoi une telle opération ? André Cherpillod lui trouve deux nécessités, l'une tactique, l'autre psychologique. Voici le début de sa démonstration.

Pourquoi une telle mise en scène ? Une nécessité tactique... (André Cherpillod, page 239).

Une fois le scénario arrêté en haut lieu, il est évident que le secret de naissance ne pouvait en aucun cas être révélé : la légitimité de Charles étant déjà mise en doute, rien n'eût été plus dangereux pour lui que l'intervention d'une soeur, ou demi-soeur, dont on eût proclamé la naissance adultérine.

En effet, *"l'apparition d'une bâtarde tenue jusque-là cachée, même se disant "envoyée de Dieu", risquait de paraître "un coup monté" qui ne pouvait que nuire à l'héroïne dont on voulait se servir efficacement"* (G. Pesme, p. 61)

De plus, la révélation de la bâtardise de Jeanne aurait confirmé les bruits qui couraient sur le comportement de la reine Isabeau, donc entraîné des soupçons sur la légitimité de Charles VII et jeté la suspicion sur toute la maison de Valois, pour le plus grand profil des Anglais et des Bourguignons.

Mais en fait, les Anglais n'auraient tiré qu'un faible avantage de cet aveu. Car l'aveu de la bâtardise de Jeanne aurait immédiatement fait suspecter de bâtardise les autres enfants d'Isabeau de Bavière : le roi Charles VII, mais aussi **sa soeur Catherine, la mère d'Henri VI, le roi anglais**. Il en résultait qu'Henri VI n'avait plus aucun droit à la couronne de France. Pour les Anglais, c'était la catastrophe.

Donc silence des deux côtés, c'est un secret. Catherine, Charles et Philippe-Jeanne sont en effet les 10ème, 11ème et 12ème enfants d'Isabeau, nés en 1401, 1403 et 1407. Les puissants doutes qui assaillaient Charles sur l'identité de son père biologique ne pouvaient qu'être partagés, à un degré certes un peu moindre, par Catherine et son fils Henri VI. Durant toute la vie de Jeanne la Pucelle des Armoises, ce secret d'Etat (dont Charles parle à Jeanne en 1431, rappelez-vous) devait impérieusement rester caché et même après sa mort, tant que les Valois et les Lancastre étaient au pouvoir. Ensuite, le mensonge réussi ne pouvait que devenir réalité... Même pour nos éminents historiens et médias contemporains, incapables de remettre en cause les contre-vérités qu'on leur a apprises, malgré un impressionnant faisceau d'indices factuels convergents.

Pour renverser le cours des événements, il convenait de frapper l'opinion de la façon la plus impressionnante : une volonté divine, qui oserait s'y opposer ? Jehanne l'a bien compris compris et intégré, elle se présente comme l'envoyée de Dieu ayant des missions à accomplir, c'est son Credo, ses Voix... En fait on lui a bien confié des missions et des voix humaines qui n'ont rien de saintes ou angéliques, lui ont suggéré d'utiliser cet attirail divin pour convaincre...

L'opération fut soigneusement préparée en amont, en faisant courir le bruit qu'une vierge miraculeuse viendrait sauver le Royaume de France. Comme le dit André Cherpillod, après avoir rappelé que Moïse, David et Mahomet furent bergers :

Bien mieux qu'un berger : une bergère... (André Cherpillod, pages 240, 241).

Pour ajouter encore sur l'humble condition du libérateur, il fallait que celui-ci fut une libératrice. [...] Il n'y avait qu'une femme qui semblât faire l'affaire : la petite Jeanne d'Orléans, née le 10 novembre 1407, enfant sensible, pieuse, intelligente, élevée chez les d'Arc, famille honorable de Domrémy. Elle était certes capable de comprendre ce qu'on attendait d'elle. Elle était bâtarde, mais personne ne le savait. Elle n'était point bergère, mais qu'importe ! Son père adoptif était laboureur, cela suffisait.

"Quelle armée, si puissante soit-elle, pourrait résister à des troupes conduites par un envoyé de Dieu, par une pucelle conseillée par Saint Michel, le chef des milices célestes ?" (M. Gay, p. 147)

Non seulement le libérateur serait une femme, mais elle serait de condition aussi humble que possible, et à peine sortie de l'enfance : ainsi, elle ne tiendrait sa puissance que de Dieu ! Il faudrait donc la rajeunir de quelques années, pour rendre invérifiable son origine réelle et ajouter un piment de merveilleux.



Des moutons, des voix célestes, quelle histoire merveilleuse illustrée de multiples façons au long des siècles... Peinture de [François Léon Bénouville](#). Vitrail (église de Pontreux, Bretagne). Image cartonnée (Nathan, dessin Henri Dimpre). En gommant le côté mystique, on a une fille du bas peuple qui se transcende pour sauver son pays, symbole du patriotisme...

Jeanne avait-elle choisi le bon camp ? En complément, on pourra consulter la [page](#) "Opération Bergère" du site [jeannedomremy.fr](#). Il y est démontré à quel point Charles VII n'est probablement pas fils de Charles VI (seulement 4%) mais fils de Louis d'Orléans, et en quoi le traité de Troyes, qui réunissait les royaumes d'Angleterre et de France, était valide et rend illégitime l'opposition de Charles VII. Celui-ci finira par être nommé "le Victorieux". On a là, une fois de plus, l'illustration que l'Histoire est écrite par les vainqueurs. Si les vaincus avaient été victorieux, l'entreprise de la Pucelle n'aurait-elle pas été considérée comme une rébellion de la dernière chance d'une illuminée refusant le traité si salvateur de fin de la guerre ? Et si elle avait choisi l'autre camp ? Celui de sa soeur et de son neveu (celui aussi de l'Eglise et de la Diplomatie) plutôt que celui de son frère ? La réunion des deux royaumes ne se serait-elle pas traduite par la désignation de Paris comme capitale et par l'adoption de la langue française, qui aurait remplacé la langue anglaise ? Jeanne d'Arc plutôt que de sauver le royaume de France n'a-t-elle pas, au contraire, définitivement, significativement, réduit sa puissance ?



Année 1420. Le 21 mai, le traité de Troyes est signé, suite à des négociations entamées en octobre 1418. Le 2 juin, à Troyes, Henri V, roi d'Angleterre, épouse Catherine, fille du roi de France Charles VI (soeur ou demi-soeur de Charles VII et Jeanne la Pucelle). En vertu du traité, leur futur fils, Henri VI régnera sur les deux pays. Le 1er décembre 1420, les rois de France et d'Angleterre entrent en triomphe à Paris. Henri V et Catherine célèbrent en grande pompe Noël au Palais du Louvre. (miniature de la Chronique du religieux de Saint Denys, de Jean Chartier, d'avant 1494, British Library)

Qui donc a pu imaginer une telle opération secrète visant à renverser le cours des choses ? Qui a pu deviner que Jehanne serait apte à mener une telle mission ? Elle sera admirable, plus efficace et rapide qu'il n'était attendu... Jusqu'à ce que ça se gâte... Qui ? Est-ce la dame de pouvoir déjà présentée en introduction ?

14. Yolande d'Aragon est-elle le "Deus ex machina" de l'opération Bergère ?

Qui a conçu l'opération Pucelle ? (Marcel Gay, reprise de l'[article 3/6](#) du 25 décembre 2022)

Le stratagème de l'envoyée du ciel pour sauver le royaume de France a été conçu par une femme d'exception : Yolande d'Aragon, duchesse d'Anjou, reine des Quatre royaumes. L'opération a été exécutée de main de maître par une autre femme exceptionnelle : la Pucelle d'Orléans.

Peu connue et peu étudiée, Yolande d'Aragon, belle-mère du roi, a joué un rôle majeur dans l'histoire de France. Pendant quarante-deux ans, de 1400, date de son mariage en Arles avec Louis d'Anjou jusqu'à sa mort en 1442 à Saumur, elle est au cœur de tous les événements importants de cette première moitié du 15^{ème} siècle. Yolande est une femme de pouvoir, du vrai pouvoir, celui de l'influence, qu'elle exerce toujours dans l'ombre.

Yolande est née le 11 août 1379 à Saragosse. Fille du roi Jean 1^{er} d'Aragon et de Yolande de Bar, Yolande est petite-fille du roi de France Jean le Bon. C'est une Valois. Son éducation a été confiée à des religieux qui lui enseignent la diplomatie, la patience et l'obstination. Des qualités intellectuelles et morales dont elle saura jouer.

A la mort de son époux, elle a trente-sept ans et cinq enfants. La duchesse d'Anjou hérite de tous les titres de son défunt mari. Elle est donc reine de Sicile, reine de Naples, reine de Jérusalem, reine de Hongrie. La reine « des Quatre royaumes » possède aussi de nombreuses terres et leurs châteaux : la Provence, le Maine et, bien entendu, l'Anjou. Yolande est un fin stratège qui sait tirer parti des rapprochements familiaux. Son fils, René d'Anjou, héritier du duché de Bar est marié en 1420 avec Isabelle de Lorraine, fille unique du duc Charles de Lorraine. Ainsi, les deux duchés voisins de Lorraine et de Bar sont-ils réunis sous une même couronne posée sur la tête d'un prince du parti d'Armagnac.

Cette femme discrète et belle (la plus belle femme du royaume, disait-on) est d'une rare lucidité. Elle sait devancer les événements quand elle ne les suscite pas. Ses froids calculs lui donnent toujours plusieurs coups d'avance sur ses adversaires. Un exemple. En 1413, alors que rien ne presse, elle décide de fiancer sa fille, Marie, 9 ans, à Charles de Ponthieu, 10 ans, troisième fils du roi Charles VI et de la reine de France. Avec l'accord de la reine Isabeau et du Conseil royal, elle prend Charles sous sa protection au château d'Angers. Elle se charge de son éducation pour le soustraire à l'influence néfaste de sa mère et aux dangers de la cour.

Deux ans plus tard, en 1415 le dauphin Louis meurt, sans doute empoisonné. Deux ans plus tard encore, le dauphin Jean meurt à son tour. Charles devient donc dauphin en 1417. La reine Isabeau comprend la manoeuvre. Trop tard. Elle veut récupérer son fils ? Yolande s'y oppose en ces termes : *"Femme en puissance d'amants n'a point besoin d'enfants. Pourriez le laisser périr comme ses frères, le rendre fou comme son père ou le vendre aux Anglais comme vous-même. Le garde mien. Venez le prendre si l'osez !"*



Yolande d'Aragon, illustrations de sa [page](#) Wikipédia : vitrail du bras nord du transept de la cathédrale Saint-Julien du Mans et, avec deux de ses enfants, enluminure anonyme de la Bibliothèque municipale du Mans.

De méchantes langues prétendent que Yolande d'Aragon a donné quelques coups de pouce au destin, et que la mort (subite ?) des deux frères aînés de son gendre ne serait pas une véritable coïncidence. ([page](#) de [jeannedomremy.fr](#))

Charles épouse Marie en 1422. Yolande devient ainsi la belle-mère du roi. Elle va tout faire pour préserver l'héritage de son gendre. En 1420, elle est meurtrie par le traité de Troyes qui déshérite le dauphin Charles au profit du petit roi anglais Henri VI. Elle ne laissera pas le royaume aux mains des Anglais. Elle se battra pour préserver les biens de sa famille et le royaume de son gendre. Elle engagera sa fortune et mettra son habile intelligence au service des siens. Lorsque après un long séjour dans son comté de Provence, en 1423, elle revient en Anjou, les Anglais ont pris position près de ses terres. Yolande n'hésite pas à prendre le commandement des troupes, elle enfourche un splendide cheval blanc cuirassé d'acier et d'argent et attaque les soldats de William de la Poole, comte de Suffolk. Les anglais furent effrayés par cette cavalière hors pair montant un destrier étincelant. Ils ont cru voir le diable et ont quitté le champ de bataille à toutes jambes.

Evidemment, je vois dans cette scène la préfiguration de ce que fera une autre femme sur les champs de bataille. Jeanne, la Pucelle, va terroriser elle aussi les soldats Anglais. Yolande est-elle l'inspiratrice de l'épopée johannique ? Le "cerveau" de ce qui ressemble fort à une opération secrète ? Celle qui a mis au point de subtil stratagème de l'envoyée du Ciel pour terroriser les Anglais et faire annuler l'infâme traité de Troyes ? Tout porte à le croire. Pas de certitudes absolues mais un important faisceau de présomptions.

Yolande est à Nancy deux semaines seulement avant l'entrevue de Jeanne et du duc Charles de Lorraine en février 1428, entrevue déterminante pour le voyage à Chinon. Le capitaine de Baudricourt est un proche de la reine de Sicile. Yolande est encore à Chinon début mars pour accueillir la Pucelle qui va rencontrer le roi pour la première fois. Yolande est à Poitiers lorsque Jeanne va être questionnée par les savants docteurs de la commission présidée par Regnault de Chartres. C'est Yolande qui va procéder à l'examen clinique de la virginité de Jeanne. Cette grande dame aurait-elle consenti à se prêter à ce genre d'épreuve s'il s'était agi d'une simple bergère ?

C'est à Tours, ville fidèle à Yolande que Jeanne fait faire son armure et son étendard. Les proches de Jeanne sont des fidèles de la reine de Sicile. L'écuyer de Jeanne, chef de sa garde personnelle, Jehan d'Aulon est l'homme de confiance de la reine Yolande et sa parente, Marie d'Aulon, la demoiselle d'honneur de la duchesse d'Anjou. C'est Yolande qui finance les troupes qui se rassemblent autour de Blois pour ravitailler Orléans. Le chapelain de Jeanne, Jean Pasquerel est un franciscain, comme Yolande, elle même membre du Tiers ordre franciscain. Sur son étendard Jeanne a fait inscrire "Jhésus Maria" qui est la devise des franciscains. Les frères mineurs (franciscains) sont pro-Armagnacs quand les frères prêcheurs (dominicains) sont pro-bourguignons.

C'est Yolande avec l'aide des puissants réseaux franciscains et peut-être même celui de Colette de Corbie qui "*prépara les esprits*" à la venue de l'envoyée du Ciel. La propagande est en marche. Des prophéties (fake news) courent le royaume. On annonce partout qu'une vierge viendra bientôt au secours du roi et de son royaume. La prophétie de Merlin prédit qu'"*une Vierge de la forêt des chênes chevauchera contre le dos des Archers.*" La prophétie de Marie Robine, recluse en Avignon, annonce dans ses versets prophétiques que le royaume perdu par une femme (Isabeau de Bavière) sera sauvé par une vierge (Jeanne).

Jeanne affirme avoir été gouvernée par ses voix pendant sept ans. [... déjà cité au [chapitre 12](#)...] Yolande sera le conseiller permanent, celle par qui se font et se défont les affaires du royaume. Elle tient à protéger le dauphin d'abord, le roi ensuite. Elle élimine les favoris qui ont une influence néfaste sur le roi pour l'entourer d'hommes de confiance. Entre 1417 et l'entrée en scène de la Pucelle, douze ans plus tard, pas un traité n'est signé, pas une alliance ne fut négociée sans que ce fut l'oeuvre de la reine Yolande. "*Un coeur d'homme dans un corps de femme*" dira son petit-fils, le roi Louis XI.

Le 12 février 1419 une trêve est conclue avec les Anglais. Yolande n'est investie d'aucun pouvoir officiel. Elle n'est même pas encore la belle-mère du roi. Or, le traité porte sa signature à côté de celle du roi d'Angleterre Henri V et du dauphin Charles. En 1425 Yolande a imposé au dauphin Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne pour prendre la tête des opérations militaires. Richemont sera nommé connétable de France. Elle soustrait le souverain à l'influence de ses favoris et n'hésite pas à recourir à la méthode dure.

Ainsi, le seigneur Pierre de Giac, maître des finances puis chef du Conseil fût-il arrêté le 8 février 1427 à Issoudun sur ordre du connétable Arthur de Richemont et de la reine Yolande. Il fut jeté vivant dans une rivière, cousu dans un sac de cuir. Jean Vernat, dit « Le camus de Beaulieu » capitaine de Poitiers a succédé à Giac dans le cœur du jeune roi. En juin de la même année il fut assassiné à son tour. Le connétable et la reine de Sicile imposèrent au roi Georges de la Trémoille comme grand chambellan. Tout est prêt. L'opération Pucelle peut commencer.

En deux pages de son livre, Olivier Bouzy tente de montrer que Jeanne n'est pas un "instrument" de Yolande d'Aragon ([==> Bouzy 100 101](#)). Il a beau dire "*Il n'y a pas la moindre preuve*", ce qui est vrai stricto sensu, ses propos n'ôtent rien aux observations de Marcel Gay. Et l'on sourit quand il suggère que Yolande d'Aragon aurait été déshonorée d'être chargée de vérifier la virginité de Jeanne. André Cherpillod abonde dans le sens de Marcel Gay (pages 244 à 246), concluant : "*C'est donc très probablement Yolande d'Aragon qui prépara les esprits à la venue de cette vierge "de Lorraine" qui devait sauver le royaume de France*". Il montre ensuite les liens de René d'Anjou, fils de Yolande, avec le capitaine de Baudricourt, celui qui fournit une escorte pour amener Jeanne à Chinon. Et il montre aussi le soutien de l'ordre mendiant des [Franciscains](#), lié aux [Armagnacs](#) et aux Angevins (pages 246 à 251). Et la "légende" de Jeanne d'Arc a, au début, surtout été propagée par des moines...

C'est quelques mois après le début, en octobre 2018, de la préparation du traité de Troyes, qu'avait commencé, en mai 1420, la formation de Jehanne. Est-ce dès ce moment là que Yolande a pris les choses en main ? Non que l'opération soit encore vraiment précisée, mais pour qu'un scénario puisse mûrir... Les excellentes dispositions acquises par l'élève Jehanne et possiblement le doute dans d'autres solutions plus fragiles, ont conduit à cette fameuse opération Bergère.



Le pape Pie II avait compris...

Il était pape de 1458 à 1464, un peu après le procès d'annulation de 1456. Cette déclaration montre qu'il n'était pas dupe sur les ficelles de l'opération Bergère : *"Il en est qui pensent que les grands du royaume s'étant divisés en présence des succès des Anglais et ne voulant ni les uns ni les autres accepter parmi eux un chef, l'un d'entre eux, le plus sage, aurait imaginé cet expédient d'alléguer que cette Pucelle était envoyée de Dieu pour prendre le commandement : nul homme n'oserait se refuser à l'ordre de Dieu. Ainsi la conduite de la guerre aurait été confiée à la Pucelle avec le commandement des armées."*

Maurice David-Darnac (page 107) : *"L'opinion de ce souverain pontife, qui fut un des plus grands humanistes de son temps et dont les écrits appartiennent à la littérature universelle, présente une importance capitale, surtout lorsqu'il s'agit d'un jugement porté sur une femme aussi connue que Jehanne - dont il fut le contemporain."*

(ci-contre Détail de la fresque "Arrivée à Ancône" peinte par le Pinturicchio, 1504, "Scènes de la vie de Pie II" de la Libreria Piccolomini, cathédrale de Sienne)

15. La "mission" en cinq points de la Pucelle : deux succès, trois échecs

Il y a clairement deux périodes dans l'épopée de Jeanne d'Arc : les succès, de Chinon en février 1429, jusqu'au sacre de Reims, en juillet 1429, et ensuite les échecs jusqu'au bûcher de Rouen, le 30 mai 1431. Voici un résumé, avec un prélude en 1428 :

Vingt-six mois de vie publique (Marcel Gay, reprise de l'[article 4/6](#) du 26 décembre 2022)

(remarque : en 1429, l'année commençait le 7 avril, jour de Pâques. Marcel Gay utilise les années d'époque, je les ai corrigées pour les adapter à notre actuel calendrier. C'est ainsi que février et mars 1428 deviennent février et mars 1429)

[... présentation du contexte historique ...] Dans les faits, depuis 1422 il y a donc deux rois de droit divin, Charles et Henri qui se disent, tous deux, roi de France. C'est donc à Dieu de trancher. Jeanne sera sa messagère.

Jeanne court une lance. 1428. Du côté de Domrémy, une jeune fille prétend recevoir ses ordres du Ciel. Elle veut aller par devers le roi Charles qui tient sa cour à Chinon. Jeanne se présente une première fois à Vaucouleurs : elle est éconduite par le capitaine de la place, le robuste Robert de Baudricourt. Elle se présente une deuxième fois à Vaucouleurs quelques semaines plus tard. Mais, cette fois, on l'écoute. Mieux : elle est appelée à la cour de Charles de Lorraine. Jeanne se rend donc à Nancy avec l'un de ses cousins. Elle rencontre à cette occasion René d'Anjou, le futur Bon roi René, futur duc de Lorraine et de Bar, fils de Yolande d'Aragon. Jeanne est invitée à courir une lance. Elle fait la démonstration de ses talents de cavalière. Les meilleurs cavaliers sont *"esbaillis"*. Le duc Charles est subjugué par cette fille du pays de Barrois. Il lui offre quatre pièces d'or et un superbe cheval noir pour son voyage vers le roi. Le vieux duc de Lorraine ayant appris les pouvoirs surnaturels de Jeanne lui fait aussi une curieuse supplique. Il lui demande d'intercéder en sa faveur auprès de Dieu pour l'aider à se remettre en santé. La Pucelle lui conseillera de s'occuper un peu moins de sa jeune et belle maîtresse, Alison du May et un peu plus de son épouse.

13 Février 1429. A son retour de Nancy, le dimanche des Bures 1428, Jeanne est enfin autorisée à partir pour Chinon en compagnie d'une petite troupe conduite par Colet de Vienne, officier du Roi. Après 11 jours de voyage, Jeanne et ses compagnons arrivent à Chinon. Elle rencontre le roi une première fois. Elle le reconnaît « grâce à ses voix » parmi ses courtisans. « Elle fit les révérences accoutumées à faire aux rois comme si elle eut été nourrie à la cour » nous dit le chroniqueur Jean Chartier, historiographe de Charles VII. Ce jour-là, Jeanne confie au roi un secret que, six siècles plus tard, nous ne connaissons toujours pas. Mais dès cet instant Jeanne est traitée en véritable princesse du sang. Elle est logée dans tour du Coudrai où furent détenus les derniers Templiers. Les plus hauts dignitaires du royaume viennent la consulter. Les dames de la cour sont à son service. Or, Jeanne n'a encore accompli aucun exploit militaire. Peut-on penser que cet accueil puisse être réservé à une simple paysanne au début du 15^{ème} siècle ?

L'arme psychologique. Jeanne veut une armée. Elle veut combattre les Anglais. C'est la mission que Dieu lui a confiée. A-t-elle les moyens de se battre contre les Anglais et leurs redoutables longs bows ? Sans doute. Car Jeanne a une arme plus redoutable encore que les arcs et les bombardes : l'arme psychologique. Dieu est de son côté, saint-Michel, le chef des milices célestes est son conseiller. Qui peut en douter ? Jeanne va accomplir des miracles, de nombreuses prophéties annoncent sa venue depuis des années... Marie Robine, Elisabeth de Hongrie, et même Merlin ont prédit « qu'une Vierge de la forêt des Chênes (le bois chenu de Domrémy) chevaucherait contre le dos des archers (les Anglais) » Jeanne galvanise les troupes. Elle est annoncée par Dunois, le bâtard d'Orléans, dès le 12 février 1428 (journée des Harengs) à Orléans assiégée. On l'attend comme le messie. Elle va sauver d'abord la ville puis le royaume de France comme Jésus a sauvé les Hommes. Comme lui elle est née dans la pauvreté, comme lui elle parle par paraboles, comme lui elle fait des miracles... En face, les Anglais sont pétris de trouille. L'avantage tournera-t-il en faveur des Français ?

Mars 1429 : le livre de Poitiers [... voir plus loin le chapitre dédié ...]

L'épée de Fierbois. Trois semaines après Poitiers, voilà Jeanne à Tours avec ses deux compagnons, Jean de Metz et Bertrand de Poulangy. Elle se fait confectionner une superbe armure de 29 pièces d'acier frappé au clair. Elle demande qu'on aille lui chercher une épée cachée au sanctuaire de Sainte-Catherine de Fierbois. Cette épée aux pouvoirs magiques, aurait appartenu à Du Guesclin et à Louis d'Orléans. Il s'agit d'une épée dont la lame est décorée de cinq croix, comme les cinq plaies du Christ. Jeanne est enfin prête pour la guerre. Mais, déjà, dès le 22 mars (mardi de la semaine sainte) elle décide d'envoyer une première lettre comminatoire aux Anglais leur demandant de quitter le royaume de France.

Les compagnons d'armes. Fin avril 1429. l'année commençait alors le jour de Pâques, cette année-là le 7 avril). La Pucelle et son escorte arrivent à Blois. Elle y rencontre les principaux personnages qui accompagneront son épopée : Regnault de Chartres, Chancelier de France qui a présidé la commission de Poitiers, le sire de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, l'amiral de Culant, le maréchal de Boussac, Ambroise Loré... Il y a aussi un jeune homme de 24 ans, magnifique sur son destrier : c'est Gilles de Rais, de la maison de Laval. Puis, arrivent Poton de Xaintrailles, gentilhomme gascon, Etienne de Vignolles, dit La Hire, autre capitaine Gascon aux colères mémorables, Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, Antoine de Chabannes seigneur de Dammartin, Arthur de Richemont, duc de Bretagne etc. Jeanne prend la tête de cette armée chargée d'accompagner un énorme convoi de vivres et de munitions destiné aux Orléanais. Dans trois jours, la Pucelle fera une entrée historique dans Orléans assiégée depuis octobre. La légende est en marche.



Orléans est libérée

29 avril 1429. Jeanne entre dans Orléans. Miracle : les vents soufflent au bon moment, les barques peuvent remonter la Loire. Elle affirme qu'elle n'en repartira que lorsque la ville du duc Charles d'Orléans, prisonnier à Londres depuis Azincourt, aura été libérée.

4 mai. Prise de la bastille Saint-Loup, l'un des dix fortins dans lesquels sont réfugiés les Anglais.

6 mai. Attaque du fort des Augustins. Les Anglais sont délogés.

7 mai. Attaque des Tourelles. Jeanne est blessée au-dessus du sein gauche. Elle repart malgré tout au combat. 600 Anglais sont tués, 200 se sont noyés, 600 sont faits prisonniers.

Dimanche 8 mai 1429. Les Anglais ont peur. Ils lèvent le siège sans combattre à nouveau.

Jeanne est reconnue comme l'envoyée de Dieu. La campagne de la Loire peut commencer. Les victoires militaires s'enchaînent.

Le 2 juin 1429, le roi octroie à Jeanne des armes dérivées de la Famille de France qui se lisent ainsi: » d'azur à deux fleurs de lys d'or et au milieu une épée d'argent la pointe d'en haut emmanchée de gueule estoffées d'or, ladite pointe passant parmi une couronne de même en chef. » Le roi d'Angleterre y verra « un grand outrage ».

11 et 12 juin. Jargeau est repris à l'armée anglaise. Beaugency capitule le 17 juin, le 18 juin c'est au tour de Patay. La chevauchée du sacre commence aussitôt. Jeanne demande au dauphin de se mettre en route pour Reims où aura lieu son sacre, le **dimanche 17 juillet**

1429, en présence de Jeanne et de son étendard. (Il a été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur) dira-t-elle.

En quelques mois, les deux premières missions de Jeanne sont accomplies : la levée du siège d'Orléans et le sacre de Charles à Reims.

Troisième mission : libérer Paris

8 septembre 1429. La Pucelle donne l'assaut porte Saint-Honoré. Elle est blessée à la cuisse. C'est un échec. Le roi ne lui confie plus son armée.

23 mai 1430. Jeanne veut malgré tout combattre les « Godons ». Elle se rend à Compiègne. A la tête de sa petite compagnie, elle va attaquer les Anglais. Mais elle est capturée ainsi que ses proches compagnons par un homme de Jean de Luxembourg qui combat pour le compte du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Jeanne sera vendue 10.000 écus aux Anglais. De mai à décembre 1430 : Jeanne, prisonnière des Anglo-Bourguignons, est ballottée de château en château. On ne sait pas que faire d'elle.

23 décembre 1430. Arrivée à Rouen [... voir [chapitre 9](#) sur le procès ...]

Mercredi 30 mai 1431. Sur la place du Vieux-Marché de Rouen [... voir [chapitre 7](#) sur le bûcher...]



André Cherpillod, en s'appuyant sur les déclarations de la Pucelle, estime qu'elle avait la volonté de mener une mission en cinq points (pages 252 à 254) : 1) délivrer Orléans, 2) faire sacrer le Roi à Reims, 3) prendre Paris, 4) rappeler en France le Duc Charles d'Orléans (prisonnier en Angleterre) 5) chasser les Anglais hors de France. Elle a donc brillamment réussi sur les deux premiers points et elle a échoué sur les trois derniers (le dernier ne s'accomplira qu'après sa mort, en 1453, c'est la fin de la guerre de cent ans). Orléans est cité sur deux de ces cinq points, décidément les liens déjà maintes fois évoqués avec cette famille ressurgissent, et il y a encore beaucoup à en dire, c'est l'objet du prochain chapitre...

Jeanne d'Arc était un véritable chef de guerre, reconnu par ses pairs.

Sur ce thème, en cet [article](#), Claude Wallaert commence ainsi : "Dès l'enfance, Jeanne a fait connaissance avec la guerre ; Domrémy se trouvait dans la mouvance des fidèles du dauphin, mais le pays alentour était profondément divisé entre les différentes factions lorraines, barroises, anglaises et bourguignonnes. [...] Parfois, pillages et vols de bétail alarmaient et désolaient les villageois." Et ce serait comme cela que Jeanne serait devenue, à 17 ans, chef de guerre !! Dieu, cité une dizaine de fois dans l'article, a certes ce pouvoir... "C'est elle qui a compris la bonne approche pour pénétrer dans Orléans, ayant remarqué que les eaux de la Loire étaient grosses. [...] Elle donnait vraiment l'impulsion et les ordres qui orientaient le cours des événements vers le succès. [...] Et les opérations reprennent, marquées par l'activité, la vitesse et l'efficacité".

En un autre [article](#), Jacques HM Cohen traite de "Jeanne d'Arc chef de guerre". Il conclut : "Jeanne n'a jamais prétendu être l'instigatrice des ses propres actions, mais avoir entendu des voix les lui ordonnant. Les croyants sont obligés par son histoire d'admettre Dieu, fin politique et fin stratège militaire. Pour les mécréants, la voix principale est certainement celle de Yolande d'Aragon, belle-mère du roi Charles VII, remarquable femme politique. Son acolyte militaire restant lui incertain : Richemond ? Dunois ? D'Alençon ? ou... Gilles de Rais qui fût quand même nommé Maréchal de France au lendemain du sacre".

Une page du site jeannedomremy.fr suggère l'usage d'une arme à feu ([handgonne](#) ou [escopette](#)) et le soutien de "régiments écossais arborant la croix templière".

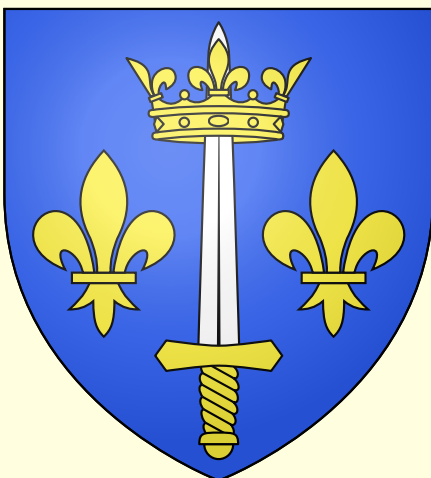
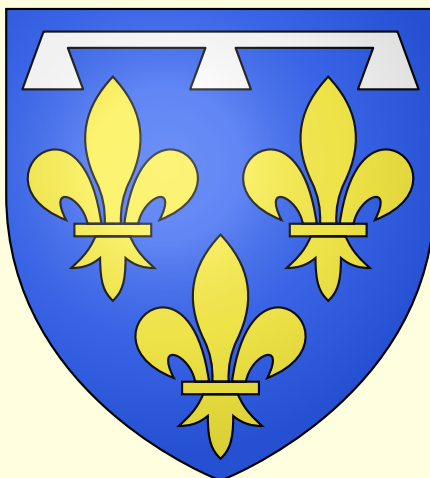
16. La Pucelle et la maison princière d'Orléans

Etrangement, le quatrième volet de la mission que Jehanne voulait accomplir, libérer Charles d'Orléans des Anglais, est oublié des historiens, il est pourtant caractéristique de sa proximité généalogique avec les Orléans. Dans l'arbre présenté au [chapitre 10](#), [Charles Ier d'Orléans](#) (1380-1407) est son demi-frère aîné par leur père commun, Louis Ier d'Orléans. Il est connu à la fois pour ses oeuvres poétiques et pour sa longue captivité en Angleterre, commencée en 1415 à la [bataille d'Azincourt](#), il ne revient en France qu'en 1440, sans que Jeanne, mariée Armoises, ne l'ait aidé.



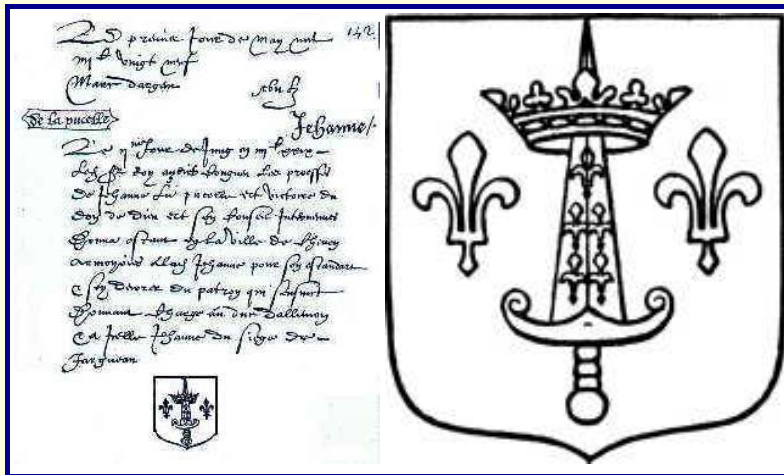
Charles d'Orléans, prisonnier dans la tour de Londres, écrit ballades, rondeaux et rondels (British Library)

Déclaration de Jehanne à l'audience du 22 février 1431 de son procès : elle "dit qu'elle scait bien que Dieu aime le duc d'Orléans et qu'elle avait eu plus de révélation de luy que d'homme de France, excepté de son roy" (David-Darnac page 94)



A gauche, le blason des Orléans et, au centre, celui de la Pucelle (selon Wikipédia) : de nombreux points communs. A droite, le blason de la famille d'Arc (il n'est toutefois pas établi qu'il était d'usage dans la famille d'Arc de Domrémy). Si Jeanne était fille d'Arc, elle arborerait évidemment le blason des Arc ou un dérivé. Conclusion ?

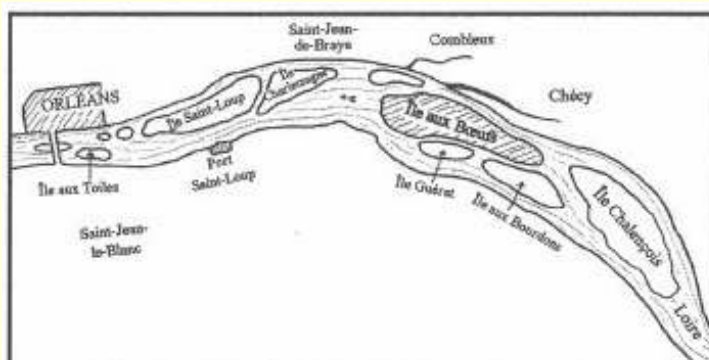
([page](#) de [jeannedomremy.fr](#)) "Comme on éprouve le besoin de lui créer de toutes pièces un blason, c'est donc que les origines de Jeanne ne sont pas à rechercher du côté de la famille d'Arc ! Dans le cas contraire, il aurait suffi de lui attribuer le blason de son père ou de sa mère, avec quelques modifications mineures. Un blason est, au Moyen-âge surtout, un signe évident de reconnaissance, c'est-à-dire qu'il doit être suffisamment "parlant" pour que l'on puisse aisément reconnaître son porteur. C'est une sorte de carte de visite, un "pedigree"... Naturellement, il n'est pas établi à la légère, et l'art de l'héraldique constitue une science à part entière, avec ses codes, ses signes, ses couleurs. L'emplacement de chaque meuble a son importance, et rien n'y figure sans être dûment justifié par le passé de son détenteur". L'historien [Le Brun des Charmettes](#) écrit au sujet du blason de Jeanne qu'il constitue "une faveur insigne à cette époque et qu'on ne croit pas avoir jamais été accordée à aucune personne étrangère à la maison royale".



En s'appuyant sur le dessin du brevet original (ci-dessus), l'analyse sur [jeannedomremy.fr](#) va plus loin. "Cette arme aux caractéristiques bien spéciales, cinq signes (croix ou fleurs de lys ?) sur la lame, était donc l'épée du géniteur de Jeanne, Louis d'Orléans... Selon les termes mêmes du brevet d'armoiries, l'épée est dite fêlée en pal dans la couronne. Couronne dont on peut constater qu'elle s'incline sur l'arrière, de telle sorte qu'elle dévoile la perspective de sa base... Et laisse donc apparaître à sa base une ouverture oblongue, que vient "empaler" la lame. Cette "fente" représente ici ni plus ni moins que la vulve de la Reine, Isabeau de Bavière. La couronne penchée vers l'arrière représente la reine ... culbutée !!! Et rappelons que l'épée a été de tous temps le symbole phallique par excellence ! Le tout est la représentation héraldique du sexe de Louis d'Orléans pénétrant Isabeau de Bavière..."

Vous croyez à une nouvelle coïncidence ? Il y en a d'autres qui font croiser les Orléans et Jehanne. Notamment :

- o De sa prison londonienne, Charles d'Orléans s'intéresse d'assez près à la Pucelle. Il lui fait faire une livraison en "vert perdu", c'est-à-dire "un vêtement que les rois et les princes donnaient à leurs courtisans et qui étaient à leurs couleurs ou à leurs armes" (Larousse) (Cherpillod page 243)
- o En mars 1429, Jeanne est logée à Chinon "dans l'hôtel particulier de Jean Rabuteau, avocat général à la cour de Poitiers et conseiller du duc d'Orléans, comme par hasard" (Cherpillod page 308).
- o "En juillet 1443, Pierre d'Arc, le frère d'adoption de la Pucelle, reçoit du duc Charles d'Orléans la jouissance gratuite, à titre héréditaire, d'une île appelée l'île aux Boeufs, sise en la rivière de Loire, au droit de Chécy. Cette île n'existe plus de nos jours : elle s'est trouvée réunie à la berge nord. [...] L'intérêt de cette donation est que le texte mentionne clairement l'existence de Jeanne la Pucelle en 1443". Encore une preuve de la survivance de Jeanne ! Cela est, bien sûr, contesté par les domrémites et Cherpillod, une fois de plus, leur répond précisément ([==>Cherpillod 476 477 478](#)).



L'île aux boeufs, cadeau de Charles d'Orléans... Pourquoi ?



Fig. 33. — Robe donnée à Jeanne d'Arc au nom du duc d'Orléans.
(Essai de reconstitution)

Illustration d'une [page](#) de Wikipédia avec cette légende : "Jeanne d'Arc portant une robe masculine offerte par les gens du duc Charles d'Orléans en juin 1429. Vue d'artiste d'Adrien Harmand, publiée dans l'ouvrage Jeanne d'Arc : ses costumes, son armure : essai de reconstitution, 1929." Wikipédia ne répond pas à la question : pourquoi ce cadeau ?

Et nous avons déjà évoqué la proximité de Jeanne avec son demi-frère Jean le bâtard d'Orléans, Dunois ([chapitre 10](#)). Leurs rencontres sont assez régulières. En voici un aperçu et nous en reparlerons plus loin ([chapitre 21](#)).



Dunois, le bâtard d'Orléans, demi-frère de Jeanne... (ci-dessous extraits de sa [page Wikipédia](#))

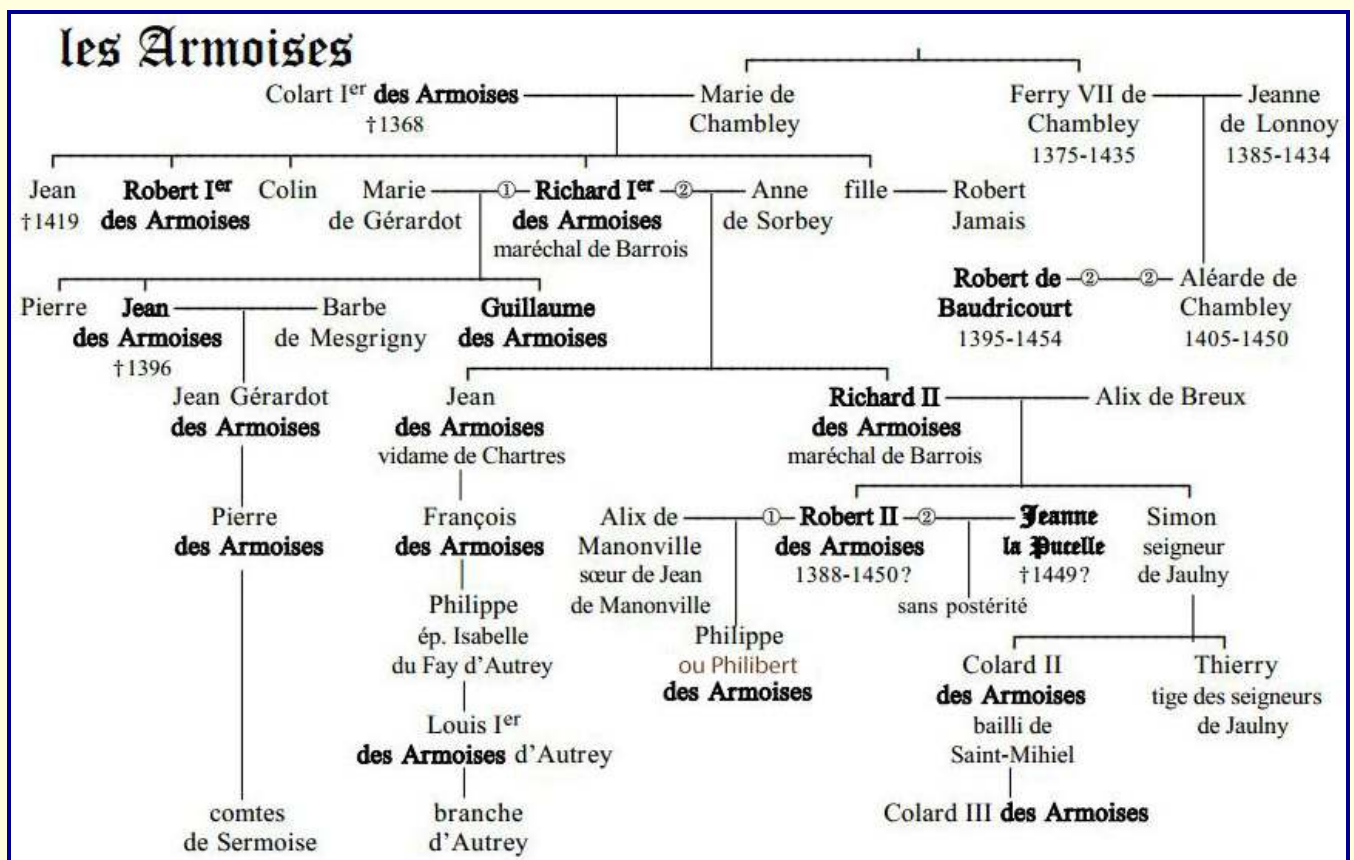
Jean est le fils illégitime de Louis, duc d'Orléans (1372-1407), fils cadet de Charles V et frère tout-puissant de Charles VI. Sa mère est Mariette d'Enghien. [...] Lors du siège d'Orléans, le bâtard d'Orléans assume le rôle de chef militaire de la maison d'Orléans, rameau de la dynastie royale des Valois, puisque le duché d'Orléans est privé de ses dirigeants légitimes. En effet, les deux demi-frères du bâtard, le duc Charles d'Orléans et le comte Jean d'Angoulême, demeurent prisonniers des Anglais. Le commandement des centaines d'hommes d'armes dépêchés par Charles VII afin de protéger la capitale du duché incombe ainsi au futur comte de Dunois. Le bâtard ne paraît pas encore jouer de « rôle proprement politique » en ce temps bien qu'il siège au Conseil royal à partir de l'année 1428.

Jean devient un compagnon d'armes de Jeanne d'Arc dès sa venue devant Orléans assiégée, participant à nombre de ses faits d'armes. Il participe à la levée du siège puis contribue à la victoire de Patay en 1429. [...]

17. Pourquoi Jehanne a-t-elle choisi Robert des Armoises pour époux ?

Il serait évidemment présomptueux de répondre à la question posée en titre de ce chapitre. Mais ce Robert des Armoises n'a pas surgi de nulle part. Qui est-il ? Par quels intermédiaires ou quelles circonstances a-t-il pu connaître la Pucelle ?

"Pourquoi Jeanne ne se serait-elle pas mariée ? Elle n'a jamais prétendu avoir fait vœu définitif de virginité, mais seulement "aussi longtemps qu'il plairait à Dieu" (Tisset II, p. 113). S'il y a trahison, ce n'est que vis-à-vis du mythe, du personnage canonisé, inventé, imaginaire" (Cherpillod, page 455). L'écu s'appelle Robert II des Armoises, d'une illustre maison, aussi nommée Harmoises, Hermoises ou Ermoises, du nom de la plante armoise, artemisia vulgaris. André Cherpillod présente l'arbre suivant :



Cet arbre indique le cousinage par alliances entre Robert de Baudricourt, le fameux capitaine de Vaucouleurs qui organisa l'expédition vers Chinon, et Richard II des Armoises, maréchal du Barrois, père de Robert II. Ce lien était renforcé par le fait que la première femme de Robert II, Alix de Manonville avait pour frère Jean de Manonville dont l'épouse était Aléarde de Chambley, qui se remaria avec Robert de Baudricourt (Cherpillod page 457).

A cela, j'ajoute quelques éléments :

- o Le 27 septembre 1383, Robert duc de Bar, considérant les bons services qu'il lui a fait au temps passé, donne à Liebaut de Baudricourt, chevalier, la forteresse de Brouaines par indivis avec Richard Ier des Armoises, grand-père de Robert II. Liebaut de Baudricourt est le père de Robert de Baudricourt, encore lui. ([lien](#))
- o Robert Ier des Armoises, frère de Richard Ier et grand-oncle de Robert II était marié avec Alix de Marchéville, fille probable de Jean de Marchéville, seigneur de Marchéville dans la prévôté de Vaucouleurs. Nicolas de Marchéville (décédé un peu avant 1527), descendant probable de Jean, avait épousé Sybille de Domrémy. Anne de Marchéville, fille de Nicolas, s'est mariée avec Etienne (Thévenin) (d'Arc) du Lys, neveu de Jeanne d'Arc (fils de son frère Jehan). Les Marchéville de cette époque sont mal connus, avec des bribes d'éléments généalogiques non reliés. ([lien](#)).

Ainsi, que ce soit par les Baudricourt ou par les Marchéville, la famille des Armoises était reliée à des seigneurs géographiquement proches de Domrémy. C'est en les fréquentant, avant et/ou après son épopée, que la Pucelle a pu faire connaissance de Robert II des Armoises. Celui-ci est né vers 1388 et avait donc 19 ans de plus que Jeanne. Avec sa première épouse Alix de Manonville, il avait eu au moins un fils, Philibert (parfois nommé Philippe) des Armoises. Il avait une maison à Metz, face à l'église Sainte-Ségolène. Il possédait aussi plusieurs propriétés dans la région de Sedan et Metz, dont les châteaux de Tichémont, d'Haraucourt et de Jaulny.



[Robert de Baudricourt](#), fil conducteur reliant la Pucelle, venue à Vaucouleurs, à Robert d'Armoise, châtelain de Jaulny.
[Château de Vaucouleurs](#), vitrail de la chapelle castrale, Jeanne devant le sire de Baudricourt (flickr Vaucouleurs).
[Château de Jaulny](#), proche du château de Chambley (épouse de Baudricourt) (carte postale, début XX^e me siècle).

Robert de Baudricourt (Cherpillod, extrait des pages 257 et 258)

Robert de Baudricourt est donc le beau-frère du sénéchal d'Anjou et l'oncle par alliance du comte de Vendôme, grand seigneur de sang royal. [...] Il était allié à une famille de haute noblesse, proche de la famille royale. Les domrémistes qui nous la décrivent comme un petit fonctionnaire provincial sans envergure et sans relations, se moquent cruellement de la vérité historique.

Robert des Armoises et Jeanne se sont mariés en 1436 à Arlon, aujourd'hui en Belgique, près de la France et du Luxembourg. Le contrat de mariage a été retrouvé par le père Jérôme Vignier vers 1680, détruit lors de la guerre de 1914. La mariée a pu y être présentée comme "Jeanne de la Pucelle". Cela est souvent contesté par les domrémistes, mais une fois de plus, André Cherpillod montre à quel point on peut y croire. Et, daté du 7 novembre 1436, un acte de vente de "*Robert des Hermoises [...] & Jehanne du Lys, la Pucelle de France*" confirme ce mariage... (==> Cherpillod [458](#) [459](#) [460](#) [461](#) [462](#)) Ce sont là d'autres preuves solides que la Pucelle n'est pas morte sur le bûcher de Rouen. Pour cela aussi, ce n'est pas une hypothèse mais une certitude.

"Nous Robert des Hermoises seigneur de Tichémont et Jehanne du Lix, la Pucelle de France, dame dudit Tichémont, ma femme licenciée et autorisée de moi Robert dessus" (nommée...) : début de l'acte de vente de 1436 (Gay page XVII).

Chronique de Philippe de Vigneulles, marchand de chaussures à Metz de 1471 à 1528 (BnF), extraits de la transcription présentée en page XI du livre de Marcel Gay 2007 (==>Gay [XI](#)).

En l'an 1436, sire Philippe Marcoult fut maître-échevin de Metz. En ladite année, le 20^{ème} jour de mai vint la Pucelle Janne qui avoit été en France et par son moyen reconquistait ledit royaume et remit le roy dans son royaume et sacré et couronné à Reims. [...] Et puis s'en revint à Arlon. Et là fut mariée à Messsire Robert des Armoises, chevalier. Et l'amenait ledit seigneur Robert à Metz en une maison qui était auprès de Sainte Ségolène. Toutefois, on disait qu'elle avait été prise devant Compiègne et mise en la main des Anglais qui la firent brûler sur le pont de Rouen. Mais ce fut une fiction.

D'ailleurs d'où viendrait cette Jeanne des Armoises si ce n'était pas la Pucelle, si ces documents étaient falsifiés, si les liens avec les Baudricourt et les Marchéville n'étaient que des coïncidences ? Un puissant seigneur féodal comme Robert des Armoises ne peut pas épouser une inconnue sortie de nulle part. Et il connaissait les blessures de la Pucelle, on ne pouvait pas le duper. De plus le mariage s'est fait à Arlon, dans la chapelle du château de la duchesse de Luxembourg. *"Il ne s'agit donc pas d'une union à la va-vite célébrée dans l'église d'une paroisse anonyme"* (Cherpillod page 458).

18. Jeanne, depuis son sauvetage à Rouen en 1431 jusqu'à son décès vers 1449

Au chapitre précédent et au [chapitre 4](#) avec le récit de Marcel Gay *"La Pucelle revient cinq ans après le bûcher"*, nous avons déjà évoqué les rencontres de Jeanne des Armoises avec son mari et les nombreuses personnes qui l'ont reconnues en 1436, jusqu'à, au [chapitre 6](#), sa rencontre en 1639 avec son frère utérin le roi Charles VII, qui l'accueille chaleureusement en lui rappelant leur secret la contraignant à la discrétion. Voici maintenant une vue plus générale de ce que l'on sait de Jeanne entre son exfiltration en 1431 pour échapper au bûcher et son décès vers 1449.

Les événements majeurs de la vie de la Pucelle après la scène du bûcher ([page](#) du site jeannedomremy.fr)

La réapparition de la Pucelle est donc attestée par de nombreux textes qui constituent ensemble un faisceau de présomptions et de preuves. Tous ces documents ont permis à de nombreux historiens d'entreprendre des recherches et de nous restituer une histoire complète de la Pucelle en tenant compte des éléments historiques disponibles après la scène du bûcher.

1431. Ces auteurs soutiennent que l'évasion de Jeanne a été organisée et qu'une sorcière qui attendait son exécution a été conduite à sa place au bûcher. La scène de l'exécution qui ne permet pas d'identifier la Pucelle renforce le doute. Cette dernière a été sauvée avec la complicité de nombreuses personnalités dont Cauchon et Bedford.

1431-1435. Le Journal d'un bourgeois de Paris, note qu'on lui donna pénitence : *"c'est assavoir quatre ans en prison, au pain et à l'eau, dont elle ne fit aucun jour."* Les historiens modernes complètent les textes anciens : le comte Pierre de Sermoise et le baron Pesme évoquent l'existence du château de Montrottier, en Savoie, où elle aurait été détenue et où se visite encore une chambre dite "prison de la Pucelle".

1436. Jeanne fait sa réapparition près de Metz le 20 mai 1436 sous le nom de Claude des Armoises, déclarant devant de nombreux seigneurs qui se trouvaient réunis, qu'elle était la "Pucelle de France". Les frères de Jeanne la reconnurent ainsi que des chevaliers lorrains. Elle se rendit une semaine dans un premier village à Bocquillon (Vaucouleurs d'après le baron de Braux) et trois semaines dans un autre près de Metz, où de nombreux cadeaux lui furent offerts. Ensuite la Pucelle fit un pèlerinage à Notre Dame de Liesse, demeura plusieurs semaines à Marieulles (ou Marville ?) et s'en alla retrouver sa tante, la duchesse de Luxembourg à Arlon, chez qui elle résida cinq mois. La Pucelle prépara son mariage avec le chevalier des Armoises chez la duchesse. [... suit le mariage ...] L'union matrimoniale de Jeanne est attestée également par l'acte de vente du 06 novembre 1436 du quart de la seigneurie de Haraucourt à Colart de Failly, écuyer, demeurant à Marville et à Poinsette sa femme, par Robert des Armoises, chevalier, seigneur de Tichemont, et sa femme Jehanne du Lys, la Pucelle de France, qualifiée en la circonstance de *"ma femme..."*.

1437-1439. La Chronique du Doyen de Saint-Thibaut signale également un voyage à Cologne chez le comte de Wirnembourg qui lui offrit une belle cuirasse. Aux archives de cette ville, on trouve une brève note selon laquelle une escorte aurait été accordée à la Pucelle. La Pucelle se déplace ensuite de 1437 à 1439 pour de nouvelles campagnes dans le sud-ouest et c'est ainsi que dans la chronique d'Alvaro de Luna, connétable des royaumes de Castille et de Leon, on trouve au chapitre 46 un titre qui ne laisse pas d'intriguer : *"Comment la Pucelle qui était à La Rochelle envoya demander secours au roi d'Espagne et ce que le connétable fit pour elle"*. Florence Maquet clôt alors son étude sur la liste de ceux, à ce jour connus, qui virent et reconnurent Jeanne après le bûcher de Rouen. Vingt-quatre noms de personnalités importantes parmi lesquels celui de sa mère, ceux de ses frères, de ses compagnons d'arme, celui de la duchesse d'Anjou, du roi lui-même... André Cherpillod complète cette précédente liste et donne une évaluation réaliste quant au nombre de personnes qui ont côtoyé la Dame des Armoises : *"Ils sont des centaines à reconnaître la Pucelle"*. [...septembre 1439, rencontre avec le roi Charles VII, Jeanne des Armoises se fait ensuite très discrète...]

1440-1449 Le trésorier d'Orléans inscrit dans ses registres à propos des dépenses accomplies pour Isabelle Romée, la mère officielle de Jehanne, que la ville avait pris en charge : *"à Isabeau, mère de Jehanne la Pucelle, pour don fait à elle..."*. Et cette même phrase se répète de 1439 à 1446. Mais à partir de cette date, au mois de septembre, on enregistre la modification suivante : *"à Isabeau, mère de feu Jehanne la Pucelle..."* [David-Darnac, Gay et Cherpillod indiquent la date de 1449, voir ci-après]

La survivance de Jeanne est également confirmée par un acte de donation rendu à la Chambre des Comptes par Maître Robin Gaffard le 29 juillet 1443, disponible au Trésor du domaine d'Orléans et transcrit dans les Recherches de la France de Pasquier, livre VI et chapitre V. Le duc d'Orléans transfère à Pierre du Lys la jouissance gratuite à titre héréditaire de l'Isle aux Boeufs sur la Loire. Cette donation indique que Pierre du Lys, qui se mit au service du roi "*nostre dit Seigneur et de Monsieur le Duc d'Orléans, en la compagnie de Jehanne la Pucelle, sa soeur, avec laquelle, jusques à son absentement et depuis jusques à présent il a exposé son corps et ses biens audit service...*". Pierre accompagnait donc ainsi la Pucelle jusqu'à la date de cet acte. Quant à la "mère" de Jeanne, Isabelle de Vouthon, elle ira vivre à Orléans depuis le décès de son mari jusqu'en 1460. Elle ne reniera jamais la Dame des Armoises...

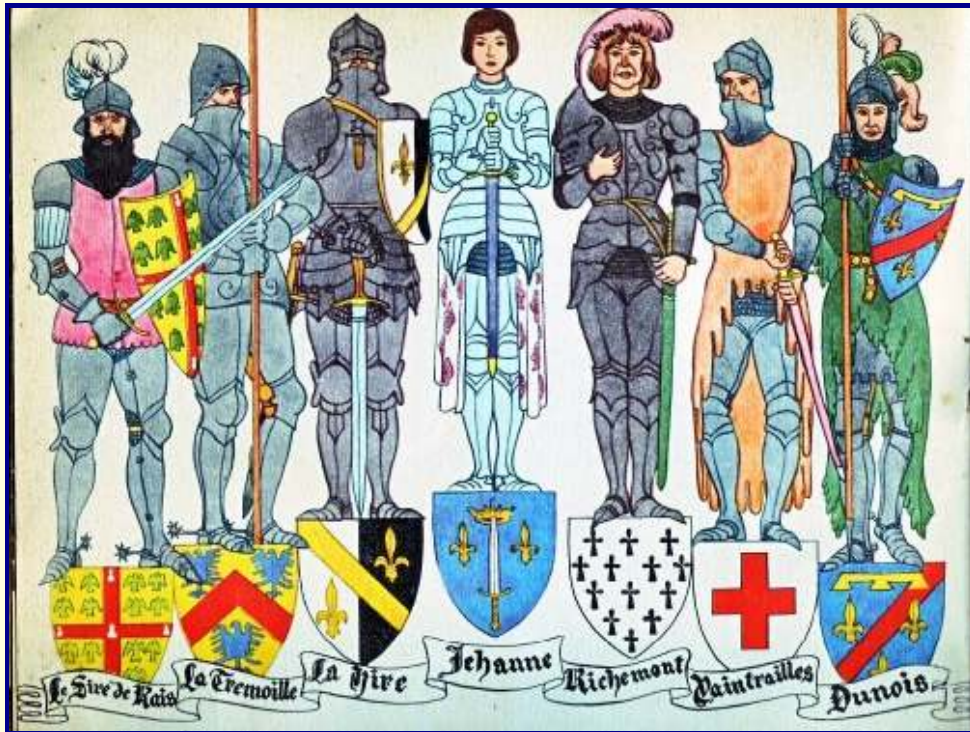


Illustration de Jean-Jacques Pichard, 1936 (liens : [1](#) [2](#)), Jeanne entourée de ses compagnons. Ceux-ci rencontrèrent Jeanne des Armoises ou entendirent parler de son existence. Aucun ne s'offusqua qu'elle prétende être la Pucelle.

La discrétion de Jeanne des Armoises après l'entrevue royale de 1439 est presque complète. "*On perd sa trace*" écrit Marcel Gay, qui donne quelques informations sur sa mère adoptive Isabelle / Isabeau, installée à Orléans. Il présente aussi des témoignages de 1476 sur une visite de la Pucelle à des cousins, en 1449 (==> Gay [258](#) [259](#) [260](#) [261](#)). André Cherpillod reste prudent mais avance aussi cette année 1449 :

Où et quand Jeanne est-elle morte ? (André Cherpillod, page 480)

Où Jeanne est-elle morte ? Peut-être à Jaulny, peut-être à Autrey, qu'elle fréquentait. Probablement pas à Metz, car on aurait trouvé trace des obsèques dans les documents, ce qui n'est pas le cas.

Quand est-elle morte ? On n'a malheureusement aucune certitude sur le sujet. L'écrivain Bernard Simonay assure que ce fut le 4 mai 1449 [on retrouvera cette date au chapitre suivant, expliquée par Marcel Gay]. C'est en effet possible, car on connaît une pièce comptable de la ville d'Orléans, à la date du 20 août 1449 : "*à Isabeau, vefve de feu Jehanne la Pucelle, pour don de la ville lui fait...*".

Un autre document, daté du 31 juillet 1450, le confirme. Charles d'Orléans fait un don de 27 sols 6 deniers "*au frère de la feu Pucelle*" (Quicherat, V, P. 214).

Maurice David-Darnac (page 391) estime que "*Jehanne mourut au château de Jaulny, à l'automne de l'année 1449, sans doute emportée par une de ces fièvres pernicieuses contre lesquelles les médecins de l'époque ne connaissaient aucun remède*". Cette date n'est toutefois pas justifiée, seule l'est une fourchette entre 1443 et 1450 (==>Darnac [391](#) [392](#) [393](#)). Thierry Dehayes (page 298) parle d'indications discontinues de mars 1448, voir avant, à novembre 1448, ajoutant "*bien qu'elle soit probablement décédée en 1449*" (le 4 mai 1449, explications en page 329, d'après un ancien texte gravé, disparu).

Ces incertitudes sont bien sûr raillées par les domrémistes, Olivier Bouzy va jusqu'à s'exclamer : "*Pas d'acte de décès, pas de mention officielle*" ! On est en 1449, les registres d'état civil paroissiaux ne commenceront à s'implanter qu'un siècle plus tard. Le quasi anonymat dans lequel Jeanne vit depuis l'injonction du roi en 1439, aurait pu rendre l'événement quasiment invisible ; il est beau que l'on ait trouvé quelques points de repère. Il reste tout de même, semble-t-il, une interrogation sur la première mention de "*la feu Pucelle*" en 1446, 1448 ou 1449, dans les registres d'Orléans. Cela ne change pas grand chose... (==>Bouzy [185](#) [186](#) [187](#))

Ce n'est sûrement pas un hasard si, peu après ce décès, le 15 février 1450, le roi Charles VII lance la préparation du procès d'annulation, qui se terminera en 1456.

19. Ce qui reste du passage de Jehanne à Jaulny et à Pulligny

Depuis le début de son apparition, la Pucelle dérange, tant le secret qui l'entoure est lourd, surtout qu'il est double : celui de la survivance au bûcher, assez largement connu dès le début, et celui de la naissance, au début seulement connu dans le milieu de la haute aristocratie. Pour l'establishment, qu'il soit royal français, royal anglais, ecclésiastique ou républicain, il est essentiel que l'on continue à croire à la légende. Tous les moyens peuvent être bons pour maintenir les populations dans l'ignorance de la réalité, jusqu'à faire disparaître des preuves. Et cela permet aux domrémistes d'y trouver arguments, voire de se moquer... Dans ce chapitre et les suivants, de telles disparitions seront davantage présentes, avec une volonté d'étouffer les révélations. Le lecteur attentif, qui a probablement déjà acquis des certitudes et intimes convictions, pourra juger de la vraisemblance des faits reportés et de leur cohérence avec ce qui précède.

Au [chapitre 17](#), nous avons déjà présenté le château-fort de Jaulny, possession de Robert II des Armoises, à 30 km au sud-ouest de Metz.

Le château de Jaulny et son portrait de Jeanne des Armoises (André Cherpillod, extraits des pages 479 à 481)

Depuis des générations, une tradition locale existe, qui se répète de bouche à oreille : le château qui couronne le village est celui de la Pucelle Jeanne. Un "document", ce n'est pas toujours un écrit ; un château et une tradition qui dure cinq siècles sont aussi une certaine forme de document. Les domrémistes affirment - sans preuve bien entendu, leur parole doit suffire - que ce château n'appartint à la famille des Armoises qu'à partir de 1450. Colette Beaune et Olivier Bouzy (p. 182) ont même une préférence pour 1597. Par suite, Robert des Armoises, décédé en 1450, ne pourrait pas y avoir habité. En réalité, ce château a appartenu à la famille des Armoises à partir de 1357. [...] Cela ne prouve pas que Jeanne et Robert des Armoises y ont habité, mais cela rend cette résidence possible, en dépit des affirmations domrémistes.

C'est autour de 1950 que le château de Jaulny est entré dans la littérature johannique [...]. *"Au château de Jaulny, des travaux de restauration ont permis de découvrir les portraits de Jeanne et de son mari, le sire des Armoises. Une tradition très ancienne perpétuée dans ce village lorrain, voulait en effet qu'une peinture représentant Jeanne fut cachée quelque part dans le château. Cette peinture resta introuvable jusqu'au jour où un architecte de Metz, venu pour effectuer des restaurations, fit tomber un enduit de torchis et de paille dissimulant une superbe cheminée du XVème siècle, présentant à son fronton, deux portraits peints à fresque. Jeanne y est présentée casquée [en fait, c'est un voile] et de profil" (P. de Sermoise, in C. Pasteur, p. 18).* Au-dessus de cette cheminée, deux médaillons sont censés représenter Jeanne et Robert des Armoises. [...] Leur excellent état de conservation est dû au fait qu'ils ont été longtemps recouverts par une cloison qui les protégeait de l'air.



Carte postale

Au musée de Metz, dans la salle dite "Le Grenier", on peut voir une boiserie sculptée, ainsi que des médaillons enchâssés dans la partie basse d'un portillon recueilli avant la démolition (1852) de l'hôtel situé en face Sainte-Ségolette, maison de Jeanne des Armoises. Deux dauphins vifs, séparés par un soleil à visage humain, portent avec leur tête le médaillon de Jeanne. Les traits de Jeanne sont tout à fait semblables à ceux du médaillon de Jaulny, sauf qu'un dauphin à face humaine constitue ici sa coiffure, surmontée elle-même d'une sorte de calotet. Robert des Armoises porte la moustache en plus de la barbe, alors qu'à Jaulny il n'a qu'un collier. Il est soutenu par deux dauphins.



A Jaulny et à Metz

L'excellent état de conservation ne peut pas être celui d'origine. Ces portraits ont été soigneusement restaurés, soit directement sur les originaux, soit en les recopiant de la façon la plus fidèle possible. La boiserie de Metz est, elle, très probablement, d'origine et atteste de la validité des peintures. Bouzy insiste, bien sûr, sur le trop excellent état du portrait mais il passe très rapidement sur la boiserie de Metz "*qui serait du XVIème siècle*". C'est pourtant cette boiserie, avec son emplacement, qui valide les peintures. C'est aussi l'avis de Thierry Dehayes qui a fait l'analyse la plus détaillée (==>Dehayes [307](#) [308](#) [309](#) [310](#) [311](#)).

De Jaulny, nous passons, à 70 km de là, à [Pulligny](#) (ou Pulligny sur Madon), toujours dans le département de Meurthe et Moselle.

L'église de Pulligny a abrité le tombeau de Jeanne des Armoises (André Cherpillod, extraits de la page 432)

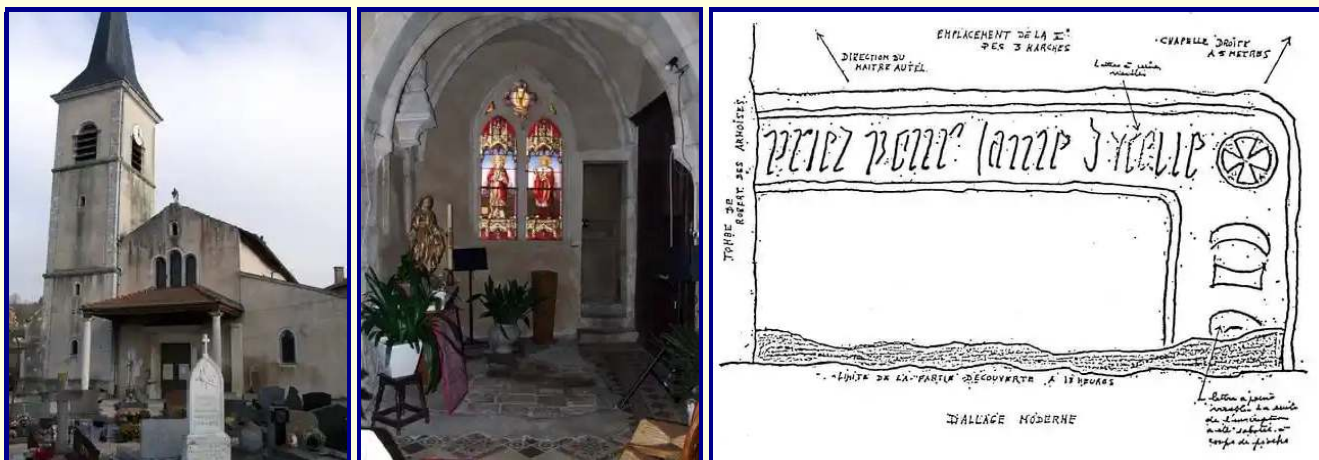
On dit que Jeanne des Armoises aimait beaucoup la petite église de Pulligny-sur-Madon, à 17 kilomètres au sud de Nancy, et avait même pris une part importante à sa rénovation. Depuis le XVème siècle, la rumeur assure que c'est là qu'elle fut enterrée, à droite de l'autel. A partir de la fin du XVIIème siècle, une plaque funéraire indiquait qu'en ce lieu avait été enterrée "*Jehanne du Lys, Pucelle de France, épouse de Messire Robert des Armoises*", ou quelque chose d'approchant (on ne possède pas de copie authentique).

Cette plaque aurait été enlevée par des vandales, et probablement détruite, en 1891, à l'époque de la campagne menée par des catholiques fanatiques pour la canonisation de la Pucelle. "*Il ne reste plus que trois moulures et, à la clef de voute de la chapelle, un écusson probablement gênant a été gratté - alors que dans la chapelle voisine, où reposent les membres de la famille de Joinville, plaque et écusson sont demeurés intacts.*" (P. de Sermaise, in C. Pasteur, p. 19-20) On comprend que les catholiques intégralistes de l'époque aient été gênés par cette inscription, qui prouvait la fausseté de la légende, au point de ne pas reculer devant un acte de vandalisme. J'ai déjà signalé le nombre colossal de destructions de tout ce qui rappelle la Pucelle, au cours de la seconde moitié du XIXème siècle.

En 1929, l'église de Pulligny reçut la visite de Gaston de Sermoise. Le curé d'alors, l'abbé Célestin Piant (1849-1938), lui parla d'une tradition profondément enracinée dans ce coin de Lorraine : Jeanne, la Pucelle de France, était inhumée dans la chapelle de droite, avec son époux Robert des Armoises. En novembre 1968, des recherches furent faites par son neveu Pierre de Sermoise en présence du maire et d'un maçon. On trouva une pierre portant l'inscription "*Priez pour la dame dycelle*" suivi d'une croix franciscaine. Le tout est maintenant recouvert d'un carrelage de cuisine bleu et blanc. Quelques jours après, l'autorisation de recherche était annulée. Si, en haut lieu, on avait été absolument certain qu'il n'y avait rien à découvrir à cet endroit, cette autorisation eût évidemment été prolongée.

Dans l'état actuel des connaissances, le château de Jaulny en tant que dernière résidence de Jeanne la Pucelle et Robert des Armoises, et l'église de Pulligny-sur-Madon en tant que lieu de sépulture de Jeanne, sont des présomptions extrêmement fortes, mais qu'on ne peut absolument pas transformer en certitudes, faute de documents fiables.

En son livre, Marcel Gay raconte les mêmes événements, avec davantage de détails (==>Gay [262](#) [263](#)). Il finit, page 264, par : "*Une fois encore la question me tourmente. J'aimerais bien savoir ce que contenait le tombeau de Pulligny. Y avait-il des restes humains ? Des bagues et des bijoux ? Sont-ils encore là ou ont-ils disparu ? Les auraient-on déplacés ? Si oui, à quel endroit ?*".



Pulligny : l'église, la chapelle de droite, l'inscription disparue ([page](http://page.jeannedomremy.fr) de jeannedomremy.fr avec nombreux compléments)

20. La découverte du squelette de Jeanne d'Arc à Cléry-Saint-André

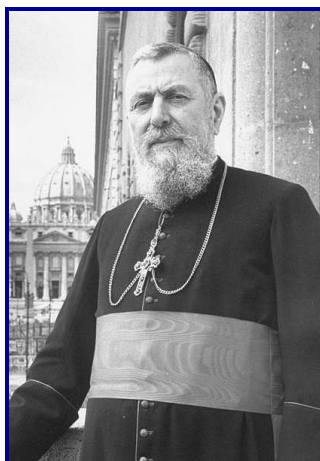
Le chapitre précédent traite des avancées du XXème siècle dans la connaissance de Jeanne d'Arc, celui-ci traite de celles du XXIème siècle. C'est Marcel Gay qui a divulgué dans son livre de 2007 la découverte du squelette de la Pucelle, découverte probable faut-il ajouter, car dissimulée à la va-vite, de peur que s'effondre la légende. A défaut de certitude, on se contentera une nouvelle fois d'intime conviction, à la satisfaction des domrémistes, qui ont failli perdre là ce qu'il leur reste de crédibilité. Laissons Marcel Gay présenter lui-même présenter cette découverte, dans un article de 2022.

"J'ai découvert le crâne de Jeanne d'Arc" 1/2

Première partie de l'[article 6/6](#) du 28 décembre 2022, par Marcel Gay

Le culte national de Jeanne d'Arc

A l'exception de Voltaire qui publia à Genève en 1752 un poème héroïco-comique intitulé La Pucelle d'Orléans, Jeanne fut oubliée pendant plusieurs siècles. Jusqu'en 1870. La défaite de Sedan fut un traumatisme pour tous les Français. La France a perdu la guerre contre la Prusse. Paris est occupé. L'Alsace et la Moselle sont annexées. La République est en proie à une guerre civile dévastatrice entre cléricaux et anticléricaux. Il faut absolument ressouder le pays autour d'un mythe fondateur. Il faut trouver un héros que personne ne pourra contester. Pour répondre à ces exigences, l'Eglise et l'État vont s'associer pour faire de Jeanne, à la fois sainte et guerrière, le symbole de la réconciliation nationale. Déjà, Mgr Félix Dupanloup, évêque d'Orléans, a demandé au pape l'ouverture d'un procès en canonisation. Jeanne sera béatifiée en 1909 et canonisée en 1920 pour cinq petits miracles accomplis grâce à son intercession.



L'évêque [Félix Dupanloup](#) (1802-1878), le cardinal [Eugène Tisserant](#) (1884-1972), organisateur de la canonisation de 1920, et le docteur Sergueï Gorbenko.

Elevée au rang de culte national, Jeanne va susciter une ferveur irrationnelle. On donne son nom à des milliers de rues, de places, de collèges et de lycées, d'institutions laïques et religieuses. Jeanne inspire plusieurs dizaines de milliers de livres (dont 22.000 sont répertoriés au Centre Jeanne d'Arc d'Orléans), autant d'articles dans les revues spécialisées, six opéras et une cinquantaine de films dont le premier, muet, est réalisé en 1898 et dure environ 30 secondes. Jeanne est partout. Dans les rues et dans les églises. Plus de 40.000 statues présentent la bergère ou la guerrière selon l'inspiration plus ou moins fantaisiste des artistes. Car on ne connaît pas les traits du visage de Jeanne. La publicité s'empare de l'aubaine. On donne le nom de Jeanne d'Arc à des boîtes de sardines ou de camembert. Les manuels d'histoire reprennent à l'envie l'épopée merveilleuse de la Pucelle, petite bergère de Domrémy, guidée par des voix célestes qui a sauvé la France. L'école laïque reprend à son compte les invraisemblances des récits du 15ème siècle. Pas question de remettre en cause un mythe fondateur de la République ! Mais si la légende est belle, l'histoire est fausse.

Fouilles à Cléry-Saint-André

Même si l'église a toujours caché la vérité sur Jeanne, des historiens et des chercheurs tentent depuis longtemps de percer le mystère qui entoure la Pucelle. De nombreux ouvrages ont remis en cause la version officielle. Mais ils ont été peu diffusés. Au cours du deuxième semestre 2001 un scientifique Ukrainien va faire une découverte extraordinaire, dit-il, dans les tombes de la basilique royale de Cléry-Saint-André, dans le Loiret. Le Dr Sergueï Gorbenko est chirurgien maxillo-facial et historien. Cette double formation le conduit à travailler au sein de l'Institut et musée d'Anthropologie et de Reconstruction faciale de Lviv (Ukraine). L'Institut a élaboré un programme ambitieux visant à créer une Galerie des portraits des personnes historiques du Moyen-Age. Sergueï Gorbenko est venu travailler en France. Ce scientifique de réputation mondiale a ainsi reconstitué le visage de Saint-Bernard de Clervaux mort en 1153 dont le crâne placé dans un reliquaire fut caché par un curé pour le préserver des destructions de la Révolution.

Le Dr Gorbenko souhaite aussi retrouver le vrai visage des rois de France. En août 2001, il a obtenu l'autorisation de travailler sur les crânes de Louis XI et de Charlotte de Savoie, son épouse, conservés à la basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André, près d'Orléans. Or ses premières investigations ont été plutôt décevantes. Les ossements conservés dans la crypte appartiennent en fait à quatre individus différents. Sergueï Gorbenko ne s'arrête pas sur ce demi-échec. Il part à la recherche de l'os nasal du roi Louis. Il demande et obtient l'autorisation d'effectuer des fouilles complémentaires. D'abord dans la tombe de Tanneguy du Chastel, à droite de l'escalier du caveau royal. Par sa grande taille il avait sauvé le roi qui, en reconnaissance, le fit inhumer à sa droite.

Dans l'intérêt de l'Histoire

Le Dr Gorbenko constate rapidement qu'il y a eu des ossements mélangés de plusieurs squelettes. Mais surtout que ses propres constatations sont en contradiction avec les fouilles effectuées à Cléry-Saint-André au XIX^{ème} siècle, très exactement en 1818, 1854, 1887 et 1889. Le scientifique ukrainien poursuit donc ses recherches dans le sous-sol de la basilique. Cette fois, il fait ouvrir la chapelle Saint-Jean dite aussi des Longueville qui abrite les sépultures de Dunois, le compagnon d'armes de Jeanne, de son épouse Marie d'Harcourt et de certains de leurs descendants. Ouverte sur les cinquième et sixième travées du collatéral sud de la basilique, cette chapelle est un bijou architectural. Construite entre 1464 et 1468 par Simon du Val, elle a été partiellement détruite par les huguenots. Les voûtes d'ogives à trois quartiers furent reconstruites à l'identique en 1655. Aux clés des voûtes, cinq écussons aux armes de France et de Longueville.

Le Bâtard d'Orléans est mort le 24 novembre 1468 à L'Haÿ, près de Bourg-la-Reine. La sépulture de Dunois a été visitée à plusieurs reprises. Le 18 décembre 1854, par une commission de la Société archéologique de l'Orléanais qui fit sceller une pierre au nom de Dunois et les 7 et 8 juin 1887, à l'occasion des fouilles autorisées dans la chapelle dans l'intérêt de l'histoire de Cléry (sic). Le chanoine Lucien Millet, curé-doyen de Notre-Dame de Cléry rappelle que les fouilles de 1887 furent effectuées sous la direction de M. Dusserre, architecte et inspecteur des Monuments historiques, par M. Louis Jarry, l'abbé Saget, curé et M. le Marquis de Tristan, maire. Le chanoine affirme que la place de tous les tombeaux a été définitivement fixée ! Louis Jarry qui assista à ces fouilles précise (page 130) : Nous y avons contemplé avec une respectueuse émotion les restes du compagnon d'armes de Jeanne d'Arc et admiré les harmonieuses proportions de son crâne au front large et développé. L'historien décrit avec précision l'emplacement des corps. Nous avons trouvé dans ce caveau qui n'avait pas été violé comme plusieurs autres, une grande bière de plomb en forme de toit à double pente, infléchie sous le poids d'une autre bière en même métal plus petite, sans doute le corps d'un enfant sur celui de sa mère.... Le Dr Gorbenko fut surpris de ces fouilles à répétition à des dates aussi rapprochées dont les données scientifiques ne correspondent pas à ses propres découvertes. Plus curieux, de nouvelles fouilles plus complètes, nous dit le chanoine Lucien Millet, ont été effectuées par l'abbé Louis Saget en 1889. On notera que 1887 et 1889 correspondent aux prémices de la canonisation de Jeanne que réclame si ardemment Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Photos et vidéos

Sergueï Gorbenko, après avoir exploré les caveaux de Louis XI et de Tanneguy du Chastel, se fit donc ouvrir le caveau de Dunois le 27 novembre 2001 par un marbrier. Il découvre plusieurs tombeaux et plusieurs cercueils mais leurs descriptions ne correspondent pas à celles de Louis Jarry ni à celles du curé Louis Saget. A la place des restes de Marie d'Harcourt et de son fils il y a des ossements masculins. Le Dr Gorbenko pénètre dans un autre tombeau, à gauche de celui de Dunois, en faisant enlever quelques pierres. Il y a là un cercueil en plomb et à l'intérieur des ossements d'une femme, apparemment de grande taille. Puis il découvre d'autres ossements ainsi que des objets archéologiques. Le scientifique prend des photos et tourne des vidéos. Sur l'une d'elles on voit nettement la date 7 juin 1887 écrite sur une paroi de ce tombeau. A l'évidence, les bouleversements sont nombreux. Le Dr Gorbenko en déduit que l'on a volontairement modifié le contenu des tombeaux. Pour lui, la commission de 1887 ne dévoile pas les vrais motifs de l'ouverture du tombeau de Dunois. Il croit aussi que le curé Louis Saget a procédé des déplacements d'ossements. Pour brouiller les pistes ? Peut-être.

Finalement, au terme de sa longue étude, le Dr Gorbenko parvient à identifier la plupart des ossements. Il affirme pouvoir reconstituer le visage véritable de Louis XI, le visage de Tanneguy du Chastel et il certifie qu'un crâne de femme qui n'est pas Charlotte de Savoie mais un personnage encore plus intéressant pourra être reconstruit ! Sans dire de qui il s'agit.

Je dis tout de suite de qui il s'agit : Jeanne d'Arc. A supposer que l'identification ait été assez pertinente pour s'accorder avec d'autres informations, cela aurait pu avoir un retentissement très important. Mais, une nouvelle fois, l'establishment a étouffé cette révélation, on va le voir dans cette deuxième partie d'un article que je préfère garder en son intégralité, tant ce que présente Marcel Gay est précis et permet de se rendre compte à quel point cet épisode s'intègre dans ceux décrits précédemment. Et comment ne pas être d'accord avec Thierry Dehayes : *"Si Jehanne a bien été reconnue par l'Eglise comme princesse de France, pouvait-on trouver un autre emplacement pour l'enterrer, secrètement mais respectueusement, auprès des membres de sa propre famille, tout près d'Orléans et de villes (Meung et Beaugency) qui avaient été le théâtre d'importantes victoires françaises en juin 1429 ?"*.



Hors de France, la naissance et la mort de Jeanne d'Arc sont peu remis en cause. En 2021, l'Italienne Sabina Marineo a publié le livre "Giovanna d'Arco: Una donna, due vite" (Jeanne d'Arc : une femme, deux vies). Elle s'en explique sur cette [page](#) (traduction en français sur [pdf](#)) avec en illustrations Yolande d'Aragon et le couple des Armoises.

21. La dissimulation du squelette de Jeanne d'Arc

Fin 2001, Sergueï Gorbenko découvre un squelette supplémentaire dans la crypte de la basilique Notre-Dame de [Cléry-Saint-André](#), près d'Orléans. Marcel Gay va nous apporter de nouvelles indications précises, expliquant les indices qui permettent de croire que le mystérieux squelette est celui de Jeanne des Armoises.

"J'ai découvert le crâne de Jeanne d'Arc" 2/2

Seconde partie de l'[article 6/6](#) du 28 décembre 2022, par Marcel Gay

Une convention secrète

Dans ses conclusions remises à la DRAC d'Orléans, le Dr Gorbenko écrit : Des informations en notre possession nous permettent d'affirmer que la basilique de Notre-Dame de Cléry est un monument pour la France car elle abrite les sépultures et les dépouilles d'au moins quatre personnages qui, de leur vivant, ont joué un rôle déterminant dans la formation de l'Etat français. En outre, nous étudions actuellement l'hypothèse selon laquelle l'un des crânes examinés appartiendrait à un personnage historique de renommée mondiale. Le savant ukrainien ne donne pas son nom. Denise Reynaud, alors adjointe au maire de Cléry chargée des Affaires culturelles et du Patrimoine a suivi officiellement les travaux du Dr Gorbenko qui, le 16 octobre 2001, a signé une convention secrète avec la mairie sur ses futures découvertes. Elle se souvient : J'ai reçu en 2001 le Dr Gorbenko et son associé M. Oleg Nesterenko qui venaient pour la reconstitution faciale de Louis XI. Ils avaient toutes les autorisations nécessaires.

Mme Reynaud va aider autant que possible le savant ukrainien par l'achat de pellicules photos et du matériel nécessaire à sa mission scientifique. Le chantier va s'échelonner sur plusieurs mois en trois périodes. A la fin de sa dernière visite, le 12 janvier 2002, le Dr Gorbenko nous a conviés dans son gîte de Cléry où il habitait avec sa femme et ses enfants ajoute Mme Reynaud. Il y avait le maire, M. Clément Oziel, le curé Robert Leroy, doyen de la basilique, Jean-Marie Montigny, diacre permanent du diocèse d'Orléans, Mme Martine Klein, la logeuse du Dr Gorbenko en région parisienne et moi-même. Il nous a annoncé, très solennellement, autour d'un verre de vin rouge et quelques tranches de saucisson : "J'ai retrouvé le crâne de Jeanne d'Arc et reconstitué son histoire". Il ne nous a pas dit comment il était parvenu à cette découverte. Nous avons été surpris, un peu choqués. Nous lui avons demandé d'apporter des preuves. Ce qu'il n'a pas fait. Le curé a été très surpris, le diacre encore plus. Mais nous n'avons rien dit à personne. La population de Cléry n'a pas été mise au courant. Le diacre Jean-Marie Montigny confirme : Oui, il nous a dit qu'il avait retrouvé le squelette de Jeanne d'Arc, cela nous a fait bien rire.

"La découverte de ma vie"

Martine Klein a hébergé le Dr Gorbenko durant tout son séjour en France. Elle a suivi ses travaux et rédigé ses rapports en Français, tous deux s'exprimant dans la langue de Goethe. Un jour, il est revenu de Cléry avec Oleg Nestderenko en disant "Je pense avoir fait la découverte de ma vie" dit-elle. Mais il n'en a pas dit plus. Je n'ai pas posé de questions. Quelques mois plus tard, il m'a révélé qu'il s'agissait d'un personnage célèbre. J'apprendrais ensuite qu'il s'agissait de Jeanne d'Arc. Martine Klein a participé au classement des ossements découverts par le Dr Gorbenko et à leur rangement dans de petits cercueils destinés à être inhumés ultérieurement. Elle est persuadée que Sergueï Gorbenko a bien découvert les restes de Jeanne la Pucelle car elle le connaît bien, c'est un scientifique très consciencieux qui ne donne pas d'information sur ses travaux à la légère. Sergueï Gorbenko a dû repartir dans son pays en août 2002, son titre de séjour n'ayant pas été renouvelé. Selon Martine Klein il était très amer que la France ne reconnaisse pas la portée de ses travaux dans la basilique de Cléry. Il écrira sa déception le 8 janvier 2003 dans une lettre adressée à Mme Reynaud dans un français approximatif mais très compréhensible : J'ai des preuves sérieuses de l'appartenance de la crâne de Jeanne d'Arc. De la centaine de villes françaises seraient heureuses d'avoir une relique d'un doigt seulement. Chez vous se entier de celle-ci son squelette.

Marcel Gay n'en parle pas dans son article, mais c'est un point important révélé sur une [page](#) de [jeannedomremy.fr](#). Lorsque Gorbenko décrit ces restes surnuméraires de la chapelle de Dunois, il note un détail troublant : le squelette de femme qu'il analyse alors possède la particularité d'avoir de très grandes mains ! Or, si nous revenons à la seule statue de Jeanne (ci-dessous) reconnue de tous, "orthodoxes" comme "hétérodoxes", propriété du Conseil départemental des Vosges qui l'expose à Domremy la Pucelle, on est bien forcé de s'apercevoir qu'elle possède des grandes mains !



A gauche et à droite, à Cléry, Louis XI et Dunois. Au centre Jeanne d'Arc, rappel de la statue présentée au [chapitre 12](#).

Des objets archéologiques

Une lettre un peu identique sera adressée le 17 mai 2005 à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Orléans. Le savant précise qu'il a procédé à l'étude ostéométrique de six squelettes et l'étude craniométrique de douze crânes dans la chapelle de Dunois. J'ai fait l'étude criminalistique et l'identification de ces squelettes écrit-il en affirmant encore qu'il a trouvé de remarquables objets archéologiques parmi lesquels deux fibules d'or du 15ème siècle et un petit poignard. Tous ses ossements ont été mis en bon ordre par moi et placés dans des boîtes pour des obsèques ultérieures. Tout ce travail a été effectué en huit mois. Des preuves ? Sergueï Gorbenko n'en avance pas l'ombre d'une seule. Ni auprès de la mairie de Cléry, ni auprès de la DRAC. Il a bien découvert les ossements de Jeanne d'Arc nous a confirmé plusieurs fois Oleg Nesterenko, l'ancien associé du savant. Mais les preuves lui appartiennent, ce n'est pas à moi de les dévoiler.

De Pulligny à Cléry ?

Cléry comme au ministère de la Culture ces révélations ont été qualifiées de pures spéculations puisque, précise-t-on, les ossements analysés par Gorbenko ont été déplacés si souvent qu'il n'est pas certain qu'ils appartiennent aux Valois. En tout cas, il n'est pas interdit de penser que les restes de Jeanne des Armoises aient été transférés de Pulligny-sur-Madon à Cléry-Saint-André, à la fin du 19ème siècle. On peut comprendre que, pour sauvegarder la légende de Jeanne d'Arc, l'Eglise ait effacé les traces de la présence de Jeanne dans la petite église lorraine. Si tel était le cas, ce qui restait des ossements de la Pucelle ne pouvait pas être placé ailleurs que dans la basilique royale de Cléry ou repose pour l'éternité, non seulement le roi de France Louis XI, mais surtout Dunois, fils de Louis d'Orléans. Car Jeanne la Pucelle est princesse d'Orléans. Il n'y aurait rien d'in vraisemblable qu'elle soit inhumée ici, parmi les siens.

Le lecteur est aussi invité à visiter cette [page](#) du site jeannedomremy.fr, qui apporte d'importants compléments, notamment photographiques dont quelques uns sont repris ici. On y trouve un article de Wladimir Grekoff paru en 2013 dans le "Bulletin de la Société d'Histoire de Chinon, Vienne & Loire", corroborant, de façon prudente, les propos de Marcel Gay.

Marcel Gay, lui-même, présente ses conclusions comme une hypothèse, parlant au conditionnel. Tout de même, tout de même, n'est-ce pas extraordinaire que cette découverte se fasse, de façon totalement imprévue, à cet endroit là, près de Dunois le demi-frère et de Louis XI le neveu de Jeanne ?! La tombe de Jeanne à Pulligny était connue et serait devenue célèbre avec la canonisation de Jeanne. L'Eglise et la République ne l'ont pas voulu. Mais brûler les restes de la Pucelle sur un bûcher ou les disperser ne serait pas du tout chrétien, sa place était davantage auprès des siens. Cette démarche est logique, naturelle. Le risque était minime, qui donc aurait eu l'idée de chercher là ? En plus, la taille des mains est une confirmation... On peut certes croire que ce sont des coïncidences, mais elles sont extraordinaires et s'ajoutent à toutes celles des chapitres précédents. Comme indiqué en Introduction, cet important faisceau d'indices emporte notre intime conviction.



A travers la vitrine creusée dans le gros sarcophage les crânes attribués à Louis XI (à droite) et à Charlotte de Savoie... (à gauche)

Olivier Bouzy traite en même temps les épisodes de Pulligny et de Cléry (pages 187 à 197). Il mélange tout cela, y mêle Marie d'Harcourt, la femme de Dunois, et Marie de Valois, bâtarde de Charles VI (avec Odinet de Champdivers), prétend que Gorbenko a tout confondu et qu'il est heureux qu'on ait renvoyé cet incapable. Il s'amuse du manque de preuves, des disparitions mystérieuses, *"On a même le droit d'imaginer une identité de personne avec le mahatma Gandhi"*. Alors ce serait un coup monté ? Qui donc aurait manipulé Gorbenko pour qu'il invente tout cela ? Ou une extraordinaire coïncidence, une de plus ?

Il a fallu attendre 2016 pour que les domrémistes répondent de façon plus sérieuse à ces découvertes en une *"étude pluridisciplinaire du caveau de Louis XI"*. Sur la page précitée de jeannedomremy.fr, Wladimir Grekoff y apporte une [réponse](#) se concluant par : *"La conclusion (p. 307) de P. Georges-Zimmermann est abrupte pour "rejeter en bloc" les travaux du Dr Gorbenko : le seul fait de penser avoir trouvé le crâne de Jeanne suffit à le discréditer définitivement. Ce livre n'apporte rien, hormis les sarcasmes précités, à l'histoire de Jeanne : rien à l'appui des thèses officielles, rien contre celles qui en divergent, lesquelles ne sont même pas évoquées. L'auteur a cependant l'honnêteté scientifique de conclure que ces investigations pluridisciplinaires sur les sépultures de la basilique ne permettent pas de clore le débat sur leur contenu et que "d'autres recherches restent à mener"."*

22. Le livre de Poitiers recherché par Jeanne, retrouvé en 1934 puis disparu à nouveau

Nous avons vu que les XXème et XXIème siècle ont apporté quelques informations majeures permettant de fissurer davantage la légende domrémistre : la demeure de Jaulny, le tombeau à Pulligny puis à Cléry. Une autre découverte fut celle du "Livre de Poitiers" dans les archives du Vatican vers 1934. Les domrémistes s'en amusent en la considérant comme une sorte d'hallucination. Il est vrai que cette découverte, là aussi fortuite, non confirmée, basée sur des souvenirs, permet de telles critiques. Pourtant, on va le voir, la disparition de ce Livre est très riche d'enseignements, pour ceux qui veulent comprendre.

Revenons à l'arrivée de Jeanne à Chinon, en 1299, le 6 mars. Réception officielle probablement le 9 mars, avec la comédie de la reconnaissance du roi déguisé en courtisan. Charles VII envoie alors Jeanne à Poitiers pour passer ce que l'on peut appeler son examen d'admission face à de doctes personnes, tant laïques qu'ecclésiastiques. André Cherpillod estime que cela aurait pu se dérouler du 15 mars au 8 avril. On connaît les 17 membres de la commission d'examen, présidée par Regnault de Chartres, l'évêque de Reims (un de ceux qui reconnaîtront la Pucelle en Jeanne des Armoises). Cherpillod (page 308) : *"Déranger toutes ces têtes pensantes, gratin intellectuel de l'époque, pour écouter les dires d'une paysanne de dix-sept ans fruste et ignare ! Les domrémistes qui espèrent nous faire croire à de telles fariboles, sont d'une naïveté désarmante."*



A gauche, Jeanne d'Arc face aux théologiens de l'Université de Paris qui s'étaient réfugiés à Poitiers. Statue et bas-relief de Maxime Real del Sarthe 1929 à Poitiers, dans le square près de la tour Maubergeon ([lien](#)). A droite, interrogatoire de Jeanne d'Arc à Poitiers. Vitrail de l'église Notre-Dame la Grande à Poitiers, par Henri Carot 1910 (liens : [1](#) [2](#)).

Le séjour à Poitiers se termina par la vérification de la virginité de la Pucelle, sous la direction de Yolande d'Aragon. Les séances d'interrogatoires ont été mises par écrit, en quelques exemplaires, sous le nom de "Livre de Poitiers", en rapportant tous les détails. Au sortir de ces interrogatoires serrés, Jeanne dit au duc d'Alençon *"qu'elle avait été beaucoup questionné, mais qu'elle savait et pouvait plus de choses qu'elle n'en avait dites à ceux qui l'interrogeaient"*. On peut donc douter que ce livre contienne des révélations fortes, faciles à comprendre, du genre *"Je suis fille d'Isabeau de Bavière"*. Il s'y trouve néanmoins certaines informations sensibles car la mise au secret complète de ce livre, même du vivant de Jeanne, étonne et, indirectement, le prouve.

En effet, lors de son procès à Rouen, Jeanne demanda qu'on s'y réfère à sept reprises, d'après Cherpillod (page 316). Cela lui fut refusé, sans la moindre explication. Une fois, Jeanne déclare : *"une grande part de ce que l'ange lui enseigne est en ce livre"*. Etrangement, personne ne se soucie du Livre de Poitiers durant le procès d'annulation de 1456. Cherpillod (page 317) : *"Le tribunal aurait pu et aurait dû exiger qu'à défaut de produire le texte, ceux encore vivants présents à Poitiers fassent un résumé de ce qu'ils en savaient. On s'en est bien gardé. Il y a là une anomalie colossale, qui a été rarement évoquée, surtout par les hagiographes domrémistes, comme on peut s'en douter"*. Et de poursuivre :

La disparition du livre de Poitiers est incompatible avec la légende (André Cherpillod, extraits des pages 317 et 318)

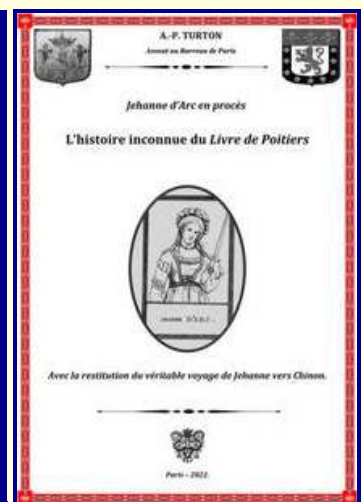
"Ce manque de curiosité au sujet d'un document aussi capital confirme, a priori, que le dossier de Poitiers contenait des précisions embarrassantes sur l'âge et les origines de la Pucelle" (Forlière, p. 61). En effet, si le Livre de Poitiers est disparu de façon si malencontreuse, ce ne peut être que pour une seule raison : il contenait non seulement des éloges sur Jeanne, mais surtout des précisions sur son âge et/ou sur sa filiation et/ou sur son sexe. Il s'agissait de redoutables secrets d'Etat. En revanche, si ce livre avait établi de façon irréfutable que Jeanne était une humble bergère, fille légitime de paysans de Domrémy, née en 1412, il est évident qu'il eût constitué la pièce maîtresse du procès en annulation, puisque le principal rôle de celui-ci était justement d'établir fermement cette version. Et même s'il était disparu à cette époque, avec toutes ses copies, ce qui est peu vraisemblable, cela n'empêchait pas d'en parler. [...] Le Livre de Poitiers serait le document fondamental pour bien juger du point de départ de l'épopée johannique. Il est absolument invraisemblable que cette perte soit naturelle. De ce qui s'est dit à Poitiers, la postérité n'aura le droit de rien savoir : c'est incompatible avec la légende.

En d'autres termes : la disparition du Livre de Poitiers est une preuve indirecte que la légende est mensongère. Aucune recherche n'a donc permis de découvrir ce précieux document. L'hypothèse la plus partagée était qu'il fût dans les archives secrètes du Vatican (on a vu en fin de [chapitre 14](#) que le pape Pie II était très bien informé vers 1460).

Marcel Gay (page 132) : *"En 1933 ["1934 ou 1935" pour Cherpillod], un écrivain français, ami du pape Pie XI, Edouard Schneider, aurait découvert ce fameux registre de Poitiers, et notamment les procès-verbaux de l'interrogatoire de la Pucelle, en consultant les archives Vaticanes."* Schneider est tenné entre son envie d'en parler et les consignes ecclésiastiques pressantes, notamment du cardinal Eugène Tisserant, qui lui interdisent un accès renouvelé et l'enjoignent de ne pas en parler. Il n'écrit rien sur ce sujet. Pourtant Schneider, décédé en 1960, s'en était ouvert à Gérard Pesme, qui rend l'information publique en 1960. Maurice David-Darnac, René Senzig et Marcel Gay relanceront vigoureusement le sujet, y compris auprès du Vatican, qui assure ne pas l'avoir dans ses archives. Peut-être ailleurs, maintenant ? Les domrémistes réagissent à la manière d'une de leur cheffe de file, [Régine Pernoud](#) : *"Un document sans cote, que personne ne peut consulter, dont l'existence est invérifiable, n'existe pas pour l'historien"*. (==>Cherpillod [318](#) [319](#) [320](#)).

Fâcheuses disparitions... (Maurice David-Darnac, extrait de la page 378)

Le "Livre de Poitiers" a disparu, tout comme l'original du procès de Rouen et les rapports des deux commissions d'enquête envoyées à Domrémy (la première à la demande des examinateurs de Chinon, la seconde par décision des juges de Rouen), ainsi que la plupart des lettres que la Pucelle envoya au cours de son épopée, tant aux souverains de France, d'Angleterre ou de Bourgogne, qu'aux "bonnes villes" qui tenaient pour la monarchie légitime... Le contrat de mariage de Jehanne et Robert est perdu, et la correspondance que la dame des Armoises entretenait avec Loches, Chinon et Orléans, sans parler de ses missives à Charles VII, est égarée... Que les auteurs classiques le veuillent ou non, il y a là matière à réflexion, et l'on en vient fatalement à se demander si toutes ces fâcheuses disparitions ne peuvent être qu'imputées à une série de coïncidences purement fortuites...



Un livre de Jean Roche-Boitaud voulant clore définitivement le dossier en 1963 et un livre l'ouvrant bien grand en 2022... Au centre image de [Paul de Semant](#), 1895 (livre de [Théodore Cahu](#)) (cliquer dessus pour l'agrandir et lire la légende) ([lien](#)).

Du neuf en 2022 sur le Livre de Poitiers ! (extraits de l'[article](#) de Marcel Gay commentant le livre de l'avocat, Maître A.-P. Turton "L'histoire inconnue du livre de Poitiers").

Me A.-P. Turton consacre son cinquième chapitre "A la recherche du contenu du livre de Poitiers", puisqu'il ne nous est pas parvenu. Il fonde sa démonstration, très technique juridiquement, sur les "conclusions" du tribunal. Il apparaît possible de reconstituer à rebours les éléments de fait et de Droit soulevés pour faire adouber Jeanne par les docteurs de Poitiers. Les choses étaient loin d'aller de soi pour Jeanne et il apparaît que c'est l'habileté d'un clerc à manier le Droit qui aura permis d'emporter les suffrages... Nous apprenons au passage son nom. L'auteur dévoile ensuite *"les secrets politiques associés au Livre"*.

23. La sexualité de la Pucelle

Le 24 octobre 2020, le Wikipédia français a créé, à partir de la page correspondante en anglais, la [page](#) intitulée "*Travestissement, identité de genre et sexualité de Jeanne d'Arc*". Une importance, à mon avis démesurée, est donnée au fait que Jeanne s'habille en homme. C'est pourtant bien compréhensible pour des raisons pratiques quand on veut faire la guerre comme un capitaine au milieu de ses soldats, et aussi, notamment en prison, quand on veut éviter d'être violée. Que cela ait choqué, surtout chez les ecclésiastiques et juristes (portant des robes...) et que ce soit mis en épingle lors du procès de 1431, c'est dans l'air du temps. Mais je crois que ce ne sont là qu'apparences, le fond du procès est bien différent et le sujet de la sexualité de la Pucelle ne saurait se limiter à un port de vêtement. Il m'apparaît déplacé de traduire cette quasi-obligation pratique en un questionnement sur une "identité de genre", tant à la mode en ce début du XXI^{ème} siècle.

Cet hors-sujet, ou sujet accessoire, étant écarté, que retenir de l'article de Wikipédia ? Une romancière "suggère" que Jeanne "était peut-être lesbienne". Une autre la "classe" comme "androgyné". En 2020, un romancier la considère plus ou moins comme une "trans" dans un charabia parlant de "performativité de genre". Et tout cela est énoncé sans le moindre indice reposant sur des faits ou déclarations d'époque. Ainsi le très domréliste Wikipédia aurait pu s'en tenir à un paragraphe "L'habillement de Jeanne en homme" (qui n'est pas un "travestissement") et à un autre sur "Les fantasmes contemporains à propos de la sexualité de Jeanne d'Arc".

Thierry Dehayes (page 342) : "*La 'Pucelle de France' est synonyme de 'La Jeune Fille (ou Demoiselle) de la maison de France'. Rien d'autre. Le mot 'pucelle' sans majuscule, n'a pas la connotation exclusive qu'on lui prête à notre époque*".

Pour ma part, j'ai noté les éléments suivants :

- Jeanne, à sa naissance, est appelé Philippe, prénom à la fois féminin et masculin. Sans écarter une indécision possible sur le sexe à la naissance, ou une volonté de confusion, c'est un prénom qui peut être donné à une fille.
- Jeanne est une femme, elle n'est pas un homme. Plusieurs témoignages vont en ce sens, notamment ceux de d'Alençon et de Jean d'Aulon son écuyer, qui évoquent la beauté de sa poitrine ("*tétins qu'elle avait fort beaux*").
- Jeanne est ce que l'on appelle communément un "garçon manqué".
- Jeanne n'aurait pas de règles ("*Elle n'avait point le mal secret des femmes*") (terme médical : [aménorrhée](#)). Cela ouvre des hypothèses médicales comme le [vaginisme](#) primaire, "*survenant dès les premières relations sexuelles, amenant à l'échec de toute tentative de pénétration*", ce qui pourrait amener à se maintenir pucelle...
- Jeanne s'est mariée avec Robert des Armoises. Ils n'ont pas eu d'enfant (sans que ce soit certain, voir fin du [chapitre 5](#)).



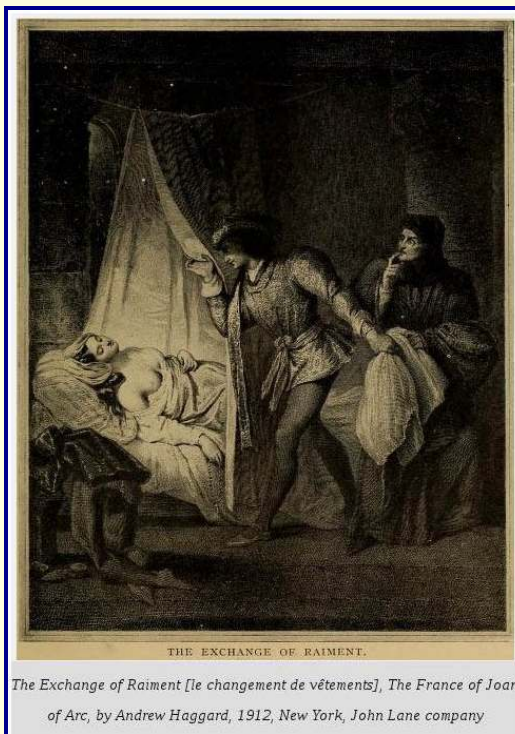
Dans l'[album](#) "Jehanne la Pucelle" (Albin Michel 1997), [Paul Gillon](#) imagine les amours de Jeanne et Gilles de Rais. Pour respecter sa virginité, Gilles passe par derrière...



"[Jeanne au bûcher](#)" de [Paul Claudel](#) et [Arthur Honegger](#) (1938). "Avec la mise en scène de Roméo Castellucci, et surtout la bluffante 1^{ère} interprétation d'Audrey Bonnet dans le rôle de Jeanne, l'oratorio de Honegger entre dans la légende de l'Opéra de Lyon" (photo Antonio Mafra, [lien](#)). Octobre 2019 : "«Dénaturée», «obscène», «transgenre», «pornographique»: la mise en scène de Castellucci pour le «Jeanne d'Arc au bûcher» programmé à La Monnaie attire les foudres de certains chrétiens. Mais la direction de l'opéra tient bon ([lien](#)).

La [page](#) sur "L'anatomie de Jeanne" de [jeannedomremy.fr](#) part des mêmes éléments que ceux que je viens d'indiquer en explorant différentes hypothèses et ne retenant pour cause d'aménorrhée que le vaginisme, que je viens d'évoquer, et... le fait que Jeanne ait été enceinte !

Jeanne a-t-elle eu un enfant ? Cette hypothèse là est explorée sur une autre [page](#) de ce site, titrée "La descendance de Jeanne". On y apprend les noms du père et de l'enfant, une fille. Ce seraient [René d'Anjou](#) (1409-1480), le "bon roi René", fils de Yolande d'Aragon, et [Yolande d'Anjou](#), future duchesse de Lorraine et de Bar (le pays de Domrémy), censée être fille de l'épouse légitime de René, [Isabelle de Lorraine](#). Elle est officiellement née le 2 novembre 1428, mais ce serait en automne 1429. Du coup, la Pucelle aurait une importante descendance... Je ne vois pas de contre-indication formelle à ce scénario, qui peut être plausible. Mais il me paraît peu probable, reposant sur des bases trop fragiles, une chronologie peu compatible avec les démêlées guerrières de Jeanne. La mère a-t-elle certifié, avec grand tralala, la virginité de Jeanne avant ou après le discret passage du fils ? Comme pour l'autre hypothèse de maternité évoquée en fin de [chapitre 5](#), nous verrons si de nouveaux indices rendent davantage probable ce scénario.



Et revoilà la fameuse statue... Enceinte ? Jeanne avait changé d'armure pour en prendre une plus large, récupérée d'un ennemi. Elle était trop à l'étroit dans la première, confectionnée à Tours, offerte par Charles VII, bien connue...

A droite, une image extraite de la belle [page](#) de Patrick Peccatte "[Les figurations sensuelles et érotiques dans l'imagerie de Jeanne d'Arc](#)", on pourrait y reconnaître Jeanne, René d'Anjou et sa mère...

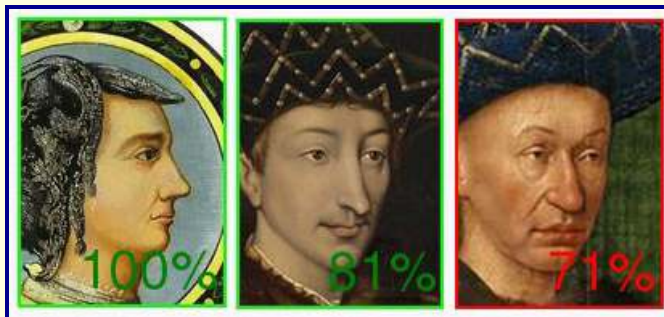
J'ajoute une hypothèse : après avoir été enceinte, Jeanne a fait une fausse couche. Toujours à cheval dans une armure, ce ne serait pas étonnant... Sur tout cela, rien ne se dégage vraiment et, comme le dit André Cherpillod : "D'une part nous n'en savons rien, d'autre part cela n'offre guère d'intérêt." ([=>Cherpillod 189](#))

24. Un portrait, un portrait robot et des possibles portraits de Jeanne

"Les représentations de Jeanne réalisées de son vivant, en fresques, esquisses ou peintures, semblent pour le moins limitées, voire quasiment inexistantes... Ce qui nous étonne ! A une époque où le moindre nobliau s'est fait tirer le portrait, on aurait un personnage de stature internationale qui aurait été oublié de tout le monde artistique ? Nous avons donc souhaité recenser dans ce chapitre les images de la Pucelle d'Orléans, du moins celles peintes alors qu'elle était encore en vie, soit jusqu'en 1452." Ainsi débute une [page](#) du site [jeannedomremy.fr](#) présentant des portraits plausibles de la Pucelle. Le généalogiste Jean-Loup Bretet, en cette [page](#), a également répertorié de très anciennes représentations. Je vais ici en sélectionner quelques unes, à commencer par les plus probantes.



Etant donné ce que j'en ai dit au [chapitre 19](#), je considère que le portrait ci-dessus est véritablement celui de Jeanne des Armoises donc de Jeanne d'Arc.

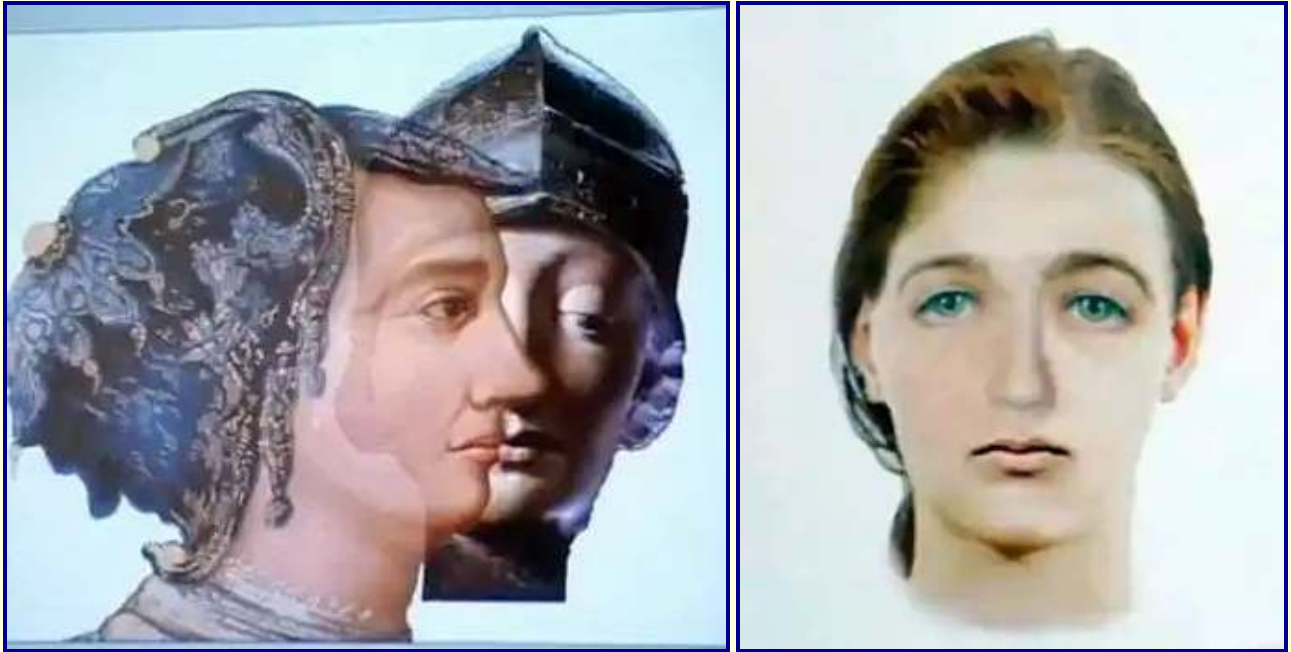


Je trouve que Jeanne a le front, le nez, la bouche et le menton des Valois, en particulier de son frère ou demi-frère Charles VII. J'ai donc effectué cette comparaison par le site [Betaface](#). Le résultat est plutôt bon, mais ce n'est qu'un vague indice, complémentaire à l'avis de chacun.

A gauche, portrait d'époque par [Jehan Fouquet](#) (Le Louvre), à droite, inspiré par Fouquet, portrait du XIXème siècle par [Henri Lehmann](#) (château de Versailles)



La sculpture de tête casquée, sur l'image de gauche ci-dessous en arrière plan, a déjà été présentée en fin de [chapitre 5](#), pouvant être celle de Jeanne d'Arc ou celle de Saint Maurice, voire celle de Saint Georges. Elle présente de fortes ressemblances avec le portrait de la dame des Armoises. "Des recherches menées par le Pr. Dr Ursula Wittwer Backofen ont fait l'objet d'un documentaire dans la série Terra-X de la ZDF. Ursula Wittwer a comparé les deux représentations pour en arriver à la conclusion que c'est la même femme qui a posé, à plusieurs années d'intervalle bien sûr ! De cette étude, les chercheurs concernés ont tiré un portrait robot" (jeannedomremy.fr). Le voici, à droite.



Ci-dessous des possibles, probables ou improbables, portraits de Jeanne : la statue restaurée déjà montrée aux chapitres 12 et 21, puis une représentation supposée imaginaire de Jeanne La Pucelle lors de la prise d'Orléans le 10 mai 1429 en marge du registre du Parlement de Paris par Clément de Fauquembergue, qui ne l'aurait jamais vue, mais qui a pu en connaître une description. Enfin une carte à jouer du XVème siècle, par Jehan Personne, représentant la Pucelle en dame de pique et ayant quelques ressemblances avec le portrait de la dame des Armoises. En poussant les ressemblances, Jeanne est entourée par ses demi-frères, Charles VII roi de pique et Dunois valet de pique, encore une fichue coïncidence... (==>Cherpillod [193](#)) Jusqu'à la fin du XVème siècle, on peut estimer que des artistes se sont inspirés de portraits qu'ils savaient véridiques...



Terminons ce chapitre par cette remarque du site jeannedomremy.fr (page citée précédemment), sachant tout de même que, pour la plupart, ces très anciens portraits ne se ressemblent guère entre eux... "Le lecteur peut aisément s'apercevoir que les représentations de Jeanne faites au XVème sont fort nombreuses, mais "oubliées" de la version officielle... Pour diverses raisons bien sûr ! La plupart d'entre elles ne correspondant pas à l'image de Jeanne que la "Légende Dorée" veut nous faire accroire... On nous présente une paysanne... Mais ses portraits révèlent une grande dame aux magnifiques atours, Une analphabète... Mais en relation épistolaire avec l'Empereur Romain Germanique... Une fervente catholique... Mais qui assume son haut grade dans un mouvement ésotérique, voire hérétique... les Charbonniers ! Nous affirmons donc que les représentations de Jeanne sont volontairement passées sous silence, car contraires au dogme..."

25. Conclusion sur la personne de Jeanne : quelle fulgurance, quel caractère !...

Le but de ce dossier est de convaincre le lecteur que Jeanne d'Arc n'est pas morte sur le bûcher de Rouen, avec certitude, on a vu pourquoi, et de le convaincre qu'elle est soeur ou demi-soeur du roi Charles VII, en une intime conviction s'appuyant 1) sur un très fort réseau d'indices concordants, 2) sur l'absence d'un autre scénario explicatif, 3) sur la faiblesse d'argumentation des domrémistes, inventant une multitude de coïncidences, s'arc-boutant sur la croyance en la légende d'une native de Domrémy périssant sur le bûcher de 1431. L'essentiel a été présenté, quelques éléments seront ajoutés en annexe, surtout pour apporter à quelques épisodes johanniques un éclairage cohérent avec ce qui précède.

J'ai l'impression que les domrémistes ont une image très idéalisée de Jehanne, une sorte de super-héroïne moyenâgeuse habitée par de hauts idéaux. Ne plus y croire la rabaisserait à une femme parmi les femmes, une guerrière parmi les guerriers, une exaltée parmi les exaltés. C'est le contraire : on apprend qu'elle est une femme comme nulle autre pareille dans l'histoire de France, une guerrière qui en quelques mois inflige un revers décisif à une armée ennemie qui ne s'en remettra pas et une personnalité ayant réussi, là où tant d'autres ont échoué, à réunir des provinces encore disparates en un sentiment d'unité nationale, s'articulant sur un roi et un Dieu et permettant d'aller au-delà, au fil des siècles.

Donc dévoiler la fausseté de la légende n'ôte pas grand chose à l'importance de Jeanne d'Arc dans l'histoire de France. Seuls les catholiques intégristes peuvent regretter que l'image de leur Dieu soit écornée et les nationalistes populistes peuvent regretter que la Pucelle ne soit pas sortie du bas-peuple. Jean-Paul II, Georges Marchais et Jean-Marie Le Pen peuvent effectivement sentir s'échapper l'effigie artificielle, construite par Eugène Tisserant et Jules Michelet, qui leur convenait tant : Jeanne d'Arc n'était ni une sainte, ni une incarnation d'un peuple opprimé. Les historiens domrémistes, eux-mêmes, ont, pour la plupart dénoncé ces interprétations, ayant déjà écorné la légende. Alors pourquoi refuser de vraiment la dénoncer ? Là, j'ai du mal à comprendre : on peut s'être trompé et le reconnaître, après avoir étudié le sujet sous un autre angle, avec des informations injustement marginalisées... Lisez Cherpillod ! (pdf au [chapitre 3](#))

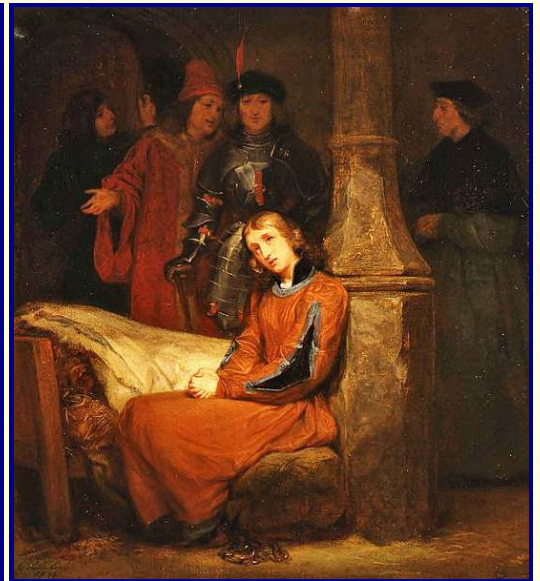
Je suis personnellement fasciné par l'extraordinaire réussite de la "mission Bergère" pour laquelle Jehanne a été préparée. D'accord, cette préparation était très soignée, mais il fallait un sacré tempérament pour l'accomplir si rapidement jusqu'au sacre de Reims. Jeanne est tellement investie qu'elle s'impose à tous : le roi, ses conseillers, les juges de Poitiers, ses chefs de guerre. Elle parle d'égal à égal à chacun d'eux, sachant alterner les moments d'attente (par exemple devant Troyes) et ceux de fonce-dedans (à Orléans et Patay, bien sûr) avec une rare intelligence, emportant la cohésion de son camp derrière elle. Oui, quelle fulgurance !



8 mai 1429, l'entrée triomphale dans Orléans, tableau de [Jean-Jacques Scherrer](#) 1887, musée des Beaux-Arts d'Orléans.
Couronnement de Charles VII à Notre-Dame de Reims, le 17 juillet 1429. Enluminure du XV^{ème} siècle ornant un manuscrit de la "Chronique abrégée des rois de France" (BnF). A droite, Jeanne tient la bannière des rois de France.

Cet état de grâce où Jeanne réussissait tout ce qu'elle entreprenait ne pouvait pas durer. Les causes en sont sûrement multiples : un effet de surprise qui s'estompe ; une opposition désarçonnée qui se reprend et s'organise dans tous les camps, anglais, français, bourguignon ; une Pucelle qui a un peu pris la grosse tête et devient trop confiante en elle-même, ayant tendance à mésestimer les adversaires ; un roi devenant méfiant envers une demi-soeur qui pourrait lui faire de l'ombre. Une succession de sévères échecs succède alors à la prodigieuse épopée. Comme on l'a vu au [chapitre 15](#), sur les cinq volets de la mission que Jeanne voulait accomplir, trois échecs ont succédé aux deux succès d'Orléans et Reims.

C'est dans l'adversité qu'on reconnaît les grands hommes et les grandes femmes. Comme on l'a vu au [chapitre 9](#), Jeanne eut une attitude courageuse dans le procès de Rouen en 1431, tenant tête aux juges alors qu'elle est tiraillée entre la volonté de cacher son secret de naissance et celle de dire la vérité, entre la volonté d'accomplir sa mission et celle de sortir de ce mauvais pas. Jeanne a tenu tête à ses juges durant cinq mois. Il a fallu cette menace de finir sur le bûcher pour qu'en sa "seconde abjuration", elle renonce enfin et accepte d'être considérée comme morte et d'être exfiltrée pour rester dans l'ombre.



23 mai 1430, Jeanne capturée à Compiègne. Tableau de [Adolf Alexander Dillens](#) vers 1850, Musée de St Petersburg.
1431, Jeanne en prison à Rouen. Tableau de [Gillot Saint-Evre](#) 1833, Madrid.

Après avoir fait pénitence quelques années en prison, Jeanne a essayé de rester à l'écart, elle s'est installée en province, s'est mariée avec Robert des Armoises, s'est faite prénommée Claude... Mais comment s'éclipser quand on a été à ce point exposée en pleine lumière ? Comment renoncer à tout ce qu'elle a appris dans sa formation, guerroyer au service de Dieu ? Elle devient Jeanne des Armoises mercenaire, notamment au service de Gilles de Rais, et elle s'enhardit à se faire reconnaître, d'abord à Metz, auprès de sa famille adoptive, puis à Orléans, auprès de sa famille biologique, y compris le roi. Celui-ci, on l'a vu au [chapitre 6](#), finit poliment par lui demander de respecter son engagement de discrétion. Elle s'y résigne. Après son décès vers 1449, Charles VII tente, par un procès d'annulation, de 1450 à 1456, d'effacer tout ce qui dérange pour construire une légende qui transforme la Pucelle d'Orléans en Jeanne d'Arc, nom qu'elle n'avait jamais voulu porter. La renommer ainsi vise à la dénaturer, à forger un autre personnage. Oubliée la famille biologique, seule doit rester la famille adoptive que tout le monde doit aussi considérer comme biologique. Quant à Jeanne des Armoises, elle doit être marginalisée, réduite à n'être qu'une fausse pucelle parmi d'autres. L'Histoire est falsifiée, la Légende est forgée.

On se rend compte, comme l'observe Marcel Gay, que *"Au XVème siècle comme aujourd'hui, on manipulait l'opinion publique. Jeanne d'Arc, c'est de la diplomatie secrète. La légende est belle, mais la vérité l'est encore plus."*

Mon regard sur la Pucelle, malgré l'admiration que je viens de souligner, est tout de même critique en ce qu'elle était une sacrée fanatique de son Dieu ! Cherpillod (page 254) cite sa lettre haineuse aux Hussites (les hérétiques partisans du tchèque [Jan Hus](#), excommunié en 1411) : *"Si je n'apprends bientôt votre amendement, votre rentrée au sein de l'Eglise, je laisserai peut-être les Anglais et me tournerai contre vous pour extirper l'affreuse superstition avec le tranchant du fer et vous arracher ou l'hérésie ou la vie"*. Elle incite aussi à la croisade contre les "Sarrazins", "guerriers d'Allah". Et, au combat, elle préfère tuer que capturer (Dehayes page 88 et suivantes)...

Exercer son esprit critique, pour l'honneur de Jehanne, fin de conclusion de Thierry Dehayes, "La fabrique de Jeanne d'Arc", 2022.

En histoire, il ne s'agit pas de croire ou de s'émerveiller ; il faut constater et exercer son esprit critique. Il ne faut pas écrire l'histoire d'un personnage aussi étonnant que Jehanne à partir d'une fiction politique, relue à la fin du XIXème siècle selon une double perspective religieuse et patriotique. C'est pourtant ce qui a été opéré presque constamment. Un auteur du début du XXème siècle, [Joseph Fabre](#), le disait : *"A force de vouloir trouver en elle le divin, on lui ôte son humanité : l'héroïne [...] devient une entité froide"* ou encore *"Il ne faut ni affubler Jehanne des défroques de la légende dorée, ni la déguiser sous le masque de l'esprit moderne"*. A-t-il été entendu, ou plutôt : a-t-on bien accepté de l'entendre ?

Pour l'honneur - mot qui avait un plein sens au XVème siècle, peut-être moins à notre époque - de Jehanne, il serait pourtant nécessaire de la reconnaître dans l'intégralité de son parcours de guerrière et de femme, qui l'a reconduite à nouveau dans sa bonne ville d'Orléans, où l'on lui fit fête huit ans après sa "mort" sur le bûcher.

Jeanne d'Arc, comme on ne l'a jamais appelée de son vivant, pourrait-elle rester en arrière-plan pour enfin laisser la place à Jeanne la Pucelle d'Orléans, comme on devrait l'appeler, ou Jeanne la Pucelle de France, comme on appelait Jeanne des Armoises ?

26. Annexe 1 : autres épisodes révélateurs de la vie de la Pucelle de France

Juillet 1428, la Justice de Toul autorise la Pucelle à se séparer de son fiancé !

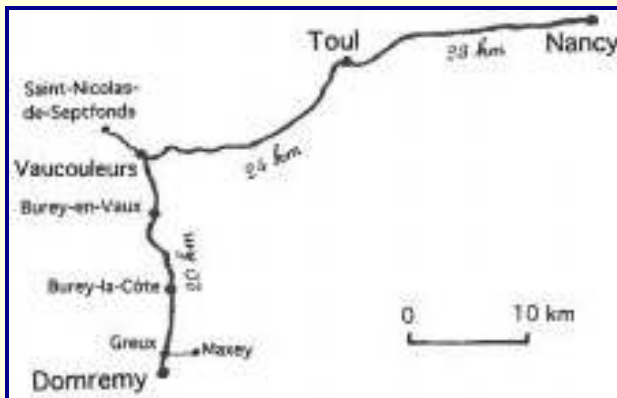


[Article](#) de Marcel Gay du 21 octobre 2021. L'événement historique est toujours gravé sur une plaque de marbre près de la cathédrale de Toul. On lit : *"En l'an de grâce 1428 Jeanne d'Arc diocésaine de Toul comparut ici devant l'officialité de l'Evêque Henri de Ville, présidée par Frédéric de Maldemaire, doyen de Saint-Gengoult, dans un procès matrimonial que lui fit un jeune homme de Domrémy. Ses juges l'ayant déclarée libre de tout lien, Jeanne d'Arc put entreprendre sa merveilleuse chevauchée et sauver la France"*.

Nous avons évoqué l'ouvrage d'un avocat parisien [[chapitre 22](#) et [lien](#)] qui, en recoupant plusieurs sources historiques, donne un nom à ce jeune homme. *"L'avocat identifie, de façon certaine pour lui, le fiancé de Jeanne comme étant le fils d'un nommé Jean Biget, habitant de Domrémy"*. Cependant, un autre chercheur avant lui avait identifié ce fiancé : il s'agit d'un descendant de Jean Biget, originaire des environs de Domrémy. C'est lui, Denis Bichet, qui publie ce roman historique intitulé *"L'Étrange fiancé de Jeanne d'Arc"* avec pour sous-titre : *"Deux descendants dans la tourmente de l'héritage de Jeanne d'Arc"*.

Ce jugement daterait de juillet 1428. Pour Thierry Dehayes (page 290), Jehanne ne peut être poursuivie en Justice que si elle a plus de 20 ans. Elle est donc bien née en 1407 et non en 1412. Et des fiançailles à 21 ans sont plus crédibles qu'à 16 ans ! De nombreux autres indices vont dans ce sens, Thévenin les étudie sur une longue et précise [page](#) du site [jeannedomremy.fr](#).

Février 1429, le voyage à Nancy de la Pucelle



En pages 261 à 265, André Cherpillod présente le voyage de la Pucelle à Nancy, les 11 et 12 février 1429, en préparation du voyage à Chinon. Elle y est invitée par le duc [Charles II de Lorraine](#) lui-même, lequel a pour gendre René d'Anjou, le fils de Yolande d'Aragon. A l'aller Jeanne est accompagné par Jean de Dieulouard. Il *"n'est pas le premier venu : il est l'écuyer de René d'Anjou, le fils de Yolande. Qui peut être encore persuadé que Jeanne n'est qu'une humble paysanne poussée par ses 'voix' ?"*. Surtout, René semble bien être présent au rendez-vous du duc et de Jehanne. *"En 1986, Régine Pernoud, pourtant brillante égérie des domrémistes, reconnaît aussi que 'Robert de Baudricourt et le jeune René d'Anjou sont très liés, et l'on peut penser que lorsque Jeanne s'est rendue à Nancy auprès du duc Charles, son voyage a été organisé et concerté entre le capitaine et le duc de Bar'"*. Cela cadre pleinement avec l'opération Bergère organisée par Yolande d'Aragon.

Mars 1429, le secret que la Pucelle révèle au roi de France

C'est la fameuse scène de la rencontre de Jeanne et du roi dans la grande salle du château de Chinon, celle qui débute par la reconnaissance du roi déguisé en courtisan, racontée au [chapitre 1](#). Sa date est incertaine, Cherpillod l'estime au 9 mars 1429. Il continue (page 286) comme suit.

Jeanne se présente donc : *"Gentil dauphin, j'ay nom Jehanne la Pucelle ; et le roi des cieus vous mande par moi que vous serez le lieutenant du Roi des cieus, qui est roi de la France"* (déposition de Pasquerel Duparc, IV, p. 72). Toujours d'après la déposition de frère Pasquerel, *"Après plusieurs questions posées par le roi, Jeanne dit à nouveau : 'Moi, je te dis, de la part de Messire, que tu es vray héritier de France et fils du roy...'"*. Jeanne et le roi s'écartent de la foule des courtisans dans l'embrasement d'une fenêtre. Et là, ils ont un entretien secret de deux heures. Les courtisans, intrigués, épiant les expressions et la physionomie du roi pour chercher à deviner l'objet d'un entretien aussi long. Soudain, ils voient le visage de Charles VII, habituellement morose, s'illuminer de joie. Il se met même à pleurer d'émotion. Quelques courtisans veulent s'approcher, mais le roi les en dissuade d'un signe de la main. [...] Cet entretien est d'une importance capitale, c'est l'un des mystères de la vie de la Pucelle. Que se sont-ils dit ?

Pour les domrémistes, Jeanne a rassuré le roi sur sa naissance, en lui disant que Dieu lui avait révélé qu'il était bien fils de Charles VI (ce qu'elle a déjà dit, devant tous, en début d'entretien...). Il est davantage vraisemblable que Jeanne lui ait révélé qu'elle est sa demi-soeur... Là, oui, c'est un véritable secret ! Peut-être davantage ? (à ce sujet, voir l'hypothèse de Robert Ambelain sur cette [page](#) de [jeannedomremy.fr](#), en lien avec les Templiers) N'oublions pas que c'est ce *"secret qui est entre vous et moi"* dont parle Charles VII à Jeanne des Armoises en 1439 (cf. [chapitre 6](#)). Ah, non, une coïncidence ?...

Mars 1429, Jeanne est nommée "demoiselle d'Orléans"

L'anecdote est présentée sur la [page](#) des hypothèses du site [jeannedoremy.fr](#) (autres mentions : [1](#) [2](#)).

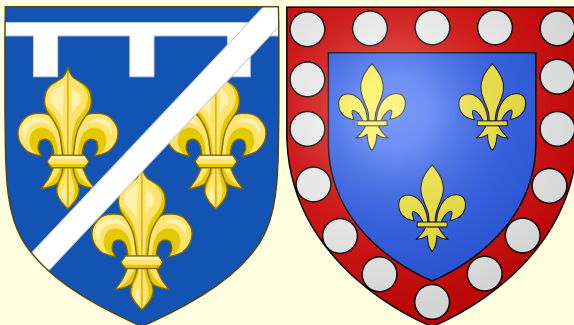
En mars 1429, la Pucelle aurait échangé une correspondance avec l'empereur romain germanique [Sigismond Ier](#) de Luxembourg (1368-1437), ce qui apparaît étonnant étant donnée l'importance du personnage et la date très précoce. C'est relaté sur un parchemin orné de trois enluminures (extrait du "livre de Sigismond" comportant 174 images en couleur de grande taille, échelonnées de 1427 à 1470, dessins de [Diebold Lauber](#)). Le 22 mars 1429, Jeanne répond à une lettre que Sigismond lui a envoyée quelques semaines plus tôt. Et dans la légende, la Pucelle est nommée "demoiselle d'Orléans". A cette époque où elle n'a pas encore délivré Orléans, Sigismond connaissait-il le secret de sa naissance ?



Ci-contre, deux des enluminures : un messenger confie à Jehanne la lettre de Segismond, puis un message de Jehanne amène à Sigismond la réponse. La Pucelle est ici présentée habillée comme une princesse royale, c'est probablement ainsi que l'imaginait Sigismond... Remarquez le blason bleu à trois fleurs de lys des Capétiens. Une coïncidence ?

Descriptif des trois images, 112, 113, 114 sur un [catalogue de vente](#), 112, folio 144r, le roi Sigismond ordonnant à un messenger agenouillé de remettre une lettre scellée à "la Vierge qui a fait beaucoup de miracles" (Sainte Jeanne d'Arc, en robe rouge bourgogne et avec une coiffe blanche ; notez que cette peinture et les deux suivantes sont presque certainement les premières représentations de Jeanne d'Arc), 295 mm. par 260 mm ; 113, folio 146r, Jeanne d'Arc (ici "la jeune fille d'Orléans") ordonnant au même messenger de revenir avec une lettre pour le roi Sigismond (la lettre, donnée dans le texte, est datée du 22 mars 1429), 295 mm. par 260 mm ; 114, folio 149v, Jeanne d'Arc chevauchant à la tête d'une colonne de chevaliers français armés, alors que les forces anglaises se retirent devant elle en jetant leurs arcs et leurs flèches, 285 mm. par 260. mm

Juillet 1429, au sacre de Reims, la préséance de Jeanne sur les autres capitaines



Le blason de Dunois le Bâtard d'Orléans et celui du duc d'Alençon (selon Wikipédia)

Extraits de la page 283 du livre de Thierry Dehayes. Au sacre de Reims, pourquoi l'étendard de Jeanne, et donc sa personne, a-t-elle préséance sur celui de tous les autres capitaines ? Question capitale en effet, quand dans l'assistance se trouve le bâtard d'Orléans, le duc d'Alençon et Charles de Bourbon, tous trois arborant des fleurs de lys sur leurs bannières. En réalité, Jehanne a la place d'honneur au sacre parce qu'elle représente la famille d'Orléans en l'absence de son chef, le duc Charles, détenu à Londres.

Auparavant, en page 282, Dehayes compare les blasons de Jeanne (cf. [chapitre 16](#)), de Dunois et d'Alençon. Il explique pourquoi Jehanne n'a pas la barre oblique de bâtardise du blason de Dunois et pourquoi elle a la couronne de Dunois, absente du blason de d'Alençon. "*Pas de barre de bâtardise sur les armes de Jehanne ; celle du Bâtard d'Orléans en comportent une parce qu'il ne porte qu'à demi le sang de France, ce qui n'est pas le cas de Jehanne. Le sang des Valois, par son père Louis d'Orléans mêlé à celui de la reine Isabeau, coule dans ses veines*".

Décembre 1429, Jeanne d'Arc n'a pas été anoblie

Olivier Bouzy, en page 86 de son livre, conteste que la Pucelle n'ait jamais été appelée Jeanne (ou Jehanne) d'Arc (ou Darc) de son vivant. Il estime que trois textes en font mention : un acte d'anoblissement de 1429, le procès de condamnation de Jeanne en 1431 "*où Jeanne explique elle-même qu'elle s'appelle d'Arc ou Romée*" (dans une déclaration, elle évoque un surnom d'Arc ou Romée ajoutant : "*dans mon pays, les filles portaient le surnom de leur mère*") et son procès de réhabilitation en 1450-1456 (Jeanne est décédée, c'est le fameux procès où on veut, rétrospectivement, l'appeler d'Arc...). Revenons sur l'anoblissement, en date du 29 décembre 1429, qui anoblirait la Pucelle Jeanne et toute la famille d'Arc. Dans un chapitre titré "*Un anoblissement fort douteux*" (page 346 à 352), André Cherpillod en démonte précisément les invraisemblances, indique que tout cela est "*évanoui comme par miracle en juillet 1456*" lors du procès d'annulation. De plus, "*Jacques d'Arc et Isabelle de Vouthon, dite Isabelle Romée, étaient déjà de petite noblesse. Il n'était donc pas question de les anoblir*". Il conclut : "*L'argument domréliste, selon lequel cet acte de décembre confirmerait que Jeanne porta le nom d'Arc tombe à l'eau : quand bien même ces lettres auraient existé, écrit J. Jacoby, elles ne confirmerait ni ne démentent rien, car Jeanne était officiellement une d'Arc et non une Orléans, comme le [duc de Morny](#) était officiellement le fils du sieur Demorny et non du comte de Flahaut et de la reine Hortense*". On a vu, au [chapitre 16](#), que la Pucelle s'est vue attribuer des armoiries très proches de celles de la maison d'Orléans...

Septembre 1439, après les bourgeois de Metz et d'Orléans, ceux de Tours reconnaissent la Pucelle de France

André Cherpillod ne les a pas cités dans sa liste des personnes qui ont reconnu la Pucelle en Jeanne des Armoises : il y eut aussi les bourgeois de Tours. Thierry Dehayes en fait la démonstration.

Fin septembre 1439, un document atteste de la présence de Jehanne à Tours. A nouveau, elle ne se cache pas le moins du monde, puisqu'elle va trouver le bailli de Touraine, également capitaine de Tours, représentant du roi, pour une requête dont on ignore hélas tout à fait l'objet, mais qui met ce seigneur dans une situation inconfortable. [...] S'il est évidemment regrettable d'ignorer la teneur de ces courriers, on notera du moins que le bailli de Touraine n'a pas jugé déraisonnables les requêtes de la dame des Armoises, puisqu'il les a transmises à Charles VII. Or à Tours, comme à Orléans, Jehanne est en terre où elle est bien connue. [...] Mais surtout, s'est-on suffisamment intéressé à l'identité du bailli de Touraine, que Jehanne des Armoises a selon toute vraisemblance rencontré ? Il a une importance toute particulière dans "l'épopée johannique" de 1429. En effet Baudoin de Champagne, seigneur de Tucé [...] a fort bien connu et côtoyé plusieurs semaines durant la Pucelle quand elle séjournait à Tours. [...] Il est donc un témoin incontestable pour juger de l'apparence physique de Jehanne et il partage avec elle de nombreux souvenirs. [...] Ajoutons que côté témoins susceptibles de reconnaître Jehanne à Tours, il faut à nouveau compter à peu près tous ceux qui vivaient déjà dans cette ville dix ans plus tôt.

Et Dehayes cite quelques uns de ces Tourangeaux qui ne pouvaient pas être dupés par une fausse Pucelle. (==>Dehayes [237](#) [238](#) [239](#) [240](#) [241](#)).

Février 1450, lancement par le roi du procès d'annulation

Thierry Dehayes (page 357) : *"Le trucage de l'histoire de Jehanne n'est pas le fait des écrivains "survivalistes" ; il est le fait de Charles VII et de l'Inquisition, pour des raisons politico-religieuses. Le roi veut prouver qu'il doit son trône à une envoyée de Dieu ; les inquisiteurs veulent faire oublier leur rôle peu glorieux lors du procès de Rouen"*.

André Cherpillod : *"Charles VII s'estimait déshonoré par le jugement rendu en mai 1431 contre la Pucelle : il devait son sacre, donc son trône, à une hérétique. [...] Il fallait à tout prix effacer cette condamnation qui jetait le discrédit sur le sacre, et imposer définitivement la légende, imaginée dans les années 1420, de la bergerette inspirée par le ciel. [...] On ne pouvait engager un procès en vue d'annuler celui de 1431, tant que cette dame vivait et en dehors d'elle : il eût fallu reconnaître que la condamnée à mort était encore en vie et publier les raisons de cette apparente résurrection. Il était donc prudent d'attendre. En 1450, la Pucelle des Armoises était morte : un procès en annulation pouvait être envisagé."*

C'est le 15 février 1450 que le roi veut "sçavoir la vérité dudit procès & la manière comme y a été procédé". Les domrémistes estimeront, encore une fois, que cette date, un an après le décès supposé de Jeanne des Armoises, est une coïncidence. Une de plus...

Juin 1455, lancement par le pape du procès d'annulation

Le jugement de 1431 a été délivré par un tribunal ecclésiastique, présidé par l'évêque Cauchon. Seul le pape peut donc déclencher un procès en nullité. [Nicolas V](#), décédé le 24 mars 1455, ne l'a pas voulu, préoccupé par la fin de l'empire d'Orient, tombé aux mains des Turcs, en 1453, qui est aussi la date de fin de la guerre de cent ans, qui aura duré 116 ans. C'est habituellement considéré comme la date de fin du Moyen-âge. Son successeur, un Borgia, [Calixte III](#) signe le 11 juin 1455 un "rescrit" qui ordonne la révision du procès de 1431. *"C'est dans ce texte que, pour la première fois, Jeanne la Pucelle est désignée sous le nom de Jeanne d'Arc. [...] En revanche, il est notoire qu'aucun des 126 témoins qui seront interrogés au cours des diverses enquêtes ne la nomme ainsi : pour eux, ce nom n'existe pas"* (Cherpillod page 497). Il s'agit, au maximum, de rattacher Jehanne à la famille d'Arc. D'ailleurs, c'est sa mère adoptive, Isabelle Romée, qui a été sollicitée par le roi pour, auparavant, demander au Vatican l'ouverture de ce procès. Elle n'assistera qu'à la première séance.

Page 501 et suivantes, Cherpillod titre ses paragraphes : A la fois juge et partie !, Aucune sincérité des témoins, Des réponses dictées, Des témoins complaisants, Des témoins réticents, Des témoins ignorants, Des témoins amnésiques, Des témoins censurés. Commencé le 1er juin, le procès, sans aucun caractère contradictoire, s'est terminé le 7 juillet 1456. L'annulation du jugement de 1431 est entérinée. Ce n'est pas une réhabilitation, personne ne songe à rendre son honneur à Jeanne, encore moins à la sanctifier... Un des buts de ce procès était d'imposer à tous la légende de la naissance dans la famille d'Arc et de la mort sur le bûcher, pour maquiller définitivement une histoire qui l'était déjà en très grande partie. Les fuites révélant la vérité vont alors se faire rares, des indices disparaissent, la légende officielle doit s'imposer à tous, les domrémistes se chargent de marginaliser les hérétiques.

Mai 1920, Jeanne d'Arc devient une sainte

C'est très tardivement, quatre siècles après le procès en nullité, vers 1860, que la volonté de canoniser celle que tout le monde appelle alors Jeanne d'Arc apparaît. Cela se fera plus pressant après la défaite de 1870 et la montée d'un nationalisme revanchard. En 1874, l'évêque Félix Dupanloup entreprend des démarches auprès du pape. En 1883, 15 cardinaux, 23 archevêques, 183 évêques réclament la canonisation. Le 27 janvier 1884, Jeanne d'Arc est déclarée "vénérable", première étape. Des réticences apparaissent Et puis il faut au moins trois miracles... Heureusement trois religieuses sont miraculeusement guéries en implorant Jeanne d'Arc. Le 6 janvier 1904 est officiellement proclamé le 492ème anniversaire de la naissance à Domrémy, le contester devient un péché... (quel succès pour le petit texte sans date de Perceval de Boullainvilliers, cf. [chapitre 12](#)). Le 21 janvier 1909, deuxième étape, Jeanne est déclarée bienheureuse. Pour devenir sainte, il faut deux autres miracles, on en trouve trois. Arrive la première guerre mondiale, on perd cinq années. Le 7 mai 1920, les cardinaux votent à l'unanimité en faveur de la canonisation, officiellement proclamée le 16 mai. Alleluia, on peut mettre une auréole sur la tête de Jeanne d'Arc, pardon Sainte Jeanne d'Arc. Elle devient intouchable. Qui donc se soucie de condamner l'Eglise qui aurait fait périr cette sainte en la traitant d'hérétique ? Une Eglise censée être infaillible...

Heureusement derrière tous les appareils fabriqués de Jeanne d'Arc, il reste l'héroïque femme que fut Jeanne la Pucelle. Et cette histoire, qui se cherche la plus proche de la vérité et rejette les dissimulations, traverse les siècles et, même, commence à s'imposer. Certains contours restent hypothétiques, mais l'essentiel est là : Jeanne était soeur biologique (ou demi-soeur) du roi de France et elle n'est pas morte sur le bûcher de Rouen.

27. Annexe 2 : épisodes dessinés, de 1483 à 2023

Les 8 miniatures avec Jeanne d'Arc du livre "Les Vigiles de la mort de Charles VII", 1483
(cliquer sur les images à bords épais permet de les agrandir)



Jeanne arrive à Chinon



Jeanne reçue par Charles VII



La Pucelle bat deux filles de joie



Reddition de Troyes



Sacre du roi à Reims



Echec devant Paris



Jeanne capturée à Compiègne



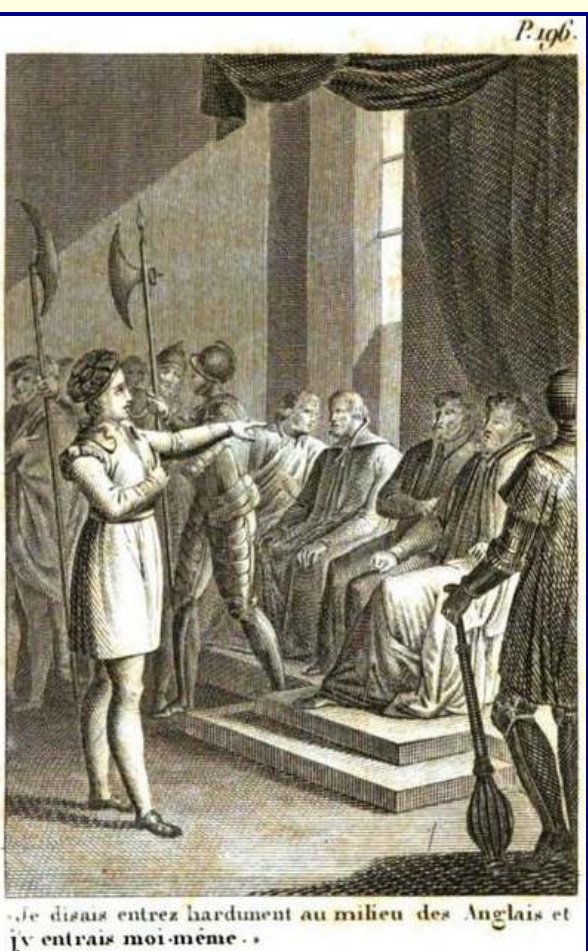
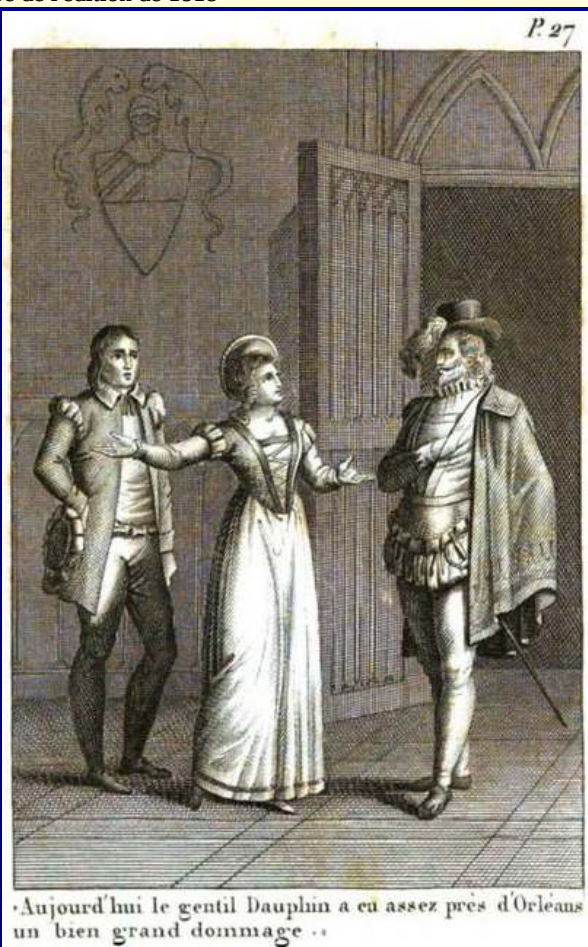
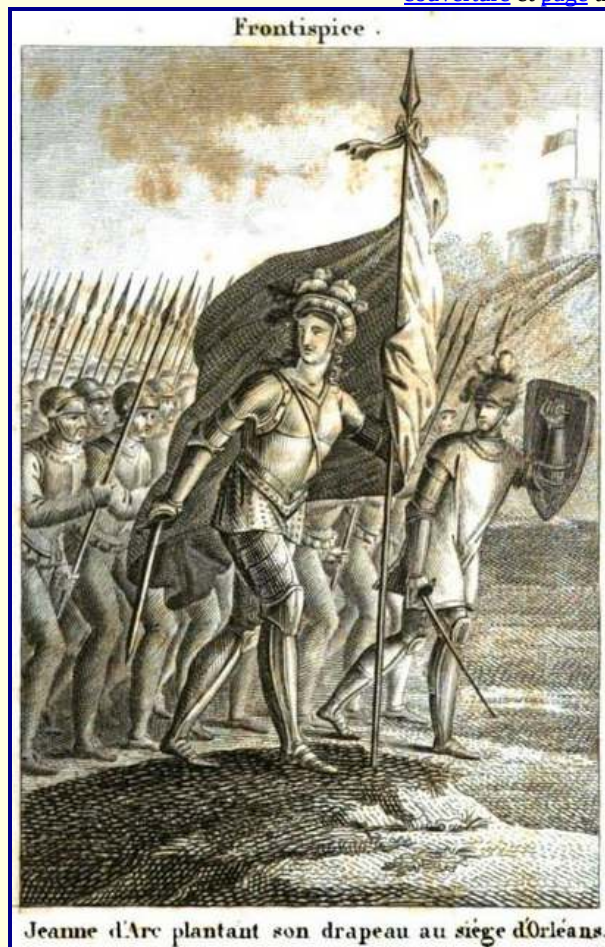
Jeanne sur le bûcher

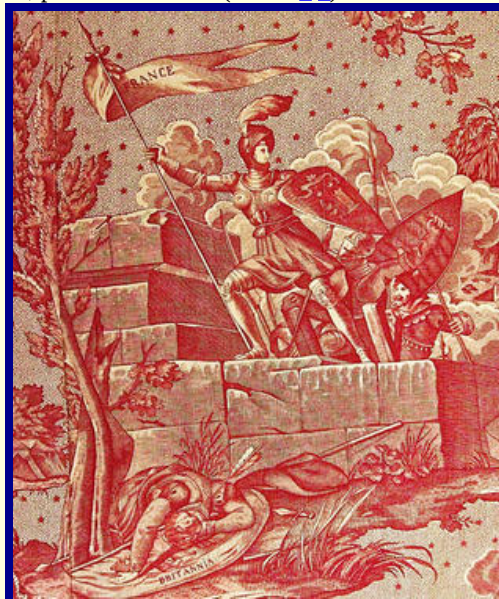


[Les Vigiles de la mort de Charles VII](#) est un manuscrit enluminé écrit par [Martial d'Auvergne](#) composé entre 1477 et 1483. Il s'agit d'une histoire en vers de la vie du roi Charles VII. Il est actuellement conservé à la Bibliothèque nationale de France. Illustrations ici en provenance de [Wikipédia](#) et de [Gallica](#). Sur plusieurs d'entre elles, Jeanne a de grandes mains et tient un bâton, qui pourrait être un marlin de charbonnier, d'après une [page](#) de [jeannedomremy.fr](#).



Une autre miniature, de la même époque, montre, devant l'entrée du château de Loches, Jeanne saluant Charles VII et lui annonçant la libération d'Orléans (mai 1429) ([lien](#)).





HISTOIRE DE JEANNE D'ARC, SURNOMMÉE LA PUCELLE D'ORLÉANS, née à Domremy, petit village du département des Vosges. 450



Jeanne d'Arc gardant son troupeau.



Jeanne d'Arc offre des fleurs à la Vierge Marie et fait brûler des cierges devant son image.



L'archange S^t Michel, S^{te} Catherine et S^{te} Marguerite lui apparaissent et lui ordonnent de chasser les Anglais du royaume de France.



Jeanne d'Arc va trouver le chevalier de Beaudricourt, capitaine de Vaucouleurs, pour qu'il la conduise au roi de France.



Jeanne d'Arc est présentée au roi de France, Charles VII.



Jeanne d'Arc arrive au secours de la ville d'Orléans assiégée par les Anglais.



Jeanne d'Arc, en montant à l'assaut du fort des Tournelles (siège d'Orléans), est blessée à l'épaule d'un trait d'arbalète.



Ayant fait panser sa blessure à la hâte, elle retourne au combat et emporte le fort d'assaut. Les Anglais sont surpris et faits prisonniers.



Les Anglais épouvantés lèvent le siège d'Orléans, abandonnent tout, prisonniers, malades, artillerie, bagages et munitions.



Jeanne d'Arc luit en pices l'armée anglaise, à la bataille de Patay.



Jeanne d'Arc présidant le conseil du roi, lui promet que bientôt elle le fera sacrer à Reims.



Jeanne d'Arc, tenant sa promesse, assiste au sacre du roi à Reims.



Jeanne d'Arc est prise par les Anglais devant Compiègne.



Jeanne d'Arc, dans sa prison, est insultée par les seigneurs anglais.



Jeanne d'Arc devant ses juges.



Jeanne d'Arc innocente est brûlée vive par les Anglais, sur la place du vieux marché, à Rouen.

Propriété de l'Éditeur. (Déposé.)

Fabrique de PELLERIN, Imprimeur-Libraire, à ÉPINAL.

[Réédition](#), sous le n° 762, entre 1884 et 1890, avec textes allongés. "La pucelle d'Orléans" est devenue "La libératrice de la France".

Autre [réédition](#), sous le même n° 762, avec des textes différents, plus longs, et, en dessous,

l'inscription "Proclamée bienheureuse à Saint Pierre de Rome le 18 avril 1909" ([lien](#)).

Sur les deux premières éditions il n'y a pas de date de naissance. Sur la troisième, elle est indiquée : 6 janvier 1412.

Nouvelle Imagerie d'Épinal.

HISTOIRE DE JEANNE-D'ARC.

N° 642.



1412 Jeanne d'Arc garde le troupeau de son père au village de Domremy. Saint Michel Archange lui apparaît, lui dit d'aller combattre les Anglais, et délivrer le roi de France.



1423 Jeanne d'Arc, à la tête de l'armée française, attaque et culbute les Anglais qui assiégeaient la ville d'Orléans.



En attaquant les Anglais au siège d'Orléans, Jeanne d'Arc, montant la première à l'assaut du bastion des Tournelles, est blessée d'un coup d'arbalète.



Jeanne d'Arc victorieuse conduit le roi Charles VII à Reims pour le faire sacrer. Sur sa route elle rencontre et culbute l'armée anglaise à la bataille de Patay.



1428 Jeanne d'Arc fait sacrer et couronner le roi Charles VII dans la cathédrale de Reims devant toute la noblesse de France.



Au siège de Compiègne, Jeanne d'Arc tombe au pouvoir des Anglais. Les seigneurs anglais, pour se venger d'avoir été si souvent battus, viennent l'insulter dans sa prison.



1430. Un tribunal, composé de juges indignes vendus à l'Angleterre, condamne Jeanne d'Arc comme sorcière à être brûlée vive malgré son innocence.



Sous la garde de 800 Anglais armés, Jeanne d'Arc, sur la place du Vieux-Marché à Rouen, fut brûlée vive devant une foule immense et toute en pleurs. L'héroïque jeune fille, tenant son crucifix, expira sans avoir poussé une plainte.

Imp Lith OLIVIER PINOT Édit à Épinal

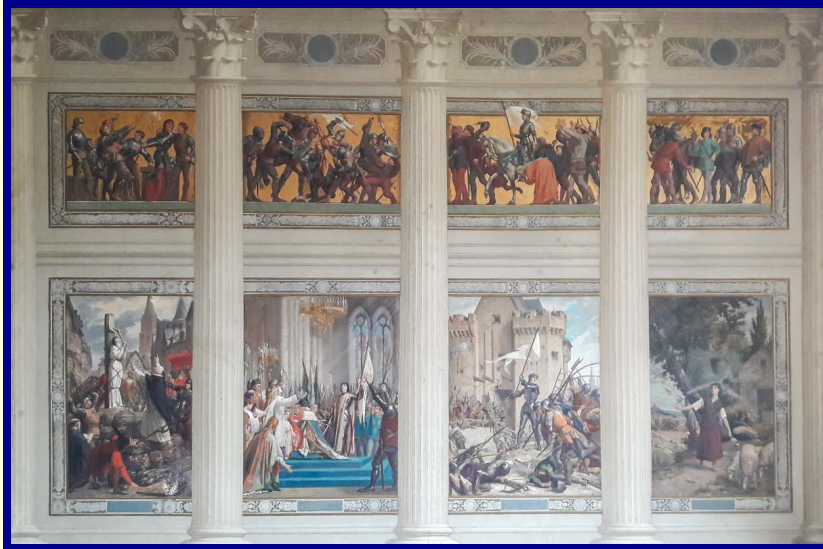
Déposé P.V.

Les bas-reliefs de la statue de Jeanne d'Arc à Orléans, par [Vital Dubray](#), 1861 (liens : [1](#) [2](#)). Ces sculptures se sont dégradées (remplacées par des moulages en 1988). Elles sont ici en version cartes postales du début du XXème siècle.



Autres cartes postales : [1](#) [2](#) [3](#). Photos du bas-relief : [1](#) [2](#) [3](#) [3](#). Reprises en images du chocolat Aiguebelle : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#).

Les 12 peintures murales "La vie de Jeanne d'Arc", au Panthéon de Paris, réalisées par [Jules Eugène Lenepveu](#) vers 1880.

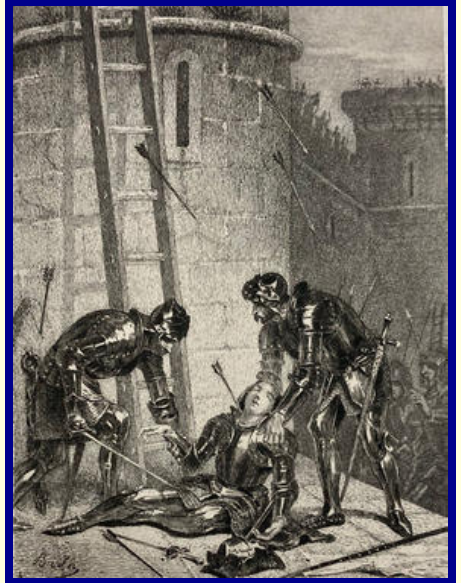
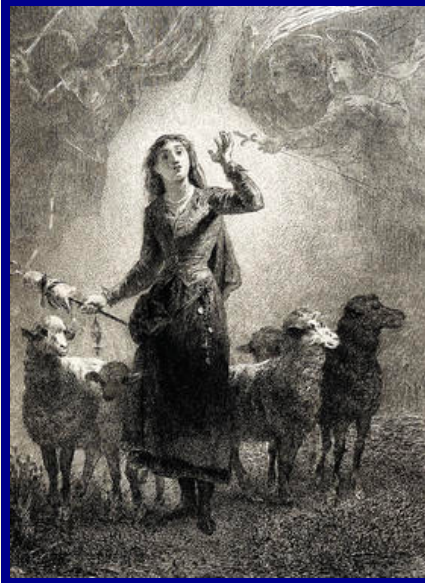


(illustrations Wikipédia et autres)

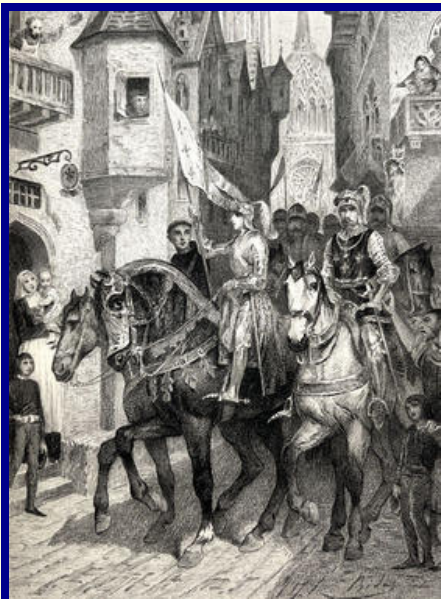


N°1 Jeanne d'Arc gardant son troupeau N°2 Jeanne d'Arc en extase devant St Michel Ste Marguerite & Ste Catherine N°3 Jeanne d'Arc va trouver Beaudricourt gouverneur de Vaucouleurs N°4 Jeanne d'Arc Prédit à Charles VII qu'elle le fera sacrer à Reims N°5 Jeanne d'Arc fait son entrée à Orléans N°6 Jeanne d'Arc blessée au siège d'Orléans N°7 Prise du fort des Tournelles au siège d'Orléans N°8 Jeanne d'Arc taille en pièces l'armée anglaise à la bataille de Patay en Beauce N°9 Jeanne d'Arc fait sacrer Charles VII à Reims N°10 Jeanne d'Arc est faite prisonnière à Compiègne N°11 Jeanne d'Arc prisonnière des anglais N°12 Mort de Jeanne d'Arc brûlée vive à Rouen 1431. [Dos](#), [pile](#), autre [motif](#).





Domrémy - Poitiers - Blessée aux Tournelles, à Orléans



Entrée à Reims - Le sacre à Reims - Jeanne dictant une lettre adressée au duc de Bedford



Capturée à Compiègne - En prison - Le bûcher à Rouen
La [10ème](#) illustration (Jeanne d'Arc devant l'évêque Cauchon)

Les 10 vitraux de la cathédrale Sainte Croix d'Orléans, du peintre Jacques Galland et du maître-verrier Esprit Gibelin, vers 1895
(Jeanne ne porte pas d'auréole, puisque'elle n'est pas encore sainte...) (liens : [1](#) [2](#))



La Pucelle et ses voix - Grande pitié du royaume de France - Rencontre avec Charles VII



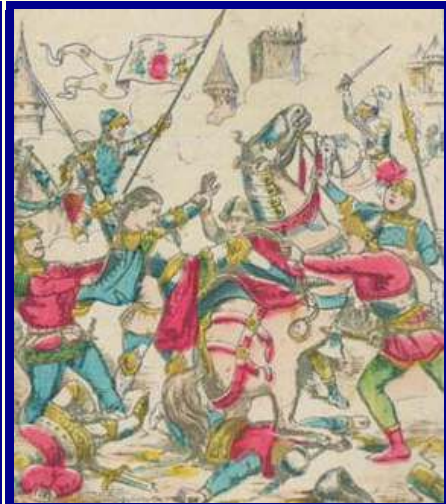
A l'assaut des tourelles - L'entrée dans Orléans



8 mai 1429, Jeanne dans l'église Sainte Croix - Le sacre de Reims



Capturée à Compiègne - Souffrances en prison - Le bûcher à Rouen



Successivement :

Les visions de Jeanne - Entrevue de
Chinon - Siège d'Orléans

Entrée dans Orléans - Marche sur Paris
- Assaut de la porte St Honoré

Jeanne et sa famille anoblies - Capturée
à Compiègne - Avec les dames
d'Abbeville

Le procès - Entrée de Charles VII à
Rouen (1450)

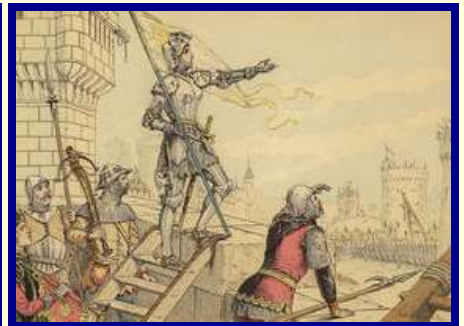
Illustrations extraites du livre "Jeanne d'Arc" de [Paul de Semant](#), 1895 (texte de [Théodore Cahu](#)) ([lien](#)).



Domrémy, apparition de l'archange St Michel - Jeanne et son oncle chez le sire de Baudricourt à Vaucouleurs



25 février 1429, départ de Vaucouleurs pour Chinon - 9 mars, à Chinon, Jeanne et le roi - A Tours, Jeanne et l'armurier



27 avril, Jeanne quitte Blois - 29 avril, Jeanne entre dans Orléans - Jeanne sur les remparts d'Orléans, face aux Anglais



4 mai, la Bastille St Loup est conquise - 7 mai, Jeanne hébergée chez le trésorier - 7 mai, Jeanne fait enfoncer la porte de Bourgoigne



13 mai, le roi vient au-devant de Jeanne à Tours - La bataille de Beaugency - 12 juin, la bataille de Jargeau, avec le duc d'Alençon



18 juin 1429, Talbot fait prisonnier à Patay - 10 juillet, à Troyes - 15 juillet, à Châlons en Champagne



Dunois, Le sire de Ganaches et Jeanne - 17 juillet 1429, le sacre de Charles VII à Reims - Jeanne et son père adoptif Jacques d'Arc



8 septembre 1429, blessée à Paris - 25 mai 1430, prisonnière des Bourguignons à Compiègne - Novembre 1430, livrée aux Anglais



Rouen, Jeanne agressée par le comte - Interrogée par l'évêque Cauchon - Insultée par des soldats

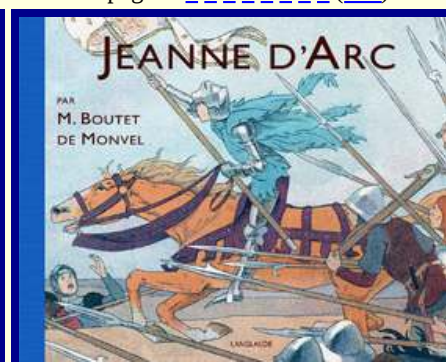
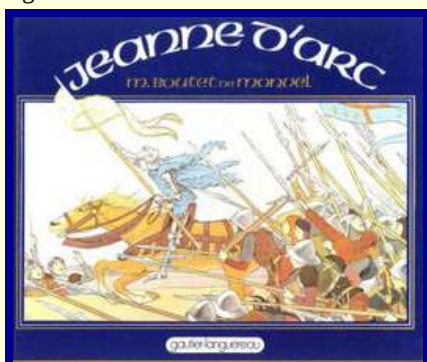


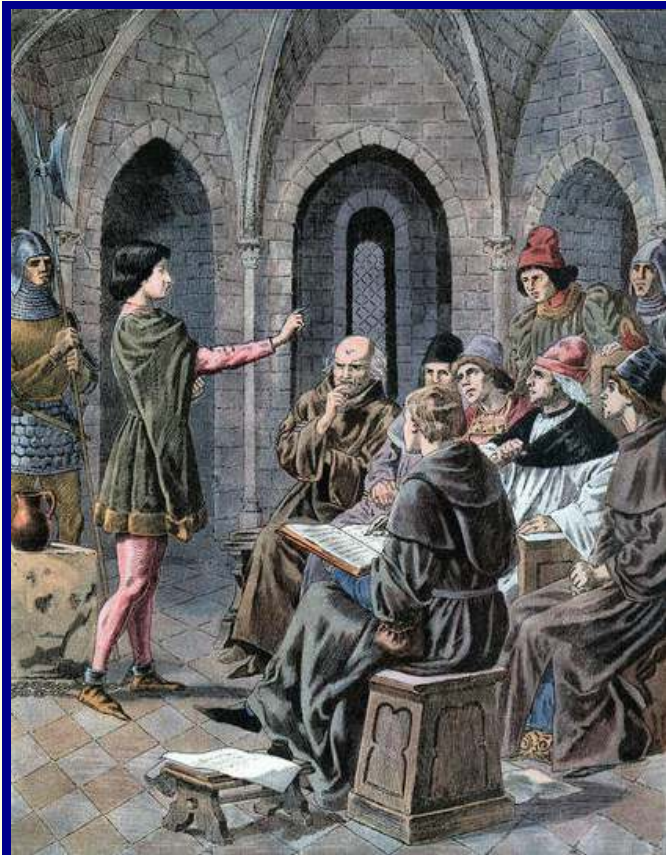
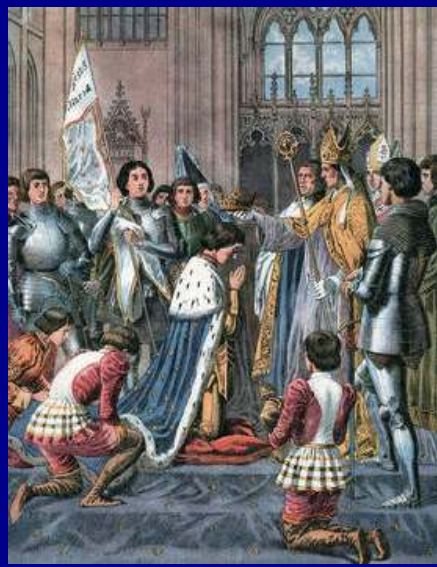
29 mai 1431, à Rouen, Jeanne est condamnée - 30 mai, une femme sur le bûcher - Statues érigées en l'honneur de Jeanne d'Arc
Autres images : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#)





L'ouvrage de M. Boutet de Monvel eut un grand succès et de nombreuses rééditions... Autres pages : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) ([lien](#)).





Images d'Epinal : 1824 ([lien](#)), entre 1890 et 1895 par [Alfred Chauffour](#) ([lien](#)), + [autre](#) (à Domrémy) de date inconnue
A droite, couverture d'un livret "Episode du temps de Jeanne d'Arc", 1928. Quelques pages intérieures : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#)



"Jehanne la Pucelle" 1900 ([version](#) 1907, [lien](#)), "Complainte de Jeanne d'Arc" 1894, "Jeanne d'Arc" entre 1881 et 1900 ([lien](#))



Images d'Epinal : "Histoire de France, planche 8" entre 1889 et 1921 (liens : [1](#) [2](#))

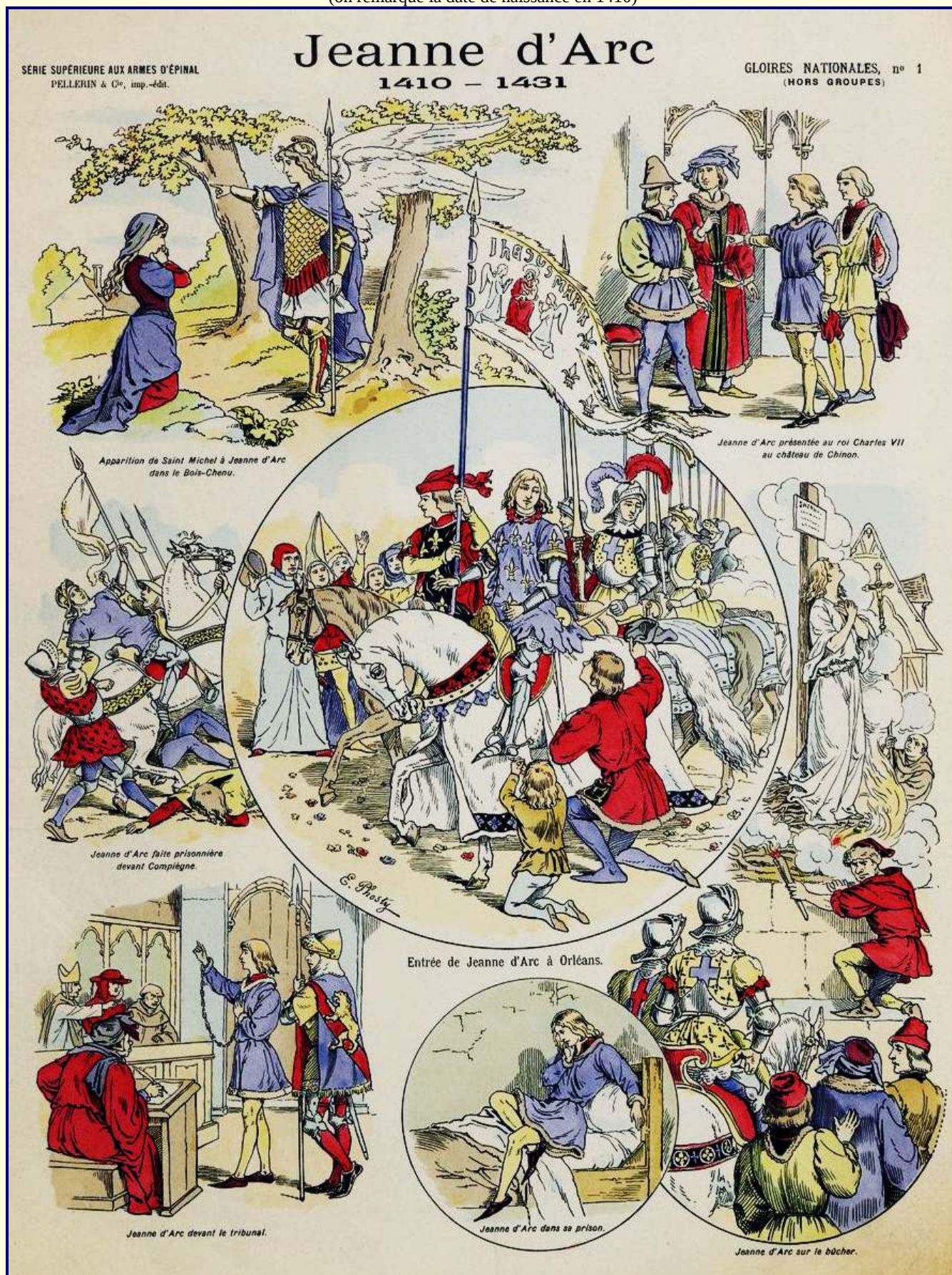


[Image](#) composée "Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans", imagerie Rabier de Paris, entre 1813 et 1837.

[Image](#) "Jeanne d'Arc devant Charles VII", imagerie Wentzel, de Wissembourg, bilingue français/allemand, 1864. ([lien](#)).

[Planche](#) "La complainte de Jeanne d'Arc", de l'imagerie Pont-à-Mousson, 1894 ([lien](#)). [Image](#) "La Pucelle" de A. Jaclet, non datée.

[Image](#) "Entrée à Orléans - Jeanne d'Arc", après 1920, par [Job](#) ([lien](#)). [Image](#) "Sainte Jeanne d'Arc", 1935, par [Guy Arnoux](#) ([lien](#)).



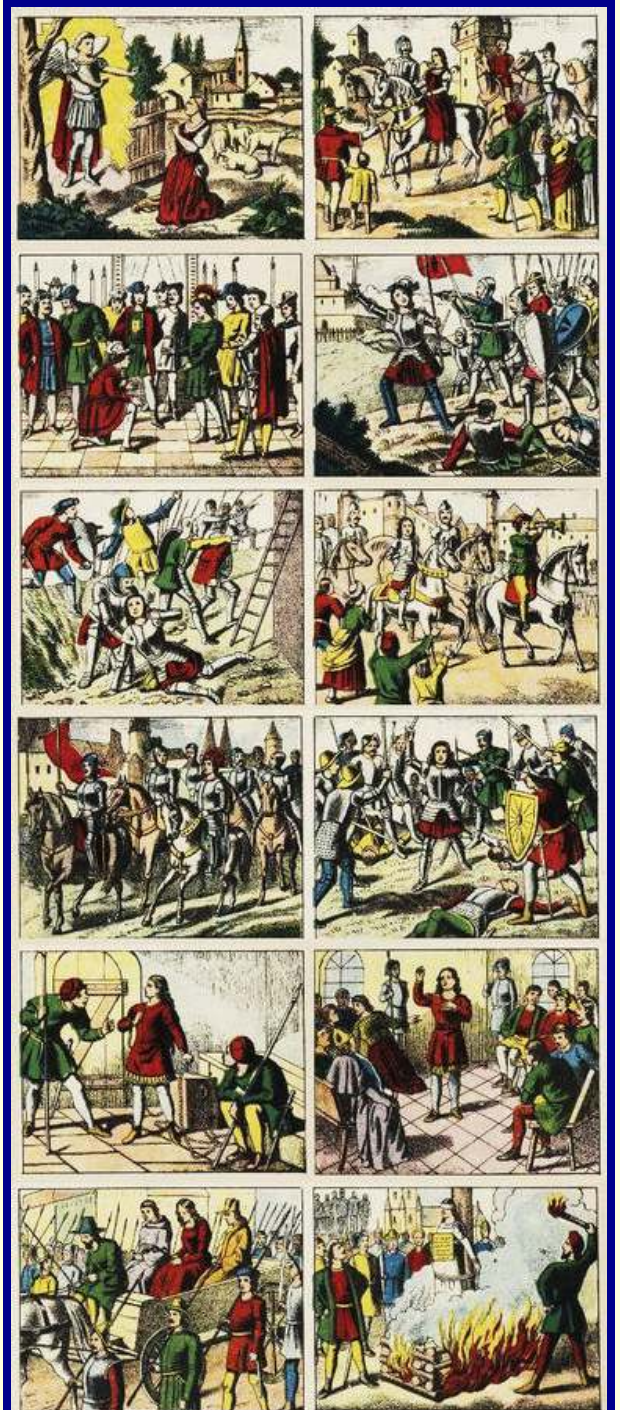
Autres productions des imageries d'Epinal. Un [jeu de l'oie](#) "Jeanne d'Arc", entre 1881 et 1900 ([lien](#)). A découper et assembler :
[1](#) (maison de Domrémy, 1891, [lien](#)) [2](#) (costume, 1918, par Louis Le Riverend, [lien](#)) [3](#) (sur son bûcher, 1891, [lien](#)).
[Planche](#) "Histoire véridique et très touchante de Jeanne d'Arc à Fougues (Nièvre)", entre 1889 et 1902 ([lien](#)).
[Image](#) "Entrée à Orléans" ([lien](#)), et [planche](#) ([lien](#)), après la canonisation de 1920.



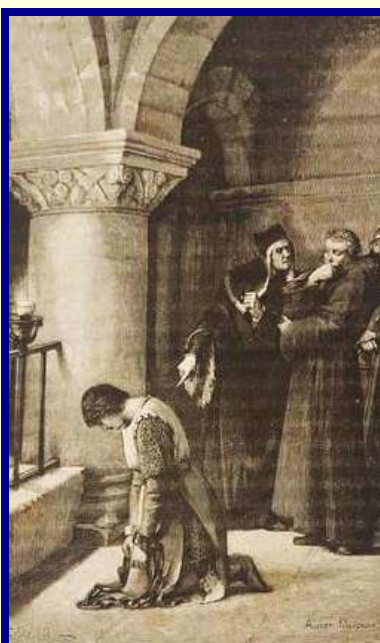
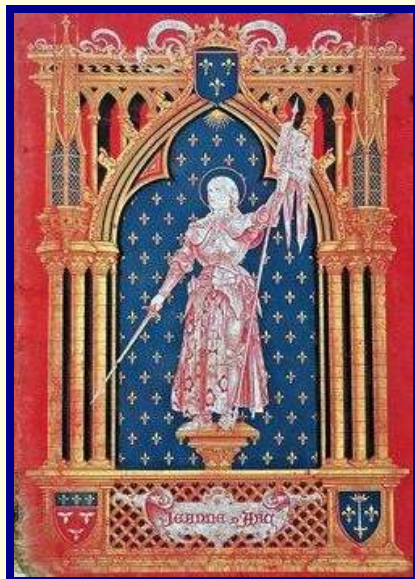
Estampes d'Epinal "Histoire de Jeanne d'Arc", entre 1888 et 1899 ([lien](#), Musée de l'Image, à Epinal). Deux variations sur l'image n°4, où Jeanne tient une croix dans les mains, sous le titre "Martyre de Jeanne d'Arc" : [1](#) 1867 (nouvelle imagerie n°35) ([lien](#)) [2](#) après 1888 (imagerie n°20) ([lien](#)) (dates à inverser ?) Image complémentaire (Compiègne) :



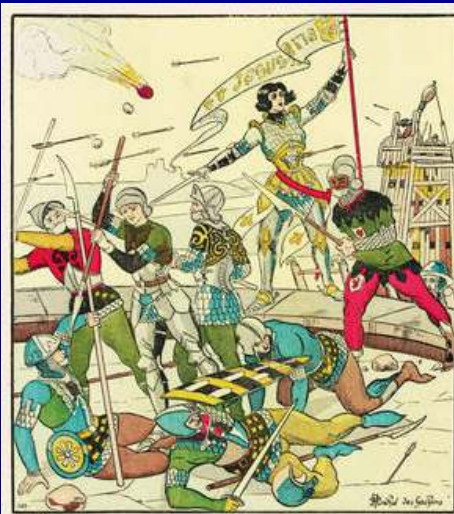
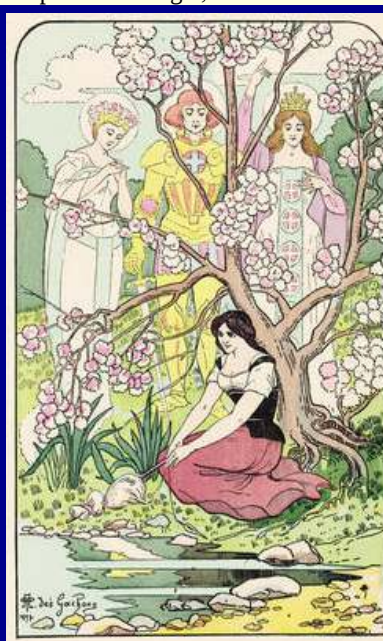
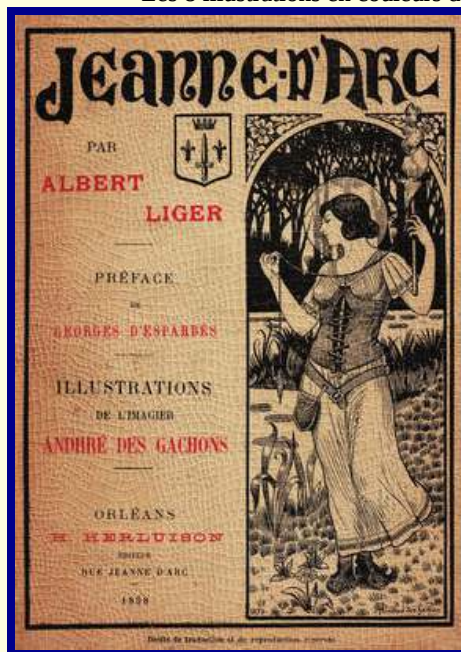
Planche en allemand, " Die Jungfrau von Orleans", publiée vers 1884, créée avant 1846 par [Nicolas Wendling](#) ([lien](#)).



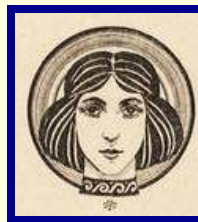
Quelques illustrations d'[Albert Maignan](#) pour le livre "Jeanne d'Arc" par [Marius Sepet](#), 1895. La première édition de ce livre, sans les illustrations, remonte à 1869. Une reproduction des premiers chapitres est disponible sur cette [page](#) du site [stejeannedarc.net](#), avec ce commentaire : " C'est un livre admirable, agréable à la lecture, historiquement juste et d'une parfaite "orthodoxie catholique", du moins en 1899". + [Frontispice](#), page [titre](#), autre [page](#), autre [couverture](#).



Les 8 illustrations en couleurs d'[André des Gachons](#) pour le livre "Jeanne d'Arc" par Albert Liger, 1898.



Albert Liger raconte l'[histoire](#) de ce chapeau de Jeanne d'Arc (serait-ce celui de Jeanne des Armoises ?).



Les 25 chromos "Vie de Jeanne d'Arc" du chocolat d'Aiguebelle (taille 75 x 105 mm) (aussi du chocolat Poulain) entre 1877 et 1907



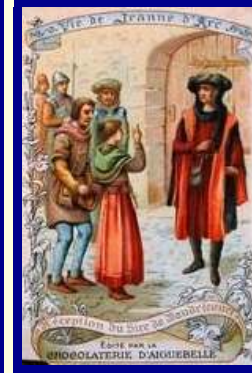
Jeanne gardant les moutons



Apparition de Saint-Michel



En route pour Vaucouleurs



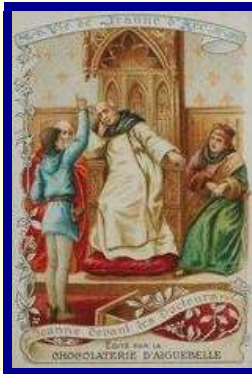
Réception du sire de Baudricourt



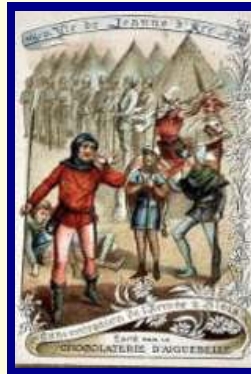
Le départ pour Chinon



Jeanne reconnaît le roi



Jeanne devant les docteurs



Concentration de l'armée à Blois



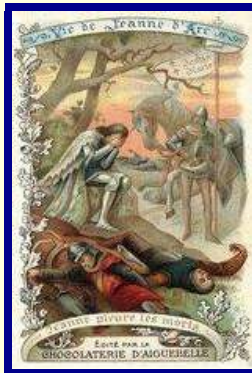
Entrée de Jeanne à Orléans



La procession



Prise de la première bastille



Jeanne pleure les morts



Jeanne au conseil des chefs



Le Roi refuse d'aller à Reims



Jeanne secourt les blessés



Jeanne délivre les prisonniers



Le sacre de Charles VII



Jeanne blessée devant Paris



Jeanne dans l'église St Jacques



Jeanne est prisonnière



Jeanne insultée par ses gardes



Apparition des saintes



Stafford veut tuer Jeanne d'Arc



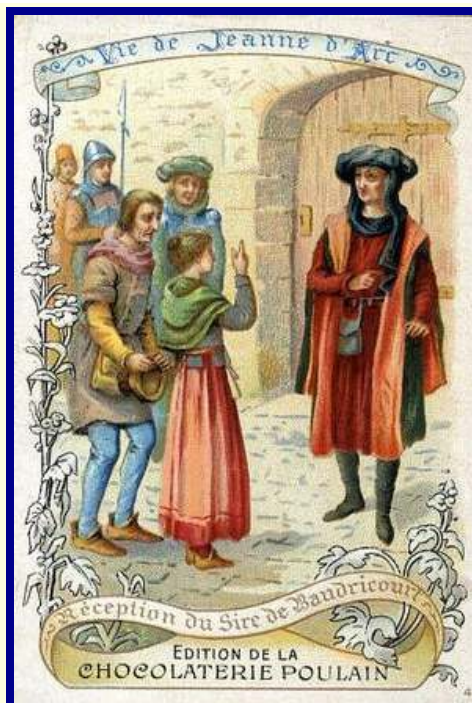
Jeanne devant ses juges



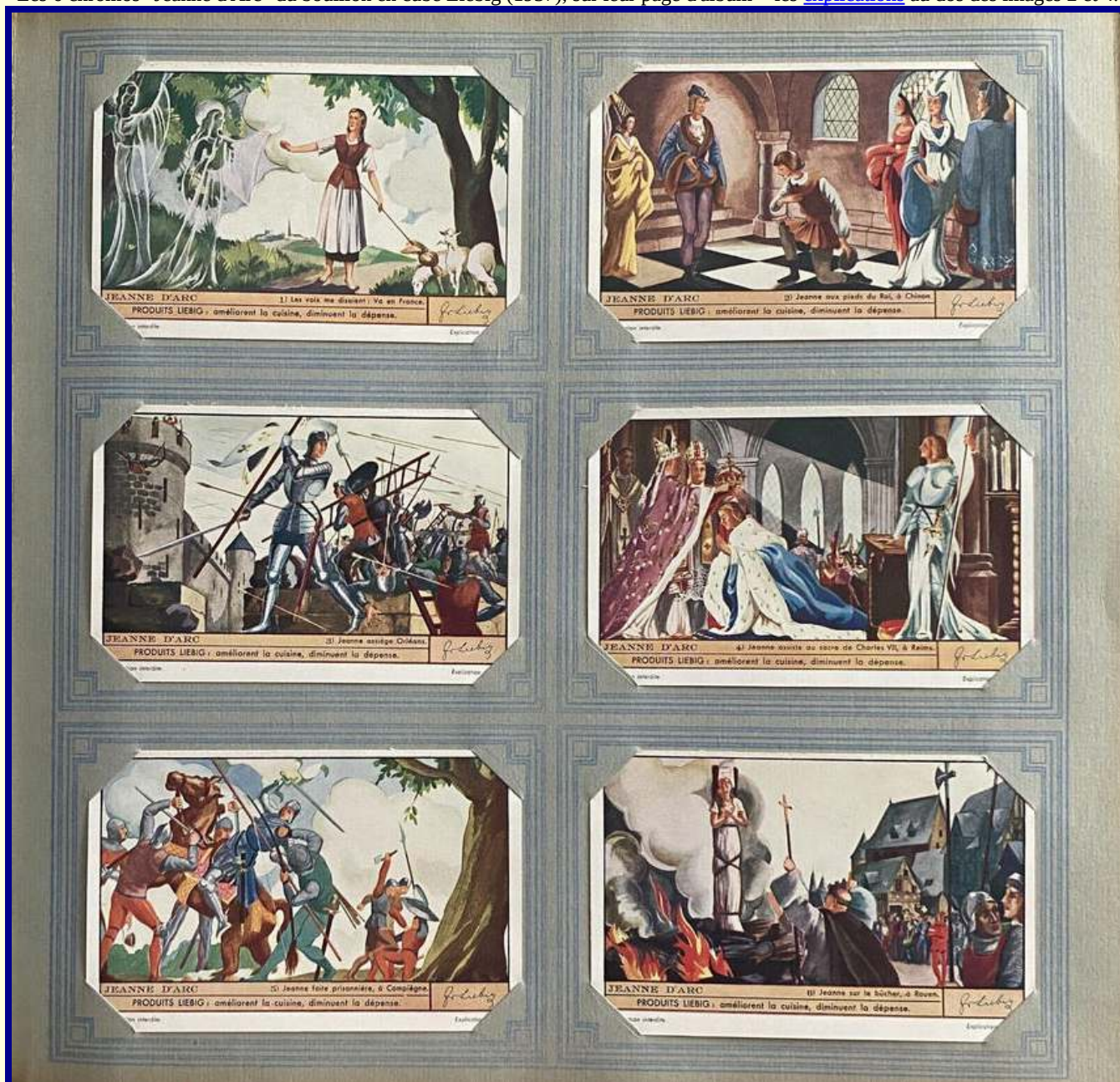
Jeanne d'Arc sur le bûcher

Il existe une deuxième collection "Jeanne d'Arc" (8 [images](#), avec [dos](#)) du chocolat Aiguebelle, dans la Drôme (liens : [1](#) [2](#)). Le chocolat Poulain, de Blois ([lien](#)) avait distribué la même collection, à son nom. Ci-contre recto-verso d'une image Poulain + le dos des images [1](#) [2](#) [18](#) [23](#) [24](#).

Fin du XIX^{ème} et 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle, les images de chocolat (une dans chaque tablette et boîte de cacao) et autres produits, souvent en [chromolithographies](#), étaient très populaires. Entre voisins, enfants et adultes d'échangeaient les doubles... D'autres marques ont réalisé de telles images "Jeanne d'Arc", la canonisation de 1920 y a contribué...



Les 6 chromos "Jeanne d'Arc" du bouillon en cube Liebig (1937), sur leur page d'album + les [explications](#) au dos des images 2 et 4.





Adieu à Domrémy - Jeanne à Toul - Chez le duc Charles de Lorraine, à Nancy



1429, pèlerinage à St Nicolas de Port - 23 février, départ de Vaucouleurs - 6 mars, entrevue avec le roi



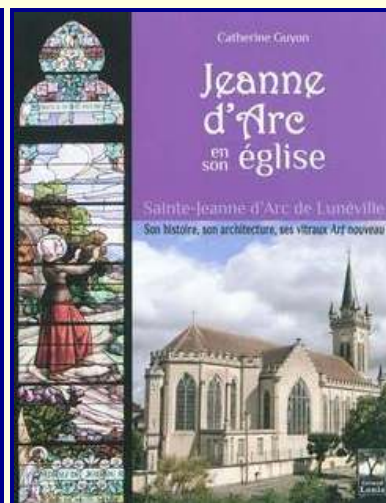
7 mai 1429, délivrance d'Orléans - 8 mai, entrée dans Orléans - 17 juillet, sacre de Charles VII



Jeanne ressuscite un enfant à Lagny - 24 mai 1430, prisonnière à Compiègne - Dernière communion de Jeanne

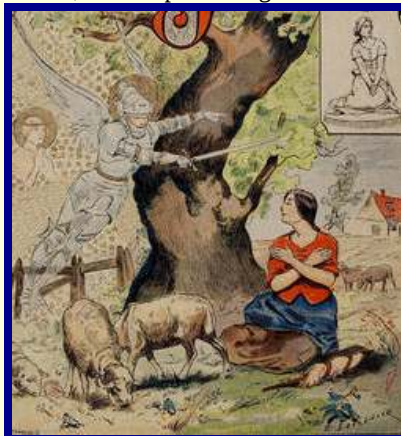


Combien de femmes, désignées comme sorcières, ont été assassinées, de cette façon ou d'une autre ? ([lien](#))



Construite en 1911-1912, entre la béatification et la canonisation, elle est la première église à être dédiée à Jeanne d'Arc, et à l'auréoler, par dispense du pape. Catherine Guyon lui a consacré un ouvrage en 2011 (éd. Gérard Louis) (liens : [1](#) [2](#) [3](#)).

12 chromos de protège-cahiers "La bonne Françoise", par E. Letellier, vers 1900
 Au dos, texte explicatif signé de Louis Chrétien et frise annonçant les 12 couvertures. 22 x 17 cm, sur papier épais ([lien](#)).



Jeanne et ses voix - 1429, Jeanne et Baudricourt à Vaucouleurs - Jeanne capitaine d'artillerie à Orléans
 (le n°3 est remplacé par le n°4 d'une autre collection, Clairefontaine, de 16 protège-cahiers, à la même époque, [lien](#))



Entrée de Jeanne dans Orléans - Jeanne entraîne ses troupes - Reddition de Troyes



Le sacre à Reims - Jeanne blessée à Paris - Capturée à Compiègne



Jehanne passe en jugement - 1431, le bûcher à Rouen - 1894, remise au cardinal de la bannière de Jeanne

IMAGERIES RÉUNIES
JARVILLE-NANCY



LA FRANCE FÉODALE JEANNE D'ARC

HISTOIRE DE FRANCE
Planche N° 9



Charles VII vaincu par les Anglais, ne possédait plus qu'une seule ville : Orléans. C'est alors qu'une jeune bergère lorraine, Jeanne d'Arc, va sauver la France. Cette fille, pieuse et simple, naquit à Domrémy (Lorraine).



SES VOIX. — Elle priait au milieu des champs, en gardant ses moutons. A 13 ans, elle entendit des voix mystérieuses qui lui ordonnaient de sauver le royaume. Malgré les pleurs de ses parents, elle partit pour Chinon, demander des soldats au roi.



Orléans était assiégée par les Anglais, Jeanne prit d'assaut la ville en criant à ses soldats : « Tout est à vous, entrez ! » Orléans fut délivrée et les Anglais se retirèrent.



LE SUPPLICE. — Et Jeanne, la douce, glorieuse et sainte fille, disparut dans les flammes en poussant un grand cri : « Jésus ! » 10.000 hommes pleuraient et un Anglais s'écria : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte. »



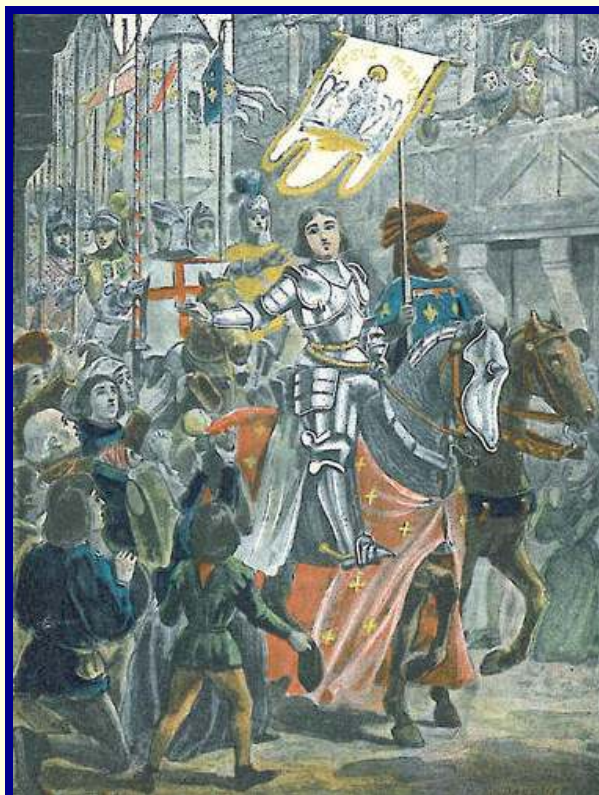
Orléans délivrée, Jeanne marcha sur Reims pour y faire sacrer le roi. Ce fut pour elle un beau triomphe (1429).



JEANNE PRISONNIÈRE. — Mais Jeanne blessée devant Paris, fut prise à Compiègne par les Bourguignons et vendue aux Anglais. Accusée de sorcellerie, elle fut transportée à Rouen pour être jugée.



Malgré son innocence, Jeanne fut condamnée à être brûlée vive. — On la lia sur un chariot et on la conduisit sur la place du Vieux-Marché à Rouen, où le bûcher était élevé.





Jeanne rendit le courage et la confiance aux Orléanais, qui reprirent l'offensive, et sous son commandement emportèrent la bastille Saint-Loup et le fort des Tourelles : les Anglais s'enfuirent en désordre et Orléans se trouva délivré.



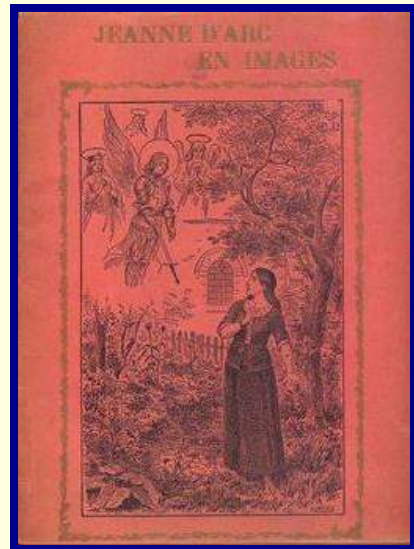
La Pucelle fit ensuite le siège des petites villes des bords de la Loire ; à Jargeau, elle fut renversée, mais resta néanmoins saine et sauve et battit quelques jours après les troupes ennemies dans les plaines de Patay.



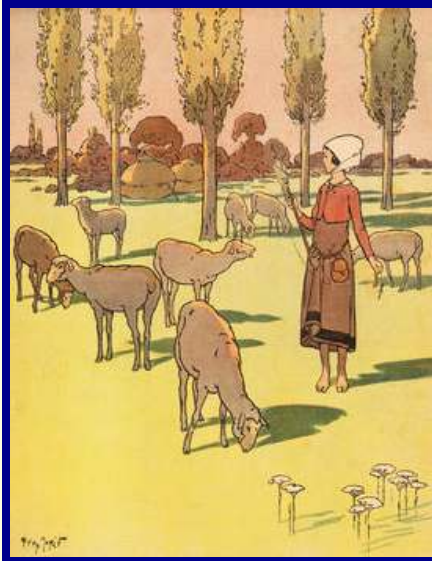
On tenta cependant l'assaut de Paris ; le combat resta indécis et une flèche atteignit Jeanne d'Arc. Ce fut le premier revers de l'héroïne, qui s'accusait d'avoir participé à cette entreprise sans l'autorisation de ses voïx.



Les Anglais reprirent l'offensive et Charles VII fit un nouvel appel à Jeanne d'Arc. Après quelques succès, elle se rendit à Compiègne. C'est sous les murs de cette ville, dont les portes se refermèrent par erreur devant elle, qu'elle fut faite prisonnière.



Un aparté pour ce dessin, en 1909, de la Pucelle par [Joseph Pinchon](#), le dessinateur de [Bécassine](#). C'est une de la trentaine de cartes postales "Fêtes de Jeanne d'Arc, Compiègne" ([annonce](#), [lien](#)).



A droite : Jeanne entend souvent les soldats raconter les horreurs de la guerre [...]



Au centre : Un jour Jeanne se décide, quitte ses parents enpleurs et [...] va trouver le roi de France pour lui exposer ses projets.

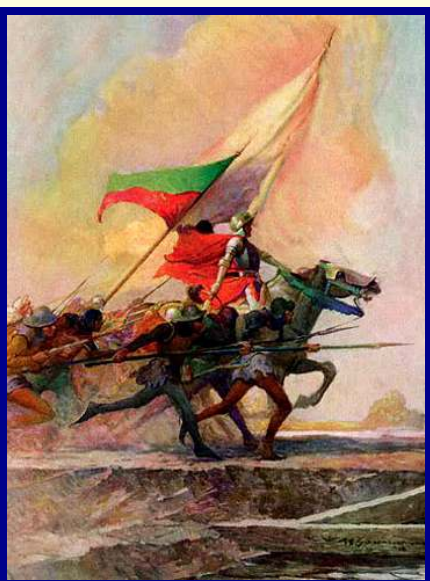
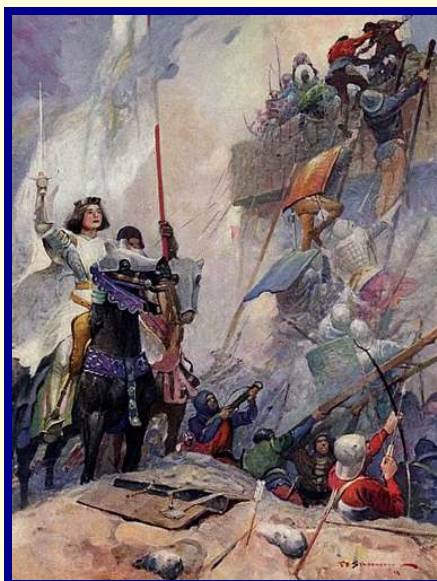
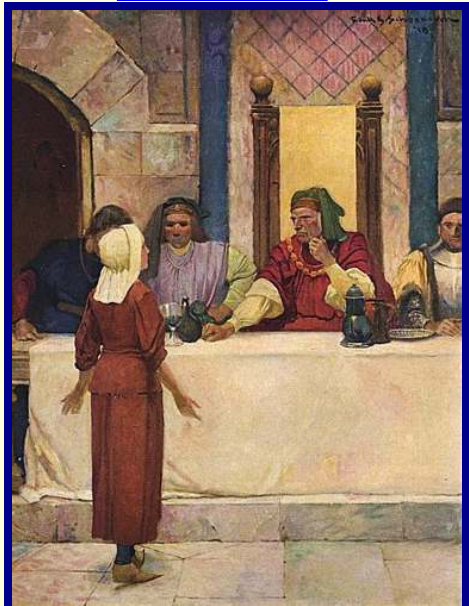
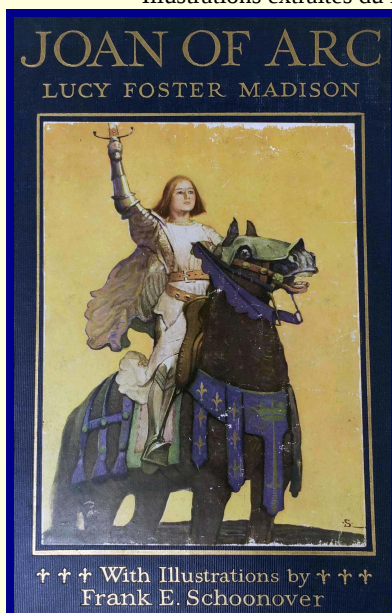


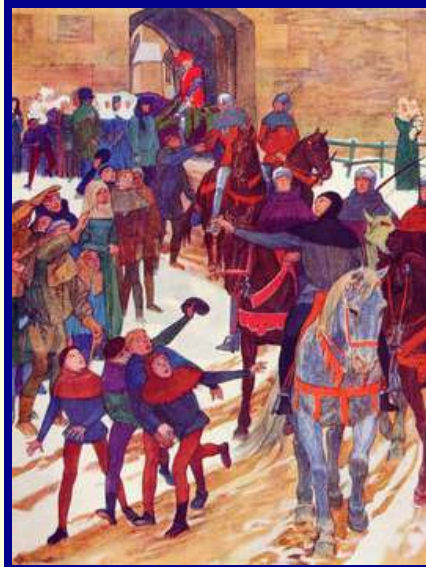
A droite : [...] Jeanne soigne avec bonté les blessés ennemis sur le champ de bataille.



Au centre : [...] Jeanne est [...] durement traitée par les soldats ennemis, jaloux de toutes ses victoires.

Illustrations extraites du livre "Joan of Arc", de [Lucy Foster Madison](#), 1918, dessins [Frank E. Schoonover](#).





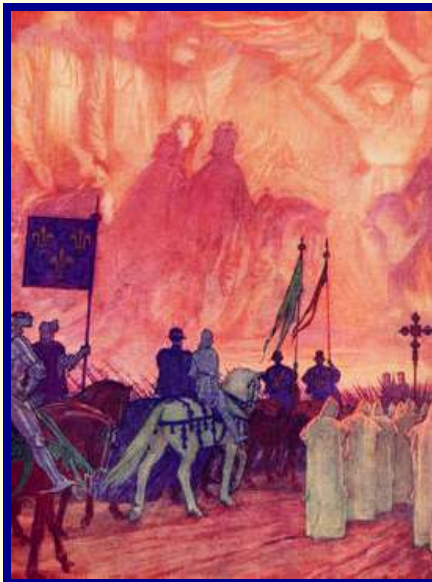
Départ de Vaucouleurs - Jeanne et Charles VII : la révélation



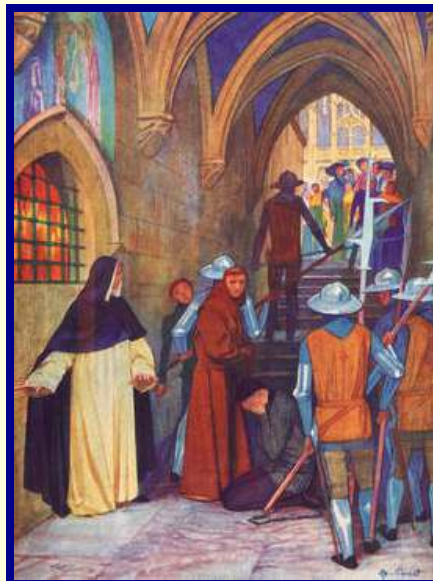
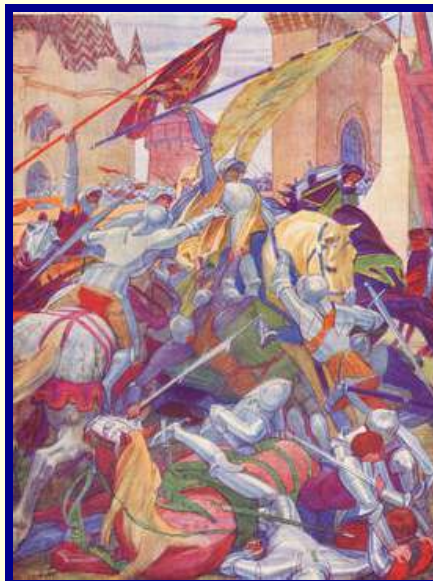
Devant les théologiens à Poitiers - Entrée dans Orléans - Prise des tournelles



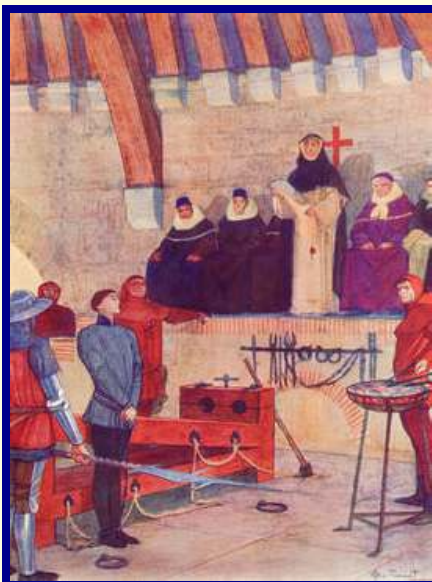
Prise de Jargeau - Bataille de Patay - La communion des mourants



La marche sur Reims - La sacre - Les paysans sur le passage de Jeanne

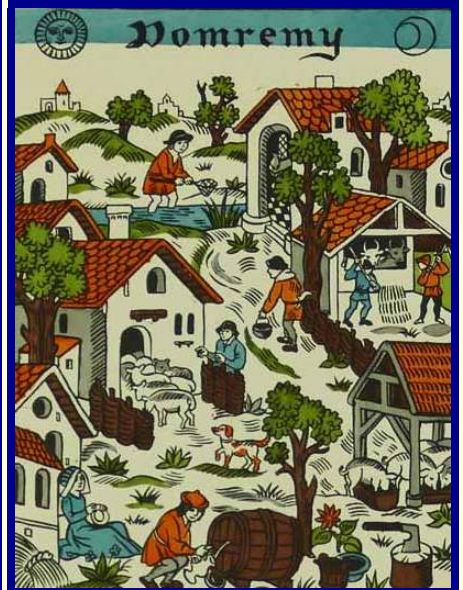
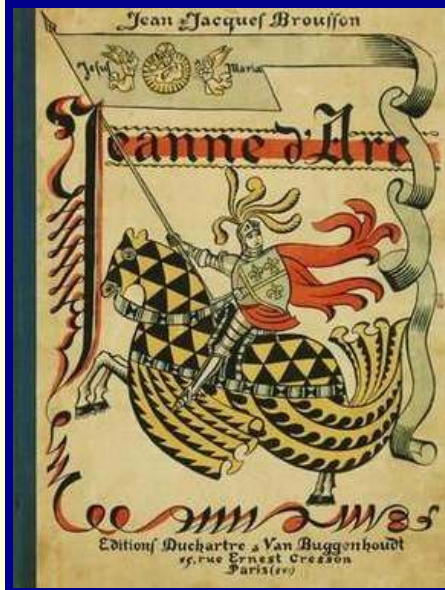


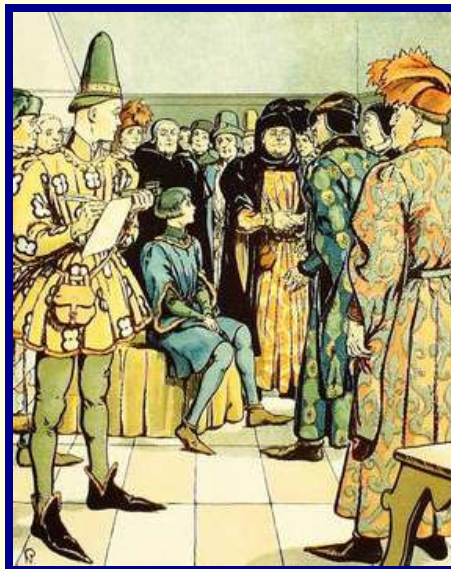
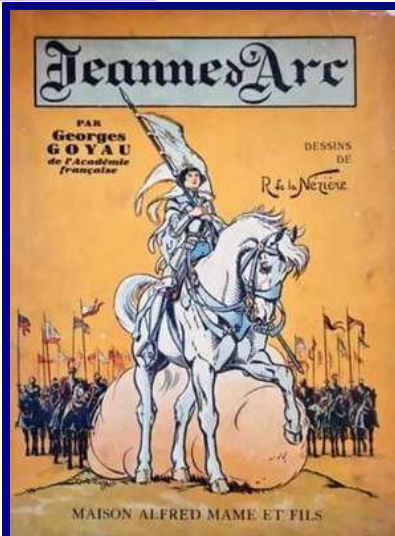
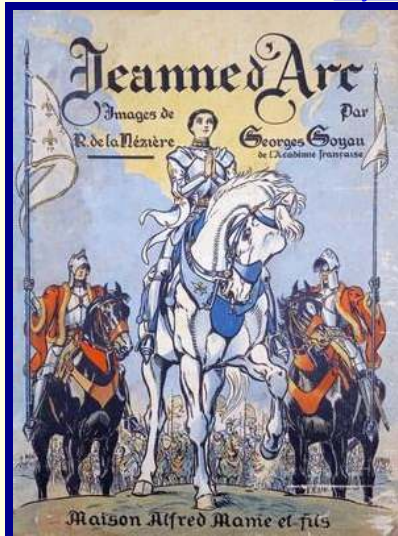
Attaque de St Pierre de Moustier - Prise de Jeanne à Compiègne - On empêche Jeanne de prier



Jeanne menacée de la torture - L'abjuration... - Jeanne menée au bûcher

Quelques autres planches : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#)





Domrémy - Chinon, Poitiers, Orléans - Orléans, Reims, Rouen
+ autres planches : [1](#) [2](#)

Les 8 toiles peintes de la basilique Sainte Jeanne d'Arc de Domrémy la Pucelle, 1939 ([lien](#))
 Réalisées par [Lionel Royer](#), entre 1910 et 1913, elles sont marouflées sur les murs, tout au long de la nef.



Au-dessus : Jeanne à Domrémy, Chinon, Orléans, Patay, Reims, Rouen.

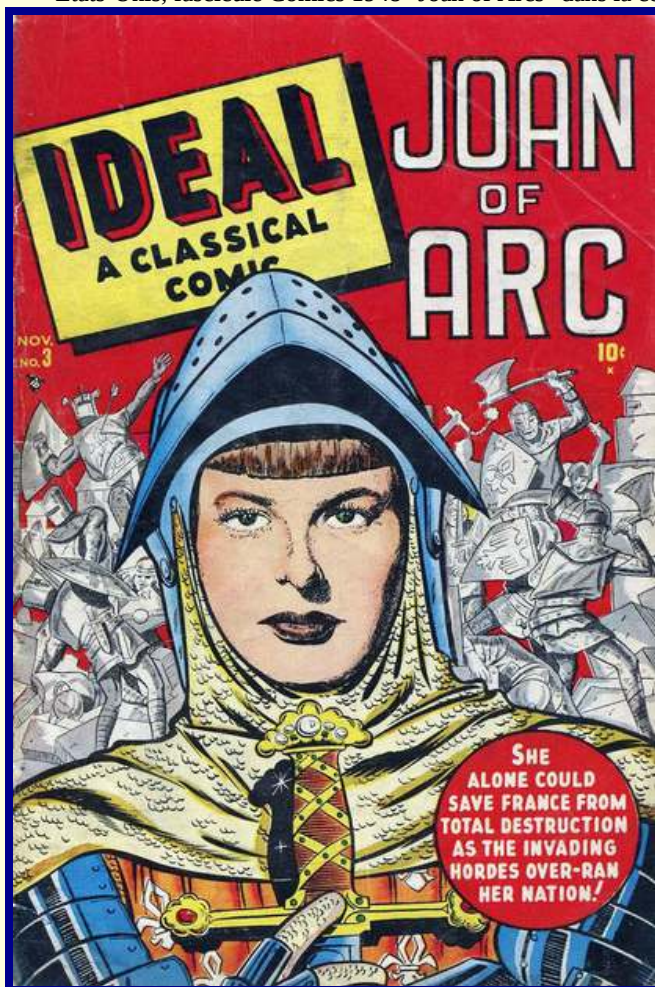
Ci-dessous : la première communion de Jeanne, à Domrémy, et sa dernière communion, à Rouen.



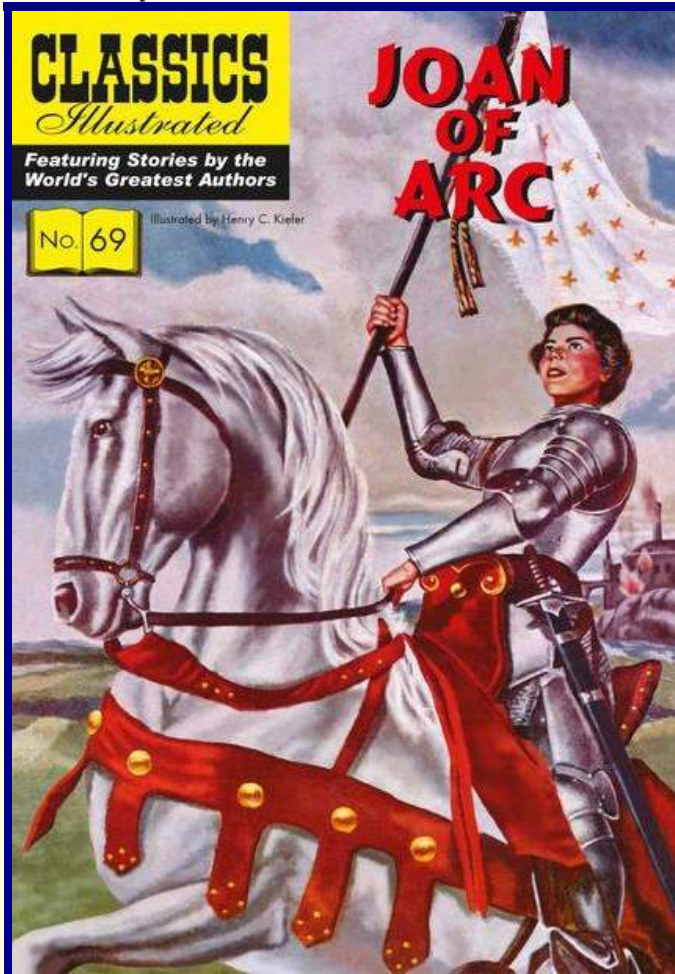
Aussi appelée [basilique du Bois-Chenu](#), la construction commença en 1881 et se termina en 1943. Elle est devenue basilique en 1939.

9 des 17 planches "Jeanne d'Arc, gravées sur bois, de [Louis Jou](#) (espagnol, Barcelone), pour texte de [Léo Larguier](#), 1944 ([lien](#)).





Etats-Unis, 45 planches "Joan of Arcs" dans la collection "Classics illustrated", dessin de [Henry C. Kiefer](#) 1950. Les pdf : [US](#), [espagnol](#).



+ quelques planches originales : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) ([lien](#)). Et la [1ère](#) des 5 planches d'un récit complet de 1946.

Extraits de l'adaptation 1949, texte sous l'image, du film Ingrid Bergman : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#). + [publicité](#) d'un supplément du dimanche 21/11/48.



1429. DIVISÉE PAR LES FACTIONS, RAVAGÉE PAR UNE LONGUE GUERRE, LA FRANCE EST EN MAJEURE PARTIE AUX MAINS DES ANGLAIS. LE DUC DE BOURGOGNE S'EST RALLIÉ À L'ENVAHISSEUR ET LE ROI D'ANGLETERRE A ACCOLÉ À SON TITRE CELUI DE ROI DE FRANCE... RÉFUGIÉ À BOURGES, L'HÉRITIER LÉGITIME DE LA COURONNE, LE DAUPHIN CHARLES, NE PEUT GUÈRE PLUS COMPTER QUE SUR QUELQUES CAPITAINES FIDÈLES MAIS DÉMORALISÉS.

Je t'en prie, Père, crois-moi !... Par trois fois j'ai entendu la voix de l'archange Saint-Michel... Il m'a dit la grande pitié du Royaume de France et m'a enjoint de porter secours à notre sire légitime.

Si tu oses encore une fois me narrer pareilles sorbettes, je t'administrerai une correction malgré tes 17 ans !...

CONVAINCUE D'AVOIR REÇU UNE MISSION D'EN-HAUT, JEANNE EST ALLÉE TROUVER SON ONCLE DURAND LASSOIS... Père ne veut pas me croire. Pour tant vous savez que je n'ai jamais menti !...



Ma pauvre petite, comment veux-tu qu'une enfant fasse mieux que nos chefs de guerre tels que la Hire, Xantrailles et Dunois ?...



Non, non ! Je vous jure que je n'ai pas rêvé. J'ai vu l'archange, des yeux de mon corps. Il m'a dit que Messire de Baudricourt me fournirait le moyen d'approcher notre gentil dauphin.



Soit. J'irai avec toi à Baudricourt... Mais, tu verras, le Capitaine de Vaucouleurs ne te recevra même pas !...

QUELQUES JOURS PLUS TARD AU CHATEAU DE VAUCOULEURS...

C'est à nouveau cette fille de Domremy. Elle dit qu'elle ne s'éloignera qu'après avoir reçu de vous un cheval et une escorte, pour se rendre auprès du Dauphin...



J'ai dit cent fois qu'on ramène cette fille à son père !...

Beau Sire, écoutez-moi... Les autres aussi disent que je suis folle mais dès que je leur ai parlé, ils se rendent compte que je ne fais qu'obéir à un ordre de Dieu...



Quelle audace !... Dieu me damne si...

Non, non !... Dieu ne vous damnera pas, beau sire. Au contraire, votre nom vivra éternellement comme celui de l'homme qui, le premier, aura consenti à aider Jeanne la Pucelle...



Cette enfant a un étrange accent de sincérité...

De fait, Monseigneur, cette jeune fille exerce sur nos soldats un curieux ascendant. Dès qu'elle est là, ils cessent de jurer et sont prêts à la suivre où elle les mènera...



Après tout, qu'est-ce que nous risquons ? Si elle parvient à sortir le Dauphin de son indolence, ce sera déjà merveilleux... Qu'on l'accompagne avec quatre hommes jusqu'à Chinon... Qu'on lui donne un vêtement de page et un cheval !...



...ET LE 23 FÉVRIER 1429 JEANNE ET SES CINQ COMPAGNONS SE METTAIENT EN ROUTE POUR CHINON, DISTANT DE 130 LIEUES...

Il faudra chevaucher de nuit car les campagnes sont infestées de pillards.



N'ayez crainte, Messire Bertrand, nul mal ne nous adviendra. Dieu est avec nous...

AU CHÂTEAU DE CHINON, LE DAUPHIN CHARLES ATTEND AVEC TERREUR LA VICTOIRE DÉFINITIVE DES ANGLAIS.

Parmi tous ces gens, peux-tu désigner le Dauphin ?...





LES THÉOLOGIENS ET LES LÉGISTES N'AYANT DÉCOUVERT EN JEANNE NULLE IMPOSTURE, JEANNE EST AUTORISÉE ENFIN À SECOURIR ORLÉANS...

Jeanne, notre gracieux Dauphin t'a offert cette armure, un cheval de sa propre écurie et cette épée...



ET LA PUCELLE SE METTAIT EN ROUTE VERS ORLÉANS ASSIÉGÉE DEPUIS 6 MOIS PAR LES ANGLAIS QUI APPUYAIENT LEURS LIGNES SUR DE NOMBREUSES BASTILLES FORTIFIÉES...



TANDIS QUE LES ASSIÉGÉS FONT UNE SORTIE DE DIVERSION, DUNOIS QUI COMMANDE LA PLACE, RÉUSSIT À FAIRE TRAVERSER LA LOIRE PAR JEANNE ET SA TROUPE SUR UNE FLOTILLE DE PONTONS...



ET LE 29 AVRIL, À 8 H. DU SOIR, LA PUCELLE PÉNÉTRAIT DANS LA VILLE À LA LUEUR DES TORCHES, AU MILIEU D'ACCLAMATIONS DÉLIRANTES...



VOULANT ÉVITER DE VERSER DU SANG, DÈS LE LENDEMAIN LA PUCELLE FAIT SOMMER LES ANGLAIS DE LEVER LE SIÈGE

Tu diras à ta vachère que si jamais elle tombe entre mes mains, je la ferai griller comme un quartier de bœuf...



QUELQUES JOURS PLUS TARD, ALORS QUE LE CAPITAINE FRANÇAIS GILLE DE RAIS, POUR FACILITER LE PASSAGE D'UN CONVOI DE RAVITAILLEMENT, ATTAQUAIT SANS GRANDE CONVICTION LA BASTILLE SAINT-LOUP...



JEANNE QUI DORMAIT EST BRUSQUEMENT RÉVEILLÉE PAR UNE VOIX CÉLESTE...

Vite, vite!... Mon armure... mon cheval!... On se bat à Saint-Loup, et nos hommes plient...



LA PUCELLE TRAVERSE LA VILLE AU GALOP



..RASSEMBLE LES FRANÇAIS QUI DÉJÀ S'ÉGAIL-
LAIENT, LEUR REND CONFIANCE ET LES RELAN-
CE À L'ASSAUT DE LA BASTILLE...



..QUI EST EMPORTÉE ET INCENDIÉE



JEANNE ADJURE ALORS UNE FOIS ENCORE
LES ENNEMIS DE SEN ALLER...

Anglais!
Une brèche vient d'être faite dans
vos lignes. Si vous ne quittez pas
sur le champ le Royaume de France,
avec l'aide du Ciel je vous en boule
rai dehors!...

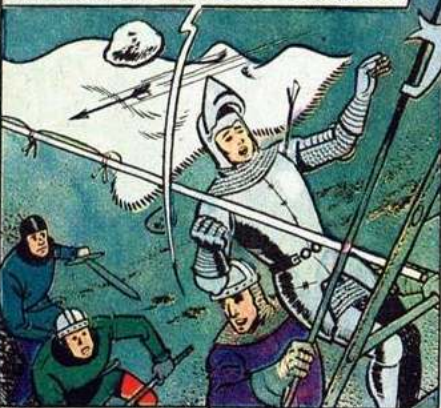
A mort!... Au bûcher
la sorcière!...



Soit! Vous l'aurez voulu. Hardi, mes braves compagnons!...
Entrons hardiment dans l'ennemi!...



SOUDAIN, JEANNE EST TOUCHÉE À L'ÉPAULE
À MOI!... LA PUCELLE EST BLESSÉE!...



Mon étendard!... Là!... resté
dans le fossé!... Il faut... le...



Allons rechercher l'étendard
de la Pucelle!...



ET DANS UNE RUEE IRRÉSISTIBLE LES FRANÇAIS BOUSCULENT LES ENNEMIS
DANS LE FLEUVE ET ENLÈVENT LES BASTILLES DES TOURELLES ET DE S^TAUGUSTIN



C'EST AINSI QUE LE 8 MAI 1429 LES ANGLAIS SE
DÉCIDAIENT À LEVER UN SIÈGE QUI AVAIT DURÉ
209 JOURS...



CETTE VICTOIRE DE LA JEUNE HÉROÏNE A RENDU CONFIANCE AUX FRANÇAIS. POURSUIVANT SA CAMPAGNE, JEANNE D'ARC MÈNE L'ARMÉE ET LE DAUPHIN DEVANT REIMS QUE SA GARNISON BOURGUIGNONE ÉVACUE SANS COMBAT.



ET LE 17 JUILLET 1429, LE DAUPHIN ÉTAIT COURONNÉ ET SACRÉ DANS LA CATHÉDRALE SOUS LE NOM DE CHARLES VII.

Mon étendard fut à la peine. Il est juste qu'il soit à l'honneur!...



MAIS LA TÂCHE DE JEANNE N'ÉTAIT PAS ACHÉVÉE. LE 23 MAI 1430, ELLE TOMBE DANS UNE EMBUSCADE, NON LOIN DE COMPIÈGNE...

ILS SONT PLUS DE CENT!... RÉFUGIONS-NOUS DANS COMPIÈGNE!...



POURSUIVIS PAR LES CAVALIERS BOURGUIGNONS, LES FRANÇAIS ARRIVENT DEVANT LA VILLE DONT, HÉLAS, LA HERSE EST ABAISSÉE!

Trop tard!... Faisons face à l'ennemi!...



JEANNE EST FAITE PRISONNIÈRE, PUIS VENDUE À JEAN DE LUXEMBOURG, CAPITAINE À LA SOLDE DE L'ANGLETERRE.



L'HÉROÏQUE JEUNE FILLE EST TRAÎNÉE DE PRISON EN PRISON, EN BUTTE AUX GROSSIÈRETES DE LA SOLDATESQUE ENNEMIE...



JEANNE EST ENFIN DÉFERÉE À UN TRIBUNAL COMPOSÉ DE CRÉATURES DÉVOUÉES À L'ANGLETERRE (DONT L'ÉVÊQUE CAUCHON) ET CONDAMNÉE COMME HÉRÉTIQUE, APOSTATE ET IDOLÂTRE, À ÊTRE BRÛLÉE VIVE...



LE 30 MAI 1431, JEANNE D'ARC QUI AVAIT SAUVÉ LA GRANDEUR DE LA PATRIE FRANÇAISE MOURAIT SUR LE BÛCHER DRESSÉ PLACE DU VIEUX MARCHÉ À ROUEN, ASSISTÉE DES FRÈRES MARTIN LADVENU ET ISAMBART DE LA PIERRE, TOUTS DEUX DOMINICAINS...



DÉJÀ LE PEUPLE DE FRANCE VOYAIT EN ELLE UNE SAINTE...



D'AILLEURS, QUELQUE 24 ANS APRÈS SON MARTYRE, JEANNE D'ARC ÉTAIT RÉHABILITÉE AU COURS D'UN PROCÈS QUI DÉBUTA EN NOTRE-DAME DE PARIS, ET AUQUEL ASSISTAIENT LA MÈRE ET LES DEUX FRÈRES DE JEANNE... CANONISÉE EN 1920, ELLE RESTERA LA PLUS BELLE INCARNATION DE L'AMOUR DE LA PATRIE...



FIN

La semaine prochaine: VIVE LA LÉGION!





ET LE LENDEMAIN, JEANNE, ÉQUIPÉE DE PIED EN CAP, S'APPRÊTE À PARTIR...

TU VAS TRAVERSER CENT LIEUES DE PAYS PLEIN D'ENNEMIS... QUE DIEU TE PROTÈGE, JEANNE...

IL NE PEUT M'ARRIVER MALHEUR QUAND JE VAIS DÉFENDRE LA FRANCE...

LA PETITE TROUPE, PAR ÉTAPES, GAGNE LA LOIRE.

ARRÊTONS-NOUS, NOS MONTURES N'EN PEUVENT PLUS...

NON, CE NE SERAIT PAS PRUDENT, NOUS SOMMES TROP DÉCOUVERTS ET C'EST TRUFFÉ D'ANGLAIS PAR ICI !



PENDANT CE TEMPS, À CHINON, OÙ LE "ROI DE BOURGES", TIENT SA COUR...

COMMENT SE FAIT-IL QUE LE DAUPHIN PORTE UN HABIT SI PAUVRE, AUJOURD'HUI ?



IL ATTEND JEANNE, LA PUCELLE QUI VEUT CHASSER L'ANGLAIS... IL NE VEUT PAS ÊTRE RECONNU POUR L'OBSERVER TOUT À SON AISE...

MAIS, QUAND JEANNE ARRIVE...

GENTIL DAUPHIN, JE SUIS JEANNE, ET VOUS SEREZ UN JOUR ROI DE FRANCE !...

SEIGNEUR DIEU !... COMMENT M'A-T-ELLE RECONNU SOUS CE DÉGUISEMENT ?... IL FAUT QU'ELLE SOIT UNE ENVOYÉE DU CIEL !...



BIENTÔT, LE DAUPHIN ET SA COUR FONT CONFIANCE À JEANNE...

QU'ON LUI DONNE UN CHEVAL, UNE ARMURE ET DES HOMMES ! IL NE FAUT RIEN NÉGLIGER QUAND IL S'AGIT DE CHASSER LES GODONS⁽¹⁾ HORS DE FRANCE !



GODONS : SURNOM DÉJORATIF DONNÉ AUX ANGLAIS À CETTE ÉPOQUE.

AU MATIN...

CETTE NUIT, J'AI FAIT UN RÊVE ÉTRANGE : SAINT CATHÉRIQUE ME DISAIT D'ALLER À FIERBOIS ET DE CREUSER DERRIÈRE L'ÉGLISE... JE DOIS Y TROUVER UNE ÉPÉE...



AINSI FUT FAIT...

CIEL !... UNE ÉPÉE ! TON RÊVE DISAIT VRAI !



JE FERAÎ TANT AVEC CETTE ÉPÉE QUE L'ANGLAIS SERA BIEN FORCÉ DE RECULER DEVANT ELLE !...

ET BIENTÔT, JEANNE QUITTE BLOIS À LA TÊTE DE SON ARMÉE...



HÉLAS !... ORLÉANS EST À BOUT ET PRÊT À TOMBER AUX MAINS DE L'ENNEMI !...

PAR DIEU, NON !... NOUS SAUVERONS LA VILLE !...

PEU APRÈS, AUX PORTES DE LA VILLE, DEVANT LES BRAVES GENS BERLUS...

C'EST JEANNE QUI VIENT À NOTRE SECOURS... QUEL COURAGE CHEZ UNE PAUVRE FILLE !...

REGARDEZ-LA !... ELLE PORTE L'ARMURE COMME UN HOMME... LES SENTINELLES ANGLAISES ÉTAIENT TELLEMENT ÉTONNÉES DE VOIR CELA QU'ELLES L'ONT LAISSÉE PASSER SANS RIEN DIRE...



ET LA BATAILLE COMMENCE SUR UNE BASTILLE...

EN AVANT ! NOUS VAINCRONS !

EN NOM DIEU, COMPAGNONS SUIVEZ-MOI !... CETTE PLACE EST À NOUS !...



UNE HEURE PLUS TARD, LA MÊLÉE EST GÉNÉRALE... SOUS UNE PLUIE DE FLÈCHES...



MORT AUX GODONS!!

A L'ASSAUT!!!

POUR LA FRANCE... SUS À L'ENNEMI!!

MAIS...

SACREBLEU!! JEANNE EST BLESSÉE...

CE N'EST RIEN, COMPAGNON... DÈS QUE LE VENT AURA TOURNÉ, LA VICTOIRE SERA NOTRE...



EN EFFET LE VENT N'A PAS PLUS TÔT TOURNÉ QUE...

ENTREZ!! NOUS SOMMES MAÎTRES DU LIEU!!

C'EST UN MIRACLE PAR ST MICHEL, JEANNE, TU ES NOTRE MEILLEUR CAPITAINE!!

NOUS SOMMES LIBRES! LA PUCELLE A CHASSÉ L'ANGLAIS DE NOTRE VILLE!!



MAIS JEANNE NE S'ARRÊTE PAS EN CHEMIN... BIENTÔT...

VOUS AVEZ BIEN MÉRITÉ, COMPAGNONS! MAIS NOTRE TÂCHE N'EST PAS FINIE... IL FAUT MAINTENANT ALLER À REIMS ET FAIRE SACRER LE ROI!!



ET LA PETITE TROUPE SE MET EN MARCHÉ...

SACREBLEU/MAUDITS IL NE FAUT PAS JU-SOIENT CES DAMNÉS RER AINSI, LA HIRE! GODONS!!...

PAR DIEU, JEANNE! VOUS NOUS RENDREZ TOUS DOUX COMME DES AGNEAUX.



LE 17 JUILLET 1429, LE RÊVE DE JEANNE SE RÉALISE...

MAIS C'EST VOTRE ÉTENDARD DE BATAILLE, JEANNE?!

IL A ÉTÉ À LA PEINE, C'EST BIEN LE MOINS QU'IL SOIT À L'HONNEUR!!



ET LE SOIR...



SEIGNEUR!!... DONNEZ-MOI LA FORCE DE CONTINUER... LAISSEZ-MOI DÉLIVRER PARIS ET RENDRE SA CAPITALE À LA FRANCE!!

MAIS DEVANT L'ÉGLISE DE LA CHAPELLE...

AH/MA JAMBE... LA SORCIÈRE EST BLESSÉE!! COURAGE, LE SORT VA TOURNER!!



QUELQUE TEMPS PLUS TARD...

MES VOIX M'ONT DIT QUE JE SÉRAIS PRISE AVANT LA SAINT-JEAN... MAIS D'ICI LÀ, NOUS POUVONS ENCORE GUERROYER... MARCHONS VERS COMPIÈGNE...



UN JOUR, A COMPIÈGNE, APRÈS UNE SORTIE...

TRAHISON... ON RELÈVE LE PONT-LEVIS!



PRENEZ-LA, ELLE EST À NOTRE MERCI!

QUE VA-T-IL ADVENIR DE MOI ?

C'EST CAUCHON, NOTRE EVÊQUE, QUI S'OCCUPERA DE TON SORT EN ATTENDANT N'ESSAIE PAS DE T'ÉCHAPPER!



AINSI VOUS TENEZ JEANNE LA PUCELLE ? OUI... C'EST UNE CAPTURE DE PRIX, LES ANGLAIS DONNERAIENT CHER POUR L'AVOIR...



EN EFFET... 10.000 FRANCS SI VOUS NOUS LIVREZ CETTE SORCIÈRE... ET PERSONNE N'EN SAURAIT JAMAIS RIEN, ÉVIDEMMENT.

C'EST BIEN... CONDUISEZ-LA À ROUEN... J'INSTRUIRAI SON PROCÈS, ET ELLE N'EN RÉCHAPERA PAS, MESSIRE, VOUS EN AVEZ MA PAROLE...



ET L'IGNOBLE PROCÈS COMMENCE...

COMMENT SE FAIT-IL, JEANNE, QUE VOUS PORTIEZ ENCORE DES HABITS D'HOMME ? SAVEZ-VOUS QUE L'ÉGLISE LE DÉFEND ?

MAIS ON M'A VOLÉ MES VÊTEMENTS DE FEMME, ET JE N'AI RETROUVÉ QUE CEUX-CI...



PENDANT D'INTERMINABLES HEURES, CAUCHON ET SES COMPLICES TENDENT DES PIÈGES SAVANTS À LA PAUVRE FILLE...

JEANNE, VOS VOIX VOUS ONT-ELLES DIT QUE DIEU HAÏSSAIT LES ANGLAIS ? JE N'EN SAIS RIEN, MAIS JE SAIS QU'ILS SERONT TOUS BOUTÉS HORS DE FRANCE!

C'EST LE DIABLE QUI LUI DICTE DE TELLES RÉPONSES... CETTE FILLE EST UNE SORCIÈRE!



LE 30 MAI 1431, SUR LA PLACE DU VIEUX MARCHÉ, À ROUEN, CAUCHON TIENT LA PROMESSE QU'IL A FAITE AUX ANGLAIS...

BOURREAU, FAIS TON OFFICE!



JÉSUS!

MALÉDICTION! NOUS ALLONS BRÛLER UNE SAINTE!...

AINSI MOURUT JEANNE, À PEINE ÂGÉE DE DIX-NEUF ANS. MAIS ELLE AVAIT TENU SA PROMESSE, ET PEU APRÈS SA MORT, LES ANGLAIS, VAINCUS, DURENT QUITTER LA FRANCE. EN DÉPÎT DES DIFFICULTÉS INSURMONTABLES QUI SE PRÉSENTÈRENT À ELLE, LA PETITE BERGÈRE DE DOMRÉMY, AVEC UNE FOI INÉBRANLABLE, AVAIT DÉLIVRÉ SON PAYS...



Alors que les deux récits qui précèdent sont très classiques dans leur représentation de la légende, celui qui suit, treize ans plus tard, dans le même journal Tintin, passé de 20 à 52 pages, abandonne le mythe pour une histoire marquée "Vrai - vrai - Vrai - Document - Vrai - Vrai - Vrai" (quelle insistance !), pour narrer le retour de Jeanne d'Arc, qui n'est donc pas morte sur le bûcher (Vrai - Vrai...) et qui poursuit sa vie sous le nom de Claude des Armoises.

Numéro 1967-13 de Tintin belge (et numéro 962) de Tintin France, texte de Laimilie, dessin de [Fred](#) et [Liliane Funcken](#).

VRAI-VRAI-VRAI
DOCUMENT
VRAI-VRAI-VRAI

La Dame des Armoises

Texte: LAIMILIE Dessin: L. FUNCKEN

MAI 1436, AUX ENVIRONS DE METZ, CINQ ANNÉES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS QUE JEANNE D'ARC A ÉTÉ CONDAMNÉE À ÊTRE BRÛLÉE VIVE EN PLACE DE ROUEN. PAR UNE BELLE JOURNÉE DE PRINTEMPS, DEUX ANCIENS COMPAGNONS DE LA PUCELLE D'ORLÉANS CHEVAUCHENT LE LONG DE LA MOSELLE.

SEIGNEUR AUBERT, REGARDEZ!

LE SEIGNEUR AUBERT BOULAY SEMBLE EN PROIE À LA PLUS VIVE ÉMOTION.

EST-ELLE MORTE?

NON NICOLAS, ELLE VIT, MAIS REGARDE CE VISAGE... C'EST INCROYABLE!

JE SUIS LASSE, BI LASSE... LAISSEZ-MOI, JE M'APPELLE CLAUDE...

SEIGNEUR AUBERT! CHEVALIER NICOLAS...!

ELLE NOUS RECONNAÎT C'EST ELLE!

C'EST ELLE! ET POURTANT...

C'EST JEANNE, LA PUCELLE!

UN MIRACLE! DIEU SOIT LOUÉ!

NON! NE PRONONCEZ PAS CE NOM... JE M'APPELLE CLAUDE, CLAUDE!

APRÈS AVOIR ENNÉ LA FEMME EN SON CHÂTEAU AFIN QU'ELLE SE RESSAURE ET SE REPOSE, LE SEIGNEUR AUBERT TIEN CONSEIL.

OÙ EST-ELLE À PRÉSENT?

ELLE DORT.

IL FAUT METTRE CE SOMMEIL À PROFIT. ENVOYEZ-MOI QUÉRIR LES FRÈRES DE JEANNE D'ARC. IL FAUT EN AVOIR LE CŒUR NET!

PIERRE ET JEHAN DU LYS, FRÈRES DE JEANNE ÉTAIENT ARRIVÉS À L'AUBE, FORT ÉMUS.

RACONTEZ DONC! NOUS AVONS CHEVAUCHÉ TOUTE LA NUIT POUR LA VOIR. ARRIVÉS AU CHÂTEAU, ON NOUS EMPÊCHE D'ALLER AUPRÈS D'ELLE, QUE SE PASSE-T-IL?

EST-CE UNE IMPOSTEUSE?

44

NON, IL N'Y A PAS D'IMPOSTURE MESSIRES, RIEN QUE DES FAITS TROUBLANTS ET UNE RESSEMBLANCE ÉTONNANTE. ELLE PRÉTEND S'APPELER CLAUDE, MAIS IL EST POSSIBLE QU'ELLE REDOUTE AVANT TOUT LE BRUIT QUE FERAIT SA RÉSURRECTION !



EN BREF, QUAND LA VERRONS-NOUS ?



LES VOILÀ. NE DITES RIEN SURTOUT, LAISSEZ-LA PARLER LA PREMIÈRE.



PIERRE ! JEHAN !

JEANNE !

MOINE, FAITES SONNER LES CLOCHES, NOTRE SŒUR EST VIVANTE !



BIENTÔT, LE BRUIT SE RÉPAND DANS TOUTE LA CONTRÉE. DE TOUTS LES COINS DE LA LORRAINE, SEIGNEURS ET CHEVALIERS QUI AVAIENT COMBATTU LES ANGLAIS À SES CÔTÉS VIENNENT WIRENDRE HOMMAGE. UN JOUR, JEANNE REÇOIT UN MESSAGE DE LA PUISSANTE DUCHESSE DE LUXEMBOURG.



MES ARMES, MON CHEVAL. LA DUCHESSE ME FAIT MANDER. PRÉPAREZ-VOUS, IL FAUT PARTIR POUR ARLON !



N'Y ALLONS PAS, JEANNE. C'EST UN PIÈGE !

LA DUCHESSE DISPOSE DU DROIT DE BASSE ET HAUTE JUSTICE. ILS VONT T'ÉTOURDIR DE QUESTIONS !

J'Y RÉPONDRAI ! SUIS-DE VOTRE SŒUR OU NON ?



EN EFFET...

ENCORE UN MOT COMMENT FÊTES-VOUS POUR TROMPER LA VIGILANCE DES ANGLAIS ? RACONTEZ-MOI VOTRE FUITE.



J'EN AI JAMAIS EU L'INTENTION DE FUIR, MADAME, IL N'Y A DONC PAS DE PRÉPARATIFS D'ÉVASION QUE JE PUISSE VOUS CONTER.

MAIS ALORS COMMENT POUVEZ-VOUS ÊTRE PARMI NOUS SI VOUS ÊTES JEANNE D'ARC ?



LE CHRIST FUYAIT-IL LA TERRE LORSQU'IL S'ÉLEVA VERS LES CIEUX ? AVAIT-IL PRÉPARÉ CETTE ASCENSION ? S'ÉTAIT-IL CONFECTIONNÉ DES AILES COMME ICARE ?

VOUS OSEZ COMPARER VOTRE VIE À CELLE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS ?



JE NE COMPRE PAS, MONSEIGNEUR. DANS LES DEUX CAS, C'ÉTAIT LA VOLONTÉ DE DIEU ET DIEU NE FAIT PAS DE PRÉPARATIFS !



UN PEU PLUS TARD...

MA MAISON EST LA VÔTRE, JE SUIS VOTRE AMIE N'EST-CE PAS? JE VEUX ME FAIRE PARDONNER TOUTES CES QUESTIONS, PUIS-JE VOUS PRÉSENTER LE SIRE DES ARMOISES?



LES JOURS PASSENT. JEANNE ET ROBERT FONT PLUS AMPLI CONNAISSANCE.



JE POUVAIS TRÈS BIEN DESCENDRE DE CHEVAL SANS VOTRE AIDE, ROBERT.



A PROPOS, COMPTÉZ-VOUS TOUJOURS REVÊTIR UN POURPOINT? JE NE PEUX DÉCIDÉMENT DEMANDER LA MAIN D'UN CHEVALIER!

LE MARIAGE FUT CÉLÈBRE EN GRANDE POMPE.



MES AMIS, JE SUIS TRÈS HEUREUSE ET JE VOUDRAIS VOUS REMERCIER. POURTANT JE VEUX FAIRE ENCORE UN VŒU: JE SOUHAITE DE VOIR LE ROI ET LUI PARLER DANS UN PROCHE AVENIR!



VIVE LE ROI!

LES ANNÉES S'ÉCOULENT. JEANNE A DEUX FILS QUI NE PEUVENT HÉLAS PAS LA DISTRAIRE DE SON OBSESSION: VOIR LE ROI CHARLES VII.



C'EST LA CINQUIÈME LETTRE QUE J'ENVOIE AU ROI EN TROIS ANS, MON AMI. JE NE REÇOIS JAMAIS DE RÉPONSE.

VOS ENNEMIS SONT PUISSANTS MA CHÈRE JEANNE ET VOS LETTRES NE LUI SONT PEUT-ÊTRE PAS TRANSMISES.

DANS CE CAS, J'IRAI LE TROUVER!



AOÛT 1439. LA VILLE D'ORLÉANS DAVOISE. JEANNE D'ARC EST DANS SES MURS. ELLE S'EST MISE EN ROUTE POUR VOIR LE ROI ET LE BON PEUPLE L'ACCLAME.



VIVE JEANNE!

VIVE LA DAME DES ARMOISES!

VIVE JEANNE D'ARC!



JE REMETS CE COFFRET À JEANNE DES ARMOISES POUR LE BIEN QU'ELLE A FAIT À LA VILLE LORSQUE LES ANGLAIS NOUS ASSIÉGEAIENT EN 1429.



UN MESSAGE POUR JEANNE DES ARMOISES!



J'AI RENCONTRÉ LE ROI, IL NE VEUT PAS TE VOIR. SES CONSEILLERS L'ONT PERSUADÉ QUE TU N'ÉTAIS PAS JEANNE D'ARC MAIS UNE QUELCONQUE AVENTURIÈRE.

ET TOI, TU N'AS RIEN DIT POUR DÉFENDRE TA SŒUR?



SI, MAIS ILS ONT LAISSÉ SOUS-ENTENDRE QUE J'AVAIS TRÈS BIEN PU RECONNAÎTRE UNE IMPOSTEUSE POUR EN TIRER HONNEUR ET PROFIT!

MAIS TOI ET MOI SAVONS QUE C'EST FAUX, N'EST-CE PAS JEHAN? DE PARS À L'INSTANT, ACCOMPAGNE-MOI! NOUS IRONS DÉFENDRE NOTRE CAUSE AUPRÈS DU ROI.



JE PRÉFÈRE NE PLUS Y RETOURNER.



TRÈS BIEN... ADIEU JEHAN!



ET LA CAVALIÈRE PRIT LA ROUTE DE TOURS. ON SAIT AVEC CERTITUDE QU'ELLE Y ÉCRIVIT DEUX LETTRES, L'UNE AUX NOTABLES D'ORLÈANS POUR LES REMERCIER DE LEUR ACCUEIL, LA SECONDE AU ROI POUR MANDER UNE AUDIENCE.

ET PUIS PLUS RIEN. CETTE FEMME QUI VENAIT DU NÉANT RETOURNAIT AU NÉANT LAISSANT AUX HISTORIENS LE SOIN DE RÉSOUDRE L'ÉNIGME. CERTAINS PRÉTENDENT QU'ELLE FUT MALGRÉ TOUT REÇUE PAR LE ROI, LEQUEL LUI FIT - DIT-ON - AVOUER SA LONGUE IMPOSTURE.

D'AUTRES PRÉTENDENT QU'UNE TELLE IMPOSTURE EST IMPOSSIBLE ET QU'ON NE PEUT À LA FOIS ABUSER DEUX FRÈRES, DES COMPAGNONS D'ARMES ET TOUTE UNE VILLE.

UN FAIT DEMEURE: MADAME DES ARMOISES EXISTA, SE PRÉNOMMAIT-ELLE JEANNE OU CLAUDE?

fin

Ce récit est d'autant plus intéressant que Fred et Liliane Funcken se sont spécialisée dans la BD historique, comme le montre ci-dessous leur présentation par Louis Cance dans "Hop !" n°80 (1998). Le lecteur remarquera toutefois que Fred et Liliane, et leur scénariste Laimilie, ne connaissent que quelques bribes de l'histoire de la dame des Armoises, aussi prénommée Jeanne, et ont brodé autour. Nous en savons beaucoup plus !



L. & F. FUNCKEN

par L.Cance

Aujourd'hui, nous avons pour invités un couple inhabituel dans le monde de la bande dessinée. En effet, s'il existe des couples, généralement des frères, qui travaillent de concert, il est plus rare que mari et femme, comme Fred et Liliane Funcken, obtiennent une telle osmose dans leur oeuvre.

Depuis 1956, ils travaillent côte à côte, réalisant de nombreuses séries, presque toujours à thèmes historiques, dont les héros ont enchanté de nombreux lecteurs. Aujourd'hui encore, des noms comme "Le Chevalier Blanc", "Harald le Viking", "Capitan" ou "Doc Silver" résonnent agréablement aux oreilles des bédéphiles. Mais ce n'est pas tout, ils sont également bien connus dans un milieu très spécialisé, celui de la figurine, grâce à leurs connaissances en matière d'uniformes et à leurs ouvrages sur le sujet, parus chez Casterman, qui font référence dans ce domaine. Passionnés d'histoire, collectionneurs et spécialistes en la matière, ils travaillent régulièrement pour la revue "Uniformes" et fournissent parfois des articles illustrés à des revues spécialisées françaises ou étrangères.

Dernièrement, nos amis belges, Johan Van Laethem et Franz Van Cauwenbergh, ont entrepris des bibliographies de Liliane et Fred Funcken. Un travail remarquable qui permet de constater que la production de ces auteurs est impressionnante mais toujours de qualité. Nous espérons que ce modeste dossier remettra sous les projecteurs de l'actualité un couple qui, par ses connaissances et son talent, mérite de figurer en bonne place dans l'histoire de la Bande Dessinée.

Gouache de Fred et Liliane Funcken, titrée "1429 - Jeanne d'Arc galvanise le peuple français - Orléans est libéré" ([lien](#)).





Espagne (Barcelone) 1961. Récit de 64 pages. Texte Aldo Brunetti, dessin [Javier Puerto Baguena](#). Le [pdf](#) (12 Mo).



1974, texte Brunetti, dessin [F. H. Moral](#), 30 p., [pdf](#) (12 Mo)

(Madrid) 1955. 33 p. E. C. de Martinez. [pdf](#) (22 Mo)

2 des 30 planches de "Bianco stendardo" (L'Étendard blanc), dessin de [Franco Caprioli](#) sur un scénario de Eros Belloni, 1958.
 Cette histoire a été publiée dans le journal italien "Il Vittorioso" du n° 8 au n° 15 de 1958. L'intégrale en [pdf](#) (22 Mo).



Bianco Stendardo

IL TESTO DI E. BELLONI - DISEGNI DI E. CAPRIOLI

OTTAVA PUNTATA



HANNO FERITO LA PULZELLA!

LA NOTIZIA DELL'ACCADUTO SI DIFFONDE CON LA VELOCITÀ DELLA FOLGORÈ.



NON È NULLA... CHIAMA UN CHIRURGO, MASINO...

SÌ...



UN GROSSO BRETONE SI FA LARGO TRA LA FOLLA DEI SOLDATI COSTERNATI...

IO CONOSCO LE PAROLE MAGICHE CHE FAN RIMARGINARE LE FERITE... VUOI CHE LE DICA?...

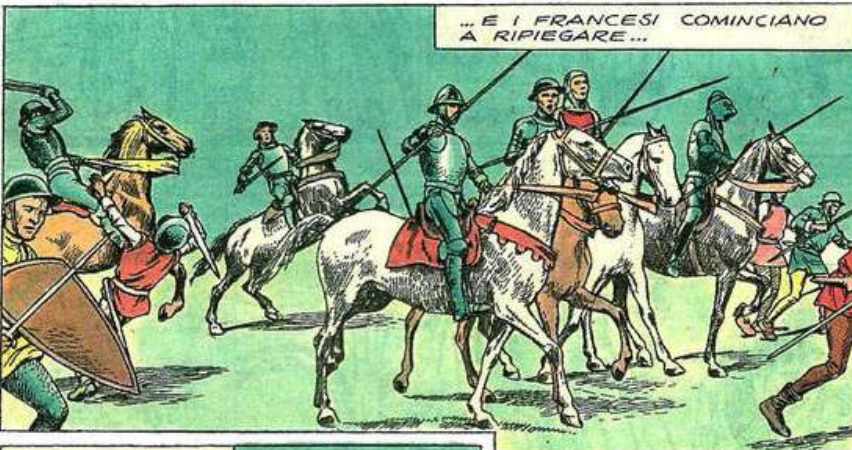
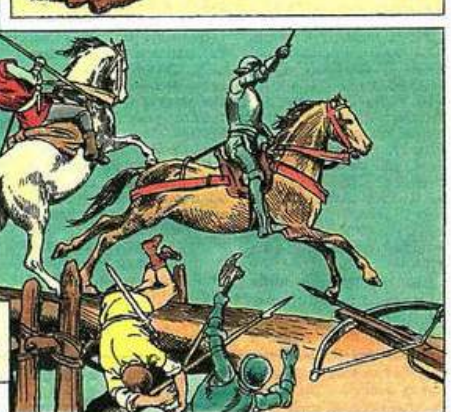
VATTENE... PREFERIREI MORIRE, PIUTTOSTO CHE ANDAR CONTRO LA VOLONTÀ DI DIO!



GIUNGE IL CHIRURGO E, SENZA COMPLIMENTI, STRAPPA LA FRECCIA DALLA FERITA, CHE POI FASCIA STRETTAMENTE.



APPROFITANDO DELLO SMARRIMENTO DEI FRANCESI, GL'INGLESI, GUIDATI DA GLASSIDAS, TENTANO UNA SORTITA...



...E I FRANCESI COMINCIANO A RAPIEGARE...



QUASI PER PRODIGIO, GIOVANNA, MALGRADO LA FERITA, HA RECUPERATO LE SUE FORZE E SI ALZA IN PIEDI, SORRETTA DA MASINO.

SI RITIRANO! MA È UNA FOLLA! IL MIO CAVALLO!... DOV'È? PORTATEMELO!

GIOVANNA, PER CARITÀ, NON TI MUOVERE... POTREBBE ESSERTI FATALE!...

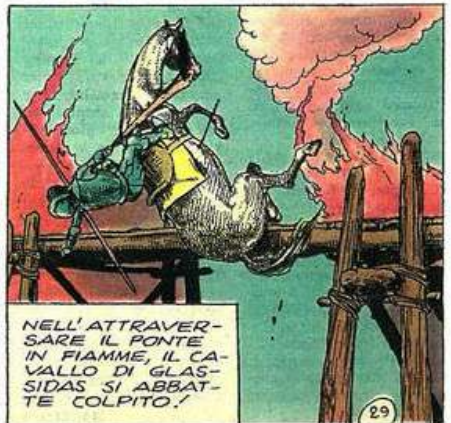


E POCO DOPO...

SEGUITE IL MIO STENDARDO



LE TRUPPE, RINCUORATE DAL SUO ESEMPIO, TORNANO ALL'ATTACCO E LA LOTTA SI RIACCENDE CRUENTA. GL'INGLESI TENTANO DI RIENTRARE NELLA FORTEZZA.



NELL'ATTRAVERSARE IL PONTE IN FIAMME, IL CAVALLO DI GLASSIDAS SI ABBATTE COLPITO!

29

"La vie de Jeanne d'Arc" six scènes en pop-up dans un livre de Dominique Français, illustré par Gildas, 1958 ([lien](#))
Domrémy, Chinon, Orléans, Reims, Compiègne, Rouen





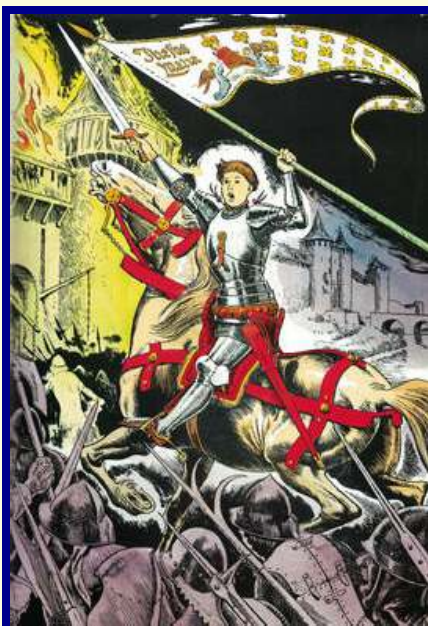
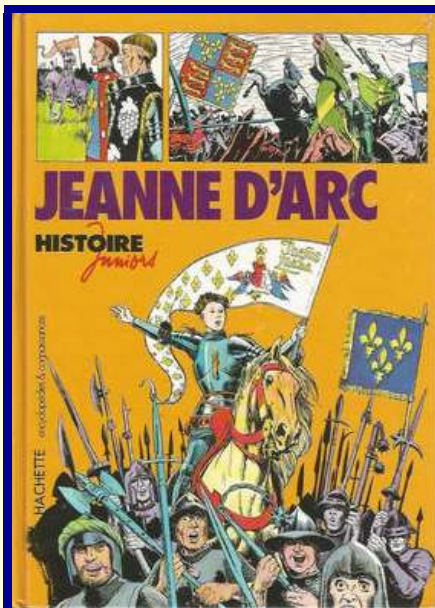
Trois pages de Juana de Arco 1965.



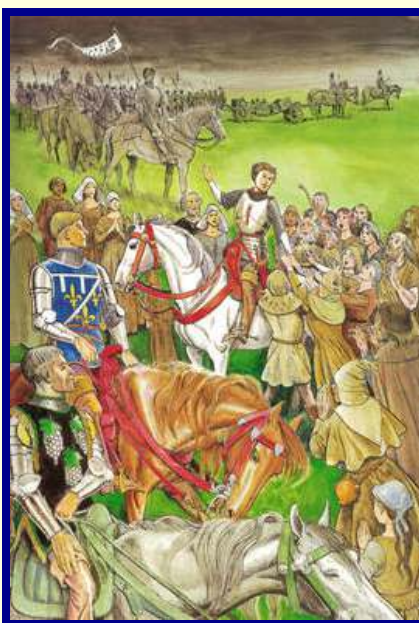
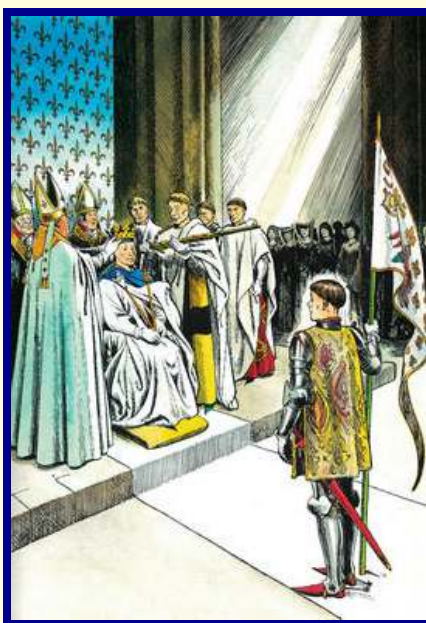




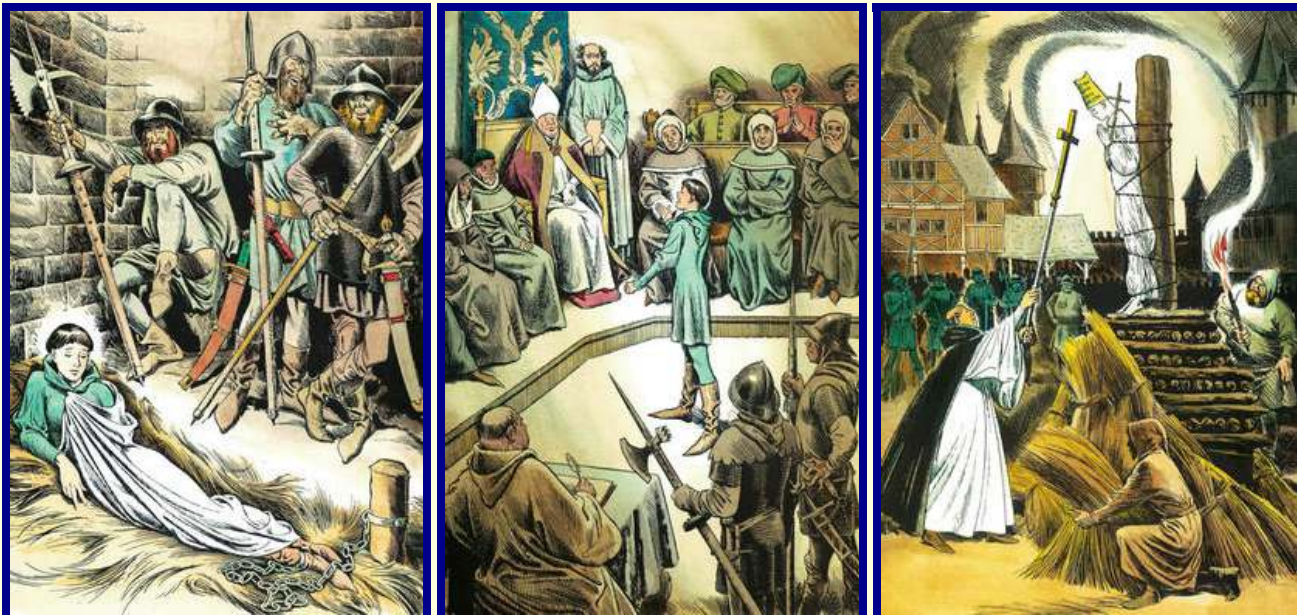
JEHANNE GUARIT
DE SON OTYTE ET
CONTINUA À AVOIR ENVIE
DE FAIRE DES TRUCS
ET DES MACHINS MAIS
SEULES SES COMPÉTENCES
EN TRYCOT LUY VALURENT
UNE CERTAYNE RÉPUTATION
ELLE ÉPOUSA ARNEST
PÉQUENOT DONT ELLE
EUT SIX FILLES ET DEUX FILS



Domrémy - Vaucouleurs, avec le sire ed Baudricourt - Orléans, l'assaut des bastilles



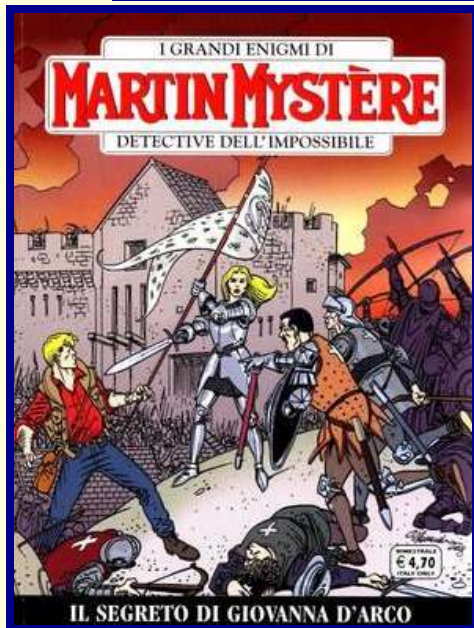
Reims, le sacre - Malgré ses échecs, Jeanne reste très populaire - Elle tente de s'échapper du donjon de Beurevoir - Rouen



Extraits de cases de la bande dessinée "[Jehanne](#)", tome 1 "La sève et le sang", de [Paul Gillon](#), 1993

L'épopée de Jeanne d'Arc est trouée, chacun peut en combler les vides. Paul Gillon l'a fait en narrant les amours, plausibles (mais incomplets sans l'épisode des Armoises), de Jehanne et de Gilles de Rais, en deux tomes, le premier en couleurs, de 1993, le second, en noir et blanc, de 1997. Quelques scènes rejoignent les épisodes classiques de la vie de Jeanne, notamment Vaucouleurs, Chinon, Orléans...





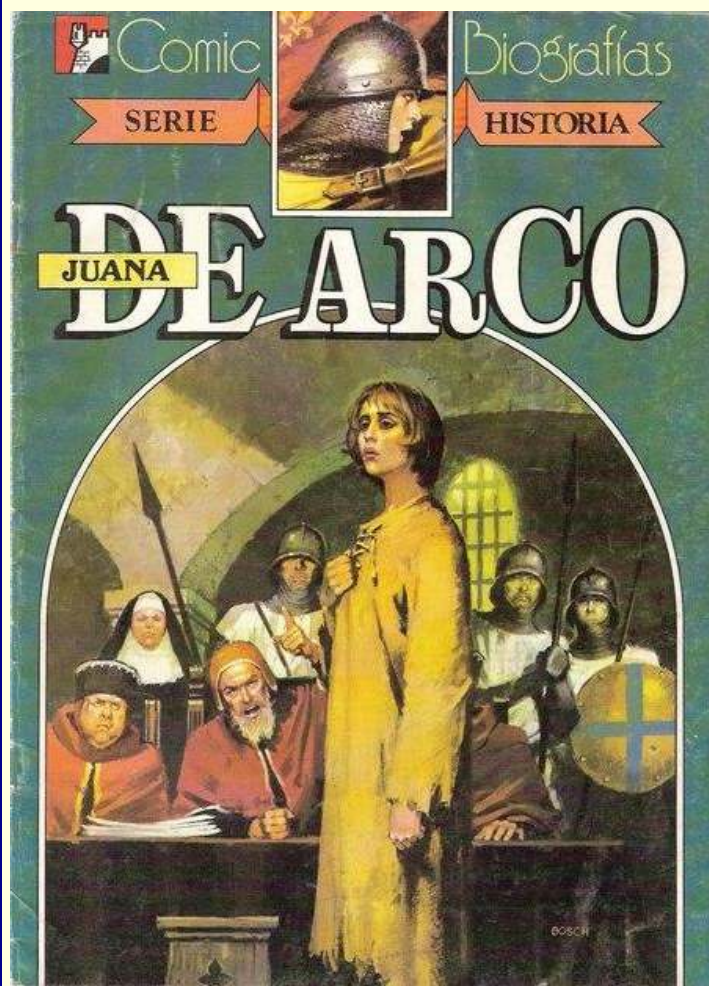
[Martin Mystère](#), le détective de l'impossible, est un héros de bandes dessinée italienne (fumetti) créée par le scénariste [Alfredo Castelli](#) et le dessinateur [Giancarlo Alessandrini](#), éditée en plusieurs centaines d'albums depuis avril 1982 par [Sergio Bonelli Editore](#). De nombreux épisodes ont été publiés en France, en albums et dans les numéros 211 à 242 du petit format [Ombrax](#). Le 298ème n'a pas été traduit en français. Titré "Il segreto di Giovanna del Arco", sous couverture de Giancarlo Alessandrini, il est dessiné par Esposito Bros, sur un scénario de Carlo Recagno. Le [pdf](#) des premières et dernières pages (3 Mo).



Un récit complet sur une planche, texte et dessin de Domenico Natoli, paru dans le magazine italien Corriere dei Piccoli en 1957.



Aquarelle de [Milo Manara](#), qui dessina aussi [Brigitte Bardot](#).



Guión:
PABLO MARIO DI MASSO

Dibujos:
JESUS REDONDO



LOS GENERALES, EXHAUSTOS, DECIDEN SEGUIR A JUANA A PESAR DE SU FATIGA.



JEANNE D'ARC A L'EPREUVE DE VERITE

FÉVRIER 1429 :
UNE JEUNE FILLE
QUI PROVOQUE
L'ÉTONNEMENT ET
L'ADMIRATION FAIT
ÉTAPE À SAINT-
CATHERINE DE
FIERBOIS -
À VAUCOULEURS,
LE CAPITAINE
ROBERT DE BAU-
DRICOURT LUI A
DONNÉ UNE
ESCORTE. ELLE
S'APPELLE
JEANNE
LA PUCELLE
ET ON LA
NOMMERA
JEANNE D'ARC.



FAITES ÉCRIRE AU
DAUPHIN QU'IL ME
REÇOIVE À CHINON.
J'AI MISSION DE LE
CONDUIRE
À REIMS
POUR ÊTRE
SACRÉ -
ET AVANT,
JE DOIS
LEVER LE
SIÈGE
D'ORLÉANS



À CHINON...

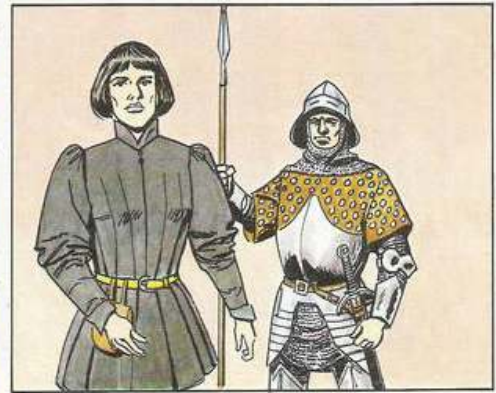
CETTE
"PUCELLE"
EST UNE
ESPIONNE OU
UNE FOLLE.

SIRE, CEUX QUI
VOUS AIMENT INSIS-
TENT POUR QUE
VOUS LA VOYIEZ -
N'AVEZ-VOUS PAS
REÇU UNE LETTRE
DE RECOMMAN-
DATION DE ROBERT
DE BAUDRICOURT
?



ET LE JOUR DIT, JEANNE FAIT SON ENTRÉE

D'ACCORD, MAIS VOUS
PRENDREZ MA PLACE -
COMME ELLE NE ME
CONNAÎT PAS, ON VERRA
CE QUI SE PASSERA.



ELLE VA
TOMBER
DANS LE
PIÈGE !



NON, REGAR-
DEZ, ELLE
CHERCHE LE
ROI AILLEURS





MAIS CHARLES VII TIENT À TESTER LA BONNE FOI DE JEANNE. À POITIERS, ELLE SUBIT DES EXAMENS QUI LUI SONT FAVORABLES. ALORS, FIN MARS, ELLE EST AMENÉE À TOURS.

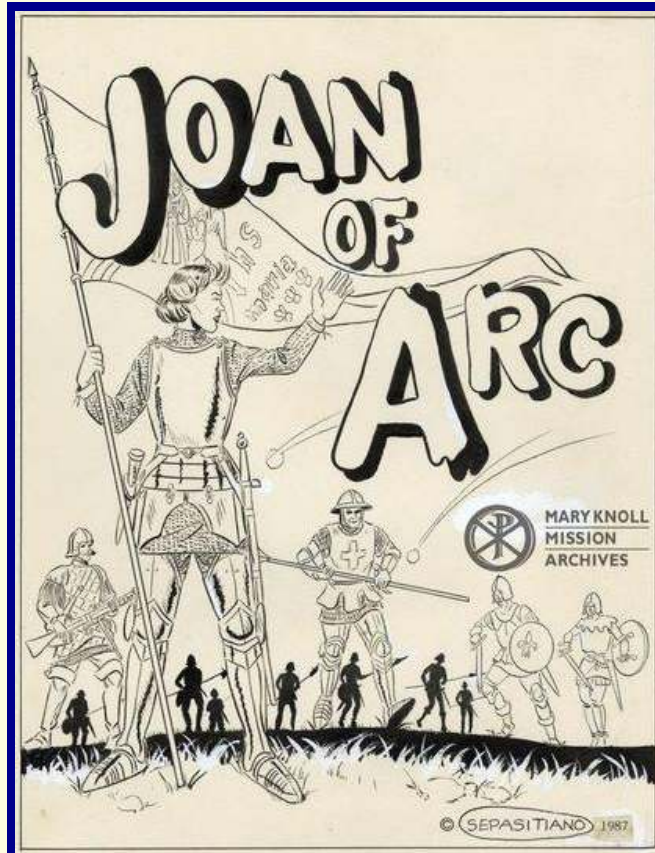
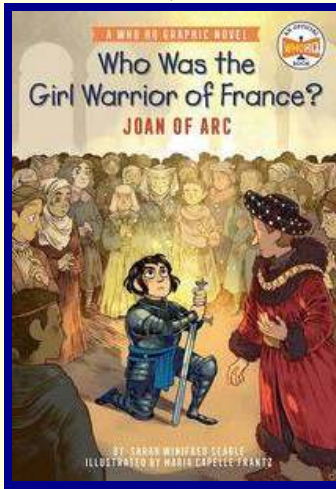


À SAINTE-CATHERINE DE FIERBOIS...



À PRÉSENT, JEANNE EST PRÊTE : LA VICTOIRE L'ATTEND À ORLÉANS.





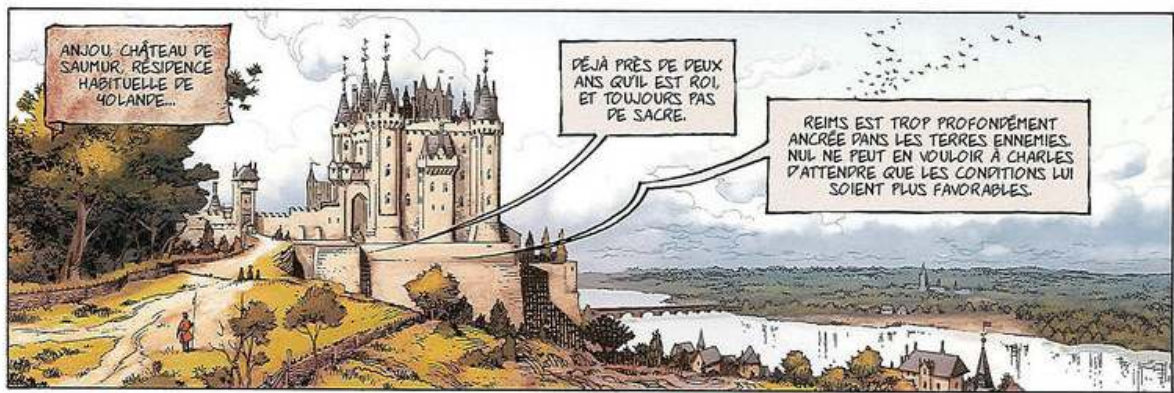
Le traitement peut-être classique (ci-dessus, première des 446 planches de Sebastian Schwartz 1991, [autre planche](#), [lien](#)), en super-héros (ci-dessus Kosloski / Nascimento / Hansen, "The mission of Joan of Arc", 2019, [couverture](#) du n°1, [lien](#)), ou didactique (ci-dessous "Joan of Arc and Her Marching Orders" (et son ordre de marche), Phil Robins / philip Reeve, 2011, [couverture](#), [autre](#) double page, [lien](#)), voire en jeu (version 1.5 de 2019, Mythic Games, images : [1](#) [2](#) [3](#), [lien](#))





Les anniversaires 1912 et 2012 de la soi-disant date de naissance de Jeanne d'Arc, en 1412, ont été célébrés de multiples façons. Celle-ci est l'une des plus originales, avec six dessins (à moitié) inédits, s'ajoutant à deux autres séries de 6 capsules, l'une rassemblant des miniatures, l'autre des tableaux, parmi les plus célèbres.





ANJOU. CHÂTEAU DE SAUMUR. RÉSIDENCE HABITUELLE DE YOLANDE...

DÉJÀ PRÈS DE DEUX ANS QU'IL EST ROI, ET TOUJOURS PAS DE SACRÉ.

REIMS EST TROP PROFONDEMENT ANCRÉE DANS LES TERRES ENNEMIES. NUL NE PEUT EN VOULOIR À CHARLES D'ATTENDRE QUE LES CONDITIONS LUI SOIENT PLUS FAVORABLES.



RÉVEILLE-TOI, MA FILLE ! TU OUBLIES TROP L'IMPORTANCE DE CE SYMBOLE. TON CHARLES NE SERA JAMAIS ROI, DANS LE CŒUR DE SON PEUPLE, TANT QU'IL NE SERA PAS SACRÉ.

COLETTE, VOUS DONNEZ TROP DE POIDS AUX PETITES GENS. CE N'EST PAS EUX QUI FONT LA GRANDEUR OU LA PERTE D'UN ROYAUME.

TA NAÏVETÉ M'ÉTONNE, YOLANDE. LES ROIS EN FRANCE, AU MOMENT DU SACRÉ, DEVIENNENT DES REPRÉSENTANTS DE DIEU. CE LIEN DIVIN LEUR DONNE LEUR FORCE. C'EST LA PARTICULARITÉ DE LA ROYAUMÉ FRANÇAISE. C'EST POURQUOI ON NE PEUT LES DÉMETTRE, FUSSENT-ILS FOUS. ET MÊME SI LA PAIX DU ROYAUME EST EN JEU.



NOUS AVONS LA CHANCE QUE BEAUCOUP LE CROIENT ET SURTOUT CES SOTS D'ANGLAIS.

JE SAIS CELA, COLETTE, MAIS AUJOURD'HUI UN ROI EST UN SOUVERAIN QUI RÉGNE, BIEN PLUS QU'UN ANGE DESCENDU PARMI NOUS.



EN EFFET S'ILS ÉTAIENT CONSCIENTS DE L'IMPORTANCE DU SACRÉ EN FRANCE ET QU'ILS AIENT EMMENÉ LEUR PETIT HENRI RECEVOIR L'ONCTION SAINTE À REIMS, NOUS NE POURRIONS PLUS RIEN FAIRE. ESPÉRONS QU'ILS RESTENT DANS LEUR IGNORANCE.



REVENONS À LA DEMANDE QUE TU M'AVAIS FAITE. VEUX-TU TOUJOURS UNE JEUNE FILLE ?

EN AVEZ-VOUS TROUVÉ UNE QUI CONVIENT ?



ÇA ME SERAIT PLUS FACILE SI JE SAVAIS EXACTEMENT CE QUE TU COMPTES EN FAIRE.

JE L'IGNORE. C'EST JUSTE UNE IDÉE QUI M'EST VENUE. NOUS POURRIONS AVOIR BESOIN UN JOUR D'UNE MESSAGÈRE QUI PUISSE DÉLIVRER UN MESSAGE DIVIN, UNE PROPHÉTIE, COMME LE FIT AUTREFOIS LA GASQUE D'AVIGNON...



ET SI TU LAISSAIS CE GENRE D'INITIATIVE À DIEU ?

COLETTE, JE CRAINS QUE NOTRE-SEIGNEUR SOIT TROP OCCUPÉ POUR SE PENCHER SUR NOTRE DÉSESPOIR. AVEZ-VOUS VU LA RUINE DE NOTRE ROYAUME ? IL FAUT QUE CETTE GUERRE INTERMINABLE FINISSE. ET PUIS JE NE L'UTILISERAI SANS DOUTE PAS. JE VEUX JUSTE ÊTRE PRÊTE, AU CAS OÙ !

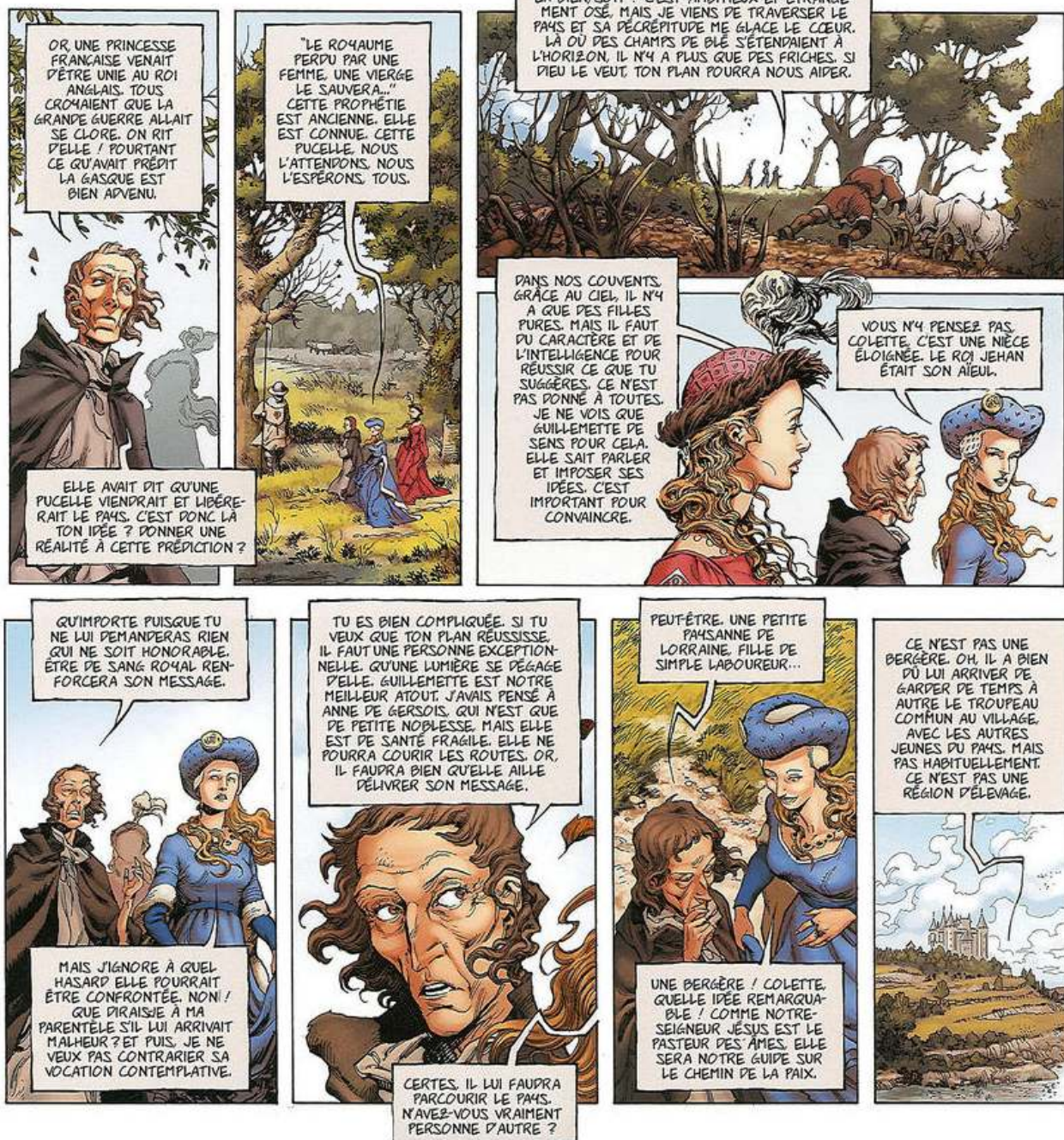


QUEL SERAIT SON RÔLE ?



PEUT-ÊTRE PEU DE CHOSE. JUSTE NOUS RENDRE L'ESPOIR. IL EST POSSIBLE QU'UN JOUR, IL NE NOUS RESTE RIEN D'AUTRE...

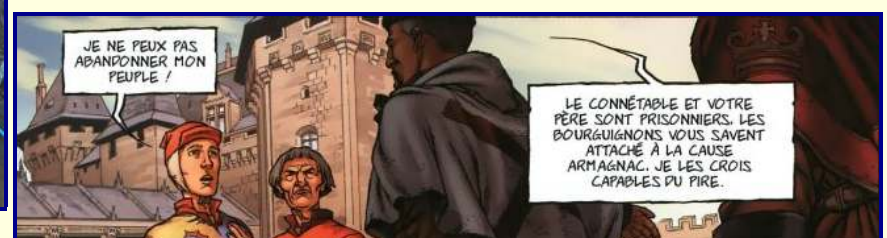
JE ME RAPPELLE MARIE ROBINE D'AVIGNON. C'ÉTAIT IL Y A QUOI ? VINGT-CINQ ANS. LE ROI FOU ÉTAIT ENCORE PARFOIS LUCIDE. ELLE VINT LE VOIR, ELLE ÉTAIT TOURMENTÉE PAR SES VISIONS. LE ROYAUME DE FRANCE RAVAGÉ, DÉSOLÉ, COUVERT DE RUINE ET DU SANG DU PEUPLE...

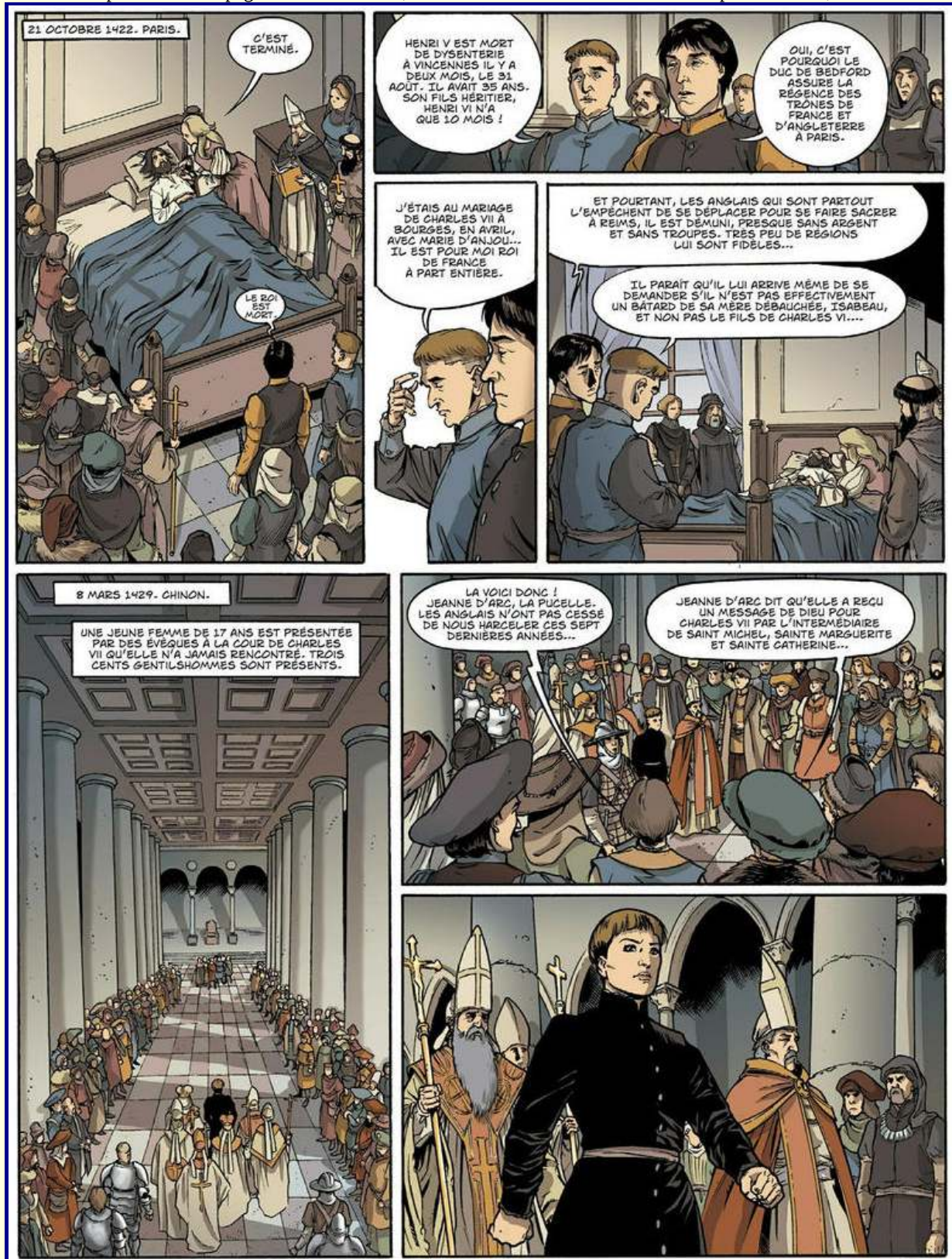


2 planches (sur 3 pages) extraites du tome 5 "La Pucelle", 2012, de la série (sur 6 tomes) "[Le trône d'argile](#)", texte de [France Richemond](#), dessin de [Théo](#).

En France, au début du XXIème siècle, plusieurs albums de bandes dessinées ont traité, directement ou indirectement, l'épopée de Jeanne d'Arc. Presque tous sont d'un domrémisme affligeant. Signalons tout de même la série "[Les démons d'Armoises](#)" où Jeanne d'Arc échappe au bûcher et devient Jeanne des Armoises (une image en milieu d'[annexe 4](#)), dans un récit confus et trop décalé. La série "Le trône d'argile" reste domrémiste et de façon caricaturale (les Voix...), mais raconte efficacement la période précédant l'arrivée de la Pucelle, avec le trône très fragile de Charles VII. Ces deux planches montrent le rôle décisif de Yolande d'Aragon dans "l'opération bergère", présentée au [chapitre 13](#).

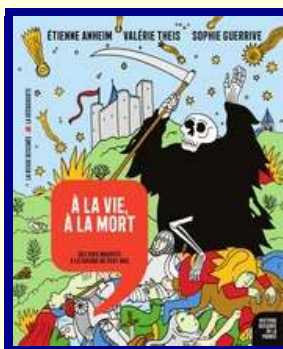
Ci-dessous, une image du tome 1, quand, en 1418, Charles VII doit quitter Paris. Et les auteurs savent faire preuve de brio pour raconter, dans le tome 6, l'épopée orléanaise ([double page](#)). Voir aussi, au [chapitre 2](#), une case du tome 6.





Textes [Hervé Loiselet](#), dessin [Vincenzo Acunzo](#). Cette "histoire de France comme vous ne l'avez jamais lue" est traditionaliste. Les amours de Louis d'Orléans et Isabeau de Bavière y sont tout de même évoqués...





Texte [Étienne Anheim](#) / Valérie Theis, dessin [Sophie Guerriev](#). Si la forme est bien différente du traditionalisme de "L'histoire de France pour les nuls", le fond reste le même, celui de [Jules Michelet](#) et de la légende domréliste. On remarque en particulier l'affirmation péremptoire "Charles VII, l'héritier légitime". Le "récit national" est conforté, alors que cette série était censée souligner "ce que l'on ne connaît pas" ([entretien](#)).



Les 4 planches sur Jeanne d'Arc (une paysanne !) dans "Mythes et meufs" de Blanche Sabbah 2022 sont pareillement domrélistes...

"La vraie histoire de Jeanne d'Arc", en deux planches, par [Anouk Ricard](#), dans "Le Monde Diplomatique" n°166, 2019 ([lien](#))



Avec le sucre, des mouches se sont agglutinées sur le visage du Dauphin.



C'est devenu la mode dans tout le royaume (Bien avant le règne de Louis XIV, donc.)



Mais revenons à notre mouton. Jeanne se prépare pour la bataille. Le roi lui a fait faire une armure.



Quand elle se présente devant les chefs de l'armée royale, ceux-ci la tournent d'abord en dérision.



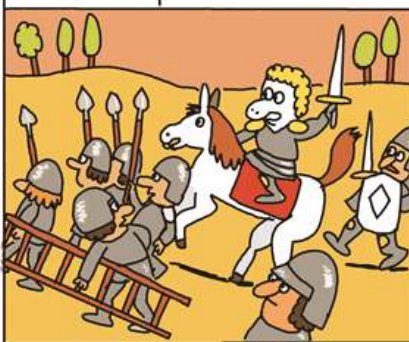
Mais elle réussit à les convaincre.



Et par miracle, Jeanne réussit à délivrer Orléans des Anglais.



Elle gagne même une autre bataille en rase campagne dans la plaine de Beauce.



Puis le roi est sacré à Reims et commence à se détourner d'elle.



Elle rate d'autres combats et se fait capturer par des escargots de Bourgogne.



Elle essaie de s'évader plusieurs fois mais ça ne marche pas.



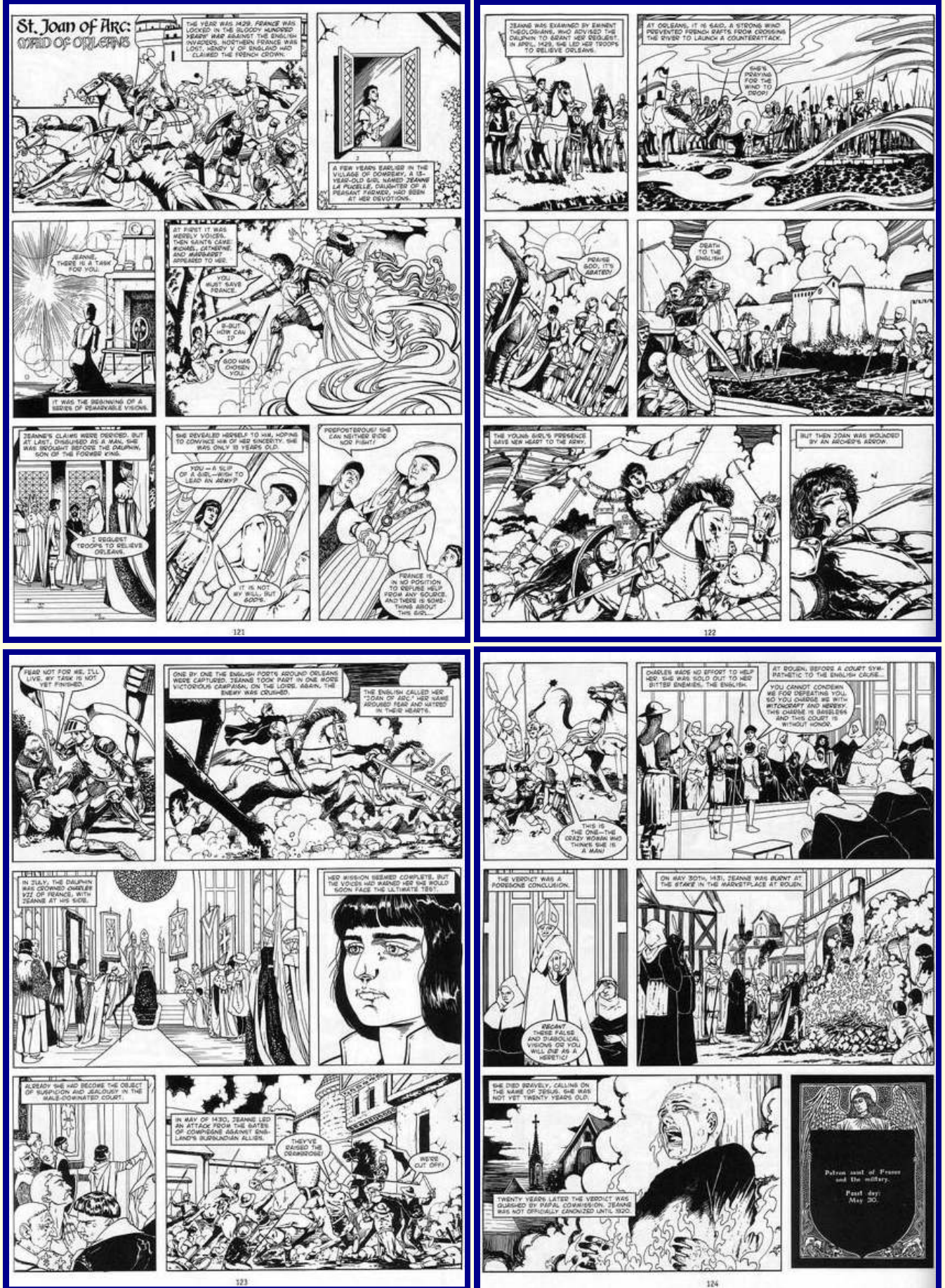
Jeanne est jugée dans le château de Rouen, par l'évêque Pierre Cauchon.



Mais tout ça finit bien avec un gros méchoui.

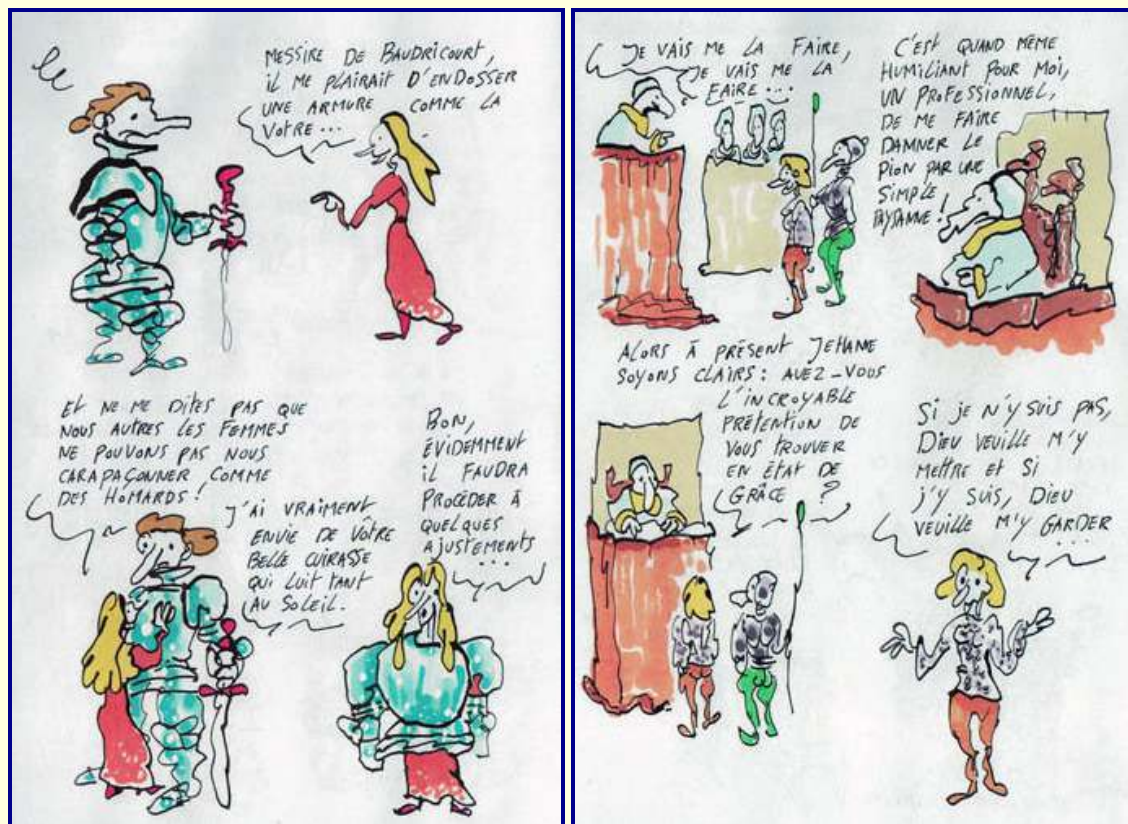


Amouk Ricard





28. Annexe 3 : le portfolio Jehanne de Yetchem



Yetchem est, pour la bande dessinée, critique ([STP, Pressibus](#)), auteur (chez [CoolLibri, Pressibus](#) et pour un livret inédit "La vie de Jehanne d'Arc", avec les deux planches ci-dessus), personnage (l'archer du "Garage hermétique" de [Moebius](#), dessin ci-dessus) et collectionneur.

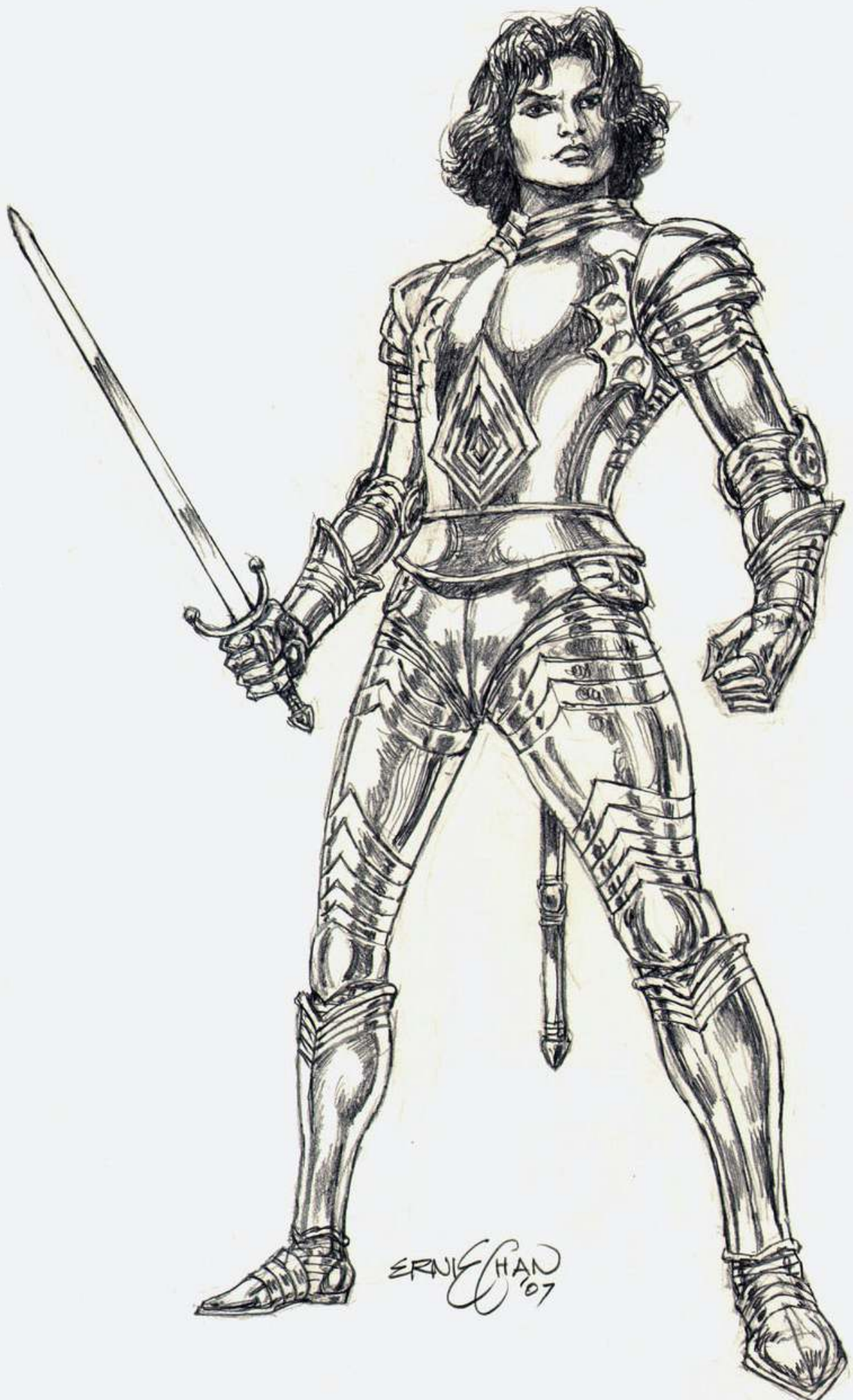
A ce dernier titre, admirateur depuis longtemps de Jeanne d'Arc, il a participé à l'annexe 2 et nous présente un portfolio de portraits inédits de Jeanne d'Arc, à commencer par, ci-contre, celui de [Daniel Goossens](#), "reprise du Petit Larousse".

Suivent les Jehanne de [Yves Got](#), [Mark Bodé](#), [Ernie Chan](#), [Gradimir Smudja](#), [Robert Gigi](#) (Jehanne japonaise), [René Follet](#) (la Jehanne esquimaude puis la Jehanne avec pour blason un mouton de Domrémy), [Raymond Poïvet](#) (deux fois, avec jaretelles), [Enrique Breccia](#), [Neal Adams](#), [Esteban Maroto](#). Collection Yetchem.















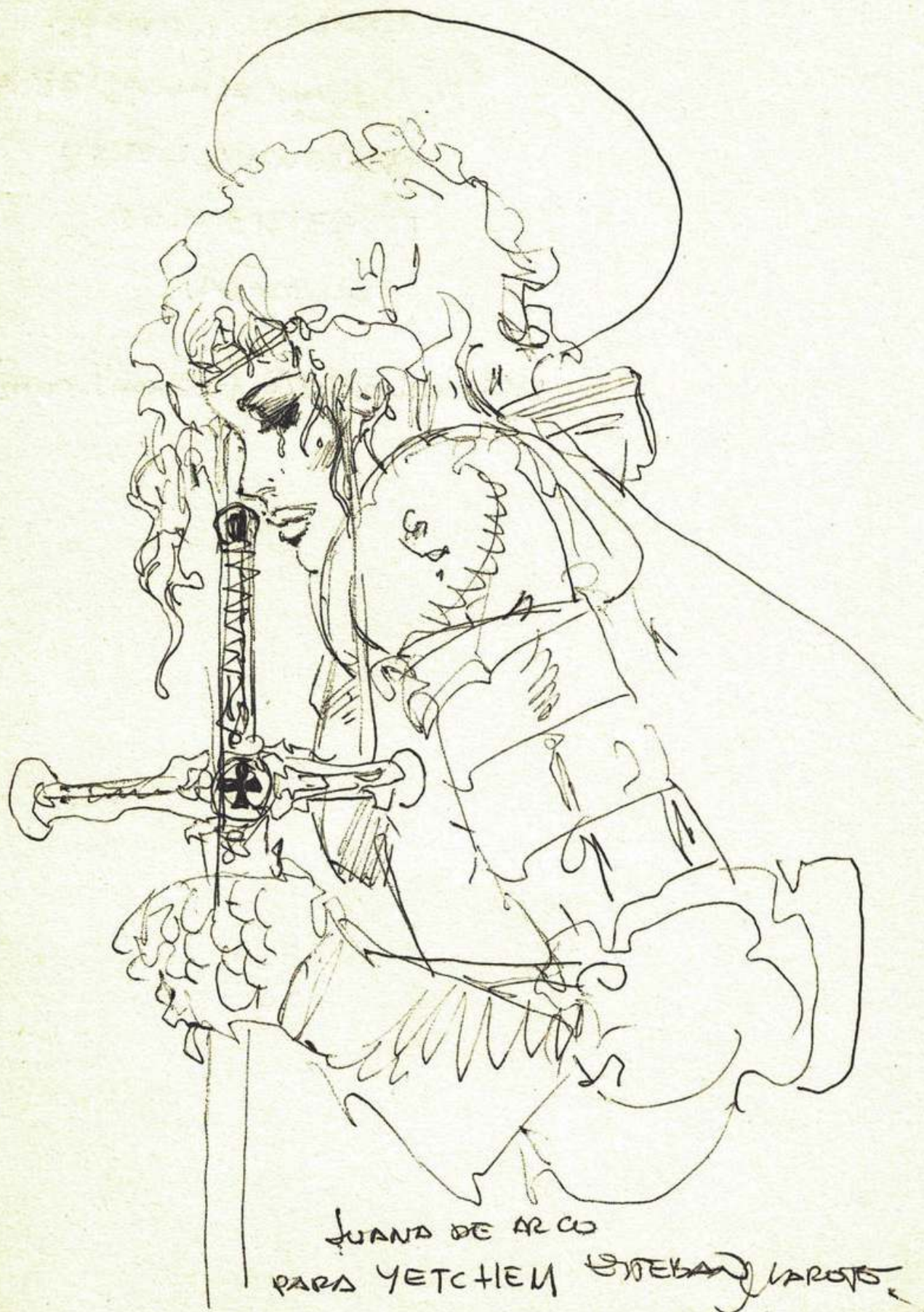




ENRIQUE • BRECCIA •

BARCELONA • 21.04.2007







Collection Yetchem

28. Annexe 3 : textes de référence

Ce sont les textes de Maurice David-Darnac, Marcel Gay, Olivier Bouzy, André Cherpillod, Thierry Dehayes qui sont en lien dans les chapitres 1 à 26 de la page principale. Cliquer sur les illustrations à bord épais permet de les agrandir.

Chapitre 1 - Introduction : ma découverte de la vérité sur Jeanne d'Arc

Gay, pages 9 et 10

PRÉFACE
[de Florent Massot]

Lorsque Marcel Gay m'a parlé pour la première fois de l'enquête qu'il avait menée avec Roger Senzig, j'ai été surpris.

Surpris d'abord par le sujet de cette enquête : Jeanne d'Arc ! Ni plus ni moins.

Surpris qu'aujourd'hui un journaliste d'investigation, connu pour son sérieux et sa rigueur professionnelle, passe plusieurs années de sa vie à enquêter sur des faits vieux de presque six siècles.

Surpris par la force de conviction qui émanait de Marcel quand, dans mon bureau, il se mit à me parler de celle qu'il appelait Jeanne, « parce qu'elle ne s'est jamais appelée Jeanne d'Arc de son vivant ».

Surpris par l'exigence intellectuelle de celui qui ne se contentait pas de la version de cet épisode emblématique de l'histoire de France servie dans les manuels scolaires.

Surpris par la pertinence de ses questions et leur implacable bon sens : comment une jeune bergère a-t-elle pu

L'affaire Jeanne d'Arc

tenir plus de cinq minutes en armure sur un cheval de guerre sans avoir suivi un entraînement long et contraignant ? Comment a-t-elle pu s'entretenir en parfaite intelligence avec le roi Charles VII alors que l'idiome local parlé à cette époque par les habitants de Domrémy en Lorraine (pardon, Marcel... dans le Barrois) n'était pas le français de France, et que les paysans n'utilisaient pas plus d'une centaine de mots ? Et les voix, ne sont-elles pas étranges, ces voix qui l'auraient guidée tout au long de son épopée, ces voix qui sont à l'origine de tout ?

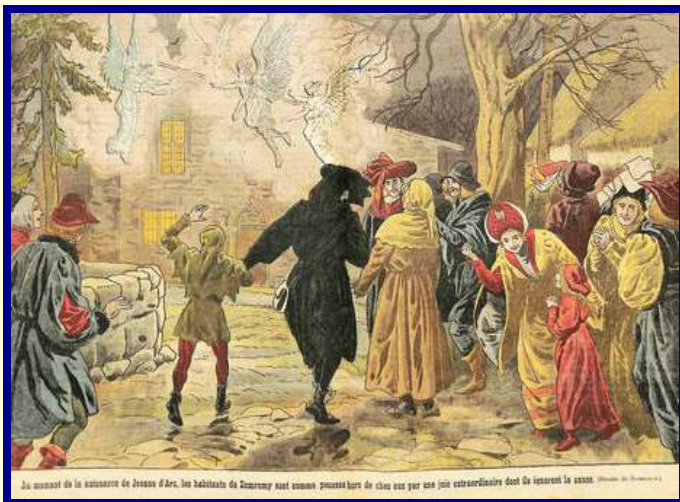
Surpris enfin de ne m'être jamais interrogé auparavant sur tant d'extravagances, de mystères et d'anomalies.

Surpris et, je dois l'avouer, un peu vexé. On m'avait raconté sur Jeanne d'Arc une histoire à dormir debout et je l'avais gobée comme la plupart de mes concitoyens !

10



"Jeanne d'Arc", film de [Georges Méliès](#), 1900.
Cherchez les erreurs...



Une fausse année de naissance, 1412,
et une fausse année de décès, 1431...

Cherpillod, page 285

«Lors ycelle, venue devant le roy, fist les inclinations & reverences acoustumées de faire aux roys, ainsy que se elle eust esté nourrie en sa court» (*Chronique de Jean Chartier*, Quicherat, IV, p. 52). Les hagiographes ne nous disent pas qui apprit à la "bergère" les règles de l'étiquette de la Cour. Même si elles étaient moins complexes qu'à la Cour de Versailles deux siècles et demi plus tard, on ne parlait pas au roi à Chinon comme on parlait à un valet de ferme à la frontière de la Lorraine.

D'après la *Relation du greffier de La Rochelle*, «lors on luy monstra Mons^r Charles de Bourbon, feignant que ce fust le Roy; mais elle dit tantost que ce n'estoit pas le Roy, qu'elle le cognestroit bien si elle le voioit, combien que onques ne l'eust veu. Et après on luy fit venir un escuier, feignant que c'estoit le Roy; mais elle cognut bien que ce n'estoit-il pas; & tantost après le Roy saillit d'une chambre, & tantost qu'elle le vit, elle dit que c'estoit il...» (p. 336-337). Le personnage cité ici est Charles I^{er} de Bourbon (1401-1456), comte de Clermont, beau-frère du duc de Bourgogne et petit-cousin de Louis I^{er} de Bourbon-Vendôme, celui qui est chargé d'introduire Jeanne. Le greffier de la Rochelle, on l'a vu, n'est pas une source sûre, il commet de nombreuses erreurs. Mais son récit est confirmé par deux autres.

En effet, Jean Chartier rapporte que Jeanne s'approche du roi : «Dieu vous doint bonne vie, gentil roy». «Et y avoit plusieurs seigneurs pompeusement vestus & richement & plus que n'estoit le roy» (Quicherat, IV, p. 52). Aussi, le roi, peut-être pour tester sa bonne foi, lui dit : «ce ne suis-je pas qui suis roy, Jehanne». Il lui montre l'un des seigneurs : «velà le Roy». Jeanne répond : «en non Dieu, gentil prince, c'estes vous, & non autre» (ibidem, p. 53).

Simon Charles, président à la Chambre des comptes, mentionne discrètement la même anecdote : «Lorsque le roi sut qu'elle venait, il se tira à part, en s'écartant des autres; mais Jeanne le reconnut bien et lui fit sa révérence» (Duparc, IV, p. 82).

Jeanne elle-même semble faire allusion à la même scène : «elle le reconnut [le roi] parmi les autres, par le conseil de sa voix qui le lui révéla» (Tissot, II, p. 56).

Cette anecdote de Charles VII se cachant parmi les courtisans et désignant faussement quelqu'un d'autre comme étant le roi, est assez connue du grand public et a beaucoup inspiré les cinéastes de Jeanne "d'Arc". Étant donné qu'elle nous est rapportée par trois sources différentes, toutes trois du *xv^e siècle*, son authenticité est probable, malgré sa puérilité. Olivier Bouzy la considère comme «inexacte» (MR, p. 7-8, à nouveau p. 162-163), mais c'est parce qu'il ne la rattache qu'à une pièce de théâtre jouée en 1580 ! Ce sont les documents d'époque qu'il fallait consulter !

J. Chartier se demande «combien, que elle ne le cognoissoit, ne sy ne l'avait onques veu» (Quicherat, IV, p. 52), c'est-à-dire «comment a-t-elle pu reconnaître le roi, alors qu'elle ne l'avait jamais vu». En effet, de nos jours, grâce à la presse et à la télévision, un simple particulier connaît le visage de chaque ministre, et même du président des États-Unis ou de la Chine. Mais comment une paysanne du *xv^e siècle* pouvait-elle reconnaître le roi, qu'elle n'avait évidemment jamais rencontré ?

THALIA-THEATER
DIREKTION: PAUL MUNDORF UND ERNST LEUDESCHORFF

Die heilige Johanna

INSZENIERUNG: PAUL MUNDORF
TITELROLLE: ELISABETH LENNARTZ



"Jeanne d'Arc la Pucelle d'Orléans", texte [Agnès Richomme](#), dessin [Robert Rigot](#), 1950, colorisé en 1994). Et tableau d'[Eugène Thirion](#) 1876, église ND de Chatou.

Bouzy, page 120

Autre argument très fréquemment repris à l'appui de la familiarité royale dont Jeanne aurait fait preuve, la phrase avec laquelle elle aurait accueilli le duc d'Alençon : « plus on sera ensemble du sang de France, mieux ce sera ». La phrase est traduite de la déposition en latin du duc d'Alençon au procès de réhabilitation : *Quanto plures erunt de sanguine regis Francie insimul, tanto melius*. On a glosé sans fin sur le sens de cette

phrase, dont la tournure est impersonnelle : Jeanne ne dit ni « plus nous serons », ni « plus vous serez », et ce n'est que par un abus récent que le « on » impersonnel est devenu l'équivalent d'un « nous ». Mais la tournure en « on » (vieux français « om » ou « hom ») existe déjà au XV^e siècle et n'aurait sans doute pas été ainsi traduite en latin. La forme impersonnelle à la troisième personne du pluriel, assez classique, pourrait dans ce cas être bien plus opportunément traduite par « quand plus seront ensemble du sang du roi de France, tant mieux [sera] » : si l'on veut voir dans cette affirmation la preuve de la noblesse de Jeanne et de sa familiarité, on est libre d'y croire. Toutefois, force est de constater que Jeanne n'a pas tapé sur l'épaule du duc d'Alençon en lui disant : « bienvenue, mon cousin » ; les survivobâtardisants sont réduits à chercher des preuves dans ce qui n'est qu'une formule alambiquée.



Cherpillod, page 293 à 296

III. « PLUS ON SERA ENSEMBLE DU SANG DE FRANCE... ».

Pendant son séjour à Chinon, Jeanne se rend chaque jour auprès du roi. Un jour, au cours d'une de ces visites, Jeanne voit entrer un personnage qu'elle ne connaissait pas encore : c'était le duc d'Alençon.

Jean II le Beau, duc d'Alençon (1409-1476), résidait alors à Saint-Florent-lès-Saumur (de nos jours, Saint-Hilaire-Saint-Florent, tout près de Saumur, sur la Loire).

En 1424, il avait épousé Jeanne, fille de Charles d'Orléans et d'Isabelle de France, elle-même fille du roi Charles VI. Si Jeanne la Pucelle est bien la fille de Louis d'Orléans, donc la demi-sœur de Charles d'Orléans, elle est la tante par alliance du duc d'Alençon.

À l'arrivée du duc d'Alençon, Jeanne, qui ne l'avait encore jamais rencontré, demanda qui il était. Le roi répondit que c'était le duc d'Alençon. Alors Jeanne déclara : « Vous, soyez le très bien venu ! Plus on sera ensemble du sang de France, mieux cela sera ! » (Jacoby, I, p. 66).

Cette phrase a été très souvent citée par les tenants de la thèse orléaniste, qui y voient une preuve que Jeanne se considérait elle-même comme de sang royal.

« Plus on sera ensemble du sang de France... » signifierait donc « plus nous

293



De nombreuses églises de France présentent ingénument le blason érotique de la Pucelle, dérivé de celui de la maison d'Orléans : il est le symbole révélateur d'une naissance cachée, dite "illégitime", contraire aux préceptes catholiques ([chapitre 16](#)). Ici à Fondettes, en Touraine.



serons ensemble du sang de France... ». C'est en effet une possibilité, sans plus.

Les domremistes ont fait d'énormes efforts pour réfuter cette interprétation. Il faut donc voir les choses de près.

On lit dans le texte latin de la déposition du duc d'Alençon, le 3 mai 1456 : « Tunc ipsa Johanna dixit : "Vous, soyez le très bien venu. *Quanto plures erunt de sanguine regis Francie insimul, tanto melius* » (Duparc, I, p. 381). Et Duparc traduit : « Alors Jeanne déclara : "Vous, soyez le très bien venu ! Plus nombreux seront-ils ensemble du sang royal de France, et mieux cela sera" » (IV, p. 64).

La traduction de Pierre Duparc est correcte en ce qui concerne le mot à mot. Le latin dit bien *erunt* « ils seront », et non *erimus* « nous serons ». L'ennui, c'est qu'elle ne tient aucun compte du changement de personne qu'impose l'emploi du discours indirect, et qu'elle revient à faire dire à Jeanne une ineptie.

Un peu de grammaire élémentaire : la concordance des temps.

Imprégnons-nous bien de l'idée qu'au xv^e siècle, un dialogue était toujours rapporté en *style indirect*. Si Jeanne dit : « *je suis née à Domremy* », elle parle à la première personne et au présent. Mais le greffier écrit : « elle répondit qu'elle était née... », à la troisième personne et au passé. Il en est de même en latin, qui connaît également des règles de concordance des temps. Si Jeanne avait dit en latin : « *nata sum in...* », le greffier aurait écrit : « *respondit quod nata fuit...* ».

Si, à partir de cette phrase du greffier, nous voulons retrouver les paroles réellement prononcées (style direct), il nous faut restituer la première personne et le présent : « elle répondit qu'elle était née... » redevient « elle répondit : je suis née... ».

Revenons à Chinon après cette indispensable mise au point du niveau de la classe de sixième. Deux personnes sont en présence : Jeanne, le roi. Une troisième fait son entrée. C'est le duc d'Alençon. À ce moment, de deux choses l'une :

1. Ou bien Jeanne la paysanne se considère comme totalement étrangère au sang royal. Elle s'adresse alors au duc d'Alençon en lui disant : « soyez le bien venu ». Puis elle ajoute à l'adresse des deux personnes présentes : « plus nombreux vous serez (vous deux : le roi et le duc) du sang royal, mieux cela vaudra ». Elle parle en ce cas à la *deuxième personne du pluriel*.

Et que fait le greffier ? Il écrit en français : « elle répondit que plus nombreux ils seraient (eux deux : le roi et le duc) du sang royal, mieux cela vaudrait » (en français, l'emploi du style indirect impose la transformation du futur en conditionnel). Ou bien il écrit en latin : « *Johanna dixit : quanto plures erunt (ils seront) de sanguine regis Francie insimul, tanto melius* » (Duparc, I, p. 381).

2. Ou bien Jeanne la bâtarde royale se considère comme faisant partie de la même famille. Elle s'adresse alors au duc d'Alençon en lui disant : « soyez le bien venu ». Puis elle ajoute en parlant d'elle-même et des deux personnes présentes : « plus nombreux nous serons (nous trois : le roi, le duc et moi) du sang royal, mieux cela vaudra ». Elle parle en ce cas à la *première personne du pluriel*.

Et que fait le greffier ? Il écrit en français : « elle répondit que plus nombreux ils seraient (eux trois : le roi, le duc et Jeanne) du sang royal, mieux cela vaudrait ». Ou

294

bien il écrit en latin : « *Johanna dixit : quanto plures erunt [ils seront] de sanguine regis Francie insimul, tanto melius* » (Duparc, I, p. 381).

Donc, que Jeanne ait dit «vous serez» à la deuxième personne, ou «nous serons» à la première personne, il est évident que, dans les deux cas, le greffier n'a pu rapporter ses paroles qu'à la troisième personne, puisqu'il use du style indirect.

On ne voit pas dans quelle circonstance Jeanne aurait pu parler elle-même à la troisième personne du pluriel. Il n'y a aucune logique, aucun naturel, à s'adresser à deux personnes, donc à la deuxième personne du pluriel, et continuer sa phrase à la troisième personne du pluriel. Elle ne peut dire que nous ou vous, suivant qu'elle s'inclut ou non dans ce qu'elle dit, mais pas «ils». Ce «ils» est un non-sens.

À moins que dans la seconde partie de sa phrase, elle ne se croit sur une scène, et parle à part, au public, comme les personnages de la comédie classique ?!

Il s'ensuit qu'à partir de la phrase qui nous est parvenue, rédigée en style indirect et en latin (et contenant donc *erunt* «ils seront»), il nous est impossible de déterminer la forme exacte de ce que Jeanne a dit en français.

Qu'elle ait dit «plus nombreux nous serons (nous trois) de sang royal...», c'est une possibilité qu'on ne peut exclure. Mais on ne peut en faire une certitude.

Aussi, la meilleure traduction est bien celle de Jacoby : «Vous, soyez le très bien venu ! Plus on sera ensemble du sang de France, mieux cela sera !» (I, p. 66). L'avantage de l'emploi du *on* indéfini français, c'est qu'il conserve l'imprécision due à l'emploi du style indirect dans la phrase qui nous est parvenue.

En 1908, Anatole France traduisait comme Jacoby : «Vous, soyez le très bienvenu. Plus on sera ensemble du sang du roi de France, mieux cela sera» (I, p. 211). C'est en effet la traduction la plus naturelle, celle qui vient tout de suite à l'esprit, la seule qui ait un sens.

Ne nous attardons pas sur la plaidoirie de Yann Grandeau (p. 122), pour qui «nous serons» se dit en latin *eramus*. Comment diable traduit-il «nous étions»? Quand on pense qu'il veut offrir «aux ignorants» «un Gaffiot pour Noël» (p. 117)! «Ce que je sais, dit-il, je le vérifie» (p. 95). Et ce qu'il ne sait pas, il l'étale sur le papier...

Relevons seulement la lourdeur de sa traduction, qui a dû lui coûter de gros efforts : «Tant plus seront ensemble du sang royal de France, mieux ce sera» (p. 122).

Colette Beaune, grande donneuse de leçons devant l'Éternel, s'est peut-être contentée de recopier Grandeau, car elle traduit également «nous serons» par *eramus* (JAVL, p. 53). C'est à elle que Grandeau devrait offrir un Gaffiot. Et une grammaire.

Le «Cercle zététique» d'Internet, pas plus soucieux de logique que de qualité de style, recopie le mot à mot de Grandeau.

Voyons d'autres tentatives hardies de traduction domrémist.

H. Wallon : «Plus il y en aura ensemble du sang royal de France, mieux en sera-t-il» (p. 50).

M. Sepet : «Plus il y en aura du sang royal de France ensemble, mieux cela vaudra» (p. 89).

Mgr Touchet fait sauter adroitement le mot «royal» : «Plus il y aura de sang de

295

France ensemble, mieux nous nous en trouverons» (I, p. 178).

R. Oursel fait sauter le mot «France» : «Plus il y en aura ensemble du sang royal, et mieux cela vaudra» (p. 286). Recopié par G. Bordonove (p. 134).

Gérard : «Plus seront ensemble ceux du sang royal de France, mieux cela sera» (p. 33, 223).

Bourassin : «Plus ils seront ensemble de sang royal de France, mieux (en) sera (t-il)» (p. 68).

R. Pernoud : «Plus ils seront ensemble du sang royal de France, mieux sera» (VMA, p. 146).

Tous ces domrémistes préférèrent traduire par un charabia lourdaud, plutôt que de rendre les paroles naturelles de Jeanne, celles qu'elle a prononcées avec le plus de vraisemblance.

La traduction tordue «plus ils seront...» ou «plus il y en aura...» est devenue courante chez les domrémistes surtout à partir du livre de Jacoby (1932), parce qu'il fallait faire tout, y compris de fausses traductions en mauvais français, pour maintenir la légende naïve, sottise et pleurnicharde.

L'explication de Jean Guittou est maladroite : «Personnellement je pense que cette phrase de Jeanne peut avoir une explication bien naturelle ; Jeanne est heureuse de voir ensemble le duc d'Alençon et le roi, ce qui en fait déjà deux qui sont du sang de France ; elle peut aussi penser à tous ceux qui viendront après. On ne voit pas qu'elle fasse allusion à elle-même» (in C. Pasteur, p. 40). En fait, Guittou esquive adroitement (et pas très honnêtement) le problème grammatical, qui est le passage de la deuxième à la troisième personne dans une même phrase.

La traduction de J. Cordier évite le *ils*, mais montre tout autant de maladresse : «Plus en sera ensemble du sang du roi de France...» (p. 108).

Au XVIII^e siècle, Lenglet-Dufresnoy traduisait avec une remarquable imprécision : «Soyez le très-bien venu ; plus il y aura de Princes du Sang, plus les affaires prospéreront» (I, p. 43).

En 1888, Joseph Fabre traduisait également comme Jacoby : «Vous, soyez le très bien venu, me dit Jeanne. Plus on sera ensemble du sang du roi de France, mieux cela sera» (I, p. 173). En revanche, son fils Lucien présente une version originale : «Vous soyez le très bien venu, dit-elle ; plus on sera ensemble, sauf du roi de France, mieux cela sera» (p. 186). Il conserve le «on sera» paternel, mais en dehors de cela, on ne voit pas quel sens sa phrase tordue pourrait avoir...

Cette allusion au «sang royal» évoque une expression figurant dans la *Lettre aux Anglais*, que Jeanne écrivit le 22 mars 1429. On y lit : «[La Pucelle] est ici venue de par Dieu pour réclamer le sang royal» (Tisset, II, p. 185). De quel «sang royal» parle-t-elle? Est-ce une allusion à la libération de Charles d'Orléans, prisonnier à Londres? au meurtre de Louis d'Orléans? à la légitimité du Dauphin? Ou peut-être est-ce une allusion fort discrète à sa consanguinité avec Charles VII?

Chapitre 3 - Les bases de la présente étude

Gay, pages 33 à 36

J'ai entendu plusieurs fois le nom de Roger Senzig au cours de mes recherches sur Jeanne. A Jaulny, mais aussi dans les bibliothèques et aux archives. On m'avait vanté le sérieux de ses travaux.

Claude, un journaliste de mes amis, passionné d'histoire comme moi, l'avait déjà rencontré dans les cercles militaires de la bonne ville de Metz. Roger Senzig a été lieutenant dans les services de renseignements du BCRA des Forces Françaises Libres en 1942, puis détaché auprès du service de renseignement de l'armée US en 1944 avant d'être capitaine affecté au service de renseignements de la VII^e armée US. Officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre avec six citations, Roger a ensuite fait carrière dans l'immobilier. C'est aussi un passionné d'histoire, membre de l'académie d'Ausone de Metz. Claude m'en avait fait un portrait admiratif plein de ce respect un rien envieux qu'on éprouve à l'égard des gens de savoir et de culture. En apprenant qu'il semblait s'intéresser comme moi à Jeanne, la première réaction de surprise passée, j'eus, je l'avoue, un réflexe de propriétaire, comme si un intrus venait chasser sur mes terres. C'était puéril, d'autant que j'avais sûrement beaucoup à apprendre de ce monsieur.

J'avais besoin de partager mes infos, de ne plus avancer en aveugle sur ce dossier qui me paraissait, dans mes moments de lassitude, être un long et infini dédale de suppositions, de mensonges, de falsifications débouchant souvent sur des impasses. Je décidai que je ne pouvais pas faire l'économie d'une rencontre avec Roger Senzig.

De retour à mon domicile, je n'eus aucun mal à trouver son numéro de téléphone dans l'annuaire et c'est avec un

33

brin d'appréhension que j'attendis qu'il décroche le combiné.

« Senzig ! »

Une voix ferme répond au téléphone. Je me présente, j'explique l'objet de mon appel. La voix se fait aimable :

« Passez quand vous voulez ! »

Le lendemain, j'étais reçu par Roger Senzig dans sa belle maison de Metz. Le courant est immédiatement passé entre nous. La même passion nous animait. Jeanne était au centre de sa vie de retraité, il lui avait consacré de longues années de recherches. Il était curieux de faire ma connaissance. Derrière un esprit facétieux et cultivé se cache un homme de devoir, un caractère solide, déterminé à aller jusqu'au bout de ce qu'il entreprend.

Roger Senzig a exactement l'âge de mon père ce qui, d'emblée, le rend sympathique à mes yeux. Une poignée de main franche, un sourire avenant, des yeux intelligents : voilà l'homme qui va relancer mon intérêt pour la Pucelle.

En dégustant le bon whisky qu'il vient de m'offrir, je l'écoute me raconter comment il en est venu à fréquenter le château de Jaulny, ses recherches dans les bibliothèques, dans les châteaux, ses rencontres avec des historiens orthodoxes et hétérodoxes. Un parcours que je connaissais bien... Roger a collecté une masse d'informations. Je saluerai son enquête par un article dans *L'Est républicain*.

Roger explique. « Tout a commencé le 26 mai 1981. Armand Jamnot présentait « Les dossiers de l'écran ». Un film et un débat, comme toujours, consacrés ce jour-là à Jeanne d'Arc. Après le film de Victor Fleming avec Ingrid Bergman dans le rôle de Jeanne, un débat passionné s'engage entre Régine Pernoud, auteur de plusieurs ouvrages sur Jeanne d'Arc, Marc Ferro, historien, Frédéric Pottecher, chroniqueur judiciaire bien connu en Lorraine et

34

Les saintes, par exemple. Sainte Catherine d'Alexandrie et sainte Marguerite d'Antioche. Certes, je connaissais leur existence, j'avais lu leur légende. Mais je n'avais pas cherché au-delà. Je ne savais pas qu'elles n'avaient jamais existé et que le pape Jean XXIII les avait tout bonnement exclues du martyrologe des saints. Roger avait aussi mieux creusé que moi son enquête sur le physique de Jeanne. Nous décidâmes de mettre en commun le résultat de nos recherches respectives. Et d'essayer d'explorer ce qui pouvait encore l'être avant de publier un livre ensemble.

Fort de mon nouvel allié, dans ma quête de vérité concernant Jeanne, je me suis promis, un jour, devant le portrait de Jaulny, d'instruire son affaire déjà vieille de cinq siècles comme s'il s'agissait d'enquêter sur un événement d'actualité.

Car la Pucelle reste un personnage contemporain.

auteur d'un *Procès de Jeanne d'Arc*, Robert Ambelain, auteur de *Drames et Secrets de l'histoire*, André Frossard, journaliste, Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris, et Alain Atten, archiviste du grand-duché de Luxembourg, auteur d'une étude sur Jeanne des Armoises.

Pour Roger, le débat est médiocre. Ennuieux, même. Pourtant, une chose l'intrigue : à est cette aventure qui osa se faire passer pour l'un des plus grands personnages de l'histoire de France? Qui est cette Jeanne des Armoises mariée à un chevalier lorrain ?

Ces deux questions constituent le point de départ d'une grande aventure qui va durer plus de quinze ans. Roger Senzig va partir à la recherche du passé de cette femme du Moyen Âge. Il veut comprendre son extraordinaire ressemblance physique avec la Pucelle, sa force morale pour affronter tous ceux qui ont connu la vraie Jeanne, à Orléans et ailleurs. Il va fouiller les archives de sa ville, s'installer dans une bibliothèque, lire des tonnes de livres, rencontrer des historiens et des savants.

Roger m'avoue qu'il s'est heurté à une première difficulté : le décryptage des textes anciens, les manuscrits du XV^e siècle écrits en petite gothique. Qu'à cela ne tienne : Roger Senzig prend des cours pour s'initier à la paléographie. Deuxième difficulté : l'accès aux documents d'archives, à Paris, à Orléans. Il écrit, attend le courrier, répond, demande des précisions. Cela prend beaucoup de temps. Au Vatican, quelques prélats ne refusent pas de lui envoyer une information à condition que ce soit contre quelques billets de banque.

Je suis vraiment fasciné par toutes ces années de recherches. Non seulement Roger a fait le même parcours que moi, mais je comprends qu'il est allé plus loin encore sur certaines pistes que je n'avais pas eu l'idée d'approfondir.

35



Vers 1914, au royaume Uni, cette publicité pour le vote des femmes, dessinée par [Hilda Dallas](#), représente la sainte patronne des suffragettes, Jeanne d'Arc (liens : 1 2). Déjà en France, en 1815, une [gravure](#) en couleurs (lien). Et vers 1902 [estampe](#) d'Épinal "Vive la liberté", par [Henri de Sta](#) (lien).

2014, Paris (lien)



Dehayes, pages 196 et 197

À l'évidence, le choix de cette résidence a été précédé de négociations derrière lesquelles on peut deviner la main de René de Bar et de son entourage³⁰³. Le rendez-vous public entre la Pucelle et les frères Darc a, de même, été arrangé : Jehan et Pierre rencontrent Jeanne le jour même de sa réapparition à la Grange aux Ormes ("et le propre jour y vinrent veoir ses deux frères"), ce qui implique qu'ils ne se trouvaient tous deux non loin de là, déjà en route (partis peut-être de Nancy ou de Vaucouleurs, distant de près d'une centaine de kilomètres). Et d'ailleurs, qui les a(urait) avertis si vite? Cette double reconnaissance mutuelle (car les frères Darc reconnaissent Jeanne comme elle les reconnaît elle-même : "et tantost qu'ils la virent, ils la congneu- rent, et aussi fist-elle eux.") prend un caractère *solemnel*, devant témoins ; ce n'est pas la preuve d'une imposture, mais tout au contraire une reconnaissance officielle de l'identité de Jeanne, accompagnée d'une levée d'incognito (elle "se faisait appeler Claude").

Le lieu choisi pour le retour à la vie publique de la Pucelle n'est pas, comme le toponyme "la Grange aux Ormes" semble l'indiquer, un endroit quelconque, et encore moins une grange ! Il s'agit d'un château à Marly, à moins de 6 kilomètres au sud de Metz, alors tenu en fief par la famille de Gournay, une famille d'échevins de Metz (très vraisemblablement Poince de Gournay II et sa femme Jehan- nette de Baudoche³⁰⁴), qui l'ont peut-être eux-mêmes reçu de la famille d'Apremont. Les bans seigneuriaux du château de la Grange aux Ormes appartiennent à la famille de Bar depuis 1262³⁰⁵. Ce qui

revient à dire que Jeanne réapparaît en 1436 dans une demeure dont le véritable "propriétaire" est René de Bar, qu'elle connaît depuis 1428 ou 1429.

La mère de René de Bar, Yolande d'Anjou, est, rappelons-le encore, la belle-mère de Charles VII. La sœur de René, Marie d'Anjou, est reine de France, et connaît elle-même fort bien la Pucelle.

Si l'on veut que la Jeanne de 1436 ne soit pas celle de 1431, il faut donc admettre que le propre beau-frère du roi est complice, voire instigateur, de l'usurpation d'identité, ainsi que l'évêque de Metz puis bientôt la duchesse de Luxembourg. Pour quelles obscures raisons? On n'en aperçoit aucune de vraisemblable, d'autant que Charles VII n'a, hélas pour elle, plus grand besoin de Jeanne sur le plan militaire.

Si l'on considère que la Pucelle a été aidée pour mettre fin à son "absentement" par la maison d'Anjou, tout s'éclaire parfaitement. Ayant vécu dans un semi incognito jusqu'alors ("elle se faisait appeler Claude"), par suite du serment consenti en échange de sa libération à Rouen, elle vient de décider, ou a en reçu l'autorisation royale, de revenir à une vie sinon "normale" – si tant est que ce mot ait un sens pour Jeanne –, du moins plus en lumière. Sa libération fin mai 1431 n'impliquait pas en effet un séjour dans les prisons ou les places bourguignonnes ou anglaises. Une rumeur attestant de la détention de la Pucelle, officiellement défunte, dans l'une de celles-ci aurait eu en effet des conséquences désastreuses pour ses juges et ses "bourreaux" anglais, du moins ceux qui étaient dans la confidence. Il est plus logique d'imaginer Jeanne abritée durant son "absentement" par les maisons amies d'Anjou, de Laval, voire par celui qui est encore son grand ami, le maréchal de France Gilles de Rais.

Voyons maintenant qui sont les premiers témoins de son retour à la vie publique en ce mois de mai 1436.

Nicole Lowe ou Louve (1387-1462) est non seulement un chevalier qui accompagnait la délégation de Metz au sacre à Reims le 17 juillet 1429, mais aussi un des principaux personnages de la ville. Il appartient au patriciat (ou "familles patriciennes") de Metz qui se veut le garant des libertés de la cité face aux rois comme aux empereurs.



³⁰³ À cette époque, René de Bar est prisonnier du duc de Bourgogne, ce qui ne lui interdit toutefois pas de régler "les affaires courantes"; il ne recevra le prêt nécessaire à la négociation de sa rançon que le 6 août de la même année (Mireille Chazan, dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, 2014, p. 306). Il faut noter à ce propos que les conditions de détention de l'époque ne sont pas, pour les grands seigneurs du moins, ce que l'on suppose anachroniquement : ils reçoivent assez librement, tiennent cour, entretiennent des correspondances. C'est ainsi que Charles d'Orléans, prisonnier à Londres, peut commander puis faire régler par son trésorier demeuré à Orléans un habit somptueux pour Jeanne en juin 1429.

³⁰⁴ Dont Augustin Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*, a relevé qu'elle était veuve en 1447.

³⁰⁵ Un des fils du couple Gournay, Jehan, entrant en religion, demandera encore à son suzerain René de Bar l'autorisation de transmettre son fief. Tiré de CALMET Augustin, *Histoire de Lorraine*, Nancy, A. Lescure, 1745, p. 202.

196

197

Chapitre 5 - Comment Wikipédia et les domrmistes déforment la réalité de la survivance de Jeanne

Cherpillod, pages 523 et 524

II. LE MYSTÈRE DE LA MORT.

1. De touchantes retrouvailles familiales.

Même si Pierre et Jean d'Arc ne sont que des frères adoptifs, ils ont immédiatement reconnu la femme qui revint à Metz en 1436 et se présenta comme la Pucelle Jeanne, ce qui montre qu'elle n'avait donc pas péri brûlée le 30 mai 1431.

Les mythologues ne nous offrent que ces trois interprétations : 1) les frères d'Arc ont été abusés par une aventurière ; 2) ils étaient les complices d'une aventurière ; 3) c'étaient deux imposteurs, qui se faisaient passer pour les frères d'Arc.

La troisième de ces suppositions fantaisistes n'est que rarement produite. Mais les deux premières, qui traînent dans toutes les *Vies de Jeanne d'Arc* bien pensantes, impliquent que les frères d'Arc étaient soit des abrutis incurables, soit des escrocs de bas étage. Cette accusation grave est dénuée de tout fondement : rappelons qu'ils ont été comblés de faveurs par le roi et le duc d'Orléans, et qu'ils ont occupé les hautes fonctions de bailli et de prévôt.

2. Ils sont des centaines à reconnaître la Pucelle.

Les adeptes du mythe, quand ils consentent à mentionner la reconnaissance de Jeanne des Armoises comme l'*unique* et *vraie Jeanne d'Arc*, pour reprendre un titre classique, se limitent prudemment à Pierre et Jean d'Arc. Ils ne mettent en cause que deux personnes. Il ne s'agit donc que de deux dupes, ou de deux escrocs.

Ils se gardent bien de citer les très nombreuses autres personnes qui la reconnurent également. Et ils taisent soigneusement et malhonnêtement le rang social élevé de toutes ces personnes.

Essayons donc, pour les confondre, de dresser la liste, d'ailleurs non exhaustive, de tous ceux pour qui l'identité de Jeanne des Armoises ne faisait aucun doute.

- Les bourgeois de Metz, qui reconnurent Jeanne dès son arrivée dans cette ville.
- Les bourgeois d'Orléans, qui la reçurent avec honneur au cours de l'été 1439. Notons que tous ces Orléanais avaient fort bien connu la Pucelle en mai 1429, pendant une semaine. Ajoutons-y Fleur-de-Lys, héraut d'armes d'Orléans.

• Le chevalier Robert des Armoises, qui épousa Jeanne, et qui était de vieille noblesse. Ajoutons le prêtre qui célébra le mariage, tous ceux qui y assistèrent, et les notaires qui établirent les actes. Robert de Baudricourt, qui était allié à la maison des Armoises et connaissait la vraie Pucelle, n'a pas élevé non plus de protestations contre cette prétendue *fausse Pucelle*.

• La duchesse de Luxembourg, nièce et petite-fille d'empereurs, cousine de la reine de France, tante et belle-fille de ducs de Bourgogne. Il faut y adjoindre le comte de Virnembourg.

• Gilles de Rais, qui connaissait fort bien la Pucelle, et qui a reçu Jeanne des Armoises dans son domaine de Machecoul pendant plusieurs mois.

• Regnault de Chartres, évêque d'Orléans en 1439. Très probablement aussi, le Bâtard d'Orléans, le duc d'Alençon, Guillaume Bellier.

• Isabelle Romée, la propre mère (adoptive) de Jeanne, qui a vraisemblablement rencontré la dame des Armoises à Orléans.

523

- Le roi Charles VII en personne ! On a vu qu'Henri Wallon, préférant un ridicule grandiose à la reconnaissance de Jeanne des Armoises, n'hésite pas à accuser le roi d'être complice de l'escroquerie montée par cette dame.

• Le duc d'Orléans, qui mentionne Jeanne encore en vie en 1443, à l'occasion d'un cadeau fait à Pierre d'Arc, son frère adoptif.

Selon l'histoire officielle, tous ces gens-là la savaient morte, réduite en cendres. Et pas un n'a crié son indignation devant la prétendue réapparition d'une soi-disant Pucelle... Ou bien alors, quelques-uns d'entre eux auraient protesté, mais par la suite une main noire aurait détruit les documents qui faisaient état de cette protestation...

III. FAUT-IL ESPÉRER ?

Faut-il espérer qu'un jour un historien ayant pignon sur rue se penchera enfin, enfin, enfin, sur le dossier *Jeanne la Pucelle*, pour l'élaguer de son fatras mythologique et de ses mensonges : l'épiphanie du 6 janvier 1412, les saints qui n'existent pas... mais apparaît quand même, une illettrée... qui sait lire et écrire, une paysanne ignorante... experte en artillerie et fine politicienne, une opération spontanée... minutieusement préparée, cent quarante-cinq témoins... qui ne sont que quinze, et attestent son âge... qu'ils ignorent ?

Faut-il espérer qu'un jour un historien ayant pignon sur rue se penchera enfin, enfin, enfin, sur le dossier *Jeanne des Armoises*, pour prendre conscience que la mort de la Pucelle sur le bûcher repose sur plusieurs témoignages... dont le nombre est dérisoire, comparé au nombre impressionnant de personnes qui ont reconnu Jeanne la Pucelle dans la dame des Armoises et n'ont pas élevé un soupçon de doute ?

Par "historien ayant pignon sur rue", j'entends un professeur d'université ou du Collège de France, un directeur d'études à l'École des hautes études, un diplômé de l'École des chartes... Le public est si facilement ébloui par les titres...

Si les Calmette, les Duby, les Le Goff et d'autres érudits, avaient consacré au rejet de la légende, le quart de l'énergie qu'ils ont dépensée pour sa propagation, ils auraient la fierté d'avoir œuvré pour l'avancement des connaissances humaines et le recul de la superstition. Qu'un jeune universitaire hésite à se lancer dans cette aventure, cela se conçoit : la "pensée unique" ne le lui pardonnerait pas et sa carrière serait brisée dans l'œuf. Mais un professeur sexagénaire le pourrait fort bien.

Faut-il donc espérer qu'un jour un intellectuel de renom remettra l'histoire de Jeanne à l'endroit ? Il devra s'attacher à examiner les faits tels que les documents nous les rapportent, sans les truquer (ce qu'était Jeanne, ce qu'elle a fait, ce qu'elle a dit, ce qu'elle est devenue après le bûcher), et ensuite seulement bâtir une hypothèse sur son origine et sur les événements de mai 1431. L'histoire de Jeanne à l'envers, qu'on a trop pratiquée, consiste en la démarche inverse : on pose d'abord un postulat sur sa naissance et sur sa mort, et ensuite seulement on tord les faits et on modifie les textes pour les adapter au postulat préétabli. C'est inadmissible.

Faut-il espérer qu'un jour, un universitaire de renom remettra l'histoire de la Pucelle à l'endroit ? Oui, j'espère. Mais ai-je raison d'espérer ? La mythologie, les superstitions, les préjugés, la pensée unique, la Providence, tout cela est si solide...

524

41. Les historiens classiques confondent Jeanne des Armoises et d'autres aventurières, comme la Pucelle du Mans

Il n'y a certes pas consensus, même au sein des historiens professionnels, sur la question de savoir s'il y eut une ou plusieurs usurpatrices, ou si les apparitions relevées de la fausse Jeanne d'Arc se référaient à une seule et même personne. À titre de contre-feu, les survivistes l'arguent donc parfois une, voire jusqu'à six fausses pucelles (Lesigne, p. 244, Grillot de Givry, p. 7, Grimod, p. 162, David-Darnac, p. 356-361, Leclerc, p. 173).

L'argumentation vise à montrer que l'auteur n'est pas dupe des usurpatrices, et qu'il sait faire la distinction entre la vraie fausse pucelle et les autres, mais que les historiens professionnels, eux, confondent tout. Comme preuve, les survivistes citent en premier lieu la



LES ARGUMENTS SURVIVO-BÂTARDISANTS

si c'est en relation avec son passage à Sermaize, où résidaient des cousins germains de Jeanne, ou s'il s'agit d'une mauvaise transcription des « Jeanne des Armoises » : le « oi » se prononce en effet « oué » au XV^e siècle, et la différence entre « des armouèses » et « de Sermaise » n'est pas très grande :

Humble supplication de Jehanne de Sermaises, à présent femme de Jehan Douillet, avons recue, contenant que, par haine que ont conçu contre elle aucuns des parents de la dame de Saumoussay, à leur pourchas ou autrement, elle a été mise en noz prisons de Saumur et ilecq détenue par l'espace de trois mois ou environ ; et lui a été imposé par aucun de noz officiers au dit lieu de Saumur qu'elle s'estoit fait appeler par longtemps Jehanne la Pucelle, en abusant et faisant abuser plusieurs personnes qui autres fois avoient vu la Pucelle qui fut à lever les sieges d'Orléans contre les ansieux ennemis de ce royaume ; et à celle occasion, jassoit ce qu'il n'y ait eu autre charge contre elle, a été par nos officiers du dit lieu de Saumur bannie de nostre dit Pays d'Anjou...¹²³

La lettre de rémission de René d'Anjou qui la mentionne conclut en disant qu'il lui accorde toutefois de résider sur ses terres : « pourvu toutesvoies que dorenavant elle se portera honestement tant en abiz que autrement, ainsi qu'il appartient à une femme de faire ».

Ramenée dans le rang, la fausse Jeanne n'eut donc pas les honneurs des grandes chroniques, sinon marginalement, et celles où elle est mentionnée reviennent parfois sur leur première mention pour souligner la supercherie. C'est Save qui relança l'attention sur

¹²³ A. LECOY de LA MARCHE, *Une fausse Jeanne d'Arc*, Paris, 1871, p. 19, n. 2.

Pucelle du Mans, qu'aucun historien professionnel n'a pourtant jamais soupçonnée d'être Claude des Armoises (même et y compris Vallet de Viriville, qui est en pratique l'historien visé par cette affirmation). La Pucelle du Mans est connue par un récit de Jacques du Clercq : âgée d'environ vingt-deux ans en 1460, elle s'appelait Jeanne La Féronne et était peut-être native de Cossé-le-Vivien. Elle fut exorcisée par l'évêque du Mans, Martin Berruyer, qui écrivit à la reine de France qu'elle était possédée du Démon et qu'elle prophétisait. Menée devant le conseil du roi, elle fut convaincue d'être une affabulatrice et condamnée à être exposée au pilori à Tours¹²¹. La confusion entre les deux Jeanne est certes attestée en 1504¹²², mais semble tenir uniquement au fait que Martin Berruyer avait rédigé un mémoire inséré dans le procès de réhabilitation de Jeanne : Jeanne La Féronne était bien trop jeune pour se faire passer pour Jeanne d'Arc, qui aurait eu alors quarante-huit ans. Elle n'avait du reste jamais prétendu être Jeanne d'Arc, mais disait avoir des visions et des stigmates.

Grillot (p. 39) affecte de considérer que la Pucelle du Mans est l'usurpatrice démasquée par le roi et dont parle Pierre Sala. Il est suivi par Grimod (p. 162), qui considère que la pucelle signalée par Sala et qui est démasquée par le roi n'est pas la vraie, et par David-Darnac, qui reprend exactement la même argumentation que Grillot (p. 355-363). Gay, en revanche, identifie la femme démasquée par le roi avec Claude

¹²¹ R. LATOUCHE, « Jeanne La Féronne, d'après une lettre de Martin Berruyer, évêque du Mans », *La Province du Maine*, t. XVIII, 1910, p. 418-425.
¹²² Jules QUICHERAT, t. V, p. 333 (extrait des *Femmes célèbres* d'Antoine Dufoir).

Détail du "Sacre du roi Charles VII à Reims", tapisserie vers 1640, château d'Espenel, sur livre "Jeanne d'Arc" de Henri Wallon, 1876 ([couv.](#), [titre](#)).

Claude des Armoise, mais ses successeurs sont écartelés sur les contours que l'on peut attribuer à « leur » Jeanne : certains tentent de minimiser la portée des aveux de la femme démasquée par Charles VII, d'autres tentent de la différencier de celle qui fut condamnée par le Parlement, ou considèrent cette condamnation comme une preuve de la haine des Parisiens. Bref, il règne une certaine confusion dans leurs rangs. Et surtout : s'il y eut vraiment des usurpatrices prétendant faussement être Jeanne, pourquoi ne pas admettre que toutes les aventurières dont les textes nous montrent la trace furent des usurpatrices ? Sur quel document s'appuyer pour prouver que telle ou telle « Jeanne » fut la bonne, quand on hésite sur les pourtours qu'on peut donner à Claude ?



des Armoises, mais essaye de faire passer la demande de pardon de la fausse pucelle pour une excuse à propos de son départ précipité de Sully-sur-Loire. Grillot (p. 41) n'identifie pas non plus la dame des Armoises avec celle qui est mentionnée dans l'acte de rémission de Siquenville, que l'on a vu ci-dessus. Mais elle est identifiée comme telle par Martin Meissonnier. Au-delà de ces différences, les survivisto-bâtardisants réfutent de manière générale toute identité entre Claude des Armoises et les dernières manifestations d'une – ou de la – fausse Jeanne d'Arc à Sermaize et à Saumur.

Il y a là un problème méthodologique : les historiens professionnels ne contestent pas l'existence de Claude des Armoises, ils sont seulement convaincus qu'il s'agit d'une usurpatrice, leurs doutes allant à la question de savoir s'il y eut une ou quatre usurpatrices (il ne semble pas que l'on doive aller jusqu'à six). Mais les survivistes sont rebutés par le portrait que donnent tous les témoignages mis bout à bout de leur championne, pas tant en raison de crimes qui lui seraient attribués (la Pucelle du Mans est ainsi accusée de proxénétisme), mais parce que le tableau dressé par les derniers témoignages montrent une usurpatrice au bout du rouleau, vivotant misérablement d'expédients : quelle déchéance pour la « fille d'Isabeau de Bavière ». Certes, l'annonce de la réapparition de la fausse Jeanne avait fait rapidement le tour de la France (un pari est enregistré entre deux habitants d'Arles pour savoir s'il s'agit de la vraie ou d'une fausse), mais sa condamnation par le Parlement, après qu'elle eut été démasquée par Charles VII en personne, fit retomber l'enthousiasme : elle vivota par la suite, et sa dernière mention, en 1456, signale qu'elle est alors en prison et porte le nom de Jeanne de Sermaize, sans qu'on sache



La première page de l'ouvrage de Pierre Caze en 1819.

Mais que Jehanne n'ait pas attiré des hommes est une thèse indéfendable, on l'a vu.

Parmi les deux garçons dont Jehanne a reconnu être la mère en 1440 (et donc nés au plus tôt en 1437), l'un a laissé des traces dans les documents officiels d'époque.

Il se nommait Philibert des Armoises. Une généalogie, fautive, indique que Robert des Armoises, est "mort sans génération"⁷²². Une autre généalogie en fait arbitrairement, c'est-à-dire sans document à l'appui, le fils de Robert des Armoises et de sa première épouse, Alix de Manonville. Sur quel(s) document(s) cette affirmation s'appuie-t-elle? Comme si nier que Jehanne ait eu une descendance était une forme de fidélité au mythe de son éternelle virginité même pour ceux qui croient qu'elle a survécu au bûcher.

En réalité, Philibert peut tout aussi bien être le fils de Jehanne.

On sait hélas fort peu de choses de lui: "Vers l'an, 1460, Philibert des Armoises et Jehanne de La Force sa femme vendent la terre de Richemont à Didier de Briey, et à Jehanne de Puligny, sa femme. *Généalogie de Briey*."⁷²³ S'agit-il de Richemont, à 23 kilomètres au nord de Metz, ou de la seigneurie de Tichemont dont Robert était de son vivant le seigneur et Jehanne la dame?⁷²⁴

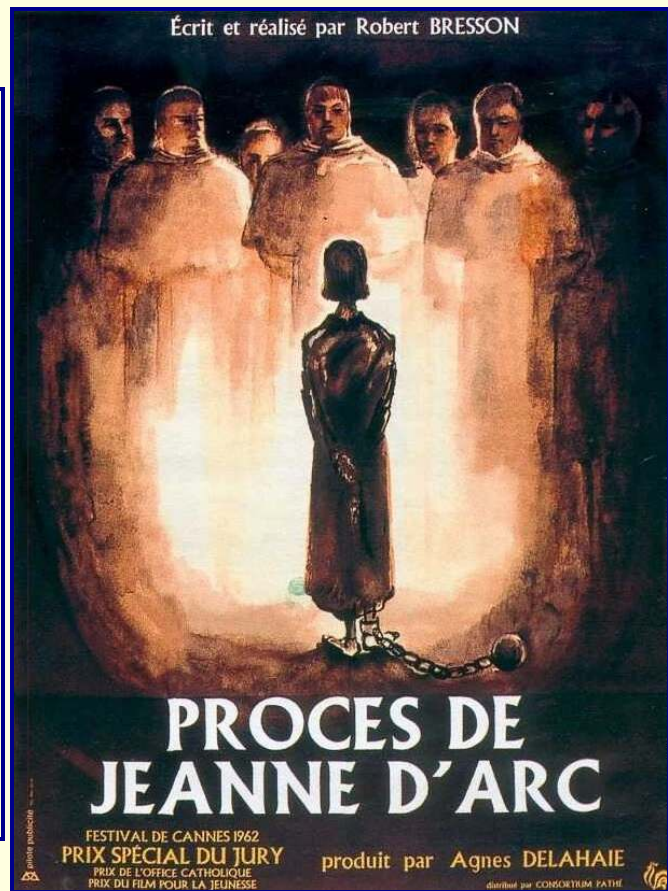
Ce qui est bien certain, c'est que Philibert des Armoises a eu des enfants, deux garçons nommés Philibert et Simon. Le second d'entre eux fut le père de Jean, Philippe et Colart des Armoises, dont on peut retrouver la descendance sur plusieurs générations⁷²⁵. Ce fait expliquerait que les Armoises, au XVII^e siècle, se considèrent comme les descendants directs de Jehanne.

⁷²² Généalogie ancienne établie par Bernard Cherin, reproduite dans PESME Gérard, *op. cit.*, p. 16 bis.

⁷²³ CALMET Augustin, *op. cit.*, p. 164, et Archives de Meurthe et Moselle B592 n°261 ; B 350 f°102 v.

⁷²⁴ Le site geneanet place la date de sa mort en 1482.

⁷²⁵ CALMET Augustin, *Ibid.*, p. 164-165.





36. À Orléans, la fausse Jeanne aurait rencontré Charles VII

C'est Pesme qui l'affirme (p. 221), en s'appuyant sur les paiements pour le vin offert par la ville d'Orléans à la fausse Jeanne, enregistrés en septembre. Or si Charles VII est effectivement présent à Orléans à cette date, ce n'est pas une preuve que la fausse Jeanne y soit encore. Les paiements sont souvent notés en différé, et parfois dans le désordre : la mensualité de mars 1448 de la pension d'Isabelle Romée a ainsi été payée après celle de décembre 109. La dame des Armoises semble bien être partie le 1^{er} août, et en catastrophe ; est-ce l'annonce de l'arrivée du roi qui la fait fuir ? Celui-ci entre à Orléans le 20 août. Mais si Charles VII a rencontré Claude des Armoises (à Orléans ou ailleurs), ce ne pourrait être que pour la scène relatée par Pierre Sala :

Dix ans après, fut ramenée au roy une aultre pucelle affectée, qui moult ressembloit à la première. Et vou-

109 Ibid., p. 63.

175

Caroline-Eugénie Segond-Weber jouant Jeanne d'Arc pour Nadar (1891), image d'entête de l'article "Jeanne d'Arc icône LGBT+", d'Anne-Laure Pineau, 2022.

JEANNE D'ARC, L'HISTOIRE À L'ENDROIT

loit l'on donner à entendre en faisant courir bruit, que c'estoit la première qui estoit suscitée. Le roy oyant ceste nouvelle, commenda qu'elle fust amenée devant luy. Or, en ce temps estoit le roy blessé en ung pied, et portoit une bote faulve ; par laquelle enseigne ceux qui ceste traïson menoient, en avoient adverti la faulce Pucelle, pour ne point faillir à le congnoistre entre ses gentilzhommes. Advint que à l'heure que le roy la manda pour venir devant luy, il estoit en ung jardin soubz une grant treille. Si commenda à l'ung de ces gentilz hommes que dès qu'il verroit la Pucelle entrée, qu'il s'avansast pour la recueillir, comme s'il fust le roy, ce qu'il fit. Mais elle venue, congnoissant aux enseignes susdictes que ce n'estoit il pas, le refusa ; si vint droit au roy. Dont il fut esbahi et ne sceut que dire. Si non en la saluant bien doucement, luy dist « Pucelle m'amy, vous soyiez la très bien revenue, ou nom de Dieu qui sçait le secret qui est entre vous et moy ». Alors miraculeusement, après avoir ouy ce seul mot, se mit à genoulz devant le roy celle faulce Pucelle, en luy criant mercy ; et sus le champ confessa toute la traïson, dont aucuns en furent justicié très asprement, comme en tel cas bien appartenoit 110.

Les survivistes ont généralement évacué la difficulté en affectant bruyamment de distinguer la « Pucelle de Sala » de la leur, et en prétendant que la chronologie ne se prêtait pas à les mêler. Le texte est pourtant clair : la fausse Pucelle amenée au roi l'est dix ans après, donc en 1439-1441, et la précédente manifestation de Claude des Armoises, à Orléans, date de 1439. Marcel Gay tente de réduire la difficulté

109 Jules QUICHERAT, t. IV, 277-281.
176



LES ARGUMENTS SURVIVO-BÂTARDISANTS

(p. 255) en discutant du sens d'« affectée » et en prétendant que la « traïson » confessée concerne son départ de Sully, en 1430. Il faudrait supposer que Jeanne est effectivement partie en trahissant le roi, ce qui est difficile à croire, car on la voit opérer, entre Compiègne et Soissons, en compagnie de Regnault de Chartres, le chancelier de Charles VII. Et, au moment de sa capture à Compiègne, elle se trouvait aux côtés de capitaines connus pour leur loyalisme, comme Poton de Xaintrailles, Jacques de Chabannes, Theodoro di Valperga, Regnault de Fontaines. La trahison, dont « certains » sont très âprement punis, c'est évidemment la tentative de se faire passer pour Jeanne. Claude des Armoises, en entendant le roi parler de secret, ne pouvait que deviner la question suivante : « Quel est-il ? » En se jetant aux genoux du roi et en implorant pardon, elle évitait le pire, mais il faudrait être bien naïf pour imaginer qu'elle allait pouvoir s'en sortir sans aucun dommage : il y a donc tout lieu de penser que la fausse pucelle prêchée sur la pierre de marbre du Parlement, et dont parle le Bourgeois de Paris, est bien celle que démasque le roi, et qui purge là sa punition. Inutile de prétendre qu'elle a échappé à la peine de mort en raison du fait qu'elle était bien Jeanne d'Arc : en 1456 encore, René d'Anjou montrera la même mansuétude envers celle qui « s'estoit fait appeler par longtemps Jehanne la Pucelle » ; l'usurpation d'identité n'est pas un crime capital, c'est juste une escroquerie.

177

2. La Pucelle « de Sala ».

Nous la connaissons par un passage d'un ouvrage intitulé *Proïesses de plusieurs Roys, dédiées au Roy François I^{er}*, imprimé en 1515, et dont l'auteur est un certain Pierre Sala.

On a déjà vu (chapitre XII) que Pierre Sala servit comme *varlet* les rois Louis XI et Charles VIII, comme *panetier* le dauphin Charles-Orland et comme *maître d'hôtel* Louis XII. Il offrit son livre à François I^{er} en 1516.

Le seigneur qui conte cette anecdote à Pierre Sala est Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, chambellan de Charles VII.

« En oultre, me compta ledit seigneur que dix ans après, fut ramenée au roy une aultre Pucelle affectée [fausse], qui moult ressembloit à la première. Et vouloit l'on donner à entendre en faisant courir bruit, que c'estoit la première qui estoit suscitée [ressuscitée]. Le roy oyant ceste nouvelle, commenda qu'elle fust amenée devant luy. Or, en ce temps estoit le roy blessé en ung pied, & portoit une bote faulve ; par laquelle enseigne ceux qui ceste traïson menoient, en avoient adverti la faulce Pucelle, pour ne point faillir à le congnoistre entre ses gentilzhommes. Advint que à l'heure que le roy la manda pour venir devant luy, il estoit en ung jardin soubz une grant treille. Si commenda à l'ung de ces gentilzhommes que dès qu'il verroit la Pucelle entrée, qu'il s'avansast pour la recueillir, comme s'il fust le roy : ce qu'il fist. Mais elle venue, congnoissant aux enseignes susdictes que ce n'estoit il pas, le refusa ; si vint droit au roy. Dont il fut esbahi & ne sceut que dire, si non en la saluant bien doucement, luy dist : « Pucelle m'amy, vous soyiez la très bien revenue, ou nom de Dieu qui sçait le secret qui est entre vous & moy. » Alors miraculeusement, après avoir ouy ce seul mot, se mit à genoulz devant le roy cette faulce Pucelle, en luy criant mercy ; & sus le champ confessa toute la traïson, dont aucuns en furent justicié très asprement, comme en tel cas bien appartenoit » (Quicherat, IV, p. 281 ; Grimois, p. 282/296 ; G. de Givry, p. 41-42 ; Henry, p. 163-164).

En résumé, mise en présence du roi, elle l'aurait reconnu caché parmi les assistants, grâce à ses bottes fauves, détail dont elle était informée, et renouvelant ainsi ce qu'avait fait la véritable Pucelle dans des circonstances analogues (à Chinon, en mars 1429). Quand le roi eut fait allusion au secret qui existait entre lui et elle, elle se troubla, tomba à genoux et avoua son imposture.

Dans ce récit, personne n'a ni prénom ni nom de famille. Il est donc fort aventureux d'assimiler cette femme à Jeanne des Armoises. Le texte ne mentionne pas non plus de séjour à Orléans. D'ailleurs, ni Lefèvre-Pontalis ni Anatole France n'ont rapporté ce récit à Jeanne des Armoises.

De plus, le récit affirme que les complices furent « justiciés très âprement ». Or les frères du Lys (d'Arc), loin d'être punis, furent au contraire couverts de faveurs

485

par le roi, ainsi que par le duc d'Orléans après 1440. Rappelons que Pierre du Lys reçut du duc d'Orléans, en 1443, le don de l'Île-aux-Bœufs.

« L'acte du 28 juillet 1443 est une nouvelle preuve de l'innocence des sornettes du Bourgeois et du confident du sieur de Boisy », écrit Ambroise Ledru (p. 41).

On connaît aussi les extraits d'un registre de la Chambre des comptes de Paris « A messire Pierre du Lis, chevalier, frère de la Pucelle, six vint & une livres pour sa pension de l'an m cccc l. iv. A Jehan du Lis, frère de la Pucelle, esquier, bailli de Vermandois & capitaine de Chartres, pareille somme pour sa pension de l'an m cccc l. iv » (Quicherat, V, p. 279). Cent vingt et une livres de pension sont donc attribuées pour l'année 1454, à chacun des frères (adoptifs) de la Pucelle. Soit une dépense totale de 242 livres, une belle somme (dans les 10 000 euros de 2014) !

Trois ans plus tard, en 1457, Jean († 1501), fils de Pierre du Lys, se marie à Orléans avec Macée de Vézine, fille de Jean de Vézine, seigneur de Villers, près d'Orléans. Les bourgeois d'Orléans veulent participer aux frais de la noce en offrant aux mariés 51 pintes de vin et vingt livres tournois « pour considération des grans biens, bons & agréables services que fist durant le siège feue Jehanne la Pucelle, seur dudit messire Pierre du Lis, à ceste cité d'Orliens » (Quicherat, V, p. 279).

À la mort d'Isabelle Romée (1458), qui habitait Orléans, les Orléanais reversent à Pierre du Lys la pension qu'ils versaient jusque-là à sa mère : « A Messire Pierre du Lis, chevalier, frère de feue Jehanne la Pucelle, la somme de 48 s. p. que par les procureurs a esté ordonné lui estre payée, pour le don que ladite ville faisait chacun mois a feue Ysabeau, leur mère, pour luy aider à vivre, & pour le mois de novembre derrenier passé, ou quel mois elle trepassat le xxviii^e jour... » (ibidem, p. 276).

On connaît encore les cadeaux que la famille d'Orléans fit à Pierre du Lys : 10 livres en 1463, 25 livres en 1468 ; puis à son fils : 125 livres en 1473, encore 125 livres en 1478 (Quicherat, V, p. 280-281).

Si c'est cela, « être justicié très âprement » il y aura beaucoup de candidats...

3. Le roi Charles VII à Orléans.

Gérard Pesme affirme « qu'au moment où Jeanne des Armoises séjourna à Orléans le roi Charles VII s'y trouvait aussi. Il présida le 24 août une réunion du Grand Conseil, réunion à laquelle assistaient, entre autres anciens amis de Jeanne, le bâtard Dunois, Jean Rabateau (chez qui la Pucelle avait logé à Poitiers), etc. Le Roi ne devait quitter Orléans que le 5 septembre pour se rendre à Paris. Il est donc impossible que le Roi et Jeanne ne se soient pas rencontrés à ce moment (...). Je présume d'ailleurs que si Jeanne choisit précisément cette date pour se rendre à Orléans, c'est qu'elle savait devoir y rencontrer le Roi » (in C. Pasteur, p. 155-156).

Gérard Pesme ne se contente pas d'affirmer : il donne la preuve de ce séjour du roi à Orléans. C'est une quittance extraite du registre des Comptes de la ville de Tours : « Au Receveur, par mandement donné le xxvii^e jour de septembre, l'an dessusdit (1439), cy rendu, la somme de 4 l. t. que par nostre commandement & ordonnance avez payée & baillé : c'est assavoir, à Jehan Drouart, la somme de 60 s. t. pour ung voyage qu'il a fait pour, en ce présent mois, estre allé à Orléans porter lettres clouées que Mgr. le bailli [de Touraine] rescripvoit au roy, nostre sire, touchant le fait de damme Jehanne des Armoises, & unes lettres que laditte damme Jehanne rescripvoit audit seigneur » (Quicherat, V, p. 332).

« Donc, continue G. Pesme, ce mois de septembre (1439), la ville de Tours règle à un messager appelé Jean Drouart les frais d'un voyage qu'il a entrepris pour remettre au Roi à Orléans des lettres que lui envoie le Bailli de Tours. Par ce même courrier, le bailli semble envoyer au roi une lettre que Jeanne lui a adressée à lui,

472



Bailli. Je signale entre parenthèses que ce Bailli, le sire Harduin de Champagne, occupait ses fonctions depuis 1425, donc qu'il avait dû connaître la Pucelle lors de son entrée dans cette ville en 1429 » (in C. Pasteur, p. 156).

Philippe Erlanger, lui aussi, assure que « celle qu'on accueillait ainsi resta dans la ville jusqu'au 4 septembre. Le plus étrange est que le Roi lui-même y résida du 24 août au 5 septembre » (p. 195). Le séjour du roi à Orléans, du 24 août au 5 septembre semble donc bien une certitude. Ce n'est pas un « bâtardeur », comme ils disent, c'est un historien, Philippe Erlanger, qui l'affirme.

Malheureusement, cet historien ne peut s'empêcher d'adhérer à la « pensée unique » en présentant Jeanne des Armoises comme une aventurière, qui « s'effondra en sanglotant, confessa l'imposture et « cria mercy » ». Il se fonde pour cela sur un récit de Pierre Sala (que nous retrouverons au chapitre suivant), où l'on voit le roi demander à la « fausse Pucelle » « le secret qui est entre vous & moy » (Quicherat, IV, p. 281). Le récit de Pierre Sala ne fait pourtant aucune allusion à un séjour à Orléans et ne donne ni prénom ni nom de famille. Il est donc totalement dépourvu de rapport avec le séjour de Jeanne des Armoises à Orléans.

Erlanger prend ici ses désirs pour des réalités. Par ailleurs, Sala assure que les complices furent « justiciez très asprement », ce qui fut loin de se produire pour les frères du Lys (frères adoptifs de Jeanne), qui furent au contraire couverts de faveurs par le roi et par le duc Charles d'Orléans après son retour en France.

Il est donc certain que Jeanne la Pucelle et Charles VII se rencontrèrent à Orléans en ce début de septembre 1439, puisque « le 14^e jour de septembre », le roi y était encore, et qu'on présenta « à dame Jehanne des Armoises » « six pintes & choppine de vin », comme on l'a vu plus haut (Quicherat, V, p. 332), et que cette rencontre ne tourna nullement, contrairement aux affabulations domrémièstes, à la confusion de Jeanne des Armoises, alias Jeanne la Pucelle.

On a vu la naïveté qui consiste à accuser les frères d'Arc d'abrutissement ou d'escroquerie. On en a souri.

On a vu la franche stupidité consistant à accuser de complicité avec une aventurière : Isabelle Romée, le sire de Baudricourt, la duchesse de Luxembourg et tous les bourgeois de Metz et d'Orléans. On en a ri aux éclats.

La conquête du ridicule peut-elle atteindre de plus hauts sommets ? Oui, hélas. C'est Henri Wallon qui y parvient en accusant de complicité... le roi lui-même : « Comment le roi se fit-il complice de cette intrigue ? Car on ne peut admettre qu'il en ait été la dupe un seul instant » (p. 358). Cette fois, le roi complice d'une minable aventurière, voilà qui ferait rire un cheval...

Lecteur, mon ami, on te trompe, on te berne, on te baffoue, on te ridiculise, on se moque de la confiance que tu accordes à des auteurs bardés d'autant de diplômes que de mauvaise foi, et diffusés par des éditeurs prestigieux...

Posons une question plus pertinente que celle d'Henri Wallon : « comment un homme qui d'ordinaire paraît sensé peut-il écrire une chose aussi insensée ? »

Napoléon disait : « la malhonnêteté a des limites, la bêtise n'en a pas » Hélas...

473

Dehayes, page 345

foi chrétienne. Tout au plus lui demander de se ranger à l'autorité de l'Église, débat qui n'était d'ailleurs pas clos au moment du « bûcher », puisque Jeanne qui ne reconnaissait pas en lui son représentant en avait immédiatement appelé au pape.

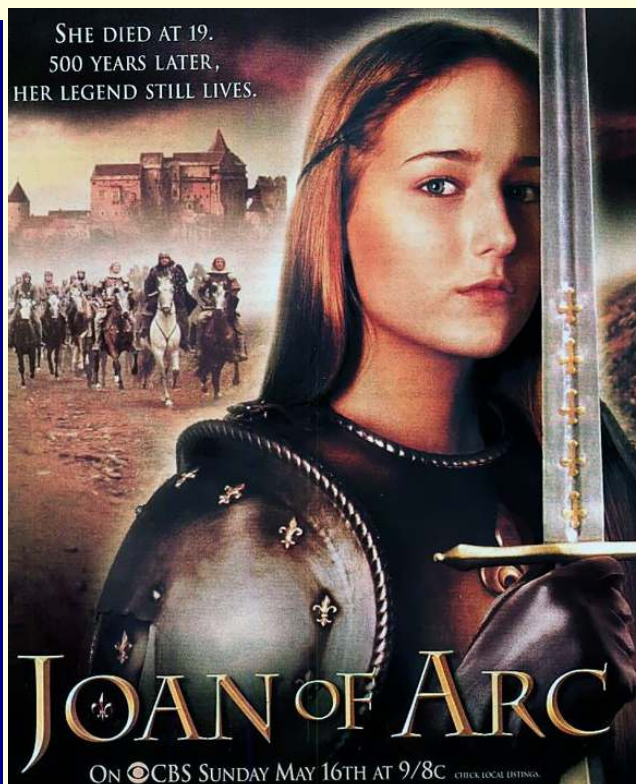
Or, que déclare Jehanne des Armoises en 1440 à la Sorbonne ? S'être rendue à Rome pour rencontrer Eugène IV, déjà souverain pontife au moment du procès de Rouen. Cette déclaration, d'après le journal du Bourgeois de Paris, n'est pas remise en cause par ses nouveaux « juges », puisque ces derniers indiquent même qu'elle a combattu pour le Saint-Père et a été homicide par deux fois en ces circonstances. Ce constat ne les empêche pas de relâcher la jeune femme, que le prévôt de Paris, Ambroise de Loré, compagnon d'armes et ami fidèle de Jehanne, n'a eu aucune difficulté à reconnaître, comme il n'aurait eu aucune difficulté à faire emprisonner (pour le moins) l'usurpatrice qu'elle ne peut pas être.

Cette rencontre à Rome n'a pu avoir lieu qu'avant fin mai 1434, puisque le pape dut ensuite se réfugier à Florence. Elle indique que la Jeanne de 1434 a mis en œuvre les intentions de la Jeanne de mai 1431 : en appeler au pape pour lever sa condamnation en tant qu'hérétique !

Quoique la supposition paraisse un peu « complotiste » (mais le premier auteur du complot contre la mémoire de Jeanne n'est autre que le roi Charles VII aidé des Dominicains !), il est logique de penser que le Saint-Siège n'ignorait pas grand-chose de la véritable histoire, devenue secret d'État, de l'héroïne française. Édouard Schneider, écrivain catholique, auteur de *Sainte Jeanne d'Arc, sa vie et de Jeanne d'Arc et ses Lys*, aurait même consulté voire recopié dans les archives secrètes du Vatican le « Livre de Poitiers » (qui comprendrait, outre l'enquête franciscaine, les procès-verbaux des interrogatoires de Jeanne à Chinon et à Poitiers avant son départ pour l'armée), et aperçu les « procès-verbaux des rapports des juges à Rouen arrivés à Rome en 1434-1435⁷⁶² » Jeanne d'Arc et ses Lys est tout entier une démonstration

⁷⁶² Gérard Pesme reproduit dans son livre *Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée*, op. cit., p. 260, une lettre que Schneider lui a écrite à ce sujet. Y est évoqué « le document que vous savez » et précisé l'époque de sa découverte, qui se situerait selon Gérard Pesme entre 1933 et 1935.

345





Affiche collaborationniste de 1944 appelant à résister, comme l'avait fait Jeanne, contre les Anglais. L'aviation alliée bombardait alors de nombreuses villes françaises, notamment Rouen, avec de très importants dégâts matériels et humains. Sur le même thème, lithographie de 1940 (lien).

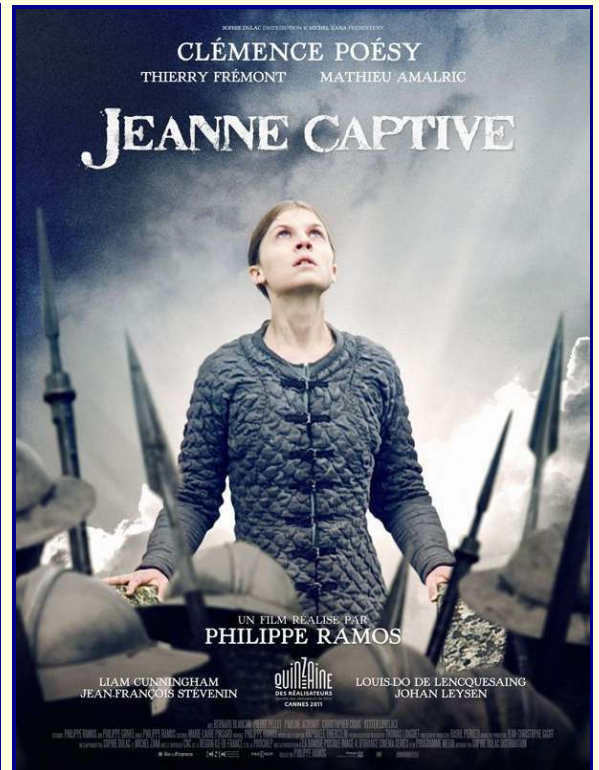
DE COMPÈGNE À ROUEN 307

Pour nous qui avons si souvent, au cours de cet ouvrage, souligné le courage physique de Jeanne et noté les côtés passionnés et impulsifs de son tempérament et qui, à chaque fois que l'occasion nous en a été donnée, n'avons pas manqué d'exalter les admirables vertus de notre héroïne nationale, sa pureté de mœurs dans des milieux aussi dissolus que ceux des camps militaires ou de la vie mondaine à la cour de Chinon, sa foi ardente de chrétienne en des temps où les sentiments religieux n'avaient que trop tendance à se relâcher, est-il besoin de dire qu'il est absolument inconcevable que la condamnée ait entendu sans la moindre protestation tant d'abominables mensonges tomber des lèvres de son juge ?

Si c'est bien Jeanne qui est sur la place du Vieux-Marché aux côtés de Jacques Midy, comment peut-on expliquer que la vierge ne se révolte pas en s'entendant traitée de séductrice pernicieuse et suspectée de commerce charnel avec les démons qu'on lui reproche d'avoir invoqués ?

Si c'est bien Jeanne qui est en face de Cauchon, comment peut-on concevoir que la chrétienne qui réprimandait si vivement ceux qui dans son entourage juraient le nom du Seigneur, puisse accepter sans un sursaut d'indignation qu'on l'accuse d'avoir blasphémé le nom de Dieu ? Comment croire un seul instant que l'ardente pratiquante qu'elle était et qui n'avait cessé tout au long de sa détention au Bouvreuil, de demander la confession et la communion ait pu rester muette quand elle s'entendit convaincre de profanation et de sacrilège ?

Et pourtant, l'occasion était belle pour la condamnée qui n'avait plus rien à perdre ni personne à ménager, de hurler à pleine voix sa protestation indignée avant de monter au bûcher !



On a vu en fin de chapitre 13 à quel point Jeanne d'Arc a, peut-être, fait du tort à la France. Les partis politiques dits nationalistes ne font pas dans la nuance. A gauche le Front National en 2010 (lien). A droite, catholiques et royalistes en 2016 (lien).



26. Le visage de l'exécutée était « embronché »
C'est l'argument répétitif des survivistes (Save, p. 9, Grillot, p. 63, Pesme, p. 186, Grimod, p. 90, Jean de Saint-Jean, p. 23, Weill-Raynal, p. 136, Leclerc, p. 154, Lamy, p. 313, Gay, p. 187) : ils s'appuient sur un texte de Perceval de Cagny :

Et ledit 24^e jour de may, environ l'heure de midy, fut amenée du chastel, le visage embronché, audit lieu ou le feu estoit prest. Et après aucunes choses lues en laditte place ; fut liée a l'estache et arse, par le rapport de ceux qui disoient ce avoir veu ⁹⁰.

⁹⁰ Henri MORANVILLE (éd.), *Chroniques de Perceval de Cagny*, Paris, 1902, p. 180.



On pourrait souligner aisément qu'il ne s'agit pas là d'un témoignage de première main, ce que Perceval de Cagny ne dissimule pas : il signale clairement qu'il rapporte le témoignage de ceux qui y étaient. On peut donc supposer qu'il répète le témoignage du procès de réhabilitation. Perceval de Cagny, en effet, est le chroniqueur du duc d'Alençon, et le duc témoigna au procès : il a pu entendre les témoignages des « Rouennais » interrogés à Paris, comme Jean Tiphaine, Guillaume de La Chambre, Thomas de Courcelles, Jean Monnet, Jean Marcel (qui témoigne juste avant le duc d'Alençon, et qui raconte la mort de Jeanne) ou Jean de Lénizeul, qui témoigne peu après. On peut craindre que Cagny ait quelque peu modifié ou réinterprété ce qu'il a entendu : il est donc utile de confronter le résumé qu'il en fait avec le texte même du procès de réhabilitation : on y voit que l'identité de l'exécutée ne faisait aucun doute chez les témoins, c'était bien Jeanne d'Arc.

Quant au sens du terme « embronché », que des générations de survivistes se sont efforcées de faire passer pour « dissimulé », il est erroné. Reportons-nous au *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e siècle*, de Frédéric Godefroy (réédité par les éditions Slatkine en 1982). Il est un peu ancien puisqu'il date de 1891-1901, mais il n'a pas pour le moment de successeur. Toutefois, ses interprétations sont parfois sujettes à caution. Dans le tome III, pages 41-43, autour du mot embronché, Godefroy signale les mots « embronc » (courbé, penché), « embronchement » (embuscade), « embronchi » (penché), « embronchier » (pencher), « embronchier » (sombre). Le terme vient visiblement du vocabulaire équestre et du terme « broncher », qui a pris le sens, pour un cheval, de faire un faux pas, mais il y a visible confusion avec le mot « embruncher », couvrir (de

branches), dont le dérivé existe toujours : Godefroy signale que le verbe « embroncher » signifie à son époque (et c'est toujours le cas aujourd'hui) « emboîter des tuiles les unes dans les autres pour couvrir un toit ». C'est par ce biais qu'on en arrive à « dissimuler quelque chose ». L'orthographe n'existait pas au XV^e siècle, et les graphies variables et multiples transcrivant des homophones peuvent étre équivoques. Godefroy mélange donc des exemples du sens « dissimulé » et du sens « abaissé ». Il y a pu y avoir un sens commun : une personne qui se couvre de branches, ou qui incline son chaperon sur son visage, se dissimule ; et l'embranchement (pour embuscade) n'est peut-être qu'une variante mal écrite du verbe embuscher, qui date du XI^e siècle. Encore faudrait-il ici que ce soit le chaperon – ou, dans le cas de Jeanne, sa mitre de condamnée, si tant est qu'elle en ait eu une, ce que les textes ne disent pas – qui soit embronché, ce que le texte ne dit pas non plus. Par ailleurs, Godefroy signale également des exemples de « visage embronché » (baissé) dans le sens de « sombre » ; qu'on rapprochera de l'italien *imbracciato*. La tête baissée, symbole d'affliction, peut effectivement s'accompagner d'un air sombre : on comprend que Jeanne n'ait pas eu le visage riant au moment de monter sur le bûcher. Si l'on reprend le texte de Perceval, on pourra dire que Jeanne pouvait avoir le visage penché, ou sombre, mais que son visage ait été dissimulé n'est pas dit : ce n'était pas suffisant pour prouver que Jeanne n'était plus reconnaissable. Grimod (p. 91, repris par Jean de Saint-Jean, p. 23) a donc rajouté, pour faire bonne mesure, un voile qui n'est attesté dans aucun texte, sans doute parce qu'il paraissait évident que la mitre ne pouvait entièrement dissimuler le visage de la condamnée que si on l'enfonçait

Affiche d'Eugène Grasset, 1899, avec l'actrice Sarah Bernhardt.

Personne n'a reconnu Jeanne : son visage était caché.

Ce qui est encore plus digne d'attention, c'est que la condamnée avait le **visage caché**. Cette précision est d'une importance capitale. C'est par Perceval de Cagny que nous la connaissons : «...environ l'heure de midy, fut amenée du chaste, le visage embronché, audit lieu où le feu estoit prest ; & après aucunes choses leues en laditte place, fut liée à l'estache & arse, par le raport de ceux qui disoient ce avoir veu » (Quicherat, IV, p.36). L'ancien mot *estache*, absent des dictionnaires usuels, désignait « un pieu ». On le retrouve dans l'anglais *stake*.

Certes, Perceval de Cagny n'était pas présent, mais il rapporte les paroles « de ceux qui disaient avoir vu cela », donc qui étaient présents.

La question qui se pose immédiatement est celle-ci : que signifie l'expression « visage embronché » ? Les domrémistes citent parfois le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de Frédéric Godefroy, qui est « un peu ancien puisqu'il date de 1891-1901 », mais il n'a pas pour le moment de successeur, assure Olivier Bouzy (HE, p.153), ce qui laisse entendre qu'il n'en existe pas d'autre.

Consultons donc son successeur, en vente dans toutes les bonnes librairies, le *Dictionnaire de l'Ancien Français*, de A.J.Greimas (Larousse), qui ne date que de 1969. Nous y trouvons le verbe **embroncher** (p.205) avec cinq significations :

1. **embroncher** v. (1080, *Rol.* : v. *branchier*, pencher, baisser). 1° Baisser la tête. — 2° Faire pencher en avant, renverser. — 3° Saluer en s'inclinant. — 4° S'assombrir. — 5° Couvrir, cacher.

Dans la phrase de Perceval, « **embronché** » est épithète de **VISAGE**, et de nul autre mot. Il est d'une évidence enfantine que seule la cinquième de ces acceptions, « couvrir, cacher », peut s'appliquer à un **visage**. Donc « visage embronché » ne peut signifier que « **visage couvert, visage caché** ».

On peut aussi consulter le *Litttré*, où le verbe **embroncher** est cité avec l'exemple suivant, d'Alain Chartier, contemporain de la Pucelle : « Et de ses mains me tenoit la teste & les yeux embrunchez & estouez, si que je n'avoie l'aise de veoir ni oyr », c'est-à-dire « il me tenait la tête et les yeux couverts, cachés ».

En supplément, grâce au greffier Clément de Fauquembergue, nous savons qu'« estoit escrit en la mitre qu'elle avoit sur sa teste les mos qui s'ensuyent : "heretique, relapse, apostate, ydolatre" » (Quicherat, IV, p.459). Une mitre sur laquelle sont écrits quatre mots, qu'on peut supposer d'une taille suffisante pour être lus à cinq ou six mètres, sinon plus, devait couvrir une bonne partie du visage.

412



Même si les domrémistes nous ont habitués à cette géométrie élastique concernant les documents qui ne leur conviennent pas, l'artifice présent est dur à avaler.

Cette écœurante jonglerie est destinée à nous faire oublier que les textes de Perceval de Cagny et de Fauquembergue mentionnent clairement un « **visage caché** », « **caché par une mitre** ». Comme dit Grimod, on ne voit pas que « **visage mis de travers** » puisse être pourvu de quelque signification. On réclame un dessin.

Si le visage de Jeanne était caché, couvert, voilé, tout ce que les assistants ont pu voir, confusément, était une silhouette féminine. Qu'est-ce qui nous prouve qu'il s'agissait bien de la Pucelle Jeanne ? Rien, absolument rien.

Et notons que si, à notre époque, tout le monde a en mémoire, par les journaux et la télévision, le visage des personnalités célèbres, il n'en était pas de même au xv^e siècle : parmi les personnes présentes à Rouen ce jour-là, à peu près aucune ne connaissait le visage de Jeanne. Alors, même si elles l'avaient vue...

Il semble que c'est l'érudit orléanais Daniel Polluche qui a le premier mis l'accent sur ce fait, dès 1749 : « la précaution que prirent les Anglois de mettre sur la tête de la malheureuse qu'ils conduisirent au supplice une mitre élevée, qui la déguisoit, & de faire porter devant elle un tableau plein d'injures & de contumelies contre elle, n'étoient-ils pas autant de moyens de distraire l'attention des spectateurs, dont à l'exception d'un petit nombre, les uns ne l'avoient jamais vue, & les autres ne l'avoient vue qu'en passant ? Il n'en falloit pas davantage pour les jeter tous dans l'erreur, & leur faire croire ce qu'on vouloit absolument qu'ils crussent » (p.16).

Le mot ancien *contumélie* signifie « parole ou action atteignant une personne dans son amour-propre, sa dignité ; offense très grave ».

2. Personne n'a reconnu la Pucelle.

Le bûcher était masqué par un tableau.

Le peuple vit-il Jeanne sur son bûcher ? Ce n'est même pas certain : « Et en un tableau devant l'escaffault où laditte Jehanne estoit, estoient escripts ces mots : "Jehanne qui s'est fait nommer la Pucelle, menterresse, pernicieuse, abuserresse du peuple, devinerresse, supersticieuse, blasphemeresse de Dieu, presumptueuse, malcréant de la foy en Jhesucrist, vanterresse, ydolatre, cruelle, dissolue, invocaterresse de déables, apostate, scismatique & heretique" » (Clément de Fauquembergue, in Quicherat, IV, p.459-460). Tous les clichés de la "sainte" Inquisition y passent !...

Un argument qui ne vaut rien.

Les domrémistes tirent parfois un argument du récit du *Bourgeois de Paris*, qui raconte que « fut le feu tiré arrière ; & fut veue de tout le peuple toute nue & tous les secrez qui peuvent estre ou doivent [estre] en femme, pour oster les doutes du peuple. Et quant ilz l'orent assez à leur gré veue toute morte liée à l'estache, le bourrel remist le feu grant sus sa poure charongne, qui tantost fut toute comburée, & os & char mis en cendre » (Quicherat, IV, p.471 ; éd. C.Beau, §578, p.297).

Jean Riquier, curé d'Heudicourt, dit également : « Après sa mort les Anglais, craignant qu'on ne parlât d'évasion, dirent au bourreau de repousser un peu le feu :

414

L'information du greffier complète donc admirablement celle de Cagny : le visage de Jeanne était **caché par une mitre**. Grimod écrit fort justement : « Le sens est donc net : il s'agit d'un **visage voilé**. Le visage mis de travers ne voudrait rien dire » (2^e éd., p.90, note 1). C'est l'évidence même.

Les faussaires domrémistes sont horriblement gênés par cette précision, et font des efforts inouïs pour la vider de son contenu.

O.Bouzy accuse Grimod de rajouter « un voile qui n'est attesté dans aucun texte [...] ». Ce détail, il venait de l'*inventer* » (HE, p.154-155). Mais c'est Olivier Bouzy, et nul autre, qui invente le **voile** : Grimod ne parle pas d'un **voile**, mais d'un « **visage voilé** », autrement dit « **caché, couvert** ». Quand le soleil est **voilé**, il n'est pas couvert d'un **voile**, il est seulement **caché, couvert**.

De plus, O.Bouzy n'hésite pas à reprendre la vieille technique domrémiste, inventée bien avant lui, consistant à réécrire le texte de Cagny : « Jeanne fut menée sur la place du Vieux-Marché de Rouen, "sévérement embronchée" » (MR, p.128).

L'adjectif « **embronché** », accompagné de l'innovation « **sévérement** », n'est plus épithète de « **visage** », mais de « **Jeanne** » ! Et cette astuce permet de donner à « **embronché** », adjectif qui le gêne fort, un tout autre sens.

Récapitulons donc les tentatives domrémistes de réécriture du texte.

- « **Jeanne embronchée** ». Donc d'après Olivier Bouzy, Jeanne arrive « **sévérement embronchée** », avec cette interprétation : « Jeanne arriva sur le lieu de son exécution, le visage tristement baissé, comme un cheval qui bronche » (MR, p.128).

- « **Tête embronchée** ». C'est encore O.Bouzy qui nous présente, plus tard, une version un peu différente, mais basée sur le même principe : « la **tête baissée**, symbole d'affliction, peut effectivement s'accompagner d'un air sombre » (HE, p.154).

- « **Mitre embronchée** ». Jean Guittou reproche à Grimod de ne pas nous dire « qu'embroncher veut dire certes voiler mais aussi mettre de travers et que l'hérétique qu'on menait au bûcher avait une **mitre placée de travers** » (p.101). Il est rare que Guittou soit d'aussi mauvaise foi.

- « **Mitre embronchée** ». Pour Régine Pernoud, experte en réutilisation des textes non agréés, le terme « **embronché** » « signifie seulement que la **mitre** [sic] dont on coiffait généralement les condamnés était par dérision **posée de travers** » (JAEM, p.300).

- Alain Decaux, lui aussi, a vu « une **mitre de travers** » (Grands Secrets..., p.29).

- « **Chapeau embronché** ». Maurice Garçon n'est « absolument pas d'accord sur le sens donné au mot « **embroncher** ». Ce participe « **embronché** » appliqué à un **chapeau** n'a jamais eu d'autre sens que « **mis de travers** ». On posait très fréquemment en signe de dérision, la **mitre** [sic] de travers sur la tête des suppliciés » (in C.Pasteur, p.92).

- « **Chaperon embronché** ». Henri Bataille, dont on a admiré d'autres falsifications, écrit que « la condamnée avait le visage couvert par un **chaperon embronché** » (La Revue Populaire Lorraine, juin 1988, p.206).

Ces six faussaires — il est impossible de les nommer autrement, « à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement », comme écrivait Zola en 1898 — ont sous les yeux l'expression « **visage embronché** » et assurent sans rire qu'ils ont lu « **Jeanne embronchée** », « **tête embronchée** », « **mitre embronchée** », « **chapeau embronché** », « **chaperon embronché** » !

413

Jeanne d'Arc et la marche des fiertés 2017 à Paris ([lien](#)).

Ci-dessous, carte postale de 1909, dessin de [Antoon Van Welie](#) (comment est-il possible d'ainsi joindre les deux mains ?) Jehanne est probablement morte dans son lit, mais c'était si dramatique, si christique et si romantique sur un bûcher...



« A cette époque où tant d'ennemis du nom chrétien se targuent de fonder l'amour de la patrie sur les ruines civiles ou religieuses, il nous plaît de célébrer les glorieux exemples de l'héroïne vierge, afin qu'ils se rappellent qu'agir et souffrir avec courage est le propre du chrétien. »
P. X. P. P.

5. La Pucelle Jeanne et Gilles de Rais.

Quelque temps après la fin de l'épopée de Jeanne, Gilles de Rais se retire sur ses terres. La passion du théâtre le pousse à monter, sur les lieux mêmes où il guerroya avec la Pucelle, à Orléans, une pièce de théâtre, un spectacle grandiose : le *Mystère du Siège d'Orléans*.

À cette fin, il séjourne à Orléans de septembre 1434 à août 1435 pour recueillir une documentation approfondie et faire écrire sa pièce.

Cet ouvrage, dont l'auteur est inconnu, comporte exactement 20 529 vers (octosyllabes pour la plupart). C'est une sorte d'imitation du *Journal du Siège*, dialogué et mis en vers. Le récit commence avec le début du siège d'Orléans et se poursuit par les combats de libération jusqu'à la victoire de Patay.

La pièce nécessite la participation de cent quarante acteurs et de trois cents figurants. Gilles intervient comme acteur principal, à deux moments, sur le devant de la scène, et dans un beau rôle. Les costumes sont somptueux, ils sont taillés dans de riches étoffes de velours et de soie. Ce grand spectacle est donné pour la première fois le jour anniversaire de la délivrance de la ville, le 8 mai 1435, et les représentations continuent jusqu'en septembre.

Ce *Mystère* (orthographe de l'époque) connaît un immense succès. Des foules considérables accourent pour voir ce spectacle unique : seigneurs, bourgeois, évêques, prêtres, gens du menu peuple. Car non seulement les spectateurs ne paient pas leur place, mais c'est Gilles qui les régale à ses frais : les mets sont servis en abondance, l'hypocras et l'hydromel coulent à flots.

Ces fêtes fabuleuses coûtent fort cher : d'après son biographe Jacques Heers, Gilles « dépensa de quatre-vingt mille à cent mille écus ; il fit représenter, entre autres, sur une place publique et pendant une semaine un mystère montrant le siège

440



d'Orléans en 1429, avec des centaines de personnages et en vingt-cinq mille vers » (p. 102). Cent mille écus semblent représenter environ 12 millions d'euros de 2014.

Gilles de Rais et la Pucelle : des amis intimes.

Or Gilles de Rais s'était couvert de gloire aux Tournelles, à Beaugency, à Patay, il avait joué un rôle de premier plan lors du sacre. Il ne connaissait pas la Pucelle superficiellement, comme on connaît quelqu'un pour l'avoir rencontré une fois ou deux, en passant. Tout au contraire, Gilles et Jeanne étaient *des amis intimes*, ils avaient guerroyé côte à côte. Mais les historiens n'aiment pas parler de Gilles de Rais, qui fut plus tard violeur et tueur d'enfants : son nom sent le soufre.

Posons-nous pourtant cette question : Gilles rencontra-t-il Jeanne la Pucelle après son retour ? À l'occasion du *Mystère*, ce n'est pas certain, mais c'est possible : la pièce fut probablement représentée dès 1435, année où Jeanne était encore absente, mais elle fut jouée en plusieurs occasions les années suivantes, sans qu'on puisse fournir de dates formelles. Il est donc possible (mais non certain) que Jeanne fût présente à Orléans à l'occasion d'une ou plusieurs de ces représentations.

Mais cette occasion est loin d'être la seule. Toujours selon Jacques Heers, en 1438, Gilles « se fit partisan, "soutenant" de cette Jeanne des Armoises. Elle vint résider dans son château, à Machecoul, où il lui confia le commandement d'une petite troupe, sans pourtant que le but des opérations ait été clairement défini » (p. 121). Plus loin, l'auteur date même de « 1438-1439 » (p. 235) ce séjour à Machecoul : il ne s'agit donc pas d'une visite en coup de vent, mais d'un séjour prolongé.

Précisons que *Jeanne des Armoises* fut le nom de la Pucelle après son retour.

Un autre biographe de Gilles de Rais, Roland Villeneuve, écrit de lui : « Il est certain qu'il fut un des premiers à soutenir Jehanne des Armoises » (*Gilles de Rais, une grande figure diabolique*, éd. Denoël, 1955, p. 121).

De même, d'après l'*Encyclopædia Universalis*, « toujours homme d'armes, Gilles confie une partie de ses hommes à Jeanne d'Arc ressuscitée, la dame des Armoises, mais ce n'est qu'un intermède dans sa vie partagée entre le meurtre, l'appel de Satan et le désir d'aller pleurer en Terre sainte pour la rémission de ses péchés » (sous la signature de l'écrivain Pierre-Robert Leclercq).

Il est donc assuré que Gilles de Rais revit Jeanne la Pucelle, alias Jeanne des Armoises, plusieurs années après sa mort officielle. Il connaissait fort bien la Pucelle (on dit même, mais sans preuves réelles, qu'il en fut amoureux). Pourtant pas un mot, pas une allusion, dans quelque document que ce soit, ne donne à penser qu'il eût même le plus léger doute sur l'identité de Jeanne, revenue de captivité.

Se serait-il, lui aussi, laissé bernier par une « aventurière » ? Ou aurait-il été son complice « pour un peu de vin ou d'argent », pour reprendre la plaisante niaiserie de Jean Guittou ? Cela ferait un très grand nombre de myopes, d'idiots ou d'escrocs...

Les myopes ne seraient-ils pas plutôt ceux qui refusent d'admettre l'évidence et lui préfèrent la légende ? Les historiens « professionnels », Pernoud, Duby, Bouzy, Beaune and Co, qui ne mentionnent la reconnaissance de Jeanne que par ses deux frères, qui sont soit voleurs soit stupides, parviennent à être odieux à force de mauvaise foi...

441

Chapitre 9 - Le procès aboutissant à la condamnation à mort était-il une mascarade ?

LES SOURCES DES DEUX PROCÈS

Il ne faut pas imaginer que les deux textes des procès en condamnation (1431) et en nullité de condamnation (1450-1456) soient des sources simples, uniques, en un mot de simples retranscriptions des propos des protagonistes, que les historiens n'auraient qu'à recopier. Leur étude critique relève de spécialistes, et nous ne ferons ici que résumer l'état de la question à partir d'un article « Les manuscrits des procès de Jeanne d'Arc » de Paul Donceur⁷⁹⁶.

Pour le procès de 1431, il a d'abord existé une minute (soit un original d'un acte authentique), sans doute proche de ce que Jeanne et ses juges ont déclaré en français à Rouen, moins évidemment les éventuelles coupures et/ou censures. Guillaume Manchon l'a présentée (complète ?) le 12 décembre 1455 lors de l'une de ses auditions du procès en nullité de condamnation. Hélas, cette minute a été perdue.

On en retrouve partiellement le texte dans deux copies.

La première d'entre elles constitue une partie du manuscrit dit d'Urfé (fin xv^e siècle⁷⁹⁷). Elle ne permet de lire les réponses de Jeanne qu'à partir de l'interrogatoire du 3 mars. Le texte n'en est pas très sûr, parce que ce manuscrit a perdu certains de ses feuillets originaux, qui ont été « réécrits » au début du xvi^e siècle. Le principal éditeur des textes des deux procès, Jules Quicherat, avait son embarras pour déceler les parties les plus anciennes de l'édition d'Urfé, s'interrogeant sur des ajouts, résumés ou transformations probables voire certaines.

L'autre copie de la minute (Manuscrit 518 de la BM d'Orléans) a été réalisée antérieurement (vers 1500) au manuscrit d'Urfé que nous appellerons II (= la copie retouchée après avoir subi la perte d'une partie de ses cahiers), mais après le manuscrit d'Urfé I, c'est-à-dire celui qui n'avait pas encore subi cette perte.

Parallèlement à cette minute française, il existe la traduction latine du procès : en d'autres termes, les interrogatoires furent traduits en

⁷⁹⁶ DONCEUR Paul, *Jeanne d'Arc et son temps. Commémoration du V^e centenaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc*, op. cit., p. 7-17.

⁷⁹⁷ BN n° manuscrit latin 8838.

382

latin. Mais sur quelle base ? La minute française ? Les rédacteurs de cette copie en latin furent Guillaume Manchon et Thomas de Courcelles, chargés de cette tâche par l'évêque Cauchon. Singulièrement, cette rédaction n'intervint que plusieurs années après le procès de 1431.

L'archiviste et historien Jules Quicherat (1814-1882) réunit dans cinq volumes, parus de 1841 à 1849, tous les documents qu'il put retrouver sur « Jeanne d'Arc », accomplissant pour ce faire un travail colossal. Les trois premiers d'entre eux sont une édition des originaux latins des deux procès, de condamnation et de nullité de condamnation.

Ce *Registrum originale* ou *Instrumentum officiel* (ici, nous parlons de celui du procès de Rouen) est « celui que l'on cite communément. On comprend qu'il faille le lire avec précaution pour trois raisons : il est une traduction des paroles prononcées par Jeanne en français ; il est établi plusieurs années après le procès ; enfin, il est la « version officielle » et l'on sait ce que ce qualificatif a d'inquiétant⁷⁹⁸. Les incertitudes sur le contenu réel de la cédule d'« abjuration » du 24 mai 1431 découlent ainsi de ce constat : Cauchon, via Thomas de Courcelles ou Guillaume Manchon, y a manifestement substitué au texte original, apparemment très bref, « la plus affreuse énumération de crimes, où Jeanne se charge à plaisir de sacrilèges monstrueux⁷⁹⁹ ».

Pour ne pas simplifier les choses, ce texte latin a été plusieurs fois retraduit en français, afin d'en permettre une meilleure compréhension. Mais la langue française évolue, et les traductions également...

D'un point de vue pratique, il est fréquemment nécessaire de comparer plusieurs versions du texte, en français ancien ou modernisé, en latin ou en latin traduit en français, parfois simplement pour le rendre plus intelligible, souvent pour se faire une opinion sur la validité des passages délicats.

Certains rédacteurs de sites modernes ont fait un travail remarquable à ce sujet, jamais complètement exhaustif (mais est-ce possible ?), ce qui ne nous a pas interdit parfois de retraduire certains passages ou éléments du texte latin ou de constater quelques oublis.

⁷⁹⁸ DONCEUR Paul, op. cit.

⁷⁹⁹ Ibid.

383



Lithographie de Georges de Feure, 1897 ([lien](#))



Récupérée par tous les régimes, elle fut même, en 1942, un symbole de la collaboration avec les troupes d'occupation... + affiches de 1941 : [1](#) [2](#).

Estampe d'Epinal où Jeanne d'Arc est un soutien du [général Boulanger](#), 1888 ([lien](#)).

Le cas des manuscrits du procès en nullité de condamnation (et non "de réhabilitation" comme on l'entend quelquefois) est un peu plus simple. Il n'en existe que trois exemplaires authentiques, deux conservés en France (BN, latin 17.013 et BN, latin 5970) et un à Londres, au British Museum (Stowe 84). Outre cela, on compte aussi des "manuscrits dérivés" : "Mais il est regrettable", écrit encore Paul Doncoeur à propos de ceux-ci, "que les notaires aient fait si négligemment leur travail, abrégant, choisissant, éliminant, et néanmoins paraphant le tout de leurs signatures".

Le manuscrit d'Urfé II, qui contient à la fois la minute française, en partie reconstituée, et l'Instrument latin de la condamnation, présente en outre une "Rédaction primitive du procès en réhabilitation", faite au nom des juges, où ce sont des évêques qui parlent en leur propre nom.

Jules Quicherat en a donné quelques extraits, comme il a tenu à publier à peu près tout ce qu'il a pu découvrir concernant la Pucelle, dans son parcours, "officiel" (jusqu'au 30 mai 1431) ou non (après cette date) – c'est ce que l'on trouve dans les volumes 4 et 5 de ses publications consacrées à la Pucelle.

Pour l'anecdote, c'est lui qui aperçut au bas de la lettre de Jeanne aux habitants de la ville de Riom, redécouverte sur place, son sceau et le cheveu brun qu'elle avait inséré dans celui-ci pour validation supplémentaire du contenu du message (elle a déclaré à Rouen ajouter une croix à ses missives quand il ne fallait pas exécuter ce qui était prescrit dedans). Il ne nous reste plus que la lettre elle-même, sans que l'on sache ce qu'est devenu ce qui pouvait apparaître comme une relique à l'époque, mais dont on aimerait surtout savoir actuellement si l'ADN "parlerait"...

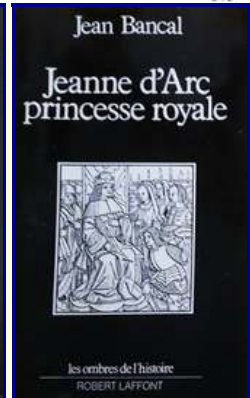
Grillot de Givry, convaincu de la survivance et de mariage de Jeanne, accusait aussi Quicherat d'avoir gommé – c'est-à-dire de ne pas avoir recopié à partir des textes originaux – certains détails favorables à la dame des Armoises. Ainsi, à Cologne, celle-ci était accompagnée non seulement du jeune Wurtemberg, mais encore du père de celui-ci, personnage plus considérable, présence qui empêchait, par la même façon, toute lecture "sentimentale" de cet épisode. Grillot de Givry s'avouait "étonné de voir qu'un archiviste de métier,

en général exact, comme l'était Jules Quicherat, a pu [sic] se tromper au point d'entasser pêle-mêle, sans discernement aucun, sur le compte de Jeanne des Harmoises [sic], [d]es documents pourtant si différents [...]"⁸⁰⁰

Il ne faut pas oublier non plus que Quicherat ne peut pas être considéré comme une source unique, puisqu'il a existé également et subsiste en partie des transcriptions des interrogatoires en français du procès de 1431 (la minute française, ce cahier de papier que Guillaume Manchon présenta le 12 décembre 1455, aux juges du procès en nullité de condamnation), moins proches de la "version officielle" qu'évoquait Doncoeur.

En somme, la querelle autour du destin de Jeanne la Pucelle est d'abord une querelle de textes. Mais elle ne se limite pas à cela, bien sûr.

⁸⁰⁰ GRILLOT DE GIVRY, *La Survivance et le Mariage de Jeanne d'Arc*, p. 7-8.



1960 - 1971



"La Pucelle d'Orléans" est un poème héroï-comique en 21 chants de [Voltaire](#), paru à Genève en 1752. Cette oeuvre provoqua un véritable scandale à la cour de France. Elle fut censurée et fit longtemps partie de l'[Enfer](#) de la Bibliothèque nationale de France. Illustrations de ce livre : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#). Autres illustrations par [Moreau le Jeune](#) : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) ([lien](#)). Aquarelles de [Claude-Louis Desrais](#) pour une édition londonienne, 1773 : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) ([lien](#)). Edition de 1780 : [1](#) [2](#) [3](#) ([lien](#)). 1982, éditions Curiosa : [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) ([lien](#)). Et aquarelle de [Gabriel de Saint-Aubin](#) 1778 ([lien](#)). Autre [lien](#). Dessin de [Cham](#) 1867.

A gauche, légende : "Sainte Jeanne d'Arc, fêtée d'un coeur unanime par tous les bons Français et par les Alliés, triomphe de tous ses insulteurs, et surtout de Voltaire, qui les incarne tous. Puisse-t-elle n'avoir plus que des amis !"

A droite, légende : "La revanche de Jeanne d'Arc sur son insulteur, le philosophe incrédule du XVIIIème siècle, et sur les imitateurs de Voltaire. (dessin d'[Achille Lemot](#))



Darnac, pages 260 à 264

260 DE COMPIÈGNE À ROUEN

L'évêque ayant insisté pour qu'elle jure de dire la vérité, non seulement sur ce qui lui serait demandé à propos de la foi, mais aussi sur « toutes autres choses que sçavez », Jeanne se refusa à donner connaissance au tribunal des « revelations a elle faites de par Dieu, que jamais elle ne l'avoit dit ne revelé fors a Charles que elle dit estre son roy et si on lui devoit couper la teste, elle ne les reveleroit ».

Aussitôt après, elle ajouta que « dedens huit jours elle sçaura bien si elle les doit reveler ».

Puis elle précisa au tribunal que « quant elle pourroit eschaper, on ne la pourroit reprendre qu'elle eust faulcé ou viollé sa foy a aucun; car elle ne l'avoit baillé jamais a personne »¹.

Et après une série de questions relatives à son identité, dont nous avons parlé longuement au début de cet ouvrage, l'évêque, avant de lever l'audience, signifia à l'accusée qu'il lui interdisait de quitter le château de Rouen sans sa permission, sous peine d'être convaincue du crime d'hérésie — à qui Jeanne répliqua en disant qu'un prisonnier avait parfaitement le droit de s'évader.

Cette première audience du procès de Rouen présente un intérêt considérable; c'est la Pucelle elle-même qui déclare publiquement qu'elle ne dira pas toute la vérité, qui laisse entendre qu'elle peut facilement communiquer avec l'extérieur et qui fait part enfin de sa ferme intention de retrouver la liberté.

¹ « Quand elle pourroit eschaper » = si elle venait à s'évader.
« Reprendre qu'elle eust faulcé » = lui reprocher d'avoir commis une faute.

² Le procès de condamnation et le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, traduits, présentés et annotés par Raymond Oursel, avec une préface du R.P. Riquet S.J. (Denoël, 1959).

DE COMPIÈGNE À ROUEN

261

Et ce serait une grave erreur de croire que Jeanne aurait pu, par une simple inadvertance ou dans le désir de braver le tribunal, se laisser aller à faire publiquement de telles déclarations. Bien au contraire, il s'agissait là, sans aucun doute possible, de l'expression même de sa pensée constante et de son vœu le plus cher, puisqu'on les retrouve, à peu près identiques, tout au long des audiences suivantes.

Ainsi, à propos de son refus de dire « toute la vérité », Jeanne ne cessera d'affirmer, presque à chaque audience, qu'elle entend tenir secrètes un certain nombre de choses qu'elle n'a pas le droit de porter à la connaissance des juges.

Dès le lendemain — le 22 février —, l'évêque la somme, sous menace de sanctions canoniques, de « dire verité de tout ce qui luy seroit demandé sur les crimes et malefices de quoy elle estoit accusée et diffamée ». Le procès-verbal du jour continue ainsi : « A quoy la dicte Jhenne respondit que desja elle avoit faict le dict serment et qu'il devoit suffire. Et derchief fut admonestee qu'elle jurast absolument de dire verité de tout ce qui luy seroit demandé. » Et la Pucelle, obstinée dans son attitude, de répondre : « Je le feis hier. Vous me chargez trop ! »

Dès le début de la troisième audience (24 février), la même scène devait recommencer; elle nous paraît à ce point significative de l'attitude de Jeanne que nous aurions scrupule à ne pas la reproduire, sans en changer un seul mot, telle que la traduit en français moderne, d'après les deux textes en langue d'époque et en latin qui nous sont parvenus, un auteur rigoureusement orthodoxe² :

— Cauchon : Là, veuillez prêter serment, Jeanne. Sans conditions... Allons, prêtez serment... Allez-vous prêter serment, enfin!

262

DE COMPIÈGNE À ROUEN

— Jeanne : Laissez-moi parler ! Par ma foi, vous pourriez me demander des choses que je ne vous dirai pas — oui, vraiment ! sur bien des points, vous pourriez me poser des questions et je ne vous répondrai pas le vrai — Surtout en ce qui touche mes révélations. Parce que, d'aventure, vous pourriez me contraindre à révéler ce que j'ai promis de taire et je serais parjure. Est-ce là ce que vous souhaiteriez ? Moi, je vous dis : prenez bien garde ! vous qui vous dites mon juge, vous assumez une lourde charge; vous me chargez trop !

— Cauchon : Allons, Jeanne, jurez purement et simplement...

— Jeanne : Passez outre ! J'ai déjà juré par deux fois. Ah ! tout le clergé de Rouen et celui de Paris ne sauraient me condamner, s'ils n'en avaient reçu congé ! De ma venue, je dirai volontiers la vérité. Mais je ne dirai pas tout ! D'ailleurs huit jours n'y suffiraient pas !

— Cauchon : Demandez donc à nos assesseurs si vous devez jurer ou non.

— Jeanne : De ma venue je dirai volontiers la vérité, et c'est tout ! Ne m'en parlez plus !

— Cauchon : Vous vous rendez suspecte en refusant de jurer.

— Jeanne : De ma venue, je dirai volontiers la vérité.

— Cauchon : Jurez sans réserve et avec précision.

— Jeanne : Je dirai volontiers ce que je sais, et encore pas tout. Je suis venue de par Dieu; je n'ai rien à faire ici ! Qu'on me renvoie à Dieu, de Qui je suis venue !

— Cauchon : Ah ! Je vous conseille, Jeanne, je vous somme de jurer : sinon vous risquez fort d'être sans plus convaincue des délits dont on vous accuse.

— Jeanne : Passez outre !

— Cauchon : Pour la dernière fois, je vous requiers de jurer. (Et Monseigneur Cauchon développe un long discours, touchant le procès.) Il conclut : Si vous

refusez, Jeanne, vous vous mettez en mauvaise posture.
— Jeanne : Je suis prête à jurer de dire la vérité sur ce que je sais, touchant le procès. (Elle prête serment là-dessus, puis l'interrogatoire commence.)

Nous avons cru devoir reproduire in extenso ce texte qui, en dépit de quelques graves inexactitudes de traduction, a le mérite de recréer, par la vivacité du style, l'ambiance si particulière dans laquelle se déroula tout le procès. Car, au cours des audiences ultérieures, Jehanne persista dans son attitude, affirmant constamment avec force qu'elle ne se sentait pas le droit de dire toute la vérité au tribunal.

Le 27 février (quatrième audience), la Pucelle répondit à plusieurs reprises à Maître Beaupère, un des assesseurs : « Je n'ai pas congé de vous répondre ! » A Cauchon, elle riposta au début de la cinquième audience (1^{er} mars) : « Il y a beaucoup de choses que je sais, qui ne touchent pas le procès ; je n'ai pas besoin de les dire ! » et le même jour à Beaupère, elle lança encore : « Je vous ai toujours dit que vous ne sauriez pas tout ! » et le 3 mars enfin, au début de la sixième et dernière audience publique, elle déclara une fois de plus que plutôt que de révéler « ce que j'en sçay, j'aymeroye mieulx que me feissiez trancher le col ! »

« JE NE DIRAI PAS TOUTE LA VÉRITÉ... »

Ainsi donc, comme nous venons de le voir, Jehanne n'a jamais cessé, tout au long des interrogatoires, d'avertir le tribunal qu'elle ne dirait pas toute la vérité. Sur de telles déclarations, qui nous paraissent d'une extrême importance pour l'intelligence du procès, les auteurs classiques ne se sont guère étendus,

car ils auraient été bien en peine d'expliquer clairement à leurs lecteurs quels sont les motifs de l'attitude, en apparence incompréhensible, de notre héroïne nationale. Et pourtant, il s'agit là, selon nous, de la seule explication possible, non seulement des erreurs volontaires et des contradictions que l'on relève dans certaines des réponses de Jehanne — « Je ne dirai pas toute la vérité ! » —, mais aussi et surtout de l'incroyable fabulation qui entoure toutes les précisions qu'elle crut devoir apporter au sujet du fameux « signe » donné par elle au Dauphin.

« Quel signe avez-vous donné au roi pour lui montrer que vous étiez envoyée de Dieu ? » lui demanda, le 1^{er} mars, Maître Beaupère.

Et Jehanne de répliquer :

— Je vous ay toujours répondu que vous ne me le tirerez jà de la bouche...

Et d'ajouter, avec un ton d'énervement confinant à l'insolence :

— Allez luy demander !

Son agacement avait certes quelques excuses, car quelques instants plus tôt, ce même interrogateur n'avait pas craint de lui poser cette question ridicule :

— Quand Saint-Michel vous est apparu, était-il tout nu ? à quoi Jehanne avait répondu, avec une méprisante ironie :

— Pensez-vous que Notre Seigneur n'ait de quoy le vestir !

1 Le texte latin porte : « Respondit : habuit rex nunt signum de factis suis, priusquam vellet ei credere. »

2 « Interrogée si elle sait point le signe : répond : vous ne le sçavez pas de par moy. Item luy fut dit que ce touche le procès. Respond : je le diray volontiers, mais de ce j'ay promis tenir bien secret, je ne le vous diray point. »

3 « Respond que il est bel et honnoré et bien créable, et est bon et le plus riche qui soit. »



Jeanne d'Arc faisant bénir son étendard dans l'église Saint-Sauveur à Blois. Le tableau peint en 1904 par [Henri Michel](#) est exposé au château dans la chapelle Saint-Calais ([lien](#)).

L'armure et l'étendard de Jeanne ont été confectionnés à Tours (liens : [1](#) [2](#)).



"Jeanne d'Arc prisonnière à Rouen", tableau de [Pierre Révoil](#), 1819 ([lien](#)).

Ci-dessus, la Pucelle est libérée de ses chaînes, alors qu'une autre femme la remplace pour aller sur le bûcher. Tome 1, "Prelati" de la série "[Les démons d'Armoises](#)", textes Jean-Luc Clerjeaud et [Jean-Charles Gaudin](#), dessin [Stéphane Collignon](#), éditions Soleil 2012.



Vitrail de [Francis Chigot](#), 1913 (Eglise Saint Jean-Paul II de Limoges)

Or, tout au long de son procès, la Pucelle n'a cessé d'affirmer, non seulement qu'elle serait finalement libérée, mais qu'elle tenait cette certitude de ses voix :

Le 1^{er} mars, en effet, elle avait déclaré en pleine audience publique qu'elle savait qu'elle serait libérée, et à l'interrogateur trop curieux qui la pressait de questions elle avait répondu, avec une impertinence qui attestait de sa certitude : « *Reparlez-m'en dans trois mois!* »³

Le 3 mars, au cours de la sixième audience publique, un des juges avait éprouvé le besoin de revenir sur de telles déclarations, ce qui démontre indiscutablement qu'elles avaient dû être singulièrement commentées après la levée de l'audience...

— Avez-vous appris par révélation que vous vous évaderiez?

Après avoir d'abord refusé de répondre: « *cela ne regarde pas le procès!* », Jehanne avait fini par dire :

— Par ma foi, je ne sais ni le jour ni l'heure où je m'évaderai.



Jeanne d'Arc
en prière
[Jean Baptiste Carpeaux](#) 1875

296

DE COMPIÈGNE À ROUEN

Et sur nouvelle demande de précisions de l'interrogateur, elle avait répondu que ses voix l'avaient assurée qu'elle serait délivrée¹.

Interrogée de nouveau sur cette question par un assesseur de Cauchon le mercredi 14 mars, Jehanne répondit que sainte Catherine l'avait assurée qu'elle serait secourue; elle précisa qu'elle ne savait pas si elle serait libérée simplement ou si quelque événement surviendrait qui amènerait sa libération².

Quelques jours plus tard, elle dit encore qu'elle était certaine qu'elle ne serait pas abandonnée et qu'un miracle se produirait en sa faveur³.

Bien gênés par ces déclarations dont ils ne peuvent tout de même pas contester l'authenticité, les auteurs classiques n'ont trouvé d'autre moyen de se tirer d'embarras que de soutenir que les paroles de Jehanne devaient être entendues au sens figuré : pour eux, la « libération » que ses voix promettent à la Pucelle, c'est tout simplement son admission au Paradis...

son actuelle prison, répondit : vous m'en reparlez dans trois mois! » A noter l'extraordinaire précision de cette réponse : ce délai de trois mois se termine le dernier jour de mai !

1 « Interrogée se elle avoit veu ou se en par revelation que elle escapperait : Respond : cela ne touche point vostre proces. Dit oultre : Par ma foi, je ne say l'heure ne le jour. Le plaisir de Dieu soit fait. Interroguee se ses voix luy ont rien dit en general : Respond : Ouy vrayement, ilz m'ont dit que je seray delivree, mais ne say le jour ne l'heure. »

2 « Respond que sainte Katherine luy a dit qu'elle auroit secours et qu'elle ne scait se ce sera a estre delivree de la prison, ou quant elle seroit au jugement, s'il y viendroit aucun trouble par quel moien elle pourroit estre delivree » (Procès de condamnation). Même sens dans le manuscrit latin : « aliqua turbatio per cuius medium ipsa posset liberari ».

3 « Elle croist fermement que nostre Sire ne laira ja advenir de la meistre si bas, par chose qu'elle n'ait secours bientost de Dieu et par miracle. » Le texte latin porte : « bene cito succursum et per mirandon » (Interrogatoire du 17 mars au Procès de condamnation).

DE COMPIÈGNE À ROUEN

297

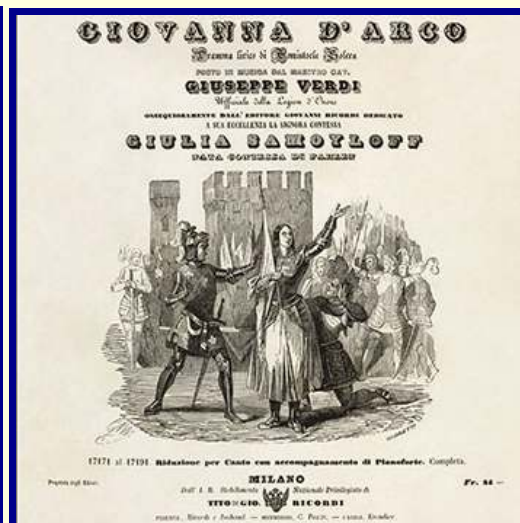
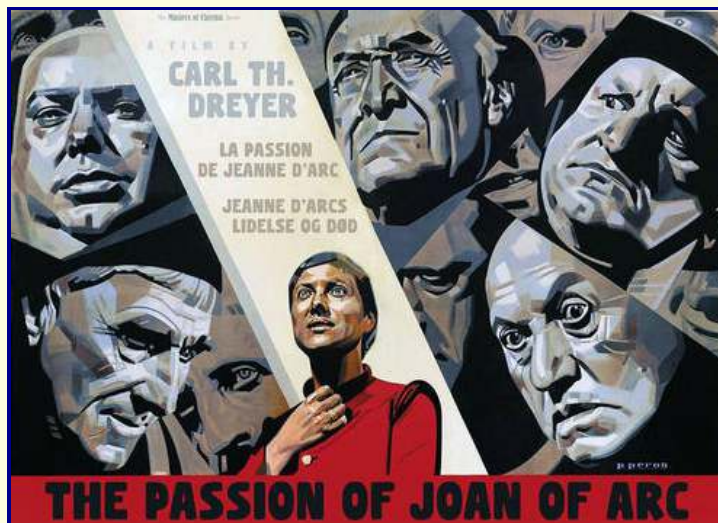
Outre que la mort ne peut être considérée comme une délivrance que par des malades incurables dont aucun traitement n'a réussi à soulager les souffrances — ce qui n'était pas le cas de Jehanne — ou par des personnes pessimistes qui estiment n'avoir plus rien à faire sur cette terre — et sur ce point nous devons rappeler que la mission de la Pucelle était loin d'être terminée —, c'est tout de même un procédé singulièrement éloigné de l'objectivité requise en pareille matière que de dénaturer complètement les textes en décidant arbitrairement de les accepter au sens propre des mots quand ils coïncident avec la thèse orthodoxe et de les considérer au sens figuré lorsqu'ils contredisent l'Histoire officielle!

Encore, si l'on ne trouvait qu'une seule fois dans un seul procès-verbal un mot pouvant s'entendre de plusieurs manières, tel que « délivrance » par exemple, l'explication des écrivains conformistes serait à la rigueur acceptable. Mais comment peut-on soutenir sérieusement que l'on doive prendre au sens figuré des expressions que nous avons rapportées plus haut et qui se retrouvent dans les comptes rendus de plusieurs interrogatoires, comme « libérée de prison », « le jour et l'heure où je m'évaderai », « quelque événement qui surviendrait », ou encore « la certitude d'un miracle »?

Pour nous, qui croyons à la véracité de toutes les déclarations faites par Jehanne, il n'est nul besoin d'interpréter les textes tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Il nous suffit de les lire telles qu'elles figurent dans les manuscrits en français et en latin pour y trouver les réponses, claires et logiques, à toutes les questions que pose obligatoirement la lecture de l'histoire de notre héroïne nationale dans les ouvrages officiels.



Jeanne d'arc, devant Charles VII, répond aux prélats qui l'interrogent. [Gillot Saint-Evre](#), 1832 (Le Louvre, Paris) ([lien](#))



CHARLES VII N'A PAS ABANDONNÉ
LA PUCELLE

Dans le courant de l'été, les dames de Luxembourg requèrent au château de Beaufort une visite bien inattendue, sur laquelle les auteurs classiques glissent très rapidement, quand ils consentent à la mentionner : c'était celle de Cauchon² ! Aucun document ne permet de connaître exactement les termes des pourparlers qui eurent lieu entre l'évêque de Beauvais, les dames de Luxembourg et le comte de Ligny et peut-être avec la Pucelle elle-même, et rien n'autorise à affirmer, comme l'écrivent certains auteurs classiques, que le prélat fut éconduit³.

Mais si nous ne possédons aucun texte sur le passage de Cauchon à Beaufort, le sens d'une telle démarche est bien facile à comprendre, et nous pensons que loin d'être venu réclamer la prisonnière



La garde écossaise de Jeanne,
par [John Duncan](#) 1896

MARK TWAIN'S
JOAN OF ARC

HARPER & BROTHERS
PUBLISHERS

234

DE COMPIÈGNE À ROUEN

pour lui faire son procès¹, l'évêque, au contraire, a dû, au cours de ses entretiens, insister sur le fait que Jean de Luxembourg ne devait en aucun cas livrer la Pucelle à l'Inquisition, mais qu'il pouvait éventuellement la céder comme prisonnière de guerre — ce qui permettait au roi de France de racheter la captive !

Car dans toutes les villes qui tenaient pour Charles VII, l'opinion unanime était que le roi rachèterait la Pucelle — comme Charles V l'avait fait pour Du Guesclin — et les prières publiques ou processions organisées dans tout le royaume n'avaient d'autre objet que de faire connaître au souverain et à la Cour les sentiments de toute la population.

Certes, il est bien évident qu'à partir du moment où la rançon de Jehanne était fixée officiellement, Charles VII aurait pu payer les 10.000 francs demandés pour le rachat de la captive : il lui aurait suffi pour cela, à défaut de puiser dans les caisses du Trésor Public vidées depuis plusieurs mois, d'imposer aux « bonnes villes » de France une contribution convenable afin de réunir la somme demandée.

L'opération de rachat paraissait d'autant plus facile à réaliser que non seulement le roi de France avait, suivant les habitudes de l'époque, un droit de préemption absolu sur la captive — puisque Philippe était prince français — mais qu'en outre, en ce début de l'été 1430, des négociations étaient engagées, à la demande du Pape, pour amener le duc de Bourgogne à se rapprocher du roi de France...².

1. Car dans une telle hypothèse, conformément à la procédure canonique, l'évêque aurait adressé une sommation au comte de Luxembourg.
2. Rappelons que si Philippe affectait d'être l'allié des Anglais en France, par contre il s'opposait à eux dans les Flandres ; en janvier 1426, ses troupes avaient écrasé l'armée anglaise à Brœuwerhaven. En l'année 1430, le duc de Bourgogne s'attachait à éviter toutes difficultés avec Charles VII, car il s'appretait à recueillir le magnifique héritage flamand.

236

DE COMPIÈGNE À ROUEN

sont motivées par des considérations qu'il a dû faire valoir à ceux qui lui demandaient le rachat de la prisonnière et qui ont emporté l'assentiment de tous ceux qui étaient intervenus en faveur de la Pucelle¹.

Que les tenants de la thèse classique le veuillent ou non, il n'est pas possible d'accuser en bloc de lâcheté ou d'ingratitude tous les anciens compagnons d'armes de la Pucelle et tous ceux qui ont applaudi à ses exploits : ils sont trop !

Au surplus, Charles VII, s'il demeura officiellement dans un mutisme complet, n'en prit pas moins, sans en faire état publiquement, un certain nombre de mesures destinées à garantir la Pucelle contre une trahison possible du duc de Bourgogne : c'est ainsi qu'il fit savoir à Philippe « qu'il ne devait se prêter en aucun cas à une pareille transaction (il s'agit du cas où la livraison de Jehanne aux Anglais entraînerait la condamnation à mort de l'accusée) ou que sinon, il infligerait pareil traitement à ceux de l'autre parti qu'il avait entre les mains »².

L'Université de Paris, d'ailleurs, n'était pas sans se douter de ce qui se tramait en coulisse entre la France et la Bourgogne, puisque dans la lettre qu'elle adressa le 14 juillet 1430 au grand-duc d'Occident elle lui faisait part de son inquiétude à l'idée que Philippe pourrait être amené à rendre la prisonnière aux

1. Interprète du sentiment unanime des populations françaises, Jacques Gélou, archevêque d'Ambrun, écrivit au roi qu'il avait « été comblé de grâces par le bras et le reconfort de la Pucelle » et il lui recommanda « pour la savoir de n'épargner ni moyens, ni argent — quel que soit le prix demandé — afin de ne pas encourir le blâme ineffaçable d'une très reprochable ingratitude ».
2. « Journal » d'Antonio Morosini, relatant les nouvelles de la Cour de France.

3. Il faut lire en français moderne : nous doutions fort = nous redoutions ; ennemi de l'enfer = le démon ; toutes leurs cures = tous leurs soins ; voyes exquises = moyens détournés ; advenit = arriva ; soy vouloir efforcier = comme certains s'efforcent de le faire.

L'hommage de [Mark Twain](#) à Jeanne d'Arc,
en 1896 (liens : [1](#) [2](#)) ([couverture](#) 1919)

DE COMPIÈGNE À ROUEN

235

Et cependant, Charles VII n'a pas usé de la possibilité qu'il avait de racheter la prisonnière.

De ce fait, les auteurs classiques n'ont pas manqué de taxer le roi de France d'ingratitude ou de lâcheté.

Or, même en faisant la part de l'indolence naturelle du souverain, et d'ailleurs de la tendance générale des grands personnages à oublier facilement les services rendus, il est manifeste que l'inertie apparente du roi de France est due à de tout autres raisons. Car même en admettant que Charles VII se soit si facilement résigné à laisser tomber la Pucelle entre les mains des Anglais, il est absolument extraordinaire qu'aucun membre du Conseil du roi n'ait pris position en faveur de Jehanne ! Or, c'est un fait que ni le duc d'Alençon qui aimait Jehanne si tendrement, ni le vieux Le Maçon qui ne se gênait pas pour faire connaître son sentiment, ni la reine Yolande d'Anjou qui avait pourtant constamment accordé à Jehanne sa puissante protection, ni même aucun de ceux que la Pucelle avait approchés et qui avaient tant d'estime pour ses talents militaires — depuis le Bâtard d'Orléans jusqu'à La Hire, en passant par Gilles de Rais —, pas un seul de tous ces personnages influents n'a fait savoir officiellement que Jehanne devait être rachetée...

Si l'on veut bien y réfléchir un instant, il y a dans l'attitude similaire de toutes ces hautes personnalités, beaucoup plus que dans le seul comportement du souverain, matière à réflexion.

Si Charles VII reste sourd à l'appel qu'ont dû nécessairement lui adresser tous les familiers que nous avons cités et auxquels il conviendrait d'ajouter, parmi tant d'autres, son confesseur Gérard Machet, et sa propre femme la reine Marie, c'est manifestement que les raisons de l'abstention du roi de France

DE COMPIÈGNE À ROUEN

237

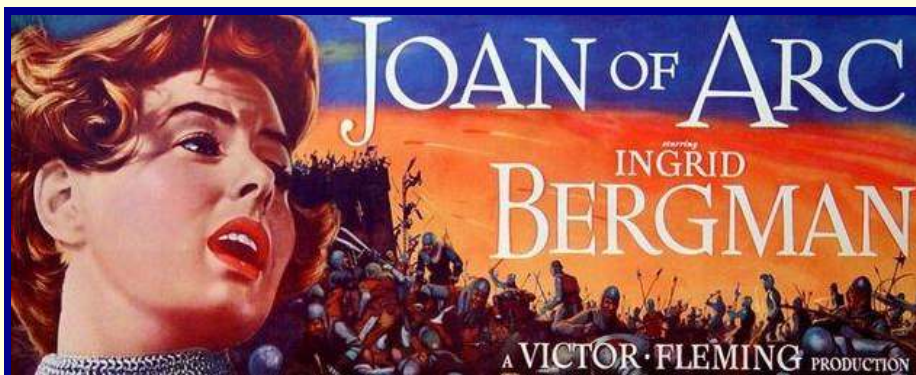
Français : « Nous doutons fort que par la faulceté et séduction de l'ennemy d'enfer, vos ennemis et adversaires qui mettent toute leur cure à vouloir délivrer cette femme par voyes exquises, elle soit mise hors de votre subjection par quelque manière... »³.

Même souci de voir Jehanne lui échapper se retrouve dans la lettre que le même jour l'Université adressa au comte de Ligny : « Ce serait intolérable offense contre la majesté divine qu'il advient que icelle femme fut délivrée, comme on dit aucun des adversaires soy vouloir efforcier de faire et appliquer à ce tous leurs entendements par toutes voyes exquises, et qui pis est, par argent ou rançon. »

Les écrivains orthodoxes s'acharnent à flétrir la conduite du roi de France, qu'ils accusent d'avoir abandonné la Pucelle aux Anglais. Rien n'est plus contraire à la vérité historique qu'une telle affirmation.

Loin de berner son intervention à de simples négociations secrètes avec le Bourguignon et à de pures menaces d'éventuelles représailles, Charles VII prit deux décisions d'une importance capitale qui attestent de sa volonté de ne pas laisser périr notre héroïne nationale. D'abord, il proposa le rachat de la captive — et nous verrons plus loin quelle réponse fut donnée à sa proposition. Puis, au début de 1431, c'est-à-dire au moment où il redouta que le procès de Jehanne ne se terminât pas conformément aux engagements pris par Cauchon, il lança sur la Normandie les capitaines français dont les troupes étaient soldées sur sa cassette personnelle. Par une belle manœuvre concertée, qui fut arrêtée pour les raisons que nous donnerons dans la suite de cet ouvrage, le duc d'Alençon et Richemont retiendront le gros des forces anglaises sur les confins du sud de cette province, Dunois tentera de couper les communications de Bedford avec Paris, tandis que

La Hire et Xaintrailles — prisonnier dans le même temps que Jehanne, mais déjà libéré, lui ! — fonceront sur Rouen...



Ingrid Bergman (1948) et Jean Seberg (1957) dans le rôle de Jeanne d'Arc ([page](#) de films ; peinture de [Arnaud Feuga](#), liens : [1](#) [2](#)).

« JEHANNE, JE SUIS VENU VOUS LIBÉRER ! »

Le 22 décembre 1430, peu avant la tombée de la nuit, Cauchon et Jehanne, qu'entourait une garde de quinze archers, entraînaient dans la capitale de la Normandie et se dirigeaient immédiatement vers le château de Bouvreuil où la Pucelle allait être détenue jusqu'au 30 mai 1431.

Forteresse bâtie sur l'ordre de Philippe-Auguste, désireux de protéger Rouen contre un éventuel retour de Jean sans Terre qu'il avait expulsé de Normandie

1 Les membres du tribunal s'étonnèrent d'un pareil manquement à la procédure canonique. Au Procès de réhabilitation, Thomas de Courcelles, professeur de théologie, déclara que « bien des assesseurs étaient d'avis que Jehanne aurait dû être mise aux mains de l'Eglise et détenue en prison ecclésiastique ».

2 Certains écrivains orthodoxes n'ont pas hésité à assurer que si Cauchon avait fait incarcérer Jehanne au Bouvreuil, c'était uniquement pour « l'avoir constamment sous la main ». Or, ainsi que le prouve le texte latin du Procès de condamnation (« in dono habitationali nostre episcopi Rothomagi »), l'évêque était logé non pas au château royal, mais en ville !



DE COMPIÈGNE À ROUEN 245
en 1204, le château de Bouvreuil servait tout à la fois, depuis 1419 — date à laquelle la cité avait dû, après une résistance héroïque, se rendre à Henri VI — de point d'appui pour les troupes de Bedford et de résidence pour les rois d'Angleterre.

Conformément au droit canonique, la Pucelle, inculpée de crimes contre la foi et destinée à être traduite devant un tribunal religieux présidé par un évêque, devait être détenue en prison ecclésiastique; celles-ci ne manquaient pas dans une ville où, en plus des chambres d'arrêt épiscopales et de diverses geôles abbatiales, foisonnaient des communautés religieuses, toutes propres à détenir sûrement et facilement la prisonnière.

Et pourtant, commettant allègrement une nouvelle et grave entorse aux règles formelles du droit de l'époque, l'évêque de Beauvais fait incarcérer Jehanne dans un édifice laïque !

En outre, la Pucelle se trouve détenue au château royal du Bouvreuil au moment précis où celui-ci est occupé par le jeune Henri VI et par sa mère Catherine, la propre fille de Charles VI et d'Ysabeau de Bavière !

On comprend que dans ces conditions les tenants de la thèse classique se trouvent fort gênés pour expliquer à leurs lecteurs que l'évêque de Beauvais, considéré pourtant comme un des plus forts juristes de son temps, ait pu commettre une pareille erreur de procédure qui entachait de nullité la sentence à venir...². Et l'on conçoit aussi que ces mêmes auteurs passent très vite sur la situation, pour eux totalement inexplicable, que crée le voisinage sous le même toit de la Pucelle d'Orléans et du roi d'Angleterre !

François Neveux L'ÉVÊQUE PIERRE CAUCHON



Denoël



(Mora - De la Fuente, Larousse 1977)

Chapitre 10 - La naissance de Jeanne d'Arc, à Paris le 10 novembre 1407

Gay, pages 66 à 71

Disparition d'un corps

Pour aller plus loin, il nous faut consulter d'autres archives : l'obituaire de Saint-Denis de novembre 1407 et l'extraction des cercueils royaux en 1793.

Les abbés de Saint-Denis tenaient un registre contenant la liste des messes et services des défunts de la Maison royale. Ce document, appelé obituaire, ou nécrologe, est conservé aux Archives nationales. Il ne mentionne aucun décès pour le mois de novembre 1407 (LL 13 20 f 35 r° et v°) et ne fait état d'aucune annotation d'un service funèbre à l'intention d'un Philippe de Valois.

Est-ce un oubli ?

Cette étrange omission trouvera un début d'explication près de quatre siècles plus tard. Le 10 août 1793, le Comité de salut public décide de procéder aux « exhumations à Saint-Denis des ci-devant rois, reines, princes et princesses que renferment les caveaux de l'abbaye afin que leurs cercueils soient brisés et le plomb fondu et envoyé aux Fonderies nationales ».

Dom Germain Poirier, ancien moine de l'abbaye bénédictine de Royaumont, dresse le procès-verbal de la démolition des tombeaux et fait un inventaire précis de leur contenu. Le procès-verbal relate tous les détails : « ... Le mercredi 26 vendémiaire an II [16 octobre 1793], vers trois heures de l'après-midi, on a ouvert, dans la chapelle dite

66



D'autres pistes

des Charles, le caveau de Charles V, mort en 1380, âgé de quarante-deux ans, et celui de Jeanne de Bourbon, son épouse, morte en 1377, également âgée de quarante-deux ans. Charles de France, enfant mort en 1386, âgé de trois mois, était inhumé au pied du roi Charles V... Isabelle de France, fille de Charles V, morte quelques jours après sa mère Jeanne de Bourbon en 1378, âgée de cinq jours... »

L'inventaire se poursuit le lendemain, 17 octobre, puis les 20 et 22 octobre, et encore les 11 et 12 novembre. Tous les corps de tous les rois, reines, princes et princesses sont retrouvés ainsi que leurs bijoux. Les ossements sont envoyés dans une fosse commune. Les bijoux sont fondus. Tout est retrouvé. Tout, sauf le cercueil du petit Philippe de Valois décédé le 10 novembre 1407.

Peut-être n'a-t-il pas été enterré à Saint-Denis ?

Regardons attentivement la « Chronique du Religieux de Saint-Denis ». Elle nous donne la version officielle de la naissance du douzième enfant d'Isabeau. Au folio 75 v° du manuscrit 5959 le récit s'arrête brusquement *Die lune 22 Augusti*. C'est-à-dire le 22 août 1407. Soit avant la naissance. Au bas du feuillet il est écrit en latin moderne : « Ici manquent plusieurs feuillets dont quelques-uns à la fin de l'année 1407 et d'autres continuent à manquer au début de l'année 1408. » (Annexe IV)

Les feuillets disparus vont en réalité d'août 1407 à juillet 1408. La narration reprend ensuite et nous trouvons, au folio 269 v° du manuscrit 5958, le récit du 10 novembre 1407.

Pour bien comprendre, il faut savoir que la « Chronique du Religieux de Saint-Denis » est composée de deux manuscrits distincts. Le manuscrit 5958 s'étend de 1380 à 1415. Le manuscrit 5959 est un recueil qui s'étend de 1403 à 1420. « On y observe de nets changements

67

L'affaire Jeanne d'Arc

d'écriture à partir de 1409 », observe le comte Pierre de Sermoise qui a eu tous ces documents en main, comme il le raconte dans *Jeanne d'Arc et la Mandragore*. La mention de l'enfant nommé Philippe ne figure que dans le manuscrit 5958 au folio 269 v°.

Pierre de Sermoise constate que le premier manuscrit est fait d'un « papier spongieux; qu'il a tendance à s'effiloche, qu'il a été dégradé par l'humidité. De plus, l'ensemble du manuscrit présente des changements d'encre, d'écritures, qui le découpent en périodes bien distinctes... En revanche, le deuxième manuscrit est dans un excellent état de conservation, les écritures sont homogènes... ».

Interpellés malgré tout par ces étrangetés, nous nous sommes plongés dans l'étude érudite et passionnante de MM. E. Midoux et E. Mathon sur les filigranes des papiers employés en France aux XIV^e et XV^e siècles (Perigi, 1868).

Nous y apprenons que le papier du manuscrit 5959 folio 75 v° comporte en filigrane un chapeau de cardinal qui est la marque de la papeterie de l'hôtel-dieu de Laon, fabriqué en 1394.

Par contre le papier du manuscrit 5958 folio 269 v°, celui qui nous intéresse, présente en filigrane « une ancre employée comme une arbalète avec trait et crochet ». Il s'agit de la marque de fabrication de l'hôtel-dieu de Soissons employée à partir de 1457 !

Ce n'est par conséquent qu'après cette date, soit un demi-siècle plus tard, que fut écrite la version officielle de la naissance du douzième enfant de la reine Isabeau de Bavière. C'est-à-dire peu après le procès en nullité de condamnation de la Pucelle.

On est en droit de douter de l'exactitude de faits retracés cinquante ans après leur déroulement sur du papier qui n'avait pas encore été fabriqué ! Cette manipulation avérée

68

de documents d'une partie de la « Chronique du Religieux de Saint-Denis » visait-elle à faire accroire que le douzième enfant de la reine est mort à la naissance ?

Mais comment Philippe devient Jeanne ?

Si les tenants de l'histoire officielle pensent qu'effectivement le douzième enfant d'Isabeau était un enfant illégitime (Régine Pernoud : « On a publiquement attribué la paternité du dernier-né, Philippe [10 novembre 1407], mort à sa naissance, à Louis d'Orléans »), ils sont nettement moins convaincus que cet enfant ait survécu. Les arguments que nous venons de livrer pourraient peut-être les laisser plus circonspects en la matière. Mais que dire du sexe de l'enfant mort-né ? En effet, il n'est jamais fait mention d'une fille mais d'un garçon : Philippe.

Comme on peut le constater, les partisans de la thèse « bâtardisante » ne sont pas au bout de leurs peines. Sur-tout s'ils tiennent à tout prix à ce que Jeanne soit cet enfant d'Isabeau et de Louis d'Orléans. Mais ils ne s'avouent pas vaincus et continuent de fourbir leurs arguments.

Les tenants de l'orthodoxie historique ne font-ils pas preuve eux aussi de la même ténacité pour soutenir mordicus que leur héroïne gardait des moutons quelques années seulement avant de prendre en main la destinée de la monarchie avec la bénédiction des seigneurs en place ! Reversons à notre problème : pourquoi « Jeanne » alors qu'il est écrit « Philippe » ?

La « Chronique du Religieux de Saint-Denis » relatant la naissance d'un enfant le 10 novembre 1407 à l'hôtel Barbette est reprise dans l'édition, parue en 1764, de l'*Histoire*

de France de Villaret, secrétaire et généalogiste des pairs de France.

Garnier, continuateur de cet imposant ouvrage dont l'auteur venait de décéder, fit paraître deux autres éditions en 1770 et 1783. Il y a apporté une rectification : « Le dernier enfant d'Isabeau fut une fille prénommée Jeanne qui ne vécut qu'un jour et fut enterrée à Saint-Denis » (T. XIV, p.168).

Mais pourquoi donc Garnier aurait-il modifié cette information s'il n'avait eu une bonne raison de le faire ? Une correction de cette importance (il est clair qu'il ne peut s'agir d'une coquille) a nécessairement une justification. Et on ne peut pas trouver cette justification dans une appartenance de Garnier à une quelconque secte de « bâtardisants » ou autres empêcheurs de rêver en rond puisque cette thèse n'a été développée pour la première fois qu'au siècle suivant.

D'autre part, il faut replacer la situation dans son contexte. Il faut comprendre le danger qui aurait pesé sur Isabeau et son amant si pour la deuxième fois en quatre ans elle avait annoncé à son versatile époux la naissance d'un enfant qui ne pouvait être de son sang.

N'oublions pas que ses frasques lui avaient mis à dos le peuple et le clergé de Paris. Voici ce que le moine Jacques Legrand prônait en chaire à l'occasion de la fête de l'Ascension de l'an 1406 : « La déesse Vénus règne seule à votre cour ; l'ivresse et la débauche lui servent de cortège et font de la nuit le jour, au milieu des danses les plus dissolues... Partout, noble reine, on parle de ces désordres et de beaucoup d'autres qui déshonorent votre cour. Si vous voulez m'en croire, parcourez la ville sous le déguisement d'une pauvre femme et vous entendrez ce que chacun dit. »

Près de quatre siècles plus tard, ce type de comporte-

ment dénoncé par le clergé avait joué un bien mauvais tour à une autre reine : Marie-Antoinette.

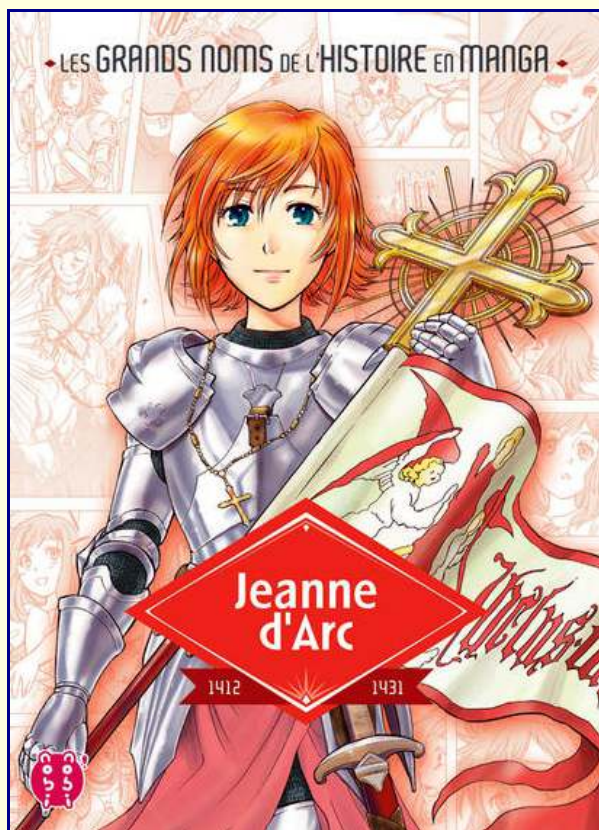
Isabeau savait bien que les Bourguignons ne laisseraient pas cette avanée sans châtiement. Valentine Visconti, la femme du duc Louis, lui vouait une haine farouche ; Charles VI, qui était alors dans une période « consciente », ne lui pardonnerait pas cette nouvelle incartade. Tout a peut-être été planifié avant l'accouchement.

Cette thèse a particulièrement été développée par Jean Bancal dans son ouvrage *Jeanne d'Arc, princesse royale* (Robert Laffont, 1971). Mais il est évident qu'il reste beaucoup de zones d'ombre dans cette affaire.

Si cet enfant de la reine n'est pas mort, il a bien fallu le cacher. Sans doute loin de Paris.

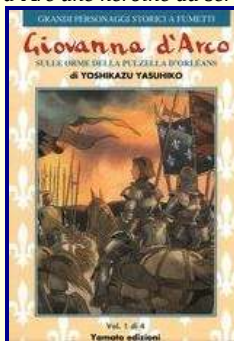


Isabeau de Bavière par [Guyot de Dammartin](#). Statue en pied du Palais de Justice de Poitiers.



Texte Makoto Torakage, dessin : Makoto Torakage, Nobu Nobu 2021.

[Page](#) "Jeanne d'Arc une héroïne au service des mangas".



L'affaire Jeanne d'Arc

La famille d'Arc

« On eût dit que cette jeune fille avait été élevée non pas aux champs mais dans les écoles et dans la culture des lettres. [...] Elle sut effectuer les révérences accoutumées à faire aux rois ainsi qu'elle eût été nourrie à la cour. »

Cet étonnement admiratif concernant Jeanne que livre dans ces lignes Jean Chartier¹, l'historiographe du roi Charles VII, est partagé par la quasi-totalité des témoins de cette époque. Admiration pour l'aisance et l'éducation dont fait preuve Jeanne et étonnement, voire scepticisme, vis-à-vis de ses origines peu favorables au développement de ces vertus. Les mêmes louanges mêlées des mêmes interrogations seront prodiguées à la stratégie, à la diplomate et, comme on vient de le voir, à la cavalière. Nous y reviendrons dans le détail dans les chapitres suivants. Pour le moment, il s'agit d'essayer de comprendre comment une jeune bergère illettrée fille de modestes laboureurs a pu se métamorphoser en gente dame de la cour guerroyant avec succès au nom du dauphin Charles.

Peut-être faudrait-il vérifier, en oubliant la thèse des « bâtardisants », le postulat de départ de cette merveilleuse histoire et revoir l'image que l'on a retrouvée dans la plupart des manuels d'histoire du siècle dernier : Jeanne jeune bergère.

Quand, les 22 et 24 février 1431, les juges du procès de

1. Jean Chartier, officier du roi, est nommé historiographe de France en 1437. Sa chronique latine du règne de Charles VII prend la suite de celle du Religieux de Saint-Denis, Michel Pintouin.

L'affaire Jeanne d'Arc

l'exercice d'une profession incompatible avec elle) puisque la famille vivait des revenus de sa terre. Il faut noter qu'à l'époque la particule devançait la localité d'origine de l'intéressé et pas obligatoirement un titre nobiliaire.

Jacques d'Arc a vu le jour en 1375 à Ceffonds. Son épouse, Isabelle de Vouthon, venait du village de Vouthon, proche de Domrémy; elle était connue sous le nom d'Isabelle Romée¹. Henri de Vouthon, son frère, était curé de la paroisse de Sermaize.

Une bonne famille investie de responsabilités dans la communauté civile et religieuse. Mais cela est-il suffisant pour dispenser une éducation permettant à Jeanne de s'imposer à la cour royale? D'ailleurs, pour s'imposer, ne fallait-il pas parler la même langue que ses interlocuteurs?

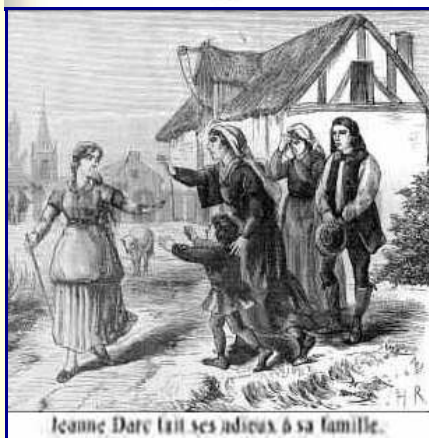
En chair et en os

Rouen ont posé la question à l'accusée, sa réponse a été par deux fois sans équivoque : elle n'a « jamais gardé les moutons et autres bêtes ». L'image pieuse de la bergère gardant ses moutons en prend un coup. Mais intéressons-nous à cette humble masure censée représenter la demeure d'enfance de notre héroïne. Il est difficilement concevable qu'une enfant, aussi douée fût-elle, puisse s'épanouir dans un tel environnement. Mais après tout ce n'est qu'une image. Qu'en est-il de la réalité?

À la fin du XIX^e siècle, les recherches de Siméon Luce¹ nous ont permis d'apprendre que Jacques d'Arc était propriétaire de vingt hectares de terre. Grâce aux revenus de cette propriété, la famille bénéficiait d'une respectable aisance. Doyen de Domrémy, fermier général du lieu, il est procureur général du capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt. À partir de 1419, la famille d'Arc n'habite plus dans une chaumière de Domrémy, mais dans la maison forte des seigneurs de Bourlemont appelée le « château de l'île ». (Annexe V) En effet, d'après Siméon Luce (information reprise ensuite par Anatole France), Jacques d'Arc loue cette bâtisse afin que sa famille se protège des incessantes razzias organisées par des bandes de brigands qui sillonnent la région. Anatole France décrit ce château construit sur une petite île au milieu de la Meuse étant « muni d'ouvrages de défense et d'un grand jardin ». Aujourd'hui quelques pierres au milieu de la Meuse témoignent encore de son existence.

Selon Pierre de Sermoise, Jacques d'Arc aurait appartenu à une famille d'ancienne chevalerie tombée en déroute (c'est-à-dire qui a perdu ses privilèges de noblesse par

1. Siméon Luce a consacré plusieurs ouvrages à Jeanne d'Arc et à sa famille : *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants* (Paris, 1881) et *Jeanne d'Arc et le culte de saint Michel* (Paris, 1882).



Jeanne d'Arc fait ses adieux à sa famille.



Domrémy, statue de Mercié, 1895, titrée "Jeanne d'Arc relevant l'épée de la France" ([lien](#)). Ici, elle est renommée "Yolande d'Aragon guidant la Pucelle de France"...



Marcel Gay donne toutefois un coup d'accélérateur supplémentaire à la question (p. 93) : Jacques d'Arc devient « fermier général du lieu, procureur général du capitaine de Vaucouleurs ». Aucun de ces titres ne se trouve dans les sources du XV^e siècle, et ils ne veulent rien dire, notamment celui de procureur général de Baudricourt : capitaine de Vaucouleurs au nom du roi, celui-ci n'avait rien à faire à Domrémy, dont la seigneurie appartenait à des vassaux du duc de Bar. Si Jeanne est allée voir Baudricourt, ce n'est pas parce qu'elle dépendait de lui, mais parce qu'il pouvait l'introduire auprès du roi. Quant au terme de « fermier général », sans doute s'agit-il d'une reminiscence scolaire de Gay, qui a dû se souvenir de l'existence des quarante fermes générales abolies en 1789, mais c'est un autre anachronisme. La théorie du père de Jeanne qui « contrôlait la forteresse de Domrémy » est encore reprise dans le documentaire de Martin Meissonnier : encore quelque temps, et on fera de Jacques d'Arc un grand capitaine, et du château de l'île une autre Carcassonne.

L'histoire est d'autant plus amusante que c'est une des incohérences de la théorie survivo-bâtardisante : soit Jeanne est effectivement une enfant bâtarde confiée à la garde d'une famille modeste, et cette modestie même est la garantie de la confidentialité recherchée, soit c'est le rang de son père Jacques d'Arc qui l'a propulsée dans la position qu'elle va occuper. Préoccupés à nier l'origine paysanne de Jeanne, les auteurs survivo-bâtardisants n'ont pas senti cette contradiction.



Vitrail dans l'église de Domrémy la Pucelle.

Treize jours après la naissance de Jehanne, le duc d'Orléans était assassiné.

Il est certes permis de se demander ce qu'il serait advenu du nouveau-né dans l'hypothèse où l'attentat aurait échoué.

Nous pensons, pour notre part, que le crime ne changea rien aux dispositions que Louis et Ysabeau avaient arrêtées dans les semaines qui précédèrent la naissance de l'enfant et que, de toute manière, Jehanne aurait été élevée à Domrémy.

Le choix de ce petit village présentait en effet bien des avantages.

D'abord il était situé loin de Paris, à la limite de la Lorraine et de la Champagne, dans le Barrois, qui était le fief personnel de la reine Yolande, femme du roi

1 Les d'Arc étaient d'origine champenoise, la souche de la famille se trouvant à Moutiers-en-Der. Jacques d'Arc s'était fixé à Domrémy au début de l'année 1404.

2 Il semble que ce soit en remerciement d'une faveur qui lui avait été accordée, qu'une femme appelée d'Arc vint à l'hôtel Saint-Pol offrir au roi malade une gerbe de fleurs (citée par Vallet de Viriville, dans son ouvrage sur « l'abbé de Bavière », et Gérard Pesme, dans « Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée », d'après le document répertorié aux Archives nationales sous le n° KK 31, folio 90).

3 Il s'agit ici du Dauphin Louis, duc de Guyenne, né en 1397 et mort en 1415. Il est à signaler que les cinq enfants mâles de Charles VI et d'Ysabeau de Bavière portèrent successivement le titre de Dauphin, savoir Charles, premier de ce prénom, né et mort en 1386, un deuxième Charles, appelé le duc de Guyenne, né en 1392 et mort en 1401, puis après Louis (1397-1415) également titré duc de Guyenne, Jean, duc de Berry et de Touraine, né en 1398, mort en 1417 et enfin Charles, troisième de ce prénom, né en 1403, Dauphin en 1417, futur roi de France sous le nom de Charles VII.

4 Sur les postes occupés par la famille d'Arc au début du XV^e siècle, voir notamment « Jehanne » par Jean de Saint-Jean.

5 Les armes de la famille d'Arc étaient : « d'azur à un arc posé en futoie, chargé de trois flèches entrecroisées, les pointes ferrées, deux d'or ferrées et plumetées d'argent, la troisième d'argent et plumetée d'or, au chef d'argent chargé d'un lion de gueules ».

de Sicile Louis d'Anjou et adversaire irréductible du duc de Bourgogne. En outre, Domrémy dépendait directement de la châtellenie de Vaucouleurs, propriété de la couronne de France depuis 1365, date à laquelle le sire de Joinville l'avait vendue à Charles V. Et le capitaine de cette place, Robert de Baudricourt, était entièrement dévoué à la famille d'Orléans. Enfin, dans le cas où de graves événements l'auraient exigé, Domrémy offrait la possibilité d'un refuge immédiat soit dans l'un des Etats germaniques tout proches, soit au Luxembourg que le duc d'Orléans avait acheté en 1402 pour la somme de 100.000 ducats à Josse, cousin germain de l'empereur Wenceslas.

Et en plus de toutes ces considérations, déjà fort importantes, Domrémy possédait encore l'inappréciable intérêt d'être devenu en quelque sorte le nouveau berceau de la famille d'Arc¹, dont plusieurs des membres avaient obtenu, grâce à la haute protection des Orléans, d'importantes fonctions à la Cour de France². L'un d'entre eux, Guillaume d'Arc, avait fait brillante carrière et occupait le poste en vue de gouverneur du Dauphin³. Un autre, Yvon d'Arc, bailli du Grésivaudan, portait le titre envié de conseiller du roi, tandis que Raoul d'Arc, en cette même année 1408, était chambellan du roi⁴. Et enfin et surtout, Ysabeau de Bavière avait depuis longtemps déjà comme dame de compagnie et confidente intime, Jehanne d'Arc, proche parente du chef de la famille, le doyen de Domrémy, Jacques d'Arc.

Ce dernier, homme calme et totalement dénué d'ambition, abandonnait à des cadets plus aventureux la recherche lointaine de la fortune ou des honneurs officiels et n'estimait pas déroger à sa noblesse — petite certes, mais réelle⁵ — en se contentant d'administrer paisiblement les débris d'un patrimoine foncier

dont ses ancêtres avaient dû aliéner la majeure partie pour faire face aux terribles difficultés engendrées par la guerre de Cent ans.

Son bien, qui n'était guère considérable, lui permettait cependant de faire à Domrémy figure de notable; il habitait la plus belle maison du village, construction tenant à la fois de la ferme et du manoir, avec ses six grandes pièces d'habitation, et exploitait une bonne vingtaine d'hectares de terres labourables et de prairies, l'essentiel de son revenu provenant de la vente des produits de son élevage de bovins. En outre, sa femme, Isabelle de Vouthon, lui avait apporté en dot plusieurs hectares de forêts¹.

Tels étaient le milieu et la famille dans lesquels l'enfant du duc d'Orléans et de la reine Ysabeau devait passer sa jeunesse et son adolescence.

Il est très vraisemblable que la petite Jehanne arriva à Domrémy dans la nuit de l'Épiphanie, le 6 janvier 1408²; l'entrée dans ce petit village d'une trentaine de maisons, d'un cortège de plusieurs cavaliers entou-

1 Isabelle de Vouthon, surnommée Romée — sobriquet rappelant un pèlerinage effectué à Rome — appartenait à une famille de la petite bourgeoisie rurale très attachée à la religion; plusieurs de ses parents étaient entrés dans les ordres.

2 « Le 6 janvier dans la nuit de l'Épiphanie, les coqs se mirent à chanter. Des hommes porteurs de flambeaux avaient troublé la quiétude habituelle. Ils avaient frappé à la porte du doyen Jacques d'Arc. » (Lettre du chambellan de Charles VII, Perceval de Boulaivilliers, adressée le 13 juin 1429 à Philippe Visconti, duc de Milan, frère de la veuve du duc d'Orléans — Cité par Jean de Saint-Jean dans son ouvrage « Jehanne », page 13.)

3 Rappelons sur ce point ce que nous avons déjà dit à la page 51 du présent ouvrage; aucun des témoins de Domrémy déposant devant les enquêteurs de la Commission de réhabilitation n'a osé affirmer avoir assisté à la naissance de Jehanne...

4 Nous verrons plus loin que cette preuve existe. A partir du moment où elle sera enfin produite par ceux qui la détiennent, nul ne pourra en contester ni l'authenticité, ni l'inestimable valeur historique.

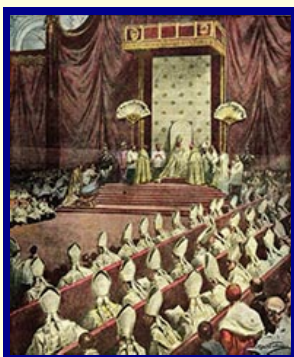
rant une voiture légère et bien fermée, ne pouvait passer inaperçue. Le nourrisson avait donc deux mois lorsqu'il fut remis aux d'Arc. Il est probable que le voyage n'avait pu s'effectuer plus tôt, car l'hiver 1407-1408 fut un des plus rigoureux que la France ait connus.

On sait que Jehanne fut baptisée à Domrémy sur les fonts de l'église Saint-Rémi par l'abbé Guillaume

Front, curé de la paroisse; cette cérémonie était indispensable, non pas pour essayer d'accréditer la thèse, absolument insoutenable, qu'une nouvelle fille était née au foyer des d'Arc³, mais tout simplement pour permettre à l'enfant d'accomplir par la suite ses devoirs religieux; avant de quitter Paris, la petite Jehanne avait certainement été ondoyée, selon toute vraisemblance, par un moine de l'ordre des Célestins dont le duc d'Orléans était le grand protecteur.



Bande dessinée "Le treizième apôtre", texte Frédéric Fagot / Eric Mestrallet - dessin Lorenzo d'Esme 1996.



La cérémonie de canonisation en 1920. Affiche de 1928. Quand on sait que Jeanne était soeur illégitime du roi et qu'elle n'a pas été brûlée...



Les Epiphanies Antiques : Le 6 janvier 1412, au matin, à la naissance de sainte Jeanne d'Arc, libératrice et restauratrice de son roi et de sa patrie, le village de Domremy tressaille d'une mystérieuse allégresse et les coqs eux-mêmes chantent avec un élan inaccoutumé. (D'après le journal "Le Pèlerin", 1921)

6. Jeanne a été amenée à Domremy le jour de l'Épiphanie 1408

Les bâtarisants s'appuient sur la description de la naissance de Jeanne par Perceval de Boulainvilliers, épisode marqué par l'effervescence des coqs et des paysans du village, pour affirmer que cette agitation était provoquée par le passage d'une escorte armée qui amenait la petite Jeanne chez ceux qui allaient devenir ses parents nourriciers. On en profite pour soutenir que les paysans ignoraient la grossesse d'Isabelle Romée, alors que le texte dit simplement qu'ils ignoraient sa naissance, commettant ainsi un contresens en miroir de celui concernant la grossesse et l'accouchement d'Isabeau de Bavière. Comme l'escorte qui aurait donné le branle au village n'est absolument pas mentionnée par Perceval de Boulainvilliers, mais

32 Françoise AUTRAND, *Charles VI*, Paris, Fayard, 1986.

LES ARGUMENTS SURVIVO-BÂTARISANTS

constitue une invention pure et simple des bâtarisants (Jacoby, p. 203), on se fera un devoir de produire ici le texte de Boulainvilliers, dans la traduction française donnée par Marius Sepet :

Elle est née dans un petit village appelé Domremy au bailliage de Bassigny, sur et à l'intérieur des frontières du royaume de France, près de la rivière de Meuse en Lorraine. On sait que ses père et mère sont des gens simples et honnêtes. Elle est venue au monde pendant la nuit de l'Épiphanie, alors que les peuples ont coutume de célébrer avec une grande allégresse la nativité de notre Seigneur Jésus-Christ. Ce jour-là les habitants du village furent saisis d'une joie extraordinaire ; sans rien savoir de la naissance de la Pucelle, ils couraient çà et là en se demandant les uns aux autres : Qu'est-il arrivé de nouveau ? Quelques-uns ressentirent dans le fond de leur âme un bonheur singulier. Qu'ai-je besoin de m'entendre en paroles ? Les coqs eux-mêmes comme les hérauts de cette nouvelle fête, firent entendre un chant inouï. Pendant environ deux heures, ils crièrent en agitant leurs ailes pour annoncer l'histoire merveilleuse de celle qui venait de naître ³³.

Que les paysans aient fêté un peu joyeusement l'Épiphanie (qui sera supplantée quelque temps plus tard par Noël comme date de naissance du Christ), qu'ils aient réveillé les coqs par leur agitation, et que parallèlement Isabelle Romée ait fait ses couches sans rameuter l'ensemble de la population, cela n'a rien d'extraordinaire. Soit on prend au pied de la lettre le texte de Perceval, en essayant de lui donner une explication rationnelle, soit on le prend pour ce qu'il est,

³³ Marius SEPET, « La lettre de Perceval de Boulainvilliers, le 21 juin 1429 au duc de Milan ».

83

JEANNE D'ARC, L'HISTOIRE À L'ENDROIT

c'est-à-dire un récit plein d'épisodes merveilleux et fantastiques (course rapide de Jeanne, sa faculté d'apprivoiser les oiseaux, la protection apportée à son troupeau). Si l'on accepte la lettre de Perceval comme source d'information, on est obligé d'admettre que Jeanne est née à Domremy et que ses parents sont les d'Arc. Perceval de Boulainvilliers donne également des indications d'âge : il écrit que Jeanne eut ses premières voix à douze ans, la fait rester ensuite cinq ans à Domremy avant qu'elle ne parte pour Chinon. Le calcul est simple : pour Perceval, Jeanne avait dix-sept ans au moment de son départ. Si on refuse cela, pourquoi ne garder que l'épisode des coqs ?

Mais la tentative pouvait réussir : les transcriptions de la lettre de Perceval de Boulainvilliers sont rares, et la plus accessible, celle de Quicherat, est en latin : les survivo-bâtardisants ont donc tablé sur l'ignorance de leurs lecteurs. Pour tenter de détourner l'attention de ce montage, Pierre de Sermoise feint de s'étonner de ce que « ce court extrait [...] fourmille de points insolites, contradictoires » et bâtit toute une exégèse savante sur un passage... qui n'existe pas et qu'il vient d'inventer.

Et même en acceptant que l'escorte imaginée ait réellement apporté un enfant pour la faire passer pour la fille d'Isabelle Romée, on aurait eu bien du mal à faire croire, même au paysan le plus crédule, qu'une enfant née en 1407 serait née dans la nuit du 6 janvier 1412 ; il y a quand même quelques différences visibles entre un nouveau-né et un enfant de quatre ans révolus. Quelques auteurs, comme Jacoby (p. 202) ou Pierre de Sermoise (p. 40), essaient donc de faire croire subrepticement que l'escorte imaginaire est arrivée en janvier 1408, mais on est là devant une tentative sans espoir de fausser complètement le texte.

84

LES ARGUMENTS SURVIVO-BÂTARISANTS

Le texte, même audacieusement augmenté de passages inventés, ne pourrait que confirmer la date de la naissance de Jeanne en 1412. La seule manière de l'aborder est de le prendre pour ce qu'il est, un récit merveilleux qu'il faut lire avec un esprit critique. La date du 6 janvier doit être reçue avec une certaine méfiance parce qu'elle n'est pas confirmée par Jeanne d'Arc elle-même, qui était pourtant la seule source possible d'information pour Boulainvilliers. Toute autre adjonction fantastique à ce récit, déjà assez inventif par lui-même, doit être rejetée.

Enfin, en acceptant même l'idée que Louis d'Orléans et Isabeau de Bavière aient eu un enfant, pourquoi la mener à Domremy, qui se trouve à la frontière de la Lorraine ? Le duc d'Orléans était justement en conflit avec le duc de Lorraine pour la question de Neufchâteau, qui lui avait été confisqué. On voit bien que son bâtard – lui, certifié comme tel – le futur comte de Dunois, avait été au contraire mis à l'abri en plein centre des domaines orléanais, à Blois. Comme les raisons du choix de Domremy restaient effectivement douteuses, on a voulu faire des d'Arc des familiers de la famille d'Orléans ou de la reine. Et comme il n'y a pas qu'un âne qui s'appelle Martin, on a effectivement trouvé des d'Arc, Harc ou Dart dans l'entourage d'Isabeau de Bavière (David-Darnac, p. 73, Bancel, p. 188, Lamy, p. 19, Maquet, p. 206). Les bâtarisants en ont tiré argument pour conforter leur choix de Domremy pour abriter une petite bâtarde, et les survivistes y ont trouvé des preuves que Jeanne était de naissance bien plus noble que ce que les pauvres historiens bornés par les textes pouvaient croire. Mais qu'il existe des d'Arc ailleurs qu'à Domremy ne constitue pas une preuve qu'ils faisaient partie de la même

85



III. VERS DOMREMY, PAR UNE NUIT GLACIALE.

La théorie de Pierre Caze, à laquelle il doit sa relative célébrité *post mortem*, et que j'adopte, au moins partiellement, comme hypothèse de travail, tant qu'une meilleure n'aura pas été proposée, implique que le bébé a été placé chez les d'Arc, à Domremy.

Et si la naissance est bien celle du 10 novembre 1407, l'arrivée à Domremy se situe avec une grande vraisemblance le vendredi 6 janvier 1408 (1407 ancien style).

1. Le Voyage d'hiver.

À l'occasion de la naissance de la Pucelle, nous avons vu un récit féerique de Perceval de Boulainvilliers. Ce récit est fort peu convaincant s'il prétend relater une naissance. Mais nous allons découvrir qu'il peut avoir une tout autre signification : « La nuit de l'Épiphanie [...], tous les habitants de cet endroit sont frappés d'une joie indicible et, ignorant qu'une fille est née, courant çà et là en demandant ce qui est arrivé d'extraordinaire. [...] Les coqs, comme sous l'effet d'une allégresse toute neuve, émettent des chants insolites » (original latin in Quicherat, V, p. 116).

Colette Beaune renchérit dans la rêverie pseudo-historique et mystico-théologique : « Une joie immense et d'origine inconnue envahit alors le cœur des paysans et le coq chanta deux heures. De même, le Christ était né à Bethléem sur la paille et fut annoncé aux bergers qui chantèrent sa gloire » (JA, p. 26). Admettons que le Christ soit né à Bethléem, bien que cette affirmation ressortisse plus à la foi qu'à l'histoire, supposons que ce soit sur de la paille, faisons mine de prendre tout cela pour des faits historiques. La comparaison avec la naissance du Christ est en tout cas fort instructive quant au sens symbolique du texte de Perceval, que madame Beaune tente de nous vendre comme document d'histoire.

Domremy était à l'époque un village de trente feux, c'est-à-dire trente foyers, ce qui doit faire entre 200 et 250 habitants (c'est un peu supérieur à sa population actuelle). La description de Boulainvilliers se rapporte aussi mal que possible à une naissance : la femme du doyen du village était enceinte, et personne ne le savait ? Difficile à croire ! Si Boulainvilliers mentionne cette ignorance, c'est parce qu'elle lui a paru assez singulière pour être notée. Et que viennent faire ici les cris des coqs ? Est-il habituel que des coqs crient en pleine nuit « pendant deux heures (per duas horas) » simplement parce qu'une habitante du village accouche ?

En revanche, si le texte décrit l'arrivée du bébé chez les d'Arc, évidemment amené par une escorte, il devient clair comme le jour. Les habitants, « ignorant

qu'une fille est née », puisque personne n'avait vu Isabelle Romée enceinte, « se demandent ce qui est arrivé d'extraordinaire ». Et puisque l'escorte est arrivée « la nuit », il fallait bien qu'il y eût quelques porteurs de flambeaux (pas d'éclairage public à l'époque), même si le texte ne les mentionne pas (certains non-conformistes les y ajoutent : ils ont tort). Les calculs astronomiques, assez simples à vrai dire (en 1408 [nouv. st.], le nombre d'or est 3 et l'épacte est 0), permettent d'établir que le premier quartier de la lune eut lieu justement vers le 7 janvier. On peut en déduire que la lune du 6 s'est couchée un peu avant zéro heure : il est donc fort possible que l'escorte soit arrivée par une nuit noire. La lumière inaccoutumée des torches a réveillé, non seulement les habitants de Domremy, mais aussi les occupants de leurs poulaillers, d'où les cris des coqs. Peut-être aussi quelques volailles ont-elles été sacrifiées à l'appétit des arrivants.

Olivier Bouzy ne manque pas d'audace : il prétend que quelques auteurs non-conformistes essaient « de faire croire subrepticement que l'escorte imaginaire est arrivée en janvier 1408, mais on est là devant une tentative sans espoir de fausser complètement le texte. Le texte, même audacieusement augmenté de passages inventés, ne pourrait que confirmer la date de la naissance de Jeanne en 1412 » (Histoire "à l'endroit", p. 84-85).

Rectification faite à titre gracieux : on est là devant une tentative sans espoir de fausser complètement le texte. Le texte, même audacieusement augmenté d'un « 1412 » inventé par Bouzy, ne peut que confirmer que nous ignorons l'année de naissance de Jeanne, puisque Boulainvilliers ne donne aucune indication d'année. Jeanne peut donc, d'après ce document, être née ou être arrivée à Domremy le 6 janvier de n'importe quelle année.

Lui faire confirmer la naissance de Jeanne « en 1412 », montre à quel degré « les historiens médiévistes professionnels sont formés à la vérification des textes » (ibidem, p. 208). Visiblement, il s'agit d'un lapsus : Olivier Bouzy a voulu dire « à la modification des textes »... C'est vraiment de « l'Histoire à l'envers »...

D'après A. Decaux, si un bébé était arrivé ainsi, les témoins du procès de 1456 auraient exprimé leur étonnement : « ces gens-là finiraient par dire au juge : "je me souviens, ma mère s'est demandé pourquoi Isabelle a eu un enfant, comme ça, alors qu'elle n'avait jamais eu un gros ventre" ; quelqu'un l'aurait dit » (TF1, 9-11-87). Il est vrai que si quelqu'un avait parlé ainsi, ses dires constitueraient une très forte présomption en faveur de notre thèse. Mais on peut rétorquer que pas un témoin non plus (même pas une marraine) n'a dit : « je l'ai vue naître, j'ai aidé sa mère à accoucher ». Dans les deux cas, il y a absence de témoignages.

« Si l'on avait la preuve absolue qu'Isabelle Romée, à Domremy en 1412, a vraiment accouché d'une fille appelée Jeanne, la thèse de Jacoby s'effondrerait », assure J. Guittou (p. 92). Il a entièrement raison. Mais cette preuve, on ne l'a pas.

Un document bouleversant.

Robert Ambelain, souvent bien informé, rapporte « une tradition orale, recueillie par des témoins on ne peut plus dignes de foi, qui veut qu'en un château de Guyenne, en 1936, un officier de marine, tué à Dunkerque en mai 1940, aurait

164



retrouvé un lot d'archives médiévales, liées à ce manoir qu'il venait d'acheter, et qui contenaient un ordre de mission de 1407. En cet ordre de mission, un destinataire (alors à Paris) était convoqué à l'Hôtel Barbette, pour y prendre en charge un nourrisson et le mener à Domremy dans le Barrois, avec une escorte de quatorze hommes d'armes. Ayant déchiffré avec peine la graphie d'époque, cet officier, ancien élève de l'Institut catholique, bouleversé par sa découverte, alla à Paris la soumettre à Mgr Baudrillart, recteur de cet Institut. Celui-ci ayant réuni des spécialistes, en conclut que le document était authentique. Toutefois, cette pièce ne fut pas restituée à l'officier de marine, son légitime propriétaire. Tout ceci s'est déroulé, nous l'avons vérifié, en des milieux catholiques de stricte observance » (p. 138-139, note). Voilà une information qui, si elle était parfaitement confirmée, vaudrait son pesant d'or. Mais si cette pièce a vraiment existé, où est-elle passée ? On ne le saura probablement jamais.

Et notons bien qu'il est question d'« un nourrisson », sans aucune précision sur son sexe.

Un hiver d'une exceptionnelle rigueur.

Le voyage dut être pénible, car nous savons par diverses sources que l'hiver 1407-1408 fut glacial : Nicolas de Baye, greffier au Parlement de Paris, relate qu'en janvier 1408, l'hiver est rude, l'encre gèle dans le cornet, il doit y retremper sa plume tous les deux mots, sous peine d'être illisible.

« En l'an 1407, quinze jours avant Noël commencent des gellées que puis l'an 1363 ne furent si grandez, & le lendemain de Noël la rivière de Saine fu si gellée... » (Chronique normande, p. 378).

« L'hiver fut plus rigoureux cette année qu'il n'avait été depuis cinq cents ans. Il y eut peu de pluies ; mais depuis la fête de Saint-Martin d'hiver jusqu'à la fin du mois de janvier, la neige tomba en abondance, et il ne cessa de geler, de quelque côté que soufflât le vent. La violence du vent détruisit partout les vignes et les arbres fruitiers, fit périr bien des pauvres gens, et n'épargna ni le gros ni le menu bétail, ni les oiseaux [...]. Les gellées furent si fortes, qu'il y eut de la glace jusqu'au fond des puits, et que la navigation devint impraticable sur toutes les rivières. La glace acquit même une telle consistance, que les chariots chargés purent passer sur les fleuves comme sur la terre ferme » (Religieux de St-Denis, livre XXVIII, chap. XXXII, t. III, p. 745).

D'après Monstrelet, « dura la gelée soixante-six jours en un tenant très terrible, & tant qu'au dégel le Neuf Pont de Paris fut abattu en Seine ; & moult firent icelles eaux & gellées de grands dommages... » (Chronique, I, chap. XXXVI, p. 211).

2. Pourquoi Domremy et pourquoi les d'Arc ?

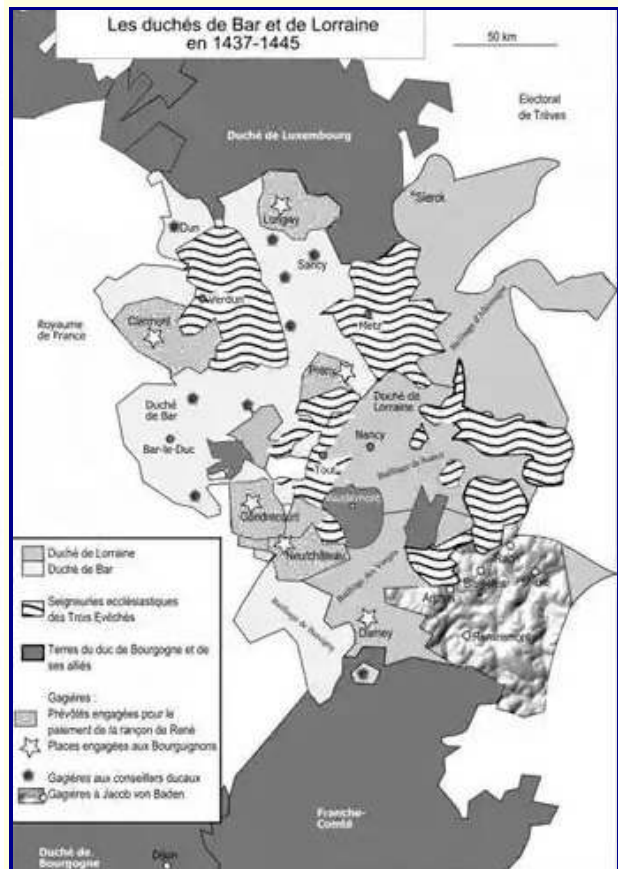
Il y a à ce choix de multiples raisons.

- Domremy est loin de Paris, en Barrois, fief de la reine Yolande, adversaire irréductible du duc de Bourgogne.
- Domremy est proche du comté de Joinville, qui appartient à Louis d'Orléans. Joinville (Haute-Marne) n'est qu'à une quarantaine de kilomètres de Domremy.
- Domremy ressortit au diocèse de Toul. Et le duc Louis d'Orléans avait reçu de

166

165

Toutes les images de médailles proviennent de la [page](#) "Jeanne d'Arc Médailles"



Autour de Domrémy, les territoires sont entremêlés...

4. Poulengy et Novelonpont, les fidèles compagnons.

Ces deux hommes furent de façon constante les compagnons de la Pucelle.

• **Bertrand de Poulengy**, né vers 1393, était noble, chevalier, écuyer de la maison du roi de France, fils de Jean de Poulengy, originaire de Toul. Les formes anciennes de son nom sont Poleney, Poullegny, Pullegney. Il se rattache peut-être à la famille de Louis de Pulligny, nommé aussi Poulengy. Son père, Jean de Poulengy, avait été anobli en 1425. C'est Poulengy qui semble être le chef de l'escorte qui conduisit Jeanne de Vaucouleurs à Chinon : il est noble et chevalier, et il est plus âgé que son compagnon Novelonpont.

Poulengy connaissait fort bien les d'Arc : « il est allé plusieurs fois dans leur maison » (Duparc, III, p. 292). Nous avons déjà donné cette précision au chapitre V à l'occasion de la naissance de Jeanne.

« C'est Bertrand de Poulengy qui lui mit probablement le pied à l'étrier et lui apprit, lui, si bon cavalier, à devenir une amazone consommée. D'ailleurs par sa mère, Isabeau Colin, ce chevalier n'était-il pas le cousin des Colin de Greux, dont l'un avait épousé Catherine d'Arc, la sœur de Jeanne ? » (P. Maugué, p. 254).

• **Jean de Novelonpont**, alias **Jean de Metz**, né vers 1399, demeurant à Vaucouleurs, avait acquis ou hérité la seigneurie de Novelonpont (ou Nouillompont) et Hovecourt, dans le Barrois non mouvant. Précédemment soudoyer au service de Jean de Wals, capitaine et prévôt de Stenay, il était au service du capitaine de Vaucouleurs depuis 1428. Charles VII l'anoblit en mars 1449 (Quicherat, V, p. 366).

De nos jours, **Nouillompont** est un village de la Meuse, arrondissement de Verdun, entre Longuyon et Spincourt.

La *Chronique de la Pucelle* qualifie Poulengy et Novelonpont de « deux gentilshommes du pays de Champagne » (chap. XLII, p. 272 ; Quicherat, IV, p. 206). Le *Journal de Morosini* les qualifie également de « do zentilomeni » (III, p. 94).

On voit que ces deux hommes n'étaient pas d'insignifiants personnages. Certains auteurs ont même tenté de leur attribuer un rôle de première importance dans la mission de la Pucelle. Jacoby en fait « des émissaires du parti orléanais, hommes de Gérard Machet, confesseur du roi » (II, p. 73). C'est assez vraisemblable. Ils jouèrent un rôle non négligeable auprès de la Pucelle : ils apparaissent « comme les maillons extrêmes de la chaîne qui va du roi à Jeanne » (Weill-Raynal, p. 36). Ils sont peut-être les instructeurs de Jeanne. En tout cas, il est certain qu'ils facilitèrent sa mission, l'assistèrent à Vaucouleurs, la conduisirent auprès du roi et l'accompagnèrent constamment par la suite.

Mais il est difficile de les considérer comme les organisateurs de la mission de la Pucelle : ils n'étaient pas placés assez haut pour cela.



Gay, pages 79 et 80

Le périple d'une statue

En 1458, un monument en bronze fut érigé sur le pont d'Orléans par la ville avec l'agrément de Charles VII et sa contribution financière. Le groupe représente la Vierge Marie tenant sur ses genoux Jésus descendu de la Croix plantée derrière elle. D'un côté, Charles VII est à genoux, les mains jointes. De l'autre, Jeanne est dans la même attitude que le roi. Tous deux sont en armure.

Charles VII a vécu jusqu'en 1461 et de nombreux habitants d'Orléans qui avaient connu la Pucelle vivaient encore. On peut donc penser que les représentations de Charles et de Jeanne tenaient compte de leurs physiognomies même si leur auteur, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, était enclin à les magnifier.

En 1567, les calvinistes occupent la ville. Le monument est détruit d'un coup de canon et les morceaux jetés dans la Loire. Quelques années plus tard, la ville d'Orléans décide de restaurer ce mémorial. Les morceaux de bronze sont récupérés dans le fleuve. Le marché de restauration est confié à l'artiste Hector Lescot. Celui-ci rassemble et resoude les éléments d'origine, il refond les autres. Par chance, la tête représentant la Pucelle n'est pas abîmée si l'on en croit l'acte authentique passé devant notaire.

Simple curiosité par rapport à l'original, Hector Lescot a « modernisé » la tenue de l'héroïne qui est maintenant vêtue d'une armure et d'une fraise de l'époque Henri II, sui-

L'affaire Jeanne d'Arc

vant en cela la tradition artistique de son temps. Malheureusement le monument fut à nouveau détruit par les révolutionnaires en 1792 pour en faire des canons.

Par bonheur, à la fin du XVI^e siècle, un petit-fils de Pierre d'Arc, Etienne Hordal, doyen du chapitre de Toul, fit construire une chapelle au Bois Chenu, à Domrémy, et y fit placer une statue de la Pucelle. Pour la représenter il avait demandé à un artiste sculpteur de reproduire exactement les traits de la statue qui faisait partie du monument en bronze sur le pont d'Orléans. Et cela juste avant sa destruction.

On peut encore apprécier aujourd'hui cette copie fidèle qui, elle, a survécu aux avanies du temps et des hommes. Elle est fixée au-dessus de la porte de la maison de Domrémy où Jeanne aurait vu le jour. Une reproduction agrandie se trouve dans le musée tout proche.

J'ai souvent observé cette statue de la Pucelle. Celle-ci est présentée en armure, agenouillée, les mains jointes. Comme tout le monde, je suis surpris par la grosseur inhabituelle de ses mains faites autant pour la prière que pour le combat. Cette Jeanne porte des cheveux longs – comme sur le croquis de Clément Fauquembergue. Tête nue, le regard fixe, elle a un visage rond, les joues pleines, le cou « bref » comme l'a observé l'inquisiteur de la Foi Jean Bréhal.

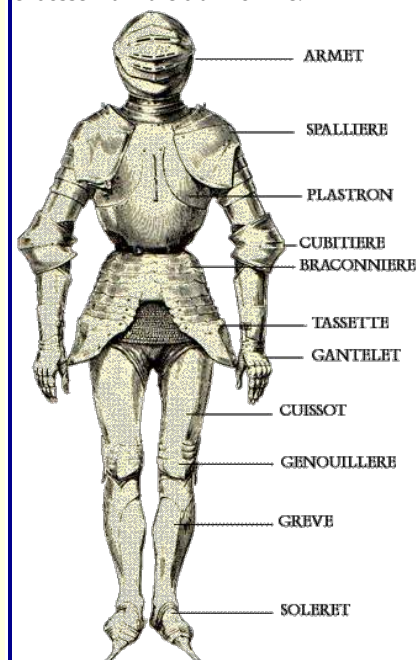
La ressemblance entre cette statue et le portrait de Jeanne des Armoises que l'on peut admirer au château de Jaulny me frappe. Même pour un œil non averti, le visage des deux femmes présente de nombreuses similitudes. A moins que mon admiration pour Jeanne ne m'aveugle. En tout cas, il est évident que je ne la couve pas du même œil que le fabuliste du XVII^e siècle Jean de La Fontaine si on en juge par cette lettre citée par *Le Conteur orléanais* : « La

80

Fontaine le visita [le monument d'Orléans] en 1633 ; il s'en ouvre ainsi à sa femme dans la seconde lettre de son voyage à Limoges : "En allant sur le pont, je vis la Pucelle ; mais, ma foi, ce fut sans plaisir. Je ne lui trouvai ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une amazone. L'enfant Gradafilée en vaut dix comme elle..." »

En février 1429 à Nancy (cf. [Annexe 1](#)), il est relaté que Jeanne courut une lance devant le Duc de Lorraine, ce qui pour le Littre signifie que Jeanne participa à ce que nous nommons aujourd'hui un tournoi ! Ce qui interpelle à nouveau ! En effet, les joutes sont réservées aux seuls chevaliers, ce qui implique que Jeanne possédait d'ores et déjà ce statut... réservé exclusivement à la noblesse ! Ce qui tord le cou à la légende de l'anoblissement de Jeanne et de sa famille...

De plus, les combattants portent l'armure ! Où Jeanne a-t-elle pu trouver ce jour-là un équipement adapté à sa morphologie ? une armure peut éventuellement être interchangeable entre deux hommes de même stature, mais une femme présente trop de différences physiques (taille générale, poitrine, bassin...) pour pouvoir endosser l'armure d'un homme.



Vraisemblablement, cet équipement existait déjà bien avant ce voyage, et Jeanne en avait l'habitude : il paraît inconcevable de faire trois pas et de monter à cheval sanglé dans une armure (qui limite à la fois les mouvements et le champ de vision) de but en blanc, sans aucun entraînement !

(extrait de [page](#) du site [jeannedomremy.fr](#))

Ci-dessous, Henri VI sous les oripeaux de ses deux royaumes réunis, l'Angleterre et la France. Charles VII était aussi roi de France. Deux rois pour un royaume : la Pucelle a imposé son choix... (enluminure du manuscrit de [Jean de Wavrin](#), "Chroniques d'Angleterre", vers 1480)



Bouzy, pages 100 et 101

JEANNE D'ARC, L'HISTOIRE À L'ENDROIT

l'endoctrinement royal pour mettre à leur tête une autre inspiratrice, Yolande d'Aragon, duchesse douairière d'Anjou et reine de Sicile, et belle-mère de Charles VII.

11. Jeanne est un instrument de Yolande d'Aragon

La théorie est souvent reliée à celle qui va suivre, celle de l'appartenance au tiers ordre franciscain. La source de cette affirmation semble se trouver dans le livre de Philippe Erlanger, *Charles VII et son mystère*. Le problème de ce livre, c'est qu'Erlanger ne cite aucune source à l'appui de ses affirmations. Or non seulement les Angevins sont loin d'avoir soutenu le roi, mais on voit le duc d'Anjou, fils aîné de Yolande, quitter la France pour l'Italie au moment de la grande offensive anglaise de 1420, René d'Anjou, le cadet, jurer d'observer le traité de Troyes en 1429, et Yolande elle-même, après avoir extorqué 100 000 livres au trésor royal pour marier son fils, s'allier avec le comte de Richemont au moment où celui-ci tente de s'emparer de Bourges en 1428⁴⁷. Certes, Yolande d'Aragon fut chargée de vérifier la virginité de Jeanne ; mais était-ce vraiment un honneur, pour une fille du roi d'Aragon, qui porte le titre de reine de Sicile, que de se voir confier la mission ô combien prestigieuse de vérifier l'entrecuisse d'une paysanne inconnue ? Yolande d'Aragon paya également une partie des frais de l'expédition de ravitaillement qu'accompagna Jeanne d'Arc : cela peut être très prosaïquement le moyen de rem-

LES ARGUMENTS SURVIVO-BÂTARDISANTS

boursier une partie de l'argent qu'elle avait extorqué à son gendre Charles VII quand il était en position de faiblesse après la défaite de Verneuil.

Certes, Jeanne demanda au duc de Lorraine, quand elle fut par lui convoquée, qu'il lui adjoigne « son fils » – en réalité son gendre – René d'Anjou. Cela prouve sans doute une certaine connaissance de la part de Jeanne des liens dynastiques entre les Angevins et Charles VII, mais cela ne plaide pas pour sa compréhension des enjeux politiques immédiats : le 13 avril 1429, René d'Anjou allait donner pouvoir à son oncle le cardinal de Bar pour prêter serment de vassalité en son nom entre les mains de Bedford⁴⁸ : il n'est pas sûr que les deux beaux-frères, René d'Anjou et Charles VII, aient été à ce moment-là absolument sur la même longueur d'onde.

Pour prouver que Yolande d'Aragon était bien le bon génie de Jeanne, il suffit aux bâtardisants d'affirmer que tous ceux qu'elle rencontra étaient à la solde de la reine de Sicile, et le tour est joué. Il n'y a pas la moindre preuve de cela et l'auteur ne donne aucun témoignage à l'appui de son affirmation ? La belle affaire : Erlanger a montré l'exemple et les bâtardisants s'engouffrent sans complexe à sa suite. Ainsi, Lamy (p. 53) affirme successivement que Gérard Machet à Poitiers, Archambaud de Villars à Orléans, sont des hommes de Yolande ; quelle importance que le premier soit en réalité le confesseur du roi et le second un capitaine du bâtard d'Orléans ; on n'en est pas à un détail près. On retrouvera la même méthode à l'œuvre dans le chapitre suivant.

⁴⁷ Olivier BOUZY, « Les débuts du règne de Charles VII : 1418-1428 », *Bulletin du Centre Jeanne d'Arc* n° 27, 2003, p. 41-141.

⁴⁸ Siméon LUCE, *Jeanne d'Arc à Domremy*, Paris, 1886, pièce CCX, p. 239-241.

100

101



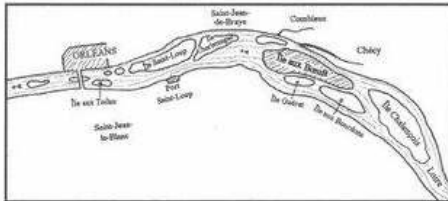
Jeanne d'Arc, icône patriotique, en France et même en Grande Bretagne ([lien](#))

Un cadeau de Charles d'Orléans.

Pierre d'Arc, le frère d'adoption de la Pucelle, s'était fixé aux environs d'Orléans. On sait que le 30 janvier 1442, il prend à bail emphytéotique la métairie de Bahieux, dont il entre en jouissance le 1^{er} novembre 1443.

En juillet 1443 (et non 1453, Guillemin, p.297, note), il reçoit du duc Charles d'Orléans la jouissance gratuite, à titre héréditaire, d'une île appelée *l'île-aux-Bœufs*, «size en la rivière de Loire près la Salle, au droit de Chécy».

Cette île n'existe plus de nos jours : elle s'est trouvée réunie à la berge nord.



La donation faite par le duc d'Orléans était un lieu de pâturage, dont le revenu n'était d'ailleurs pas un cadeau somptueux. L'acte de donation se trouve dans les *Recherches de la France*, d'Étienne Pasquier (livre VI, chap.5), qui en signala le premier l'existence. Quicherat (V, p.213) le reproduit.

L'intérêt de cette donation est que le texte mentionne clairement l'existence de Jeanne la Pucelle en 1443 : «Ouy la supplication de messire Pierre du Lis, chevalier, contenant que pour acquitter sa loyauté envers le roy nostre sire & nous, il se partist de son pays pour venir au service du roy nostre dit seigneur & de nous, en compagnie de Jehanne la Pucelle, sa sœur; avecque la quelle, jusques à son absentement, & depuis jusques à présent, il a exposé son corps & ses biens audit service & ou fait des guerres du roy!...»

Pour quoy nous, en considération des choses dessus dictes, avons donné & donnons audit messire Pierre du Lis, chevalier, de grâce spéciale, en faveur & contemplation de ladite Pucelle, sa sœur germaine, & des grands & notables services qu'elle & ledit messire Pierre, son frère, ont fait au roy nostre dit seigneur & à nous, les fruits, profits, usufruits, revenus & émolumens d'une isle appelée l'Isle aux Bœufs, size en la rivière de Loire près la Salle, au droit de Chécy, comme elle se comporte; pour en jouir sa vie durant & de Jehan du Lis, son aîné fils, chacun d'eux tant que le survivant d'eux deux vivra & aura vie en corps» (Quicherat, V, p.213-214). Cet acte est daté du 28 juillet 1443.

Bien que le texte soit en français du xv^e siècle, il est parfaitement compréhensible à notre époque : «...en compagnie de Jeanne la Pucelle, avec laquelle il a exposé son corps et ses biens», aucune difficulté, «jusqu'à son absence, son départ, ainsi que depuis ce moment jusqu'à présent, jusqu'à maintenant». Tout l'intérêt de la phrase réside dans les trois mots *jusqu'à présent*.

Une autre version, conservée aux archives du Loiret (cote A 274) remplace «absentement» par «abstentement» (Bouzy, III, p.158). Le mot «abstentement» ne figurant dans aucun dictionnaire de l'ancien français, et ne recevant d'explication d'aucun mot latin, on en conclut qu'il s'agit d'un banal *lapsus calami*, ce qui évitait de chercher le sens caché d'un mot inexistant.

On a disputé à l'envi pour savoir si «son absentement» se rapportait à l'absence de lui-même, Pierre, ou à l'absence de sa sœur. Le français étant dépourvu de la distinction entre possessif réfléchi (se rapportant au sujet) et non-réfléchi (se

477

Le texte précise qu'elle se trouvait face à Chécy, donc à 4 km en amont d'Orléans. Plusieurs auteurs (Bordonove, p.149; Imbrecq, p.21; Bournazel, p.48) reproduisent l'erreur d'Henri Baraude (*Le Siège d'Orléans, Revue des questions historiques*, juillet 1906, p.87), qui la confond avec l'île Saint-Loup et l'île Charlemagne, lesquelles se trouvent plus à l'Ouest, bien plus près d'Orléans, et nullement face à Chécy.

La carte proposée par le site <www.stejeannedarc.net> est également d'une fausseté remarquable. Quant à Régine Pernoud, elle propose tantôt une carte erronée (TFJA, p.86; PC, p.424), tantôt une carte exacte (*La Libération d'Orléans*, p.90-91, d'après Boucher de Molandon).

476

rapportant à un autre mot), l'expression «son absentement» est en effet ambiguë (le latin, le russe, le suédois, l'espéranto ne présenteraient pas cette ambiguïté), encore que la plus grande vraisemblance soit pour l'absentement de Jeanne.

C'était l'opinion de D. Polluche (p.12) et de Vallet de Viriville (II, p.370, n.1).

Mais cette discussion est totalement stérile : l'intérêt du texte ne réside pas dans «son absentement», mais dans «jusqu'à présent». Supprimons même «son absentement», l'information fondamentale contenue dans le texte subsistera : «...Jehanne la Pucelle, sa sœur; avec laquelle il a exposé son corps et ses biens jusqu'à présent...».

Le texte dit bien que Pierre d'Arc a exposé son corps et ses biens avec sa sœur Jeanne *jusqu'à présent*, juillet 1443, date à laquelle ce texte est écrit. Donc, pour l'auteur du texte, à présent, en juillet 1443, la Pucelle Jeanne est encore en vie.

D'après le *Grand Dictionnaire historique* (1674) de Louis Moreri, ces termes «marquent que la Pucelle d'Orléans n'avait été qu'absente et qu'elle n'était pas morte, ce que son frère n'aurait pas manqué de dire et de faire exprimer dans ses lettres si le fait avait été véritable». C'est l'évidence même.

Et si Jeanne des Armoises était une «imposteuse», imagine-t-on Charles d'Orléans, le plus puissant seigneur du royaume après le roi, faisant un cadeau à quelqu'un qui se serait fait le complice d'une forfaiture accomplie dans sa propre ville? Ou bien le duc serait-il complice de Pierre d'Arc et de Jeanne des Armoises, lui aussi? Comme les bourgeois de Metz et d'Orléans? Comme Charles VII et Isabelle Romée? «Pour un peu de vin ou d'argent», pour rivaliser de candeur avec notre ami Jean Guittou?

L'abbé Henry croit avoir trouvé dans ce texte un argument contre l'origine royale de Jeanne, et il le produit fièrement : «Ce document qui prouverait la survivance est le même qui va à l'encontre de la bâtardise, car il affirme que la Pucelle est la «sœur germaine» de Pierre» (p.174, note). Olivier Bouzy raisonne de la même façon superficielle : le cadeau du duc d'Orléans «rappelle que Pierre est le frère de Jeanne, ce qui est évidemment une pierre dans le jardin des bâtardisants» (HE, p.159).

Décidément, ils manquent de chance l'un et l'autre avec cet argument spéculatif : cela ne prouve rigoureusement rien, car Jeanne était *officiellement* la sœur («germaine», si l'on tient à ce qualificatif) de Pierre d'Arc, comme on se tue à le dire. De même – Jacoby l'a assez répété – un document qui citerait le duc de Morny comme fils de M. Demorny prouverait seulement que le duc de Morny était *officiellement* le fils de ce monsieur, ce que personne ne nie, mais n'en est pas moins biologiquement faux. Une fille adoptée est *officiellement* la fille de son père (adoptif) *officiel* et la sœur de son frère (adoptif) *officiel*.

478



("Jeanne des Armoises", Jhen tome 19, Jacque Martin - Jean Pleyers - Néjib (Casterman 2021))



2. Le contrat de mariage.

Sommes-nous en possession du contrat de mariage de Robert des Armoises et de la Pucelle de France? Non, malheureusement. Du moins, pas directement.

Sous Louis XIV, le père Jérôme Vignier (1606-1661), de l'Oratoire, en fouillant les archives de la famille des Armoises, eut la stupéfaction de découvrir ce contrat. Il fit part de sa découverte à son frère Benjamin qui la rapporta plus tard dans le *Mercurie Galant* (en 1683, et à nouveau en 1725): «...Il y passa le reste de la journée à remuer quantité de papiers, et de titres fort anciens. Enfin il trouva le contrat de mariage d'un Robert des Armoises, Chevalier, avec Jehanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans » (cité par Grilhot de Givry, p.16). La publication de ce document fit un certain bruit, comme on peut s'en douter.

Le père Jérôme Vignier était un érudit fort sérieux, déjà auteur de: *Généalogie des Seigneurs d'Alsace, Supplément aux Œuvres de saint Augustin, Concordance française des Évangiles, Histoire de l'Église gallicane*. En 1890, le comte Arthur de Marsy (1843-1900) a publié une brochure accusant le P. Vignier de supercherie. Accusation reprise par l'abbé Henry: « Bien que le P. Vignier ait eu la réputation (bien méritée) de faussaire... » (p.178), et par M^e Maurice Garçon: « le père Vignier était un mystificateur » (in C. Pasteur, p.137). C'est la vieille technique du voleur qui crie "au voleur!"

458

Dom Calmet ajoute en note: « Le P. Vignier a assuré avoir vu le Contrat de mariage entre Robert Desarmois & la Pucelle Jeanne d'Arc, comme aussi un Contrat d'acquisition fait par lesdits Conjointes de la Terre & Seigneurie de Fléville. Voyez le Traité de la Noblesse. M. de Tilly Gentilhomme Lorrain, ajoute qu'il y en a eu, qui selon la commune croyance de Lorraine, se sont fait descendre de ce prétendu mariage, & qui ont fait des preuves de Noblesse & de Chevalerie sur ce fondement. »

Autre note de dom Calmet: « Nous avons déjà remarqué que le Doyen de S. Thiébaut étoit persuadé que la Pucelle d'Orléans n'avoit pas été brûlée à Roüen » (V, p. bxxj). Il est visible que dom Calmet, nonobstant toutes les preuves que lui-même apporte, ne croit ni à la survie de Jeanne, ni à son mariage. Toutefois, il ne possédait pas les éléments dont nous disposons, et qui eussent probablement emporté sa conviction. Nous les verrons bientôt.

A. Lecoy de la Marche, pourtant adversaire énergique de l'authenticité de Jeanne des Armoises, reconnaît qu'« on conserva longtemps dans la famille des Armoises le contrat de mariage des deux époux, qui servait encore au xvii^e siècle à étayer des preuves de noblesse et de chevalerie, et qui perpétua jusqu'à là, ou même plus tard, en Lorraine, l'opinion que Jeanne d'Arc avait laissé une postérité directe » (Une fausse Jeanne d'Arc, *Revue des questions historiques*, tome X, 1871, p. 567).

Une confirmation supplémentaire est donnée par Pierre de Sermoise (I, p. 211), grâce à un texte établi au xviii^e siècle par l'abbé Baverel, de Besançon. Il s'agit d'une généalogie traitant des Girardot de Nozeroy, branche collatérale de la lignée des Sermoise. Cette pièce indique entre autres: « Robert des Armoises épousa Jeanne du Lys la Pucelle de France, était mort en 1450 ».

Bernard Chérin (1718-1785), généalogiste et historiographe de Louis XV, est également formel sur ce point: « Robert des Armoises, mort sans génération. Femme Jeanne de la Pucelle, de France ».

*1. Jeanne des Armoises, morte sans alliance.
2. Robert des Armoises, mort sans génération.
3. Jeanne Jeanne de la Pucelle, de France.
4. Sermoise qui suit*

Et Bernard Chérin était connu pour son intransigence. On disait de lui qu'il était « injuste, à force de justice ». Il y a tout de même deux étrangetés dans cette phrase: Jeanne de la Pucelle (que vient faire ce "de"?), et la virgule qui suit le mot Pucelle; c'est très visible sur la reproduction ci-dessus.

Robert Ambelain rapporte qu'un de ses confrères a eu en main un document de première importance: « une liste des frais engagés par la ville de Blois, sur ordre de Charles d'Orléans, en faveur de Jeanne et à l'occasion de son mariage avec Robert des Armoises, pièce datée de novembre 1436 » (p. 235). Mais cette pièce est maintenant disparue. « Les truqueurs de l'Histoire, ajoute Ambelain, sont passés par Blois également... ». Ce ne serait nullement impossible.

On peut être surpris par l'expression "la Pucelle de France est mariée". D'ordi-

460

Détaillons ce procédé domréliste, qui est basé sur le syllogisme suivant.
1^o Postulat: on déclare qu'un document gênant est faux.
2^o Conséquence: puisque le document est faux, son auteur est un faussaire.
3^o Conclusion: si l'auteur est un faussaire, le document ne peut être qu'un faux.
C'est là ce qu'on nomme un raisonnement ourobore, *ὀυροβόρος*, dans lequel la conclusion sert à l'avance de prémisses.

Ce contrat de mariage a existé dans les archives notariales de M^e Marty, à Fresnes-en-Woëvre (Meuse, 20 km à l'est de Verdun). Son existence a été attestée par le professeur Albert Bayet (1880-1961), sociologue français qui fut président de la *Fédération nationale de la Presse française libre* durant la Seconde Guerre mondiale, puis professeur à la Sorbonne.

Anatole France lui avait demandé de faire des recherches pour compléter sa documentation sur Jeanne. C'est à cette occasion que Bayet fit cette stupéfiante découverte, en 1907. On raconte que, lorsqu'il apprit l'existence de ce contrat, Anatole France, de stupéfaction, en laissa tomber son lorgnon. L'écrivain fut-il parfaitement convaincu? On ne sait, car il publia, la même année, un article sur Claude des Armoises, en concluant à l'usurpation (*Revue de Paris*, n^o 21).

Malheureusement, Albert Bayet négligea de photographier le document.

Ce qui est catastrophique, c'est que toutes les archives de cette commune furent détruites par les bombes allemandes en septembre 1914 et en février 1916. Ces bombardements font exploser de joie les mythographes domrélistes, qui peuvent ainsi assurer qu'il n'existe aucune preuve de ce mariage (Bouzy, *HE*, p. 164).

Notons qu'Albert Bayet savait lire l'écriture médiévale: il était l'auteur d'une étude sur le vocabulaire juridique de Saint-Yves de Chartres, mort en 1116.

En 1920, A. Bayet convoqua une commission de journalistes pour les informer de sa découverte. Il certifica que sur ce contrat la signature de Jeanne était exactement la même que celle figurant sur la lettre qu'elle écrivit le 16 mars 1430 aux latins de Reims. Quelques jours avant sa mort, en 1961, Albert Bayet parlait encore de sa découverte. Jacques Guérillon (p. 279) fait état d'une correspondance qu'il échangea en 1969 avec Mme Christiane Bayet, fille d'Albert Bayet, qui confirma les déclarations de son père.

L'existence de ce mariage est confirmée par l'érudit dom Calmet: « Elle revint de Cologne à Arlon, où elle épousa le Chevalier Robert Desarmois, qui vint avec elle demeurer à Metz dans la maison du Sire Robert, située devant sainte Segolaine, où ils demeurèrent autant qu'ils jugèrent à propos.

J'ai tiré tous ces détails de la Chronique de Metz, qui a été écrite par le Doyen de Saint-Thiébaut, qui la finit en 1445. & vivoit du tems de la Pucelle. Certes, si nous n'avions les pièces du Procès, intenté après la mort de la Pucelle par sa mere & ses freres, pour faire la révision de celui de Rouen, qui l'avoit condamnée au feu, on pourroit peut-être douter de la mort de cette Héroïne: mais le Doyen de Saint-Thiébaut ne pouvoit pas deviner cette révision, qui n'est arrivée qu'après sa mort. Son récit prouve seulement, que de son tems on doutoit qu'elle fût morte, & qu'il parut à Metz une personne, que l'on prit pour elle » (III, p. 557).

459

naire, une femme mariée a cessé d'être pucelle. Mais nous avons vu qu'au xv^e siècle, le mot pucelle ne signifiait que "jeune fille", comme son étymon latin *puella*, et qu'il n'impliquait pas impérativement une notion de virginité. Et l'expression Pucelle de France était devenue un titre qui resta à Jeanne, mariée ou non.

De même, au xvii^e siècle, Anne-Marie-Louise d'Orléans (1627-1693), fille de Gaston d'Orléans, donc nièce de Louis XIII, continua à être appelée la Grande Mademoiselle après son mariage avec le duc de Lauzun, en 1682.

3. Un acte de vente qui tombe à point.

À défaut de contrat, il existe un autre document, d'une authenticité incontestable. C'est un acte de vente notarié du 7 novembre 1436, par lequel Robert des Armoises et sa femme la Pucelle de France déclarent vendre le quart de la seigneurie d'Haraucourt à « honorable personne Colard de Failly, Ecuyer demeurant à Marville, & à Poinsette sa femme » (*Histoire de Lorraine*, de Dom Calmet, VI, p. clviij).

Haraucourt (Ardennes) se situe à une dizaine de kilomètres au sud de Sedan, au nord des Petites et des Grandes Armoises, lieu d'origine de la famille. Les seigneurs d'Haraucourt étaient vassaux du duc de Lorraine. Le château, construction importante flanquée de deux tours massives et d'un donjon, était du xiii^e siècle. Il fut presque complètement détruit au cours de la Première Guerre mondiale.

Voici le début et la fin de cet acte de vente, connu par deux copies notariées rédigées en 1598 et 1615: « Nous Robert des Harmoises, Chevalier, Seigneur de Tichiemont, & Jehanne du Lys la Pucelle de France, Dame dudit Tichiemont, sa femme, licenciée & autorisée de moy Robert dessus nommé, pour faire gréer & accorder tout ce entièrement qui en suit; faisons sçavoir & cognoissant à tous ceux qui ces présentes Lettres verront & orront, que nous conjointement ensemble, d'un commun accord, & chacun de nous par luy & pour le tout, avons vendu, cédé & transporté... », «...en ces presentes Lettres avec les leurs, pour cause de témoignage; qui furent faites & données l'an de grace nostre Seigneur mil quatre cens trente-six, on mois de Novembre sept jours » (*Histoire de Lorraine*, VI, p. clviij-clix; reproduit abrégé in Quicherat, V, p. 328).

Dom Calmet en atteste l'existence dans deux autres passages de son *Histoire de Lorraine*: « On conserve dans la famille Desarmois le Contrat de mariage de la prétendue Pucelle d'Orléans avec Robert Desarmois; & nous avons la copie d'une Lettre authentique, par laquelle Robert des Harmoises Chevalier Seigneur de Tichiemont, & Jeanne du Lys la Pucelle de France, Dame dudit Tichiemont, sa femme, vendent & cedent à honorable personne Colard de Failly Ecuyer, demeurant à Manille, & à Poinsette sa femme, la quatrième partie qu'ils ont, peuvent ou doivent avoir à Haraucourt, & en outre dix muids de sel » (ibidem, III, p. 557).

« On a vu dans le Pays le Contrat de leur Mariage; & il y a même des Gentilshommes de Lorraine, qui ont prétendu descendre de ce Mariage. La même année 1445. le même Robert des Armoises & Jeanne du Lys, Pucelle de France sa femme, vendirent à Colard de Failly ce qu'ils avoient dans la Terre d'Haraucourt » (IV, p. 59).

461

Rappelons que Robert de Baudricourt était apparenté à la première femme de Robert des Armoises. Il était donc bien placé, depuis mai 1428, ou au moins depuis janvier-février 1429, pour connaître Jeanne. Donc : pour démasquer en 1436 l'imposteuse, l'impostrice, la fausse Pucelle. Si elle eût été telle...

4. Les grands seigneurs n'épousent pas des bergères.

Si, ça se produit parfois ! Mais seulement dans les contes de fées...

Robert des Armoises aurait-il confondu une aventurière avec Jeanne ? Les deux blessures de Jeanne étaient de notoriété publique. Le 7 mai 1429, à Orléans, elle fut blessée d'une flèche qui l'atteignit à la base du cou, contre la clavicule, et ressortit dans le dos. Et le 8 septembre suivant, devant la porte Saint-Honoré, elle reçut un trait d'arbalète à la cuisse. De ces deux blessures, il devait rester trois cicatrices.

Dans l'intimité, une telle confusion était absolument impossible. Si la femme que Robert des Armoises venait d'épouser ne présentait pas la trace de ces cicatrices, la cassation du mariage en cour de Rome eût été facile. Cela se serait su, et il en serait résulté un énorme scandale qui aurait tourné à la confusion de l'"imposteuse".

« Un puissant seigneur féodal comme Robert des Armoises, apparenté à toute la haute noblesse lorraine, ne pouvait pas épouser une femme surgissant d'on ne sait où, au passé trouble, sans fortune et sans nom. Un pareil mariage était impossible au ^{xv}^e siècle » (P. de Sermoise, in C. Pasteur, p. 16). Élémentaire, mon cher Robert...

Curieusement, parmi les auteurs non-conformistes des dernières décennies, il en est deux, comme on l'a vu, et non des moindres, qui ont affirmé la naissance princière de Jeanne, tout en refusant toute identification avec la dame des Armoises. Ce sont Édouard Schneider et Jean Bosler. Ce dernier écrit : « Cette thèse est à mon avis une insanité pure et simple, et il est incroyable qu'elle ait pu rencontrer tant de crédulité » (in C. Pasteur, p. 87). « C'est le grand reproche que j'adresse à Jeanne des Armoises ; elle n'a jamais prononcé un mot (et bien entendu, pas laissé un seul écrit), laissant supposer qu'elle ait été Jeanne d'Arc » (ibidem, p. 117).

L'argument est faible : les paroles de Jeanne des Armoises ne nous ont pas été conservées, mais il est évident qu'elle n'est pas arrivée à Metz comme une sourde-muette. Si tant de gens l'ont reconnue, c'est qu'elle a su les convaincre, pas seulement par son visage, ni par des arguments superficiels, mais par des détails précis qu'une aventurière n'eût pas pu connaître. Quant aux écrits, « permettez-moi de faire remarquer que dans les lettres (malheureusement perdues) qu'elle adressait aux Orléanais, au Roi et à Guillaume Bellier, elle se montrait certainement explicite, puisque ses correspondants lui répondaient par retour de courrier, si je puis dire. Ils avaient donc bien reconnu, et la signature de Jeanne et son sceau armorié, sans parler des détails qu'elle devait donner d'elle-même » (G. Pesme, in C. Pasteur, p. 117).



Jeanne d'Arc au sacre du roi Charles VII, tableau de Jean-Auguste-Dominique Ingres 1854 (musée du Louvre). On note la présence d'une auréole, longtemps avant la canonisation. Dimension 2,34 x 1,63 m ([lien Wikipédia](#)).



Metz : emplacement cadastral de l'Hôtel des Armoises (Ancien cadastre allemand) ([page](#) de [jeannedomremy.fr](#))

Gay, page XI

1436
En l'an 1436, sire Philippe Marcoult fut maître-
échevin de Metz. En ladite année, le 20^e jour de mai vint la Pucelle
Jeanne qui avoit été en France et par son moyen reconquistait ledit
royaume et remit le roy dans son royaume et sacré et couronné à
Reims. Elle vint sauté jusqu'à la Grange aux Ormes pour parler à
aucuns des seigneurs de Metz et se faisait appeler Claude.
Et puis s'en alla à Arlon et se tint auprès de la Dame de Luxembourg
jusqu'à ce que le fils du comte de Wernembourg l'emmena à Cologne du
côté de son père le comte de Wernembourg et l'aimait ledit comme
moult fort.
Et quand elle vult venir, il lui fit faire une moult belle cuirasse
et puis s'en revint à Arlon. Et là fut mariée à Messire Robert des
Armoises, chevalier.
Et l'amenait ledit seigneur Robert à Metz en une maison qui était à
lui auprès de Sainte Ségolène. Toutefois on disait qu'elle avoit été
prise devant Compiègne et mise en la main des Anglais qui la firent
brûler sur le pont de Rouen. Mais ce fut une fiction.

Chronique de Philippe de Vigneulles, marchand de chaussures à Metz de 1471 à 1528

Manuscrit 5395, folio 24 v°, Bibliothèque nationale.

Transcription : « En l'an 1436, sire Philippe Marcoult fut maître-échevin de Metz. En ladite année, le 20^e jour de mai vint la Pucelle Jeanne qui avoit été en France et par son moyen reconquistait ledit royaume et remit le roy dans son royaume et sacré et couronné à Reims. Elle vint sauté jusqu'à la Grange aux Ormes pour parler à aucuns des seigneurs de Metz et se faisait appeler Claude. Et puis s'en alla à Arlon et se tint auprès de la Dame de Luxembourg jusqu'à ce que le fils du comte de Wernembourg l'emmena à Cologne du côté de son père le comte de Wernembourg et l'aimait ledit comme moult fort. Et quand elle vult venir, il lui fit faire une moult belle cuirasse et puis s'en revint à Arlon. Et là fut mariée à Messire Robert des Armoises, chevalier. Et l'amenait ledit seigneur Robert à Metz en une maison qui était à lui auprès de Sainte Ségolène. Toutefois on disait qu'elle avoit été prise devant Compiègne et mise en la main des Anglais qui la firent brûler sur le pont de Rouen. Mais ce fut une fiction. »

XI

Ci-dessous, l'immeuble qui remplace l'hôtel des Armoises.



Au fronton de la maison que le couple des Armoises possédait à Metz, et qui ne fut démolie qu'en 1854, on pouvait voir les armes de la Pucelle (elles furent martelées à la Révolution) et actuellement, dans la salle principale du château de Jaulny (qui fut autrefois la résidence d'été de la famille) se trouvent les blasons accolés de la Pucelle et du seigneur des Armoises.



Jeanne continue ensuite de chevaucher. Elle est à Orléans le 4 septembre 1440 où elle vient voir sa « mère », Isabelle de Vouthon, veuve de Jacques d'Arc décédé en 1431. Isabeau a quitté son village de Domrémy pour Orléans sans doute pour se rapprocher de son fils,

257

Pierre. Une pension de 48 sols lui est servie et le logement assuré.

Brusquement, début juillet 1440, Isabelle tombe gravement malade. La ville s'en inquiète et charge Henri Anquetil et Guillemain Boucher de la prendre en charge, de la nourrir et de l'héberger. Lorsqu'elle fut rétablie, Isabelle retourna chez elle et percut à nouveau sa pension.

Jeanne a été prévenue de la maladie d'Isabelle. Elle se rend à son chevet. Jeanne des Armoises qui aurait ainsi été démasquée par l'université et le parlement de Paris (on sait en fait qu'elle a été acquittée) oserait se présenter à nouveau devant les procureurs d'Orléans ? Ce n'est pas concevable.

On notera que l'imposture n'est pas possible. Personne ne peut abuser sa propre mère (fut-elle nourricière) sur sa propre identité. La dame Jeanne des Armoises qui rend visite à Isabelle de Vouthon ne peut donc être que Jeanne la Pucelle, celle qui depuis la Grange-aux-Ormes en 1436 est allée au-devant de tous les familiers de Jeanne et fut reconnue par eux.

Isabelle vivra à Orléans des aides de la ville. En 1455, elle se rend à Paris avec son fils, Pierre, afin de présenter à Mgr Jehan Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, assisté de Mgr Guillaume Chartier, évêque de Paris, de maître Jean Bréhal, inquisiteur de la foi et de Richard Olivier de Longueil, évêque de Coutances, le rescrit du pape Calixte III (1455-1458) autorisant l'ouverture d'un procès en nullité de condamnation en faveur de la Pucelle. La rencontre eut lieu à Notre-Dame. Le 18 novembre, elle signe, toujours en compagnie de Pierre, une procuration désignant ses représentants et avocats devant le tribunal. Son autre fils, Jehan, viendra à Paris signer un document identique le 24 novembre.

Le 7 juillet 1456, à Rouen, est annoncée publiquement

258

mas, alors abbé de Cheminon, qu'il autorise et accorde à Don Nicolas de Vouthon, frère dudit Perrisson de Vouthon, oncle du déposant, d'être chapelain de ladite Jehanne, sa cousine, pour l'accompagner où bon lui semblerait. Et ce Don Nicolas alla avec cette Jehanne et suivit tous ses faits d'armes du fait qu'elle tenait et réputait Don Nicolas comme son cousin et parent et qu'elle souhaitait lui faire du bien et lui donner honneur... »

Cinquième témoin : messire Simon Fauchard, prêtre, curé de Sermaize, notaire du roi en la prévôté de Vitry, âgé de cinquante-trois ans environ, dépose in verbo sacerdotis. Il

Jeanne ressuscitée

l'annulation du jugement de condamnation de la Pucelle en 1431 en présence d'Isabelle de Vouthon. Un an plus tard, le 18 juillet 1457, Isabeau assiste à Orléans au mariage de son petit-fils, Jehan, fils de Pierre et de Macée de Vésines. Elle meurt le 28 novembre 1458 à Sandillon, près d'Orléans, comme on peut encore le lire dans les comptes de la ville.

Que devient Jeanne des Armoises après la visite rendue à sa mère ? On perd sa trace. Sans doute passe-t-elle une bonne partie de son temps à chevaucher en Lorraine entre Metz et Jaulny, rendant de nombreuses visites à ses parents et amis de Nancy, de Domrémy, de Vaucouleurs, de Sermaize et d'ailleurs.

Le seul document susceptible de nous renseigner sur Jeanne depuis son retour en Lorraine est la procédure établie les 2 et 3 novembre 1476 par les jurés du roi, Jehan de Cay et Jehan Jacquier de Vitry-le-François. Les originaux ont disparu dans les bombardements de 1944. Il nous reste les copies effectuées par MM. Bouteiller et de Braux, auteurs de *Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc* en 1879, conservées aux archives de Metz.

En 1476 donc, un certain Collot de Perthes, fils de Pierre de Perthes et de feue Mengotte de Vouthon, refuse de payer certaines taxes. Il se prétend anobli par le roi et croit être dispensé de ce genre d'impositions. Il affirme en effet descendre de la famille de Jeanne la Pucelle par sa mère. Une enquête est ordonnée. De nombreux témoins déposent pour rétablir les lignées et générations de ce Collot.

Premier témoin : Jehan de Montigneue, soixante-dix ans, demeurant à Sermaize, village situé à environ une lieue de Domrémy, en pays Barrois, se souvient qu'il y a environ 27 ans (donc en 1449) « une dénommée Jeanne qui se di-

259

L'affaire Jeanne d'Arc

sait être la Pucelle, native de Domrémy, vint audit Sermaize... ». Il dit aussi qu'il a vu venir à Sermaize « un nommé Jehan du Lis se disant frère germain de ladite Jehanne la Pucelle ».

En 1449, une jeune femme vient rendre visite à ses cousins de Sermaize : les Vouthon, descendant de Jehan de Vouthon, frère d'Isabelle, la mère (nourricière) de Jeanne. Elle est accompagnée d'un habitant d'Orléans, Colleson Coutant, cordonnier de profession.

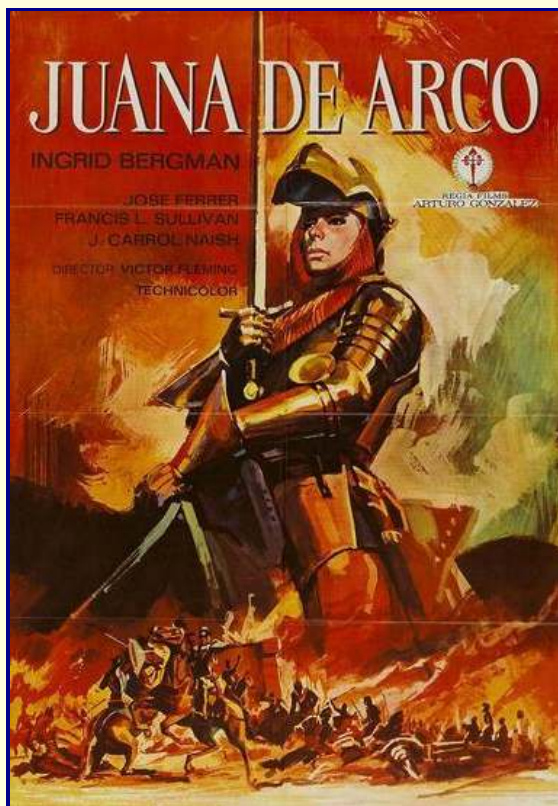
Deuxième témoin : Jehan Guillaume, demeurant à Sermaize depuis environ 30 ans, âgé de soixante-seize ans environ. Lui aussi atteste des nombreuses visites de Pierre du Lis à Sermaize. Il ajoute qu'il a « vu aussi à Sermaize une nommée Jehanne se disant être la Pucelle, faire bonne chère en l'hôtel et la maison desdits Vouthon, les frères de Perrinet et Perreson, enfants de ce Jehan de Vouthon qu'elle disait être de la proche parenté... Il ignore si ladite Jehanne était la Pucelle qui accompagna le feu roi Charles à son sacre à Reims ».

Troisième témoin : Hoquot Falée, quatre-vingt-huit ans environ, n'apporte pas de précision particulière sur Jeanne.

Quatrième témoin : Henry de Vouthon, dit Perrinet, charpentier demeurant à Sermaize, âgé d'environ cinquante-deux ans, se dit fils de Perrinet de Vouthon, son père, lui-même fils de Jehan de Vouthon qui se disait être le frère d'Isabeau de Vouthon, la mère de Jeanne la Pucelle, sœur d'un nommé Pierre du Lis et de Jehan du Lis. « Lesdits frères et ladite Jehanne la Pucelle sont venus plusieurs fois audit Sermaize. »

Ce n'est pas tout. « Ledit déposant dit en outre qu'il se rappelle que ledit feu roi, que Dieu ait son âme, à cette époque, sur l'intercession, la prière, la requête de ladite Jeanne la Pucelle, ordonna R.P. en Dieu, feu Don Tho-

260



L'ÉGLISE DE PULLIGNY

Jehanne mourut au château de Jaulny³, à l'automne de l'année 1449, sans doute emportée par une de ces fièvres perniciosus contre lesquelles les médecins de l'époque ne connaissaient aucun remède. Certes, il ne nous est parvenu aucune pièce, d'état civil ou



L'église et le cimetière de Pulligny

392

APRÈS ROUEN

autre, qui précise la date exacte du trépas de notre héroïne nationale, mais nous possédons plusieurs documents d'une authenticité indiscutable, qui nous permettent de serrer la réalité avec une approximation suffisante.

Il s'agit d'abord de cet acte de donation de l'île-aux-Bœufs, dont nous avons parlé dans les pages précédentes, et qui établit formellement que pour le duc d'Orléans, Jehanne était en vie à la date du 29 juillet 1443 et ensuite d'un acte du 26 juillet 1450, également relatif à un nouveau don du même duc d'Orléans au même Pierre du Lys et dans lequel se trouve l'expression « *feue la Pucelle* ».

La mort de notre héroïne, qui se situe donc entre ces deux dates extrêmes, se trouve, indirectement certes mais indiscutablement, précisée par un troisième manuscrit : Charles VII en effet donna ordre le 15 février 1450 à un de ses conseillers, Maître

devant Sainte-Ségolène, que durant les mois d'hiver. Dans cette dernière hypothèse en effet, étant donné l'impressionnement avec lequel les plus puissantes familles de la cité — les Louve, Boulay, Grougnait, d'Ex et autres Marcou — avaient reconnu Jehanne en 1436, on trouverait nécessairement dans quelque chronique de l'époque la relation de ses obèques et l'énumération des personnalités qui auraient composé le cortège funèbre ; or, aucun texte ne fait la moindre allusion à un événement dont l'importance n'aurait pu échapper à l'attention des Ménest.

1. Signalons, une fois de plus, que dans ce document officiel (reproduit par Quicherat, tome II), notre héroïne n'est pas appelée Jeanne d'Arc, mais « *Jehanne la Pucelle* ».

2. Cette église fut fondée par Jean IV de Pulligny, qui mourut en 1426 avant l'achèvement de la construction ; son frère Perrin termina l'œuvre entreprise et fut enterré en 1446 dans la chapelle de gauche.

3. Dans son « *L'unique et vraie Jeanne d'Arc* » (op. cit.), Jean-François Henry est bien contraint d'écrire que les écrivains non conformistes « ont cru trouver un garant dans la personne de l'abbé Piant, curé de Pulligny des 1883 et mort en 1938... Jusqu'à quel point s'est-il laissé impressionner par cette plaie ? ». Répondons simplement à cet auteur dont la gêne est si manifeste, qu'il néglige de nous dire pour quelles raisons cet ecclésiastique aurait fait des déclarations aussi mensongères ! L'ancien curé de Pulligny a tout simplement rapporté ce qu'il avait lu de ses propres yeux.

APRÈS ROUEN

393

Guillaume Bouillé, doyen de la cathédrale de Noyon et ancien recteur de l'Université de Paris, de s'informer tant en interrogeant les témoins du procès qu'en « *saissant documents, procédures et autres choses touchant la matière* » sur les conditions dans lesquelles avait eu lieu le procès de Rouen¹. On sait que tant pour donner satisfaction aux innombrables admirateurs de la Pucelle que pour riposter à la propagande anglaise qui assurait qu'il devait son trône à l'action d'une sorcière, le roi de France était désireux de faire procéder à l'annulation de la sentence de Cauchon, aussitôt que les circonstances le lui permettraient ; mais il est bien évident qu'il n'a pu décider l'ouverture d'une enquête tendant à la réhabilitation de la condamnée avant le décès de notre héroïne ; cette date du 15 février 1450 confirme donc, compte tenu de ce que nous avons dit plus haut, que Jehanne mourut au cours de l'automne de l'année 1449.



Bouzy, pages 185 à 187

39. La fausse Jeanne serait morte en 1449

Ce n'était pas tout que de faire survivre Jeanne au bûcher de 1431 ; il fallait bien la faire mourir un jour. Or les arguments que les survivistes invoquent pour rejeter la mort de Jeanne en 1431 s'appliquent également ici, ce qu'ils se gardent bien de souligner : pas d'acte de décès, pas de mention officielle, au point que les auteurs ne sont pas d'accord entre eux sur la date de la mort de l'usurpatrice. C'est du reste logique, puisqu'ils ne sont déjà pas d'accord sur les épisodes qui peuvent être rattachés à leur héroïne. Cette modestie de la fin de la vie de la fausse Jeanne ne cadre en fait pas vraiment avec la « *fulgurance* » de sa réapparition, mais aucun auteur surviviste ne s'est même donné l'apparence d'expliquer pourquoi. On aurait donné un million d'euros à la fausse Jeanne, s'il faut en croire Marcel Gay, mais c'était visiblement pour solde de tout compte : elle pouvait bien aller se faire pendre ailleurs après cela. La disparition de Claude des

185



Armoises — pourtant supposée fille de France et héroïne nationale — est tellement obscure qu'on ne trouve aucune allusion à sa mort, et que les survivistes doivent se contenter de l'apparition, dans les livres de comptes d'Orléans, de la mention « *feue Jehanne* »¹¹⁵ comme preuve de son décès. N'attendrait-on pas, de la part d'une ville capable de faire « *cotiser sa population* » pour lui donner « *un million d'euros* », au moins une petite mention désolée au sujet de leur héroïne dont ils apprennent la disparition, une petite messe, une minute de silence ? Non, rien ! un scribe distrait note en passant « *feue Jeanne* », et cela s'arrête là. Quelle ingratitude ! quelle sécheresse de cœur ! Mais peut-être n'a-t-on pas cherché à la bonne date ? Ou, plus prosaïquement, peut-être n'était-ce pas la bonne Jeanne.

Savez, le précurseur, datait la mort de la fausse Jeanne de 1452 (p. 30) : il n'avait pas trouvé de mention de « *feue* » avant cette date. Pesme (p. 230), suit le même raisonnement : il n'a pas non plus d'acte de décès, et se rabat sur des mentions indirectes : « *Le moment de sa mort est attesté par le don fait à Pierre du Lys par Charles d'Orléans [...] sur le parchemin duquel se trouve pour la première fois dans les annales royales *feue la pucelle** ». Deux pages plus loin (p. 232), il fait également appel aux comptes de la ville d'Orléans, mais remonte un peu la date de la mort : il a trouvé une mention de « *feue Jeanne la Pucelle* » en 1449. Weill-Raynal la remonte encore : il a trouvé une mention de « *feue Jeanne* » en 1446 (p. 187).

¹¹⁵ Du latin *fatutus*, dérivé du mot latin désignant le destin, *fatum*. On trouve diverses expressions pour désigner les défunts dans les textes médiévaux : « *de bonne mémoire* », « *dernier* », et en latin *quondam*.

186

Apparemment, ses successeurs ne l'ont pas lu, à l'exception de Lamy (p. 343), car Leclerc (p. 175) et Gay (p. 261) continuent à la faire mourir en 1449. Finalement, l'astucieuse explication ne fonctionne pas : elle n'est due, encore une fois, qu'à une vérification négligente des sources. Vérifiées par Paul Guillaume¹¹⁶, les mentions « *feue Jeanne la Pucelle* » et « *Jeanne la Pucelle* » se retrouvent régulièrement réparties dans les sept volumes de comptes de la ville d'Orléans qui recensent les paiements effectués en faveur de la mère de Jeanne : le seul compte où la mention « *feue* » ne se trouve pas est le volume CC. 662 des archives départementales d'Orléans, qui couvre la période 1450-1452. Il semble donc que la présence du mot « *feue* » soit entièrement due à l'humeur du copiste et ne révèle nullement la croyance ou non en la mort de Jeanne : selon ces critères, la mort n'aurait été remise en doute qu'au moment même où les survivistes font mourir leur « *Jeanne* ».



"1431 - L'homme qui trahit Jeanne d'Arc", tome 2 de "L'homme de l'année", texte [Eric Corbeyran](#), dessin [Horne](#), Delcourt 2013



A gauche, vitrail de l'église St Hilaire de Rolleville, en Normandie. Un ange donne une arme à Jeanne pour qu'elle tue... Au Vème siècle, consciente de son commandement "Tu ne tueras pas", l'Eglise avait hésité à sanctifier l'ancien soldat Martin de Tours. Au XXème siècle, cela ne posait aucun problème...



A droite, vitraux des églises St Bernadette de Gagny et ND de Bourg en Bresse. Qui a martyrisé la pieuse Jeanne d'Arc ? L'église catholique. Pourquoi s'en vante-t-elle ? Heureusement, ce n'est pas vrai. Alors qu'attend l'actuel pape pour réhabiliter son prédécesseur Eugène IV et proclamer qu'il n'a pas tué la Pucelle, en soutenant l'évêque Cauchon ?

Chapitre 19 - Ce qui reste du passage de Jehanne à Jaulny et à Pulligny

Dehayes, pages 307 à 311



UNE HISTOIRE OFFICIELLE EN MARCHÉ, VOULUE PAR CHARLES VII ET AVEC L'APPUI DE L'ÉGLISE ?

Les deux portraits de la dame des Armoises

La maison de Metz appartenant à Robert et Jehanne des Armoises a été démolie au milieu du XIX^e siècle, en 1854 semble-t-il⁷⁰¹. Les armoiries de Jehanne du Lys, Pucelle de France, y auraient été visibles jusqu'à la Révolution : "Elle y avait fait peindre et sculpter les armoiries de Jeanne d'Arc, qui ne furent grattées qu'en 1792, à la Révolution⁷⁰²". Pour l'anecdote, cette maison dite de "Jeanne d'Arc" a été décrite comme hantée par une dame blanche apparaissant à son balcon.

Il demeure cependant une représentation de Jehanne et de son mari, un panneau de bois sculpté de 94 sur 62 cm, probablement récupéré lors de la démolition de cette belle maison à arcades et conservé de nos jours dans les réserves du musée de la Cour d'Or de Metz (qui ne possède hélas pas d'indications sur l'origine et la date de ce dépôt). Dans la partie basse du panneau, Jehanne figure de profil à l'intérieur d'un médaillon encadré de deux dauphins, dont la queue paraît également être un pied de fleur de lys. Sous son portrait, un soleil à face humaine, symbolise richesse et puissance ; des sarments de vigne au-dessus de sa tête sans doute la protection divine. Dans cette hypothèse de lecture du panneau, Dieu serait la Vigne, vigne qui aurait inspiré la Pucelle (laquelle, plutôt qu'un élément de coiffure, paraît elle-même avoir sur la tête un sarment de vigne). Au-dessus du portrait des époux, des fenêtres sont placées symétriquement ; dans leur partie supérieure, elles présentent un motif de croix.

⁷⁰¹ GRILLOT DE GIVRY, *op. cit.*, p. 37.

⁷⁰² *Ibid.*

307

Ce mode de représentation est parfaitement conforme aux usages d'une époque où l'essentiel de la communication collective passe par l'image, et donc par une symbolique aussi claire que possible. Le décor pourrait se "lire" par exemple ainsi : "Jouissant de la protection du Seigneur (ou inspirée par le Seigneur), ayant apporté sa protection au Dauphin, celle-ci issue du lys (ou "Jeanne du Lys") a conquis richesse et puissance".

Mais la datation de ce panneau est complexe : comme a bien voulu nous le préciser la conservatrice du musée, aucune analyse dendrochronologique n'en a été effectuée. Les motifs de sa partie supérieure – au-dessus du portrait des époux – deux fenêtres au décor ajouré⁷⁰³ sont compatibles avec ceux de meubles (coffres, crédences, voire montants latéraux de chaises) du XV^e siècle, visibles par exemple au musée des Arts décoratifs de Paris ; l'aspect symétrique (portraits affrontés ; deux fenêtres) de l'ensemble se retrouve fréquemment au XVI^e siècle. Mais il nous semble que la facture même du panneau paraît plus grossière que celles que l'on connaît de cette époque.

Une attribution de ce panneau de bois à la Première Renaissance, période de transition y compris au niveau des motifs décoratifs entre l'art du Moyen Âge et celui de la Renaissance, est privilégiée, sans plus de certitude.

Cette question de la datation ne nous semble pas de première importance, d'ailleurs, puisque ce panneau peut parfaitement avoir été réalisé à partir de portraits antérieurs (sur d'autres supports ?). Il existe en effet une variante des portraits en médaillons affrontés des époux des Armoises, sur le cas de laquelle nous reviendrons ensuite... au château de Jaulny !

Deux remarques supplémentaires, que nous ne présentons que comme des hypothèses : le collier à triple rang que l'on voit au cou de Jehanne des Armoises pourrait être le collier d'or à trois rangs de l'ordre du Porc-Épic fondé par Louis d'Orléans. On sait que Pierre Darc était titulaire de cette distinction, que lui avait décernée Charles d'Orléans. En ce cas, l'origine orléanaise de Jehanne et son rôle militaire serait également inscrit sur le panneau de Metz. La devise de la maison

⁷⁰³ Motifs à fenestration, et à claire-voie.

309

Portraits affrontés de Jehanne et de Robert des Armoises, récupérés lors de la démolition de la maison de la Pucelle sur les Hauts de Sainte-Ségolène, à Metz, en 1852 ou 1854



Dimensions : 94 x 62 cm. (XV^e ? début XVI^e ?).

© Jean Munin – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole.

d'Orléans était alors *Eminus et cominus* (ou *comminus*) : "de loin ou de près", qu'il faut comprendre : "Je frappe de loin ou de près". Via le symbole du porc-épic, cette devise évoluera ensuite en "qui s'y frotte s'y pique".

À Jaulny, les mêmes portraits figurent au-dessus d'une cheminée du XV^e, dans une pièce donnant sur le vestibule de la maison-forte. Dissimulés derrière un enduit de torchis et de paille durant la Révolution, comme le plafond et les murs de la même pièce, ils ont été retrouvés en 1871 par les nouveaux propriétaires du château. Un habitant, descendant de l'artisan qui avait été l'auteur de cette prudente et judicieuse mise à l'abri (témoignage de Marie-José Barbarot, épouse d'un ancien maire de Jaulny), les avait informés d'une tradition sur l'existence de ce portrait de "Jeanne d'Arc" qui s'était perpétuée dans le village. Il avait ajouté, en outre, que le village de Jaulny "avait été exempté de certains impôts par Jehanne des Armoises [hypothèse assez peu probable, puisque son mari n'en était pas le seigneur] et que cette faveur avait été maintenue pendant deux siècles au moins⁷⁰⁴". Les recherches pour retrouver ce fameux portrait s'étaient longtemps avérées infructueuses jusqu'à temps qu'apparaissent au-dessus du fronton d'une superbe cheminée de pierre les deux images affrontées de Jehanne et Robert des Armoises⁷⁰⁵. Disposées de façon similaire au panneau de bois de Metz, Jehanne à gauche en profil tournée vers Robert des Armoises à droite, celles-ci diffèrent cependant sur un point fondamental de celles de Metz. Nous y reviendrons.

D'autre part, les murs d'une autre pièce de l'ancienne forteresse médiévale sont encore recouverts par endroits de fleurs de lys, particulièrement dans une salle dont la tradition locale dit qu'elle a été préparée pour accueillir le roi.

Les occupants du château ont également figuré à Jaulny les armes de la Pucelle aux côtés de celles de Robert des Armoises (au XVI^e ?), comme en témoigne également une carte postale comportant les deux blasons affrontés de Jehanne du Lys et de Robert des Armoises.

⁷⁰⁴ PESME Gérard, *op. cit.*, p. 35.

⁷⁰⁵ *Ibid.*

310





C'est la statue de l'église de Fondettes et du monument aux morts d'Altwiller...
([lien](#))

Dans le village attenant, le château est connu depuis toujours comme étant la dernière résidence de "Jeanne d'Arc", assimilée bien évidemment à Jehanne des Armoises. On y rapporte effectivement que Jaulny aurait bénéficié d'une exemption de taxes royales, comme Domremy ou Vaucouleurs⁷⁰⁶.

Le portrait de Jehanne du château de Jaulny n'est sans doute que la copie, ou la réinterprétation (fin XV^e, tout début XVI^e ?) Thierry des Armoises ayant vendu sa part de la seigneurie de Jaulny en 1504⁷⁰⁷ d'un modèle antérieur – celui que l'on trouve à Metz, qu'il soit ou non lui-même le document original. Curieusement, le décor entourant le profil de Jehanne est différent de celui de Metz : les motifs fort explicites de l'histoire de la Pucelle de France, Jehanne du Lys (dont les deux dauphins, le soleil à face humaine, le pied de fleur de lys) ont proprement été effacés. Les éléments graphiques et symboliques entourant leurs profils sont désormais exactement les mêmes pour les deux époux, car celui de Robert a remplacé celui de Jehanne, comme s'il fallait désormais cacher la véritable identité et le véritable parcours de la Pucelle. Ce qui apparaît d'autant plus curieux que si ce portrait est posthume – ce que semble attester son style pictural – il est certainement un *in memoriam* réalisé à la demande de la famille des Armoises.



Portrait de Jehanne des Armoises au château de Jaulny (au-dessus de la cheminée du salon d'honneur) (XV^e ? début XVI^e ?).

⁷⁰⁶ Aucun des ouvrages ou documents que nous avons consultés ne renvoie cependant à une source concernant cette éventuelle exemption.

⁷⁰⁷ CALMET Augustin, *op. cit.*, p. 141 : "En 1504, Thierry des Armoises seigneur d'Annoncelles vendit au duc René II le tiers des villes et seigneuries de Jaulny, moyennant la somme de 1000 francs". Il s'agit probablement d'un descendant d'un frère ou cousin de Robert des Armoises, mais probablement pas le même Thierry (ou Thierry, Thiedri, etc.) que l'on retrouve seigneur de Richardménil plus de cinquante ans plus tôt, et dont le fils se prénomait Henri.

311

Pour dire un mot de l'autre question que pose nécessairement ce portrait de Jaulny, il ne nous semble donc pas qu'il faille voir dans le portrait de Jaulny le portrait absolument fidèle de Jehanne. Il s'agit probablement de la réinterprétation d'un modèle antérieur dont le panneau de Metz est manifestement plus proche. Mais que le portrait de Jaulny donne une certaine idée des traits de Jehanne la Pucelle, entre ses trente et quarante ans, est plus que possible.



Gay, pages 262 et 263

« Ci Gît Haute et Honorée Dame Jehanne du Lis la Pucelle de France Dame de Tichémont qui fut Fême de Noble Homme messire Robert des Hermoises, Chevalier, Seigneur dudit lieu Laquelle Trépassa en l'an Mil CCC XXXX et VIII le 4 jour de may [4 mai 1449] Dieu ait son âme Amen. »

261

L'affaire Jeanne d'Arc

Il s'agit de l'épithaphe inscrite sur une plaque apposée en 1690 sur la tombe de Robert des Armoises par la famille des Armoises en mémoire de Robert et de son épouse Jeanne. Si on en croit cette épithaphe, elle serait décédée le 4 mai 1449. Neuf ans après sa visite à sa mère nourricière.

Cette inscription m'est rapportée par Michel Leturcq, un habitant de Pulligny-sur-Madon qui effectue depuis longtemps des recherches sur l'énigme de cette église. L'épithaphe lui est parvenue grâce à l'une de ses aïeules qui l'a elle-même recopiée et soigneusement conservée dans les archives familiales.

Les habitants de Pulligny ont constaté la disparition de cette plaque à la suite de fouilles effectuées par de mystérieux émissaires du Vatican qui se sont enfoncés plusieurs jours dans l'église lors du procès en canonisation de Jeanne. Une première visite est signalée à la fin du XIX^e siècle, une autre au début du XX^e sans autre précision.

Plus étrange : l'une des clefs de voûte, celle située précisément au-dessus du tombeau des époux des Armoises, avait été détériorée à coups de pic de sorte que les armoiries de Jeanne la Pucelle de France, que tout le monde pouvait jusque-là admirer, furent totalement effacées. On peut voir encore les traces de ces dégradations dans la pierre et l'encadrement d'une plaque autrefois scellée dans le mur.

Gérard Pesme et Pierre de Sermoise racontent le même événement dans leurs ouvrages respectifs¹.

« Guidé par les traditions régionales, l'un de mes oncles se rend à Pulligny en 1929, écrit le descendant du chevalier Robert des Armoises. Il y rencontre alors l'abbé Pian, curé du village, qui lui fait lire quelques feuillets manuscrits et raconte ce qu'il sait : à la limite droite du chœur et de la

¹ Jeanne d'Arc et la Mandragore de Pierre de Sermoise (Éditions du Rocher, 1983) ; Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée de Gérard Pesme (Éditions Batais, 1960).

262

Jeanne resuscitée

grand nef, la Pucelle Jeanne devenue Dame des Armoises fut enterrée dans cette église avec ses bagues. Le chevalier Robert, revêtu de son armure, repose à son côté. [...] En 1890, à l'époque des préliminaires de la béatification [la plaque] de rappel est enlevée. Mais on oublie toutefois d'enlever les moulures de son encadrement. »

Pierre de Sermoise raconte qu'à son tour il est allé à Pulligny en novembre 1968 en compagnie de quelques amis dont un journaliste et un photographe de presse. « Le maire, M. Giro, et le maître maçon, M. Florentin, sont d'autant plus favorables à nos investigations qu'ils connaissent depuis leur enfance l'histoire de la tombe commentée par l'abbé Pian. »

L'auteur confirme que la pierre tombale était détériorée. Des traces de coups de pic rendaient les inscriptions illisibles. Néanmoins, ils ont constaté que les angles de cette pierre étaient décorés d'une croix pattée chère au mouvement franciscain.

L'abbé Chrétien, alors curé de la paroisse de Pulligny, a assisté lui aussi à ces travaux de fouilles. Je l'ai rencontré dans sa nouvelle paroisse, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, en Meurthe-et-Moselle. Il veut bien me parler mais il m'annonce d'emblée qu'il « ne sait rien ». L'entretien sera donc bref. Pour lui, ces recherches n'ont pas permis de confirmer ou d'infirmer quoi que ce soit. « Ils ont dit qu'ils avaient trouvé la tombe de Jeanne d'Arc. Moi, je n'ai rien vu du tout. »

Les actes de vandalisme commis contre ce monument cultuel l'ont été par des hommes et non par des anges. Leurs coups de pic qui ont fracassé les pierres visaient-ils seulement à détruire un tombeau ou avaient-ils pour but de préserver une légende en faisant disparaître des indices, des preuves peut-être, d'une vérité qu'on voulait à l'époque nous cacher ?

263



Jean Dunois, bâtard d'Orléans, manufacture de Sèvres 1843, hauteur 51 cm, Le Louvre, Paris ([lien](#)).



(Mora - De la Fuente, Larousse 1977)

Chapitre 22 - Le livre de Poitiers recherché par Jeanne, retrouvé en 1934 puis disparu à nouveau

Cherpillod, pages 318 à 320

8. Le Livre de Poitiers peut-être retrouvé... et reperdu.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage de Gérard Pesme est la révélation des rapports qu'il eut avec Édouard Schneider (1880-1960). Plusieurs lettres de Schneider à Pesme font état d'une découverte de première importance sur les origines de la Pucelle, découverte que Schneider aurait faite dans les archives du Vatican en 1934 ou 1935. Ces lettres sont publiées dans l'ouvrage de R. Ambelain (p. 327 à 331). Mais Pesme eut aussi de longs entretiens avec Schneider.

Dans *Les Deux Jeanne d'Arc*, de Claude Pasteur, G. Pesme affirme qu'il s'agit du « manuscrit des interrogatoires de la Pucelle en 1429 par la Commission ecclésiastique formée sur l'ordre de Charles VII, qui avait besoin de la caution ecclésiastique pour "lancer" Jeanne. La commission délégua à Domrémy deux frères mineurs chargés d'enquêter sur les origines de la jeune fille.

À Domrémy, on leur révéla que Jeanne était issue de la reine, et qu'elle avait été mise en nourrice chez les d'Arc. Ces révélations furent mises par écrit et confiées à Jean Rabateau, l'avocat général du roi chez qui logeait Jeanne. Ce fut ce rapport que découvrit Édouard Schneider » (p. 36). Pesme a peut-être raison, mais ce qu'on peut lui reprocher, c'est sa tendance à affirmer de façon péremptoire des faits qui ne sont que possibles, à la rigueur probables, mais pas absolument certains.

Il est en effet possible qu'Édouard Schneider ait découvert au Vatican le rapport des deux moines. Mais il est bien plus vraisemblable qu'il y découvrit le *Livre de Poitiers*, ou du moins des extraits de celui-ci.

Gérard Pesme, trop sûr de lui, comme toujours, exposa tout ceci dans une lettre qu'il écrivit au pape Paul VI le 4 juin 1972. Il y relate les conversations qu'il eut avec Édouard Schneider. Voici les principaux passages de sa lettre qui relatent ces conversations.

« ...Après quelque hésitation, Mgr Tisserant acquiesça et s'en fut chercher la clef dans son bureau. L'armoire fut ouverte et c'est là que j'ai trouvé ce fameux *Livre de Poitiers* dont tous les historiens de France déploieraient amèrement la disparition. En réalité, ce n'est pas un livre, mais le manuscrit des interrogatoires subis par Jeanne la Pucelle en 1428 [anc. st.], à Poitiers et ses réponses aux membres de la commission ecclésiastique constituée par le roi. J'ai pu ainsi constater que ces prêtres ne croyaient pas aux « voix » de Jeanne et qu'ils refusaient de la cautionner comme une « envoyée de Dieu ». Devant cette obstination qui gênait le monarque, il fut obligé de faire envoyer à Domrémy deux moines pour enquêter sur place. C'est ce rapport écrit des deux moines qui mentionne que dans ce petit village de trente feux tous les habitants avaient certifié que Jeanne était la fille de la reine de France née Isabeau de Bavière, et de son amant le duc Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. Je pris copie de ce rapport ainsi que d'une partie des interrogatoires lorsque, quelques jours plus tard, Mgr

318

portes de l'église. Ils restèrent sur place durant une semaine environ. Le cardinal a dit ces paroles au futur cardinal : "Ah! si les Français connaissaient la vérité, quelle désillusion!"

Le cardinal "haut placé" est probablement Mgr Rafael Merry del Val (1865-1930), qu'Eugène Tisserant (1884-1972) avait bien connu dans son jeune âge.

Régine Pernoud n'est pas convaincue : « un document sans cote, que personne ne peut consulter, dont l'existence est invérifiable, n'existe pas pour l'historien »

Tisserant vint me voir travailler et me demandant ce que j'avais trouvé d'intéressant. J'hésitais à le lui dire, me doutant qu'il n'en serait pas satisfait. Ce fut un beau scandale! Et vous vous doutez de la suite : on me fit faire le serment de ne pas révéler par écrit mon extraordinaire découverte, car cela risquait de détruire la légende mystique établie par la famille royale pour camoufler cette naissance illégitime dont la révélation prouvait la bâtardise du Dauphin...

Vous entrevoyez le secret d'État...

En conclusion, à l'encontre des dires de Mgr Tisserant, le *Livre de Poitiers* se trouve bien dans les archives du Vatican.

La raison d'État qui obligea si longtemps Charles VII à empêcher la révélation du secret de la naissance de la Pucelle n'existe plus aujourd'hui et aucun motif valable ne semble pouvoir être opposé à la divulgation de ce document nullement attentatoire à la sainteté de Jeanne...

Cette lettre au pape est publiée *in extenso* par R. Ambelain (p. 332-335), et par Roger Senzig & Marcel Gay (p. 133-137). Elle est évidemment restée sans réponse.

À son tour, David-Darnac (p. 377) relate une déclaration que lui avait faite un prêtre catholique en novembre 1966. Ce prêtre avait été un ami intime d'Édouard Schneider, décédé six ans auparavant.

« Sur notre question directe : "Édouard Schneider vous a-t-il jamais fait part, mon Père, de la découverte qu'il aurait faite du *Livre de Poitiers* aux Archives du Vatican ?" La réponse a immédiatement fusé : "Bien sûr, il me parlait de cela tous les jours", et cette déclaration si nette a été suivie d'un grand nombre de précisions relatives aux conditions dans lesquelles Édouard Schneider prit connaissance de cet inestimable document ».

Comme on l'a vu dans sa déclaration, Schneider avait pris copie du document découvert, bien qu'Olivier Bouzy affirme sans preuve « qu'il n'a pas pensé non plus à en noter la moindre phrase » (HÉ, p. 199).

Schneider, venant se réinstaller à Paris après un séjour en Italie (séjour motivé par la trop grande sympathie qu'il avait manifestée pour la politique de Pétain de 1940 à 1944), avait placé ses affaires personnelles dans quatre caisses, dont une contenait ces précieux documents. Mais il eut le tort de se laisser aller à des indiscrétions sur l'immense valeur de sa découverte; aussi, la caisse contenant la précieuse copie disparut sans qu'il soit possible d'en retrouver la trace (lettre de Schneider du 3 juin 1959, Ambelain, p. 330).

À son tour, Marcel Gay (p. 137) fait état d'une lettre qu'il reçut d'un certain Georges Beix, relatant le témoignage de son père, Paul Beix, qui avait été un intime du cardinal Tisserant.

« Le cardinal Tisserant fêta son jubilé de sacerdoce. C'est à ce moment-là qu'il eut une conversation privée avec mon père. Il lui avait toujours dit qu'il possédait quelques secrets d'Église qui, s'ils étaient révélés, feraient trembler la foi. Étant jeune prêtre au Vatican et secrétaire d'un cardinal haut placé, ils furent tous deux envoyés par le pape Benoît XV, au moment de la canonisation de Jeanne à Rome, à l'église de Pulligny. Ils ont apposé des scellés sur toutes les

319

(JAEM, p. 76). Cela permet en effet d'éviter de s'interroger sur les raisons de la disparition de cette pièce capitale. Un document qu'on ne veut pas trouver, on ne le cherche pas. Pour plus de sûreté, on déclare même qu'il n'existe pas...

Colette Beaune se réjouit de cette disparition, très opportune pour la légende officielle : « Tous ceux qui sont supposés l'avoir vu entre 1933 et 1970 sont morts. Toutes les copies qui en auraient été faites ont mystérieusement disparu. C'est bien commode » (JAVL, p. 76). C'est surtout bien regrettable.

4. Une anomalie ovarienne ? chromosomique ?

D'après Lenglet-Dufresnoy, « qu'oïqu'agée [sic] de 18 ans elle n'était pas sujette aux incommodités du Sexe » (I, p. 45). Villaret écrit : « Elle n'avait que l'extérieur de son sexe, sans éprouver les infirmités qui en caractérisent la foiblesse » (IV, p. 373). Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises !

Dit plus simplement, Jeanne la Pucelle n'avait pas de règles, de menstruations, « soit qu'elle n'en ait jamais eu, soit que la vie sportive des camps les ait arrêtées. Les franciscains pensaient que la Vierge Marie n'en avait jamais eu non plus » (Beaune, JAVL, p. 203). Si on a le précédent de la Vierge Marie, tout est clair...

« On a parfois insisté sur le fait que Jeanne, d'après le témoignage de son écuyer Jean d'Aulon, n'eut jamais "secrète maladie des femmes", et que Jeanne commença à entendre ses voix précisément au moment de la puberté. Mais cette anomalie, si elle exista, ne suffit pas à tout éclairer » (É. Thomas, p. 26). C'est l'évidence même.

Cette particularité est connue uniquement par la déposition de Jean d'Aulon au procès d'annulation : « Dit encores plus qu'il a oy dire à plusieurs femmes, qui ladite Pucelle ont veue par plusieurs fois nue, & sceu de ses secretz, que oncques n'avoit eu la secrecte maladie des femmes & que jamais nul n'en peut riens cognoistre ou appercevoir par ses habillemens, ne autrement » (Duparc, I, p. 486).

Pas de règles ? C'est évidemment possible. La médecine connaît des cas d'aménorrhée qui peuvent avoir diverses causes.

D'après Michel Lamy, « Jeanne d'Arc semble avoir été atteinte de gynandrie » (p. 53, note), ce que le Larousse définit comme un « pseudohermaphrodisme chez la femme, qui présente certains caractères sexuels secondaires masculins, mais dont les

189

caractères génétiques (caryotype XX) et gonadiques (ovaires) sont féminins ».

Jacques Guérillon formule une autre hypothèse : « Jeanne était fort vraisemblablement une "XY" » (p. 74), ce qui revient à dire que son caryotype (ensemble des chromosomes) était masculin. Si l'on tient à supposer une anomalie chromosomique, un syndrome de Turner (caryotype XO) serait plus probable.

On pourrait supposer aussi une agénésie utérine. On a également supposé que Jeanne était affectée d'un testicule féminisant...

Mais d'une part nous n'en savons rien, d'autre part cela n'offre guère d'intérêt.

Et gardons-nous de prendre à la lettre les assertions sur l'absence de règles. Peut-être la Pucelle était-elle simplement fort discrète sur ce sujet intime. Évitions aussi de conclure, comme certains l'ont fait, que Jeanne était un homme déguisé.

Dans ce domaine, une crédulité exagérée conduirait à des surprises : au procès d'annulation, Simon Charles, président à la Chambre des comptes, déclara « que, tant qu'elle était armée et à cheval, jamais elle ne descendait de cheval pour des besoins naturels (nunquam descendebat de equo pro necessariis nature) » (Duparc, IV, p. 84 ; I, p. 402). Donc, à en croire le président, Jeanne ne pissait pas...

On a beau s'attendre à tout, cela surprend. Même de la part d'une sainte.

Un jeu de cartes de 1493.

On connaît un jeu de cartes, nommé *Jeu de la Pucelle*, attribué à Jehan Personne, maître cartier à Lyon en 1493. L'original est conservé à la Bibliothèque de Dijon.

On y trouve les correspondances suivantes :

- **Roi de cœur** : le duc de Langres.
- **Roi de pique** : le duc de Reims (allusion probable à Regnault de Chartres).
- **Roi de carreau** : Philippe le Bon, duc de Bourgogne.
- **Roi de trèfle** : le comte de Beauvais (allusion possible à l'évêque Cauchon).
- **Dame de cœur** : Vénus, déesse romaine.
- **Dame de pique** : Jeanne la Pucelle.
- **Dame de carreau** : la Belle Hélène, personnage de l'Iliade.
- **Dame de trèfle** : la fée Mélusine, apparentée à la famille Lusignan.
- **Valet de cœur** : La Hire, compagnon d'armes de la Pucelle.
- **Valet de pique** : Jean d'Aulon, écuyer de la Pucelle.
- **Valet de carreau** : Louis de Mâle, comte de Flandre, beau-père de Philippe le Hardi.
- **Valet de trèfle** : Pâris, personnage de l'Iliade.

Autres interprétations.

Mais certains auteurs ont établi les correspondances suivantes :

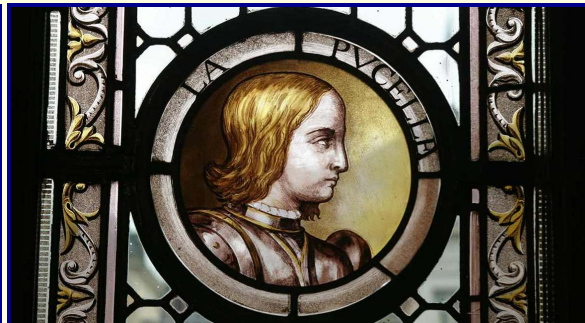
- **Roi de cœur** : Charles d'Orléans, poète, cousin du roi de France.

193

- **Roi de pique** : Charles VII, roi de France.
- **Roi de carreau** : Henri VI, roi d'Angleterre.
- **Roi de trèfle** : Philippe le Bon, duc de Bourgogne.
- **Dame de cœur** : Isabeau de Bavière, reine de France, épouse de Charles VI.
- **Dame de pique** : Jeanne la Pucelle.
- **Dame de carreau** : Agnès Sorel, la maîtresse de Charles VII.
- **Dame de trèfle** : Marie d'Anjou, reine de France, épouse de Charles VII.
- **Valet de cœur** : La Hire, compagnon d'armes de la Pucelle.
- **Valet de pique** : Dunois, le Bâtard d'Orléans (jeu de mots Ogier le Danois / Dunois).
- **Valet de carreau** : Hector de Garlande, capitaine de Charles VII.
- **Valet de trèfle** : le duc d'Alençon (Lancelot, anagramme approximatif d'Alençon).

On peut remarquer que, dans cette interprétation, les trois figures de pique représentent Jeanne la Pucelle (dame de pique) entourée de ses deux demi-frères Charles VII (roi de pique) et le Bâtard d'Orléans (valet de pique). Il serait étonnant que ce voisinage fût purement fortuit.

Ci-dessous : [John Everett Millais](#) 1865, vitrail de la cathédrale Ste Croix d'Orléans, [Albert Lynch](#) 1903.



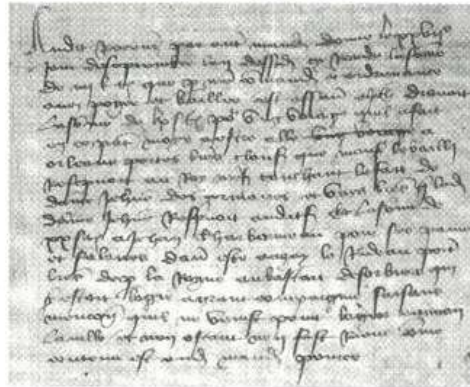
(Mora - De la Fuente, Larousse 1977)

Dehayes, pages 237 à 241



Fin septembre 1439, un document atteste de la présence de Jehanne à Tours. À nouveau, elle ne se cache pas le moins du monde, puisqu'elle va trouver le bailli de Touraine, également capitaine de Tours, représentant du roi, pour une requête dont on ignore hélas tout à fait l'objet mais qui met ce seigneur dans une situation inconfortable. Il écrit à Charles VII (lettre perdue, là encore) pour demander avis ou ordres. Son messenger, nommé Jehan Drouart, est chargé de porter également au roi une lettre de Jehanne des Armoises. Le même mois, le receveur se fait rembourser les sommes engagées auprès du messenger.

Preuve du passage de Jehanne des Armoises à Tours : remboursement d'une somme engagée auprès d'un messenger, en date du 27 septembre 1439



Source: Archives Municipales de Tours, CC27, folio 123 verso.

La mention finale "audit Sr" laisse planer une certaine ambiguïté quant au destinataire de la lettre : l'abréviation "Sr" équivaut en effet à "Sire" ou "Seigneur". Ainsi "roy nōSr", que l'on relève dans le texte manuscrit, peut tout aussi bien se traduire par le "roi notre Sire" que le "roi notre Seigneur".

Très généralement, les spécialistes de la question, même les plus hostiles à l'identification Jehanne la Pucelle/Jehanne des Armoises, considèrent cependant que cette lettre de la dame des Armoises est adressée au roi⁵⁶⁴, le "audit" renvoyant traditionnellement au dernier personnage cité.

⁵⁶⁴ BEAUNE Colette, *Jeanne d'Arc, Vécus et Légendes*, France-Loisirs, 2009, p. 189-190.

238

d'Aragon⁵⁶⁵, dont sa famille – les Tucé – est très proche. Si proche en vérité que le seigneur de Tucé a également été chambellan des deux rois de Sicile, Louis III d'Anjou (mort fin 1434) puis René... de Bar, les deux fils de Yolande d'Aragon. Laquelle Yolande – belle-mère de Charles VII – mourra en novembre 1442 dans l'hôtel de Tucé à Saumur. Enfin, Baudoin, seigneur de Tucé, a combattu au moins en une occasion aux côtés de Jehanne, à Montepilly (14 et 15 août 1429)⁵⁶⁶.

Et voici donc l'homme que Jehanne des Armoises va trouver à Tours, et qui accepte de transmettre un de ses courriers au roi.

Le seigneur de Tucé, bailli de Touraine, est donc un témoin incontestable pour juger de l'apparence physique de Jehanne et il partage avec elle de nombreux souvenirs.

Va-t-on défier des personnages aussi considérables quand on est une usurpatrice, de surcroît reconnue, fêtée et largement dotée à Orléans moins de deux mois plus tôt ?

Ajoutons que côté témoins susceptibles de reconnaître Jehanne à Tours, il faut à nouveau compter à peu près tous ceux qui vivaient déjà dans cette ville dix ans plus tôt. Après les victoires décisives à Orléans puis à Patay, la Pucelle a connu la joie d'une entrée triomphale dans la cité tourangelles aux côtés du dauphin Charles. Comme dans la cité orléanaise, des foules ont crié "Noël !" à son passage, cherché à l'approcher et souvent à la toucher. À nouveau, des milliers de personnes ont pu la voir, l'examiner, la fixer avec attention comme une apparition miraculeuse. Tours est sans doute, après Orléans, la ville où une usurpatrice ne devrait absolument pas se rendre.

⁵⁶⁵ Alors que Jehanne se trouvait à Poitiers, Jehan d'Alençon explique avoir été dépêché auprès d'elle, "la reine de Sicile" par le roi "pour préparer du ravitaillement destiné à l'armée qu'on allait envoyer à Orléans" (*Procès en nullité de condamnation*, p. 332). Yolande réside à Angers ou à Saumur, comme d'Alençon pour ce qui concerne cette dernière ville.

⁵⁶⁶ Voir, entre autres, l'article "Maison de Tucé" sur Wikipédia, très documenté et appuyé sur de nombreuses sources locales – où l'on retrouve souvent la plume d'Ambroise Ledru, dont la *Revue historique et archéologique du Maine* (1887) et la *Province du Maine* (1914) – et nationales.

240

[En date du] 27 octobre 1439. "Au dit Receveur, par aultre mandement donné le xxvii (27^e) jour de septembre, l'an dessusdit, cy rendu, la somme de 4 l[i]vres [t]ournois que par nostre commandement et ordonnance avez payée et baillée, c'est assavoir à Jehan Drouart la somme de 60 s[ols] [t]ournois pour un voyage qu'il a fait pour, en ce présent mois, être allé à Orléans porter lettres clouées que mons[ieur] seigneur le bailli rescripvoit au roy nostre sire, touchant le fait de Dame Jehanne des Armoises et une lettre que lad[ite] Dame Jeanne escripvoit audit Sr [= sire ou seigneur]"⁵⁶⁵.

⁵⁶² MAQUET Florence, *op. cit.*, p. 372-373.

⁵⁶³ Archives municipales déposées aux Archives départementales, série CC27, GILLOT DE GIVRY, *op. cit.*, p. 27.

237

S'il est évidemment regrettable d'ignorer la teneur de ces courriers, on notera du moins que le bailli de Touraine n'a pas jugé déraisonnables les requêtes de la dame des Armoises, puisqu'il les a transmises à Charles VII.

Or, à Tours comme à Orléans, Jehanne est en terre bien connue, ou plutôt en terre où elle est bien connue. Après son examen par les religieux à Poitiers, elle a passé plusieurs semaines dans la cité tourangelles courant avril 1429 (elle est à Blois le 25 avril). Là, le dauphin aux petits soins pour une bergère qui n'avait pourtant pas encore combattu a permis que sa maison militaire fût complétée par l'adjonction de deux pages, Louis de Coutes et "un nommé Raymond" (c'est Louis de Coutes qui le désignera ainsi en 1456), ainsi que par un chapelain, Jean Piquetel. C'est encore à Tours que fut forgée pour la Pucelle une armure d'une qualité exceptionnelle, que fut ramenée l'épée du miracle de Sainte-Catherine-de-Fierbois, et réalisé son étendard. Jehanne logeait, selon toute vraisemblance, chez Jean du Puy et sa femme Eléonore de Paul (dite "Lapau"). Depuis 1425, Jean du Puy était en charge en compagnie de l'évêque Bertrand de Beauvais du duché de Touraine, au nom de Louis d'Anjou, un des fils de Yolande d'Aragon. Sa femme Eléonore passait pour avoir été élevée en compagnie de Marie d'Anjou, sœur de Louis, fille de Yolande, désormais l'épouse du Dauphin.

Mais surtout, s'est-on suffisamment intéressé à l'identité du bailli de Touraine ("monseigneur le bailli") en septembre 1439, que Jehanne des Armoises a selon toute vraisemblance rencontré ?

Il a une importance toute particulière dans l'"épique johannique" de 1429. En effet, Baudoin (ou, plus rarement, Harduin) de Champagne, seigneur de Tucé depuis son mariage avec Jehanne de Tucé en 1423, a fort bien connu et côtoyé plusieurs semaines durant la Pucelle quand celle-ci séjournait à Tours (elle y fut armée et y reçut son épée *Fierbois* ainsi que son étendard, qui fut confectionné sur place). Capitaine de la ville dès 1426, avant d'être également nommé bailli de Touraine à partir de 1431, il a pu être, en outre, partie prenante dans la préparation du convoi de secours pour Orléans, qui partira ensuite de Blois, parce que ce dernier a été subventionné par Yolande

239

Or, ce sont là les deux villes où Jehanne, dame des Armoises, visite de juillet à septembre 1439 et où elle se présente devant les autorités locales, soit le conseil de ville à Orléans, et le bailli, représentant du roi, à Tours.

Si Jehanne n'est pas en train de poursuivre un pèlerinage nostalgique, peut-être cherche-t-elle à faire "retraite honorable" dans une ville qu'elle apprécie. Depuis sa nouvelle disparition début 1439, indice possible d'une blessure grave, elle est sans doute moins désireuse de reprendre les armes, même comme observatrice et capitaine non combattante, si comme nous le supposons elle est toujours plus ou moins tenue par son serment. Il faut dire que sa troisième prédiction, la délivrance de Charles d'Orléans, semble être en bonne voie de s'accomplir. Sans son intervention, Jehanne n'a plus en effet les moyens militaires de capturer des seigneurs anglais pour les échanger contre Charles. Encore moins de traverser la Manche avec une flotte (toutes choses qu'elle a expliquées à Rouen, regrettant de n'avoir pas "duré" trois ans en tant que chef de l'ost). *Son temps est passé* ; constat cruel mais nécessaire qu'elle est en train d'admettre, bon gré mal gré. À Orléans, durant l'été 1439, le roi et sa cour se sont employés à rassembler de l'argent pour la libération du duc Charles. Il épousera bientôt Marie de Clèves, nièce du duc de Bourgogne, et finira de payer sa rançon avec la dot de celle-ci.

Tours ne peut être que chère au cœur de Jehanne. Au temps où elle y préparait son expédition pour délivrer Orléans, elle s'y est prise d'amitié pour une jeune fille, Hauviette, dont le père, Hennes Poulvoir, a peint ses étendards. Jehanne a demandé en 1430 par lettre au conseil de ville de la doter au moment de son mariage. Démarche qui ne fut d'ailleurs pas couronnée de succès. Tours est également une des rares villes ayant jalonné son parcours au temps de l'ost où elle n'a pas combattu. Sortie du métier des armes, Jehanne y trouverait peut-être un havre de paix, mais redeviendrait sans doute trop visible aux yeux du roi. S'il fallait hasarder une hypothèse – dont nous avons conscience qu'elle est parfaitement invérifiable –, cette question pouvait constituer une partie de la correspondance de Jehanne adressée à Charles VII depuis Tours.

241

